



# LA RÉFÉRENCE DE LA MANUTENTION

Rapport annuel 2012

**MANITOU**  
**GROUP**



# **MANITOU**

**GROUP**

LA RÉFÉRENCE  
DE LA MANUTENTION

# SOMMAIRE

## Rapport institutionnel

|                                       |    |                                |    |
|---------------------------------------|----|--------------------------------|----|
| Profil du groupe                      | 5  | Division IMH                   | 23 |
| Chiffres clés                         | 7  | Division CE                    | 25 |
| Gouvernance                           | 9  | Stratégie commerciale          | 27 |
| Valeurs et stratégie                  | 11 | 4 régions de vente             | 29 |
| Responsabilité Sociétale d'Entreprise | 13 | Secrétariat général et Finance | 31 |
| Journal de l'année                    | 15 | Ressources humaines et Qualité | 33 |
| Métiers                               | 17 | Manitou en bourse              | 35 |
| Marchés                               | 19 |                                |    |
| Division RTH                          | 21 |                                |    |

## HISTORIQUE

### 1958

Naissance du chariot Manitou sur l'idée de Marcel Braud.

### 1970

Début de l'internationalisation du groupe.

### 1972

Accord de partenariat commercial signé avec Toyota pour la distribution exclusive des chariots industriels Toyota en France.

### 1981

Lancement du premier chariot télescopique Manitou.

### 1984

Introduction en Bourse.

### 1993

Commercialisation des premiers chariots télescopiques rotatifs MRT.

### 1995

Lancement des nacelles élévatrices de personnes.

### 1996

Obtention de la certification ISO 9001.

### 1998

Marcel Braud devient Président du Conseil de Surveillance.

### 2004

Manitou célèbre le 200 000<sup>e</sup> chariot fabriqué et vendu dans le monde.

### 2006

Manitou passe la barre du milliard d'euros de chiffre d'affaires.

### 2007

Manitou inaugure un centre logistique international de 22.000 m<sup>2</sup> et obtient la certification ISO 14001 pour le site d'Ancenis.

### 2008

Rachat de la société américaine Gehl.

### 2009

Nomination de Jean-Christophe Giroux comme Président du Directoire.

Changement de gouvernance et retour à un Conseil d'administration.

### 2010

Lancement des chargeuses articulées Gehl et Mustang.

### 2011

Réorganisation de l'actionnariat familial.

### 2012

Accord croisé avec la société Yanmar pour la fabrication et la distribution de mini-pelles. Fin de l'accord de distribution des chariots Toyota pour la France.



# PROFIL DU GROUPE

## LA RÉFÉRENCE DE LA MANUTENTION

Fondé par la famille Braud il y a plus de 60 ans, le groupe Manitou est aujourd'hui présent dans le monde entier. Son leadership dans la manutention (chariots élévateurs tout terrain ou industriels, nacelles élévatrices de personnes, chargeuses compactes, matériels de magasinage...) repose sur l'organisation suivante :

### 3

DIVISIONS  
PRODUITS

Manutention  
Tout Terrain (RTH),  
Manutention  
Industrielle  
(IMH), Compact  
Equipment (CE).

### 4

RÉGIONS  
DE VENTE

Europe du Sud,  
Europe du Nord,  
Amériques  
et reste du monde.

### 3

MARCHÉS

Construction,  
Agriculture,  
Industries.

### 2

CENTRES  
LOGISTIQUES

mondiaux  
de pièces  
de rechange.

### 5

MARQUES

Manitou, Gehl,  
Mustang, Edge  
et Loc.

### 3

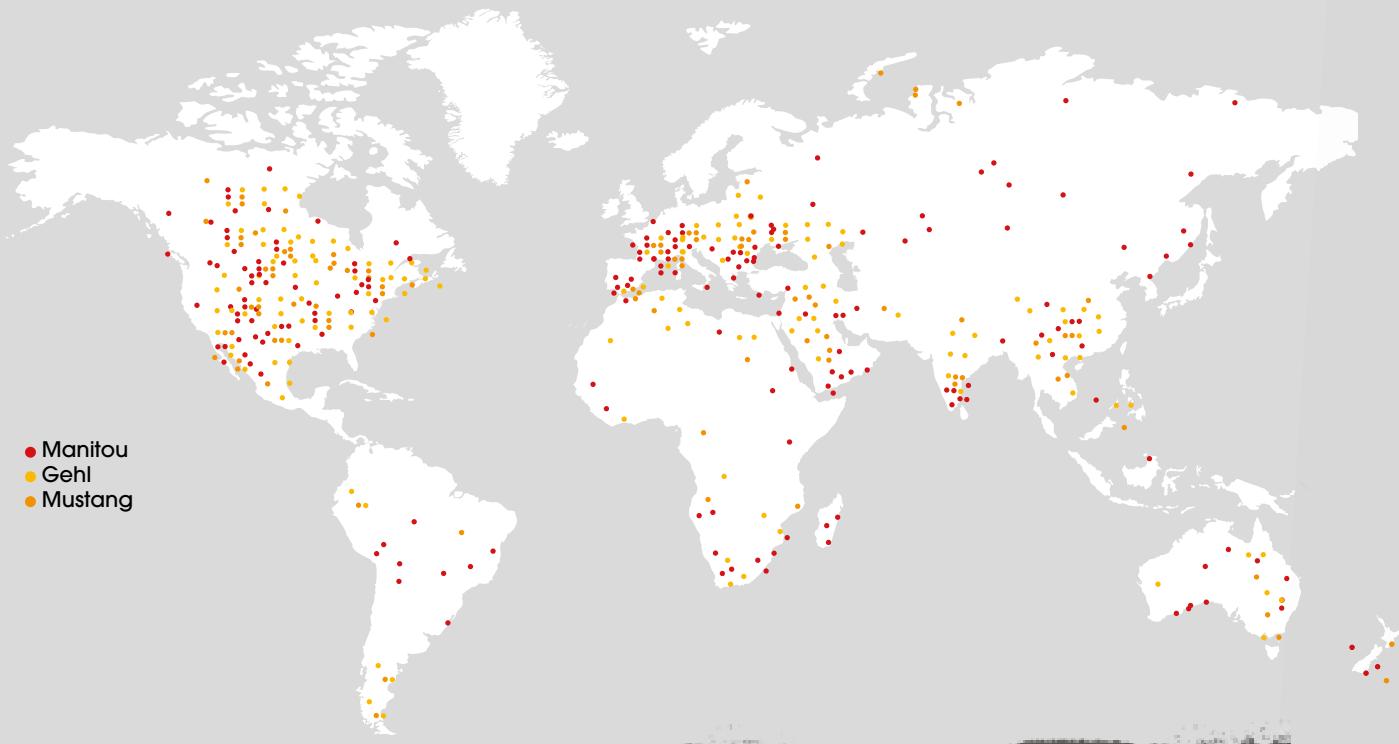
MÉTIERS

Concepteur,  
Assembleur,  
Distributeur.

CA 2012  
**1,265 Md€**

**71 %**

DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES  
À L'INTERNATIONAL



**20**  
filiales dans le monde

**8**  
sites de production

**3 219**  
salariés dans le monde

#### Le groupe Manitou est présent dans 120 pays

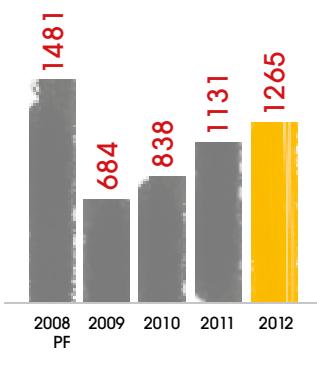
Fort d'un réseau de près de 1 400 concessionnaires, le groupe Manitou distribue ses produits dans le monde entier, sous les marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.



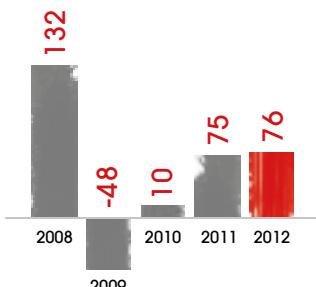
# CHIFFRES CLÉS

## 2012, L'ANNÉE DE LA REFONDATION

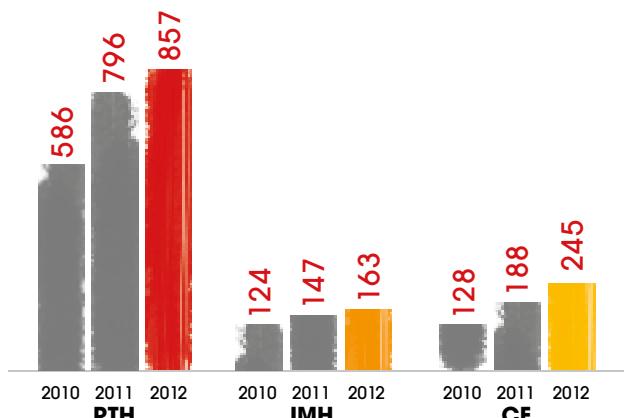
**CA** (proforma avec Gehl en M€)



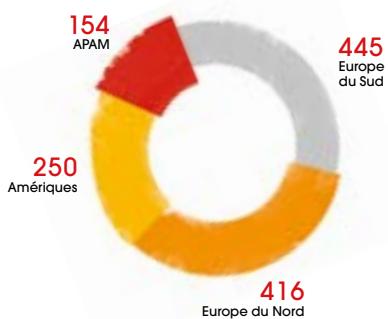
**EBITDA** (en M€)



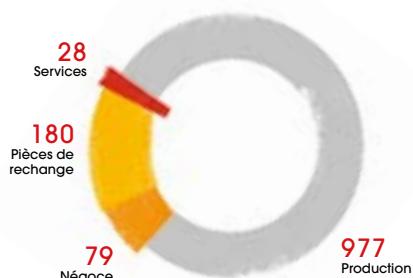
**CA** par division (en M€)



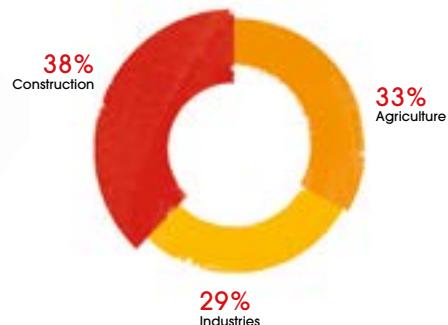
**CA** par zone géographique (en M€)



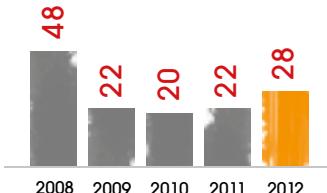
**CA** par nature (en M€)



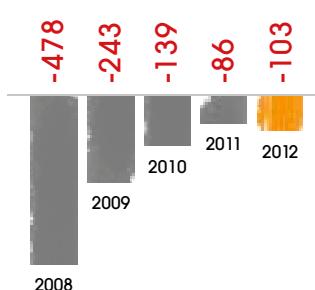
**CA** par marché



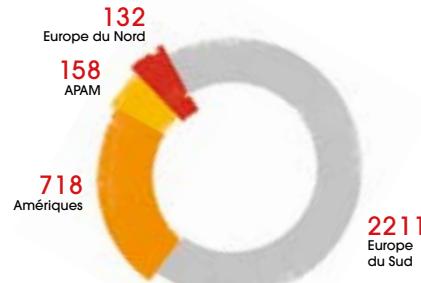
**Investissements** (en M€)



**Trésorerie** (Dette) nette (en M€)



**Effectifs** par zone géographique (en nombre de personnes)



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Serge Ghysdael  
2 Sébastien Braud  
3 Marcel Braud, Président  
4 Joël Goulet\*

5 Jacqueline Himsorth,  
Vice-Présidente  
6 Christopher Himsorth  
7 Pierre-Henri Ricaud\*

8 Dominique Barnas\*  
9 Gordon Himsorth

\* Indépendants au sens des recommandations MiddleNext



L'entreprise est élue tous les jours  
par ses clients. François Michelin

## Message du Président du Conseil d'administration

Année plus sereine venant clore un cycle de transformation et de nécessaire restructuration de nos organisations, 2012 a vu la mise en œuvre de nombreux projets que le Conseil a eu à cœur de soutenir et d'encourager. Pour renouer avec la croissance et maintenir l'ambition du groupe tout en restaurant la confiance de l'ensemble de nos parties prenantes, nous nous sommes attachés : - à articuler les budgets dans le cadre d'un « business plan à 3 ans » ; cet exercice nous a permis de nous projeter dans l'avenir de façon maîtrisée en recentrant les priorités du groupe ;

- à poursuivre le déploiement du groupe à l'international, cette année avec la création de deux nouvelles entités, en Lettonie et à Dubaï, assurant ainsi des relais commerciaux dans des parties du monde plus solides dans ces régions ; - pour rester au plus près des équipes et des organisations, le Conseil d'administration s'efforce de tenir ses réunions dans les différentes filiales ou sites de production du groupe. En 2010 nous étions allés aux États-Unis et en Italie ; cette année nous sommes allés sur le site de la division IMH

à Beaupréau et sur le site de production des nacelles, à Candé. Nous restons attentifs aux échos des marchés, aux préoccupations de nos clients et à la cohésion de nos équipes. Le groupe ferme un chapitre de son histoire pour amorcer une nouvelle étape à la fois plus sereine et plus pondérée, qui s'inscrira dans la consolidation des acquis ainsi que de la proximité retrouvée avec nos réseaux et nos clients.

**Marcel Braud**  
Président du Conseil d'administration



# GOUVERNANCE

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

**1** Jean-Christophe Giroux, Directeur général

**2** Henri Brisse, VP Sales & Marketing

**3** Eric Lambert, Président de la Division RTH  
(Manutention Tout Terrain)

**4** Jérôme Tertrais, Directeur des Ressources humaines

**5** Daniel L. Miller, Président de la Division CE  
(Équipements Compacts)

**6** Fabrice Beslin, Président de la Division IMH  
(Manutention Industrielle)

**7** Hervé Saulais, Secrétaire général

**8** Hervé Rochet, Directeur financier



L'heure est à l'optimisme. Gardons le pessimisme pour des jours meilleurs. *Anonymous*

## Message du Directeur général

Après le Rebond en 2010 et le Redressement en 2011, 2012 aura été, une véritable année de Refondation. Dans chaque métier, dans chaque fonction, nous avons corrigé les problèmes du passé, pris la nouvelle dimension du présent, et résolument anticipé sur l'avenir. Grâce à ce triple effort de rattrapage, d'entretien, et de relance, nous sommes collectivement bien plus performants, cohérents et crédibles qu'il y a encore un an à la même date. La division RTH a effectué un effort historique de maîtrise de ses délais de livraison, tout en maintenant la largeur de son offre dans les nouvelles normes moteurs, et en présentant des « concept trucks » qui ont soulevé l'enthousiasme de tous.

La division IMH a fermement ancré son positionnement dans l'après-Toyota, avec une nouvelle gamme de chariots élévateurs au succès immédiat. Et la division CE a confirmé une nouvelle fois sa dynamique, qui en fait un des meilleurs atouts du groupe quelques années seulement après une acquisition controversée. La croissance de 12 points de l'activité en 2012 - acquise malgré plusieurs changements de rythme - nous conforte dans l'idée d'une année 2013 où nous pouvons continuer d'écrire notre différence, au-delà des contextes locaux. Nous voulons en faire une année de Reconquête, qui vise autant certains pays que certains segments ou concurrents ;

qui concerne aussi la repossession de nos pleins moyens opérationnels, et la volonté de faire bouger les lignes ; qui affiche enfin un état d'esprit combatif, et une détermination positive. Dans des marchés chaque jour plus volatils et moins lisibles, l'exigence de nos clients reste notre meilleur atout. Nous voulons leur promettre, au nom de toute notre filière, l'écoute et l'agilité, le sur-mesure et la flexibilité, la croissance et la performance. Cette double quête est également au cœur de notre démarche RSE, pour une dynamique de succès globale, durable, et partagée.

**Jean-Christophe Giroux**  
Directeur général



**Jean-Christophe Giroux**, Directeur général

« La vérité n'a pas de contraire. » Georges Braque

LEADERSHIP

CUSTOMER CEN/

DIFFERENCE ANTICIPATION

#### "LEADERSHIP" : LE FESTIVAL

Evénement majeur de 2012 ayant regroupé 1 200 fournisseurs, concessionnaires, clients, journalistes et partenaires, le Festival a fait la preuve du leadership du groupe en créant de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



#### "DIFFERENCE" : NEW BUSINESS

En mettant en œuvre une importante puissance de feu à destination des marchés nouveaux ou émergents, le groupe Manitou a misé sur une approche différente pour préparer l'avenir. Entité agile agissant au plus près des clients, à l'échelle internationale, la cellule "New Business", composée d'experts aux cultures et profils différents, est à même d'imaginer et de délivrer des solutions innovantes en avance sur le marché.



#### "ANTICIPATION" : CONCEPT TRUCKS

Les "Concept trucks" sont la première étape d'un nouvel élan reposant sur trois axes majeurs : la veille technologique, l'observation des besoins clients et le développement de nos savoir-faire et partenariats. Mettre en avant et scénariser notre vision à moyen terme nous permet de réaffirmer notre engagement auprès de nos clients.





# VALEURS ET STRATÉGIE

## PUSH & PULL

Rompant avec des décennies de cyclicité marquée, les marchés d'application sont devenus en 2012 plus hésitants, moins lisibles et plus contrastés. Les micro-tendances, les poches d'activités locales, ou les attentismes sectoriels ne suffisent plus à définir une tendance globale ou une direction unique. Il faut concilier toutes ces différences sans pour autant chercher à les mutualiser. Mais on peut aussi y susciter de nouvelles opportunités, ou travailler sur les conditions du succès. C'est pour cela que le groupe a placé 2013 sous le signe de « Push & Pull » :

- pour s'adapter au nouvel environnement : en gérant au mieux la nouvelle volatilité et une moindre visibilité, et en ciblant partout les opportunités en termes de solutions ou de géographie ;

- pour garantir la cohérence de la filière : en aval avec les concessionnaires et les loueurs, et en amont avec les fournisseurs et les partenaires OEMs, grâce à une vision et des outils partagés et une plus grande responsabilité dans les relations ;

- pour réformer les modes de pensée internes : en s'affranchissant des rigidités et des passivités, pour devenir plus flexibles, plus réactifs, plus volontaristes.

« Push & Pull » est aussi une manière de poursuivre l'effort des trois dernières années, que ce soit Manitou Next! en 2010, Manitou Up! en 2011, ou Manitou More! en 2012. La croissance et la performance ne sont pas contradictoires - elles sont au contraire la condition l'une de l'autre : pour nous tous, pour nos clients, pour nos partenaires, pour nos actionnaires, pour l'emploi, l'offre commerciale, la notoriété, le profil financier. Depuis 3 ans, ensemble, nous avons fait beaucoup plus que simplement préserver l'existant ; nous lui avons donné du sens, de la cohérence, de la puissance. Il nous reste d'immenses marges de progrès mais la route est toute tracée, pour une vraie dynamique de succès durable.

La convention internationale « Push & Pull » du début de l'année 2013 a été l'occasion de décerner 5 prix aux équipes du groupe. Ces prix ont récompensé les meilleurs projets de 2012 au regard des 5 valeurs : « Leadership », « Anticipation », « Customer centricity », « Difference » et « Accountability ».

### “CUSTOMER CENTRICITY” : RÉDUCTION DES DÉLAIS DE LIVRAISON

Par le passé, des délais à la fois étirés dans le temps et volatils ont été facteurs d'une frustration persistante des clients, altérant parfois la compétitivité du groupe. En stabilisant et en réduisant ses délais de livraison, le groupe Manitou a amélioré son efficacité commerciale et opérationnelle de façon significative, remettant le client au cœur de ses priorités.

### “ACCOUNTABILITY” : RÉDUCTION DES DÉLAIS DE LIVRAISON

Mieux maîtriser les délais, mais surtout être à même de les garantir, telle a été l'une des plus importantes gageures de la "supply chain", en 2012. En récompensant le travail de ces équipes, c'est la fiabilité du groupe dans son ensemble qui est ainsi mise à l'honneur.

## LE SAVIEZ- VOUS ?

- Le groupe Manitou est entré en 2012 dans le TOP 5 du GAIA Index (catégorie « plus de 500 millions d'euros de CA »), premier indice ISR des Small & Mid Caps françaises.
- Le groupe Manitou anticipe la réglementation et fait auditer ses indicateurs extra-financiers « clés » par un vérificateur externe.
- Environ 90 % des émissions CO<sub>2</sub> d'un chariot sont liées à son utilisation.



### CRÉATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Nous reconnaissons l'impact négatif, comme positif, de nos produits et services sur la santé et l'environnement.

Être LA Référence de la Manutention, c'est prendre l'engagement d'innover pour proposer à nos clients des solutions sûres, efficientes et durables, en partenariat avec nos concessionnaires et nos clients grands comptes.

#### Efficacité énergétique :

En 2015, la consommation des principales machines sera évaluée et améliorée pour les nouveaux produits. En 2016, les objectifs de consommation seront challengés.

### PORTEE PAR LES FEMMES ET LES HOMMES DU GROUPE MANITOU

Nous reconnaissons que les femmes et les hommes du groupe Manitou portent les conditions de notre réussite économique et durable. Nous nous engageons à leur offrir des conditions de travail propices à leur développement professionnel et personnel, et à les impliquer pleinement dans notre démarche RSE.

#### Adhésion des employés

En 2016, 100 % du personnel aura été formé aux enjeux du développement durable, connaîtra la stratégie RSE du groupe Manitou et l'impact sur son activité professionnelle quotidienne. Un « jour Manitou Group RSE » sera dédié chaque année à la prise de conscience et à la reconnaissance des performances atteintes dans le groupe.



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

**IMPULSONS  
DE LA CROISSANCE  
DURABLE ET CRÉONS  
DE LA VALEUR  
PARTAGÉE**



## EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC NOTRE SUPPLY CHAIN

Nous reconnaissons que nos fournisseurs jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de notre performance en termes de développement durable. Nous avons pour objectif de nouer avec eux des partenariats étroits afin de concevoir, de mettre en œuvre et de piloter notre stratégie de développement durable.

Pour être LA Référence de la Manutention, le groupe Manitou fait le choix d'insérer la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans sa stratégie. En complément de son ambition de croissance et de son positionnement unique sur ses marchés, la RSE complète le trépied sur lequel le groupe construira son développement futur en y incorporant les enjeux sociétaux et environnementaux. Manitou Group vise à terme un modèle intégré de RSE, dans lequel celle-ci s'inscrira comme un nouveau critère de décision dans ses opérations et comme un marqueur stratégique.

**Hervé Saulais**, Secrétaire général

### Exigences RSE vis à vis de l'évaluation et de la performance fournisseurs (et produits).

En 2016, les fournisseurs représentant 80 % des volumes d'achat auront été évalués en terme de RSE, et 60 % rentreront dans la classification « certifiée » (Best in Class), et 2 principales catégories d'achat intégreront des exigences RSE.

## JANVIER

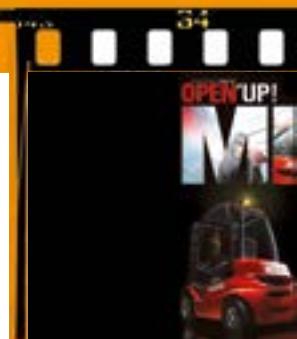
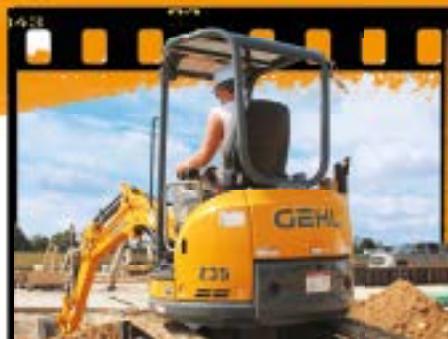
Accord croisé avec la société Yanmar - Ajout des mini-pelles Yanmar à la gamme de produits de la division CE.

## JANVIER

Fin de l'accord de distribution des matériels Toyota pour la France.

## FÉVRIER

Open' Up : lancement du chariot industriel MI.



## JUIN

### Le Festival

Le Festival : événement du groupe avec toutes ses parties prenantes.



## JUILLET

Première commande sur le marché agricole en Chine.



## SEPTEMBRE

MinExpo à Las Vegas : salon international des solutions apportées à l'industrie minière.



# JOURNAL DE L'ANNÉE

## 2012 EN IMAGES



### MARS

Plans produits.

### MARS

Signature d'un contrat majeur pour une société de raffineries en Asie du Sud.

### JUIN

Lancement de la MLT840 à destination du marché agricole.



### SEPTEMBRE

40 ans de Manitou UK.

### NOVEMBRE

Nouveau siège du groupe.

### JANVIER 2013

Convention internationale « Push & Pull ».

CONCEPTEUR



DISTRIBUTEUR

# MÉTIERS

## 3 MÉTIERS CRÉATEURS DE VALEURS

Depuis l'origine, le groupe Manitou a fondé son modèle économique sur trois métiers essentiels : la conception, l'assemblage et la distribution. Cette stratégie de développement a permis de concentrer nos efforts sur l'innovation produits, la mise en place d'outils industriels performants et flexibles, et la construction de solides réseaux de distributeurs indépendants.

### CONCEPTEUR

**L'innovation produits, clé de la réussite de la stratégie de développement.**

La recherche incessante de l'innovation permet au groupe Manitou d'anticiper les exigences du marché en concevant des produits répondant parfaitement aux besoins de ses clients. De plus, en optimisant son sourcing de composants pour l'ensemble du groupe et en choisissant les meilleurs partenaires en amont, le groupe est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses produits. Les matériels Manitou, Gehl, Mustang, Loc et Edge disposent ainsi en permanence d'avantages concurrentiels appréciés par l'ensemble des utilisateurs.

### ASSEMBLEUR

**Un outil industriel performant, doté d'une grande flexibilité.**

Pour permettre de s'adapter aux fluctuations de la demande et aux spécificités de ses différents marchés, le groupe Manitou a construit son outil industriel autour de trois idées maîtresses :

- le développement de savoir-faire dans la fabrication d'ensembles de structure, tels que les châssis, les flèches et les mâts ;
- la flexibilité et la réactivité de sa supply chain pour optimiser la production ainsi que le recours à la sous-traitance et à l'approvisionnement de composants externes ;
- la mise en œuvre de capacités d'assemblage et de montage performantes.

### DISTRIBUTEUR

**La solidité de réseaux de distributeurs indépendants.**

Depuis toujours, le groupe Manitou s'est attaché à déployer des réseaux de proximité fiables et puissants. Près de 1400 concessionnaires et distributeurs répartis dans 120 pays, tous spécialisés dans le matériel de manutention, portent aujourd'hui les marques du groupe et partagent avec leur constructeur le même engagement. La qualification de ce réseau de spécialistes est aujourd'hui unanimement reconnue sur tous les secteurs d'activité du groupe. Relais essentiel des concessions, l'administration des ventes mise en place dans chacune des entités, permet d'assurer l'acheminement et la livraison des matériels dans les meilleurs délais aux quatre coins du monde. En proposant, via ses réseaux, une offre de services complète, du financement jusqu'à la maintenance des matériels, le groupe répond à la demande de plus en plus prégnante de fournir à ses clients un service personnalisé et approprié leur permettant d'optimiser l'utilisation de leurs matériels.

#### Focus 2012

Événement majeur de 2012, le Festival, qui a regroupé l'ensemble des partenaires du groupe (fournisseurs, concessionnaires, clients, journalistes, partenaires), a été l'occasion de présenter en avant-première les « CONCEPT TRUCKS ». Dessinés par les designers du groupe, ces engins de manutention de demain ont créé l'événement en révélant plusieurs axes d'innovation inédits en phase avec le savoir-faire et les ambitions du constructeur.

#### Focus 2012

Pour faire face à un contexte de plus en plus fluctuant et développer un avantage concurrentiel en proposant des délais adaptés aux attentes de ses clients, le groupe a lancé, en 2012, un projet de refonte de son Schéma Directeur Logistique & Industriel.

Un double objectif, rendre la Supply Chain plus agile et plus robuste !

#### Focus 2012

Pour renforcer son implantation au Brésil, pays à fort potentiel de croissance, le groupe a poursuivi le développement de son réseau de concessionnaires dans cette zone, en signant plusieurs nouveaux partenariats significatifs, aussi bien pour les marques Manitou, que Gehl et Mustang.



## AGRICULTURE





# MARCHÉS

**3 MARCHÉS POUR UNE  
INFINITÉ D'APPLICATIONS**



INDUSTRIES





CA 2012  
**857 M€**

SOIT 68 % DU CA GLOBAL  
EFFECTIFS : 1 585 SALARIÉS





# DIVISION RTH

## UN NOUVEAU NIVEAU D'EXIGENCE ET DE PERFORMANCE INDUSTRIELLE

« Tirant profit de la réorganisation engagée l'année dernière, génératrice de plus de focalisation, d'une meilleure prise en compte des responsabilités et d'une nouvelle collaboration au sein des équipes, 2012 fut une véritable année de refondation pour la division RTH. »

**Eric Lambert**, Président Division RTH (Manutention Tout Terrain)

Métier historique du groupe, la manutention tout terrain en reste l'activité principale, au sein de la division RTH (Rough Terrain Handling). Celle-ci développe des matériels de manutention et d'élévation de personnes pour les marchés de la construction (couvreurs, charpentiers, maçons,...), de l'agriculture (éleveurs, céréaliers,...), ou pour des industries telles que l'extraction minière, le traitement des déchets, et aussi pour

des clients institutionnels (armées, ONU, etc.). Très à l'écoute de ses clients finaux, le groupe Manitou attache toujours plus d'importance à la compréhension de leurs besoins et à garantir plus de fiabilité et de performance.

Les principales gammes RTH sont :

- les télescopiques fixes MT (construction) et MLT (agriculture) de 5 à 18 mètres de hauteur de levage et de 2,3 à 4 tonnes de capacité ;
- les télescopiques rotatifs MRT (de 14 à 30 mètres de hauteur de levée et de 4 à 5 tonnes de capacité) ;
- les télescopiques de fort tonnage MVT et MHT particulièrement adaptés pour les travaux dans les mines et carrières, par exemple ;
- les nacelles élévatrices de personnes tout terrain thermiques et électriques comprenant des nacelles articulées ATJ ou télescopiques TJ, verticales VJR ou à ciseaux XED d'une hauteur allant de 5,70 à 28 mètres.

RTH développe et fabrique ses produits sur les sites d'Ancenis, de Candé, de Laillé (France) et de Castelfranco (Italie). Répartis dans les bureaux d'études de ces différentes entités, 130 ingénieurs développent les gammes RTH de demain.

### Retour sur 2012 et perspectives 2013

Les plans produits ont été redéfinis, la performance industrielle s'est très nettement améliorée tant en qualité qu'en maîtrise des délais et surtout le niveau d'exigence globale sur l'ensemble de nos processus a très nettement augmenté.

Malgré un contexte extrêmement volatil, les grands chantiers de refonte de notre organisation industrielle sont déjà bien engagés avec nos partenaires. Ils délivrent déjà leurs premiers résultats et feront de 2013 une année de consolidation de notre stratégie globale.





CA 2012

**163 M€**

SOIT 13 % DU CA GLOBAL  
EFFECTIFS : 207 SALARIÉS



# DIVISION IMH



## UN TRIPLE VIRAGE POUR UNE NOUVELLE AMBITION

« Le marché est plus grand que nos rêves. » Jack Welch

**Fabrice Beslin**, Président Division IMH (Manutention Industrielle)

La division IMH (matériel de manutention industrielle) positionne le groupe sur le premier marché mondial de la manutention. La division développe des matériels de manutention destinés aux applications industrielles, des services de gestion de parc de matériel de manutention et fabrique des mâts pour le compte de Toyota Europe.

Les principales gammes de produits de la division IMH sont :

- les chariots à mât industriels et semi-industriels Manitou® comprenant des chariots électriques de 1,5 tonne à 3 tonnes et des chariots thermiques d'une capacité de 1,5 tonne à 7 tonnes ;
- les chariots embarqués de 2,5 tonnes et de 2,7 tonnes de capacité ;

- les matériels de magasinage également distribués sous les marques Manitou® et LOC®, comprenant des transpalettes électriques, des gerbeurs, des préparateurs de commandes, tracteurs industriels, chariots à mât rétractables etc.

IMH développe ces produits sur le site de Beaupréau (France - 49), siège de la division IMH. Véritable réponse à des

### Retour sur 2012 et perspectives 2013

L'année 2012 marque incontestablement une étape cruciale dans la stratégie du groupe Manitou sur le marché de la manutention industrielle.

D'une part, notre accord de distribution en France des matériels industriels Toyota a pris fin au 31 décembre 2012. Les collaborateurs de notre filiale CFM, véritable centre de compétences « Industrie » au sein de l'entreprise depuis 40 ans, ont été redéployés dans le groupe afin de servir notre nouvelle ambition sur ce marché.

Nous avons ensuite achevé le transfert de l'ensemble des gammes

de magasinage sur le site de Beaupréau, siège de la division IMH. Cette ligne de produits, désormais opérationnelle à 100 %, a été réindustrialisée en respectant les standards d'engineering et de manufacturing du groupe.

Enfin, la nouvelle gamme MI - chariots industriels thermiques de 1,5 tonne à 3,5 tonnes au cœur de notre marché - a été lancée avec succès au premier trimestre 2012.

Après ce triple virage pris en 2012, le déploiement en 2013 - et au-delà ! - d'une stratégie produit ET commerciale désormais mondiale, va sceller une existence inédite et globale pour l'Industrie au sein du groupe Manitou, porteuse d'une nouvelle ambition.



problématiques de manutention sur sols stabilisés et à l'intérieur d'entrepôts, ces matériels font aussi l'objet d'une offre de services qui va du financement à la maintenance ou la location.

CA 2012

**245 M€**

SOIT 19 % DU CA GLOBAL  
EFFECTIFS : 541 SALARIÉS





# DIVISION CE

## UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE ET DE PERFORMANCE RETROUVÉE

« Malgré les challenges économiques de 2012, la division CE a concentré ses efforts sur des initiatives visant à développer ses produits de référence sur les marchés existants et à les étendre vers de nouveaux marchés mondiaux. Ces réalisations ont permis de nouveaux développements en termes de distribution globale et continueront à être facteurs de performance pour l'avenir. »

**Daniel L. Miller, Président Division CE (Équipements Compacts)**

Concrétisé par l'acquisition de Gehl par Manitou en octobre 2008, le partenariat entre les deux sociétés reposait dès l'origine sur une complémentarité de gammes et de réseaux. En 2009, les activités de Gehl ont été regroupées dans une division « Compact Equipment », au même titre que RTH et IMH, lors de la mise

en place de la nouvelle organisation. Au-delà du complément de gammes, de nombreuses synergies, initiées dès 2009, ont pu être déployées depuis, aussi bien en interne (achats, R&D, production,...) qu'avec nos réseaux de distribution, et ce, pays par pays.

Les principales gammes de produits CE sont :

- mini-chargeurs (skid-steers) Gehl et Mustang, sur roues et sur chenilles ;
- mini-pelles ;
- chargeuses compactes ;
- chargeuses articulées.

### Retour sur 2012 et perspectives 2013

Pour consolider ses acquis en 2012, la division CE s'est concentrée sur de nombreux objectifs pour étendre la distribution de ses produits de référence sur les marchés existants ainsi qu'à l'international. Des investissements accrus dans la recherche et le développement, les nouveaux produits, la conformité aux réglementations sur les émissions de gaz à effet de serre, les nouveaux partenariats stratégiques et les nombreux objectifs opérationnels ont contribué à améliorer la rentabilité de la division tout en enregistrant une hausse de chiffre d'affaires de 30 %.

Ces investissements promettent aussi d'asseoir la division CE dans une dynamique de croissance et de performance.

#### Lancement de nouveaux produits

- skid-steer d'une capacité de 1800 kg ;
- nouveaux modèles d'excavateurs ;
- lancement des produits Tier IV.

#### Focus New Business

- lancements de produits dans l'industrie minière et pétrolière.

#### Renforcement du service après-vente mondial

- amélioration et extension du centre logistique de pièces de rechange ;
- investissement dans de nouveaux centres de formation.

#### Partenariat stratégique avec Yanmar.



Ces produits sont fabriqués aux États-Unis, dans les usines de Yankton et de Madison. Leur robustesse, leur simplicité d'utilisation et leur capacité de levage en font des matériels particulièrement adaptés aux marchés de la construction et de l'agriculture.



## **NEW BUSINESS : UNE ÉQUIPE POUR EXPLORER ET CAPTURER LES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE !**

Pour repousser les frontières classiques de la manutention, et défricher celles de demain, le groupe a créé une équipe dédiée au « New Business ». Cette équipe transversale de spécialistes a pour mission d'explorer, d'anticiper, de développer de véritables solutions

de manutention adaptées à des filières industrielles spécifiques, comme le « Mining », l'environnement, les forces armées, etc. Du sur-mesure technique - machines, accessoires et service - pour des utilisateurs exigeants, dans des environnements souvent extrêmes.

En 2012, le chiffre d'affaires de cette entité a pratiquement doublé laissant entrevoir de nombreux potentiels de développement pour les années à venir.





# STRATÉGIE COMMERCIALE



Si nous prenons soin de nos clients, ils nous le rendront au centuple.

**Henri Brisse,**  
VP Sales & Marketing

## SALES & MARKETING

À travers une démarche commerciale structurée, le groupe affiche clairement l'ambition d'accélérer le développement des ventes sur l'ensemble de ses marchés, partout dans le monde, dans le respect d'une des valeurs fondamentales du Groupe, « Customer centricity ».

En 2012, la politique commerciale a eu pour ambition de renforcer l'engagement du groupe Manitou sur ses différents marchés (construction, agriculture, industries) et sur ses 4 régions de vente (Europe du Sud, Europe du Nord, Amériques et APAM\*) afin d'accélérer le développement des ventes et d'accompagner au mieux les clients.

Toutes les marques du groupe ont été associées à cette démarche de croissance. Le développement des marques Gehl et Mustang en Europe mais aussi dans le reste du monde



a constitué l'un des challenges de l'année, et réciproquement celui de la marque Manitou sur le continent nord-américain.

En 2013, nous nous attacherons à regagner des parts de marché dans les régions historiques du groupe et continuerons notre expansion géographique sur des marchés à fort potentiel.

\*Asie, Pacifique, Afrique, Moyen-Orient.



## DEUX « FOCUS TEAMS » POUR RÉPONDRE À DES BESOINS COMMERCIAUX SPÉCIFIQUES

### Ventes aux loueurs et grands comptes

Dans un marché de la construction évoluant de plus en plus vers la location, une équipe commerciale dédiée aux clients loueurs et grands comptes a été mise en place en 2012.

En adaptant ses gammes de produits, mais aussi ses offres de services et de financement, pour cette clientèle à la fois exigeante et internationale, le groupe a pu mettre en place des contrats de partenariats adaptés, avec le support des concessionnaires, confirmant ainsi sa qualité de Référence de la manutention également dans le domaine de la location.

### Marchés de l'industrie

Pour répondre à la nouvelle ambition du groupe de se développer sur les marchés de l'industrie, une « focus team » a été créée. S'appuyant sur le lancement de la gamme MI, elle a eu pour mission, en 2012, de développer une démarche commerciale et des solutions spécifiques, tant en termes produits que de clients.

## AMÉRIQUES

L'ensemble des marchés a progressé dans la plupart des secteurs : le marché de la location est resté particulièrement dynamique en Amérique du Nord. L'activité économique du Brésil a été plus faible que ce qui était prévu mais le groupe a amorcé des actions dans le secteur de la location et pour la distribution des produits (principalement les modèles SL).

La construction résidentielle et commerciale a montré des signes de reprise sans que celle-ci soit pour autant complètement confirmée. L'industrie du pétrole et du gaz a généré de nombreuses demandes de nos produits. La plus grande partie de l'Amérique du Nord a souffert de la sécheresse, ce qui n'a cependant pas trop affecté le secteur agricole grâce à un bon niveau de prix des matières premières. La consolidation des grands loueurs nord-américains a créé de nouvelles opportunités de business. Le groupe continue à tirer profit de vastes opportunités qu'offre le secteur minier au Chili, en étant assez précurseur dans ce domaine.

CA 2012

**250 M€**



## ASIE, PACIFIQUE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT

Cette région de ventes a montré un taux de croissance de plus de 30 % en 2012.

Le premier semestre de l'année a été principalement porté par le secteur des mines et des énergies, impactant particulièrement l'Australie, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. D'autre part, des percées symboliques ont pu être menées à bien sur les marchés de la construction et de l'agriculture, sur lesquels l'antenne asiatique de Singapour a atteint un niveau encore inégalé. D'importants programmes de recrutement de concessionnaires ont également été mis en œuvre pour améliorer la couverture dans la zone commerciale, tant en termes de territoire que de marques ou marchés d'application.



CA 2012

**154 M€**



# 4 RÉGIONS DE VENTE



## EUROPE DU NORD

En dépit d'un environnement économique changeant, l'Europe du Nord a vu son chiffre d'affaires croître de 12 % en 2012, reflétant ainsi l'évolution globale du groupe. Le Royaume-Uni, le Benelux, l'Allemagne et la Russie ont progressé tandis que la Pologne, l'Europe Centrale, les Pays Scandinaves et Baltes restaient à un niveau stable. Les ventes de produits de la division RTH ont progressé de 9 % mais la croissance la plus significative a été enregistrée par les produits des divisions CE (+ 18 %) et IMH (+ 50 %), une perspective prometteuse liée au lancement de la nouvelle gamme de chariots industriels MI.

En 2012 les secteurs de la construction et de l'agriculture ont évolué de façon similaire en Europe du Nord (+ 8 % en moyenne) tandis que les nacelles et les gammes Performance progressaient de plus de 30 %.

CA 2012  
**416 M€**

## EUROPE DU SUD

En 2012, la région de ventes a été très affectée par la crise économique. Cette crise a particulièrement touché le secteur de la construction avec un niveau de ventes très bas en Espagne, au Portugal et en Italie. Le marché français a moins souffert grâce au renouvellement des flottes par les grands loueurs. Le marché agricole est resté soutenu dans tous les pays en raison d'un bon niveau de prix des matières premières. La difficulté à trouver des financements a cependant constitué un frein important à la vente. La Turquie est demeurée le pays le plus dynamique de la zone.

CA 2012  
**445 M€**

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Au même titre que l'ensemble de l'organisation, le Secrétariat général a contribué lui aussi à l'effort de refondation du groupe. Le triple effort de rattrapage du passé, de prise en compte de la nouvelle dimension du présent et d'anticipation de l'avenir a animé nos actions, nos réformes et nos projets en 2012. Illustrons le propos avec un exemple pour chaque temps.

## RATTRAPER LE PASSÉ : LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le projet « Butterfly » a œuvré pour le rattrapage du passé. Partant du constat d'un ERP dans une version à bout de souffle pour nos activités françaises, un projet de migration a été mené de manière exemplaire. La diversité des activités (achats, supply-chain, production, ventes, après-ventes, finance...), le nombre d'utilisateurs (plus de 1000) et la charge prévue, plaçaient la barre haut pour le respect du planning, du budget et de la continuité de l'activité. À l'arrivée, c'est un démarrage à l'heure dite, sans perturbation de l'activité et une stabilisation en deux semaines, tout cela dans le budget alloué. La page du passé est tournée, l'outil est à jour et opérationnel.

## PRENDRE EN COMPTE LA NOUVELLE DIMENSION DU PRÉSENT : LA COMMUNICATION INTERNE

Avec 40 % de son effectif localisé hors de France dans plus de vingt pays, le groupe avait besoin d'un format de communication interne qui prenne en compte cette nouvelle géographie et qui assure une diffusion large et pro-

**Hervé Saulais,**  
Secrétaire général



Nous viabilisons aujourd'hui  
les routes que le groupe  
empruntera demain.

fonde de l'information. « Com n' Share » a été créé dans cet objectif. À minima six fois par an, les managers sont réunis virtuellement via un système mondial et en temps réel de visioconférence afin de partager et de commenter l'actualité du groupe. Les managers ont ensuite pour mission de diffuser cette information dans leurs périmètres respectifs.

## ANTICIPER L'AVENIR : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour la première fois, le groupe Manitou a défini en 2012 une stratégie RSE. Elle fait corps avec sa stratégie globale et

s'appuiera sur trois axes majeurs : les produits, les Hommes et les fournisseurs. Devançant ses obligations légales et réglementaires, le groupe Manitou a choisi de faire auditer par un tiers indépendant les informations publiées au titre de la RSE. L'opinion rendue est un avis d'assurance modérée sans réserve.

Tous ces éléments contribuent à rendre le groupe plus résistant et plus performant, et lui donnent les moyens de porter son développement futur.



# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET FINANCE



## FINANCE : ANIMER LES PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE PRÉVISIONS

**Hervé Rochet,**  
Directeur financier

Éclairer pour anticiper et s'adapter  
en permanence aux évolutions  
de notre environnement.

En 2012, le groupe a initié son refinancement qui devra être achevé avant septembre 2013. L'émission du premier emprunt obligataire Micado 2018 du groupe, bien que modeste (7 m), ouvre la voie pour la mise en place de financements à la fois classiques et désintermédiaires.

Par ailleurs, le groupe a capitalisé sur la montée en puissance des nouveaux outils de reporting et de consolidation déployés en 2011. Ceux-ci constituent désormais les fondations de la gestion du cycle budgétaire, du contrôle financier et de l'animation des processus prévisionnels. Des efforts particuliers ont également été réalisés afin de renforcer les processus de contrôle

interne au sein de la fonction financière de toutes les sociétés du groupe.

L'ensemble de ces actions a permis de faire progresser la communauté financière afin d'en renforcer ses trois missions que sont : la production et la communication de données financières, la protection des actifs et des intérêts du groupe et enfin le support auprès des opérationnels.

# RESSOURCES HUMAINES : ORGANISER, ACCOMPAGNER, ANTICIPER

Marquée par la poursuite du redressement de notre entreprise et l'accélération du changement, l'année 2012 a conduit les Ressources humaines à inscrire leur mission sur cinq axes.

## METTRE EN PLACE DE NOUVELLES ORGANISATIONS

Amorcé en 2011, le schéma organisationnel du groupe s'est pleinement déployé en 2012. Ces modifications ont sollicité tout particulièrement les équipes Ressources humaines qui ont eu à cœur de trouver les meilleures ressources internes ou externes pour répondre à ces nouveaux défis. Nouvelles valeurs, internationalisation, organisation matricielle, doubles rattachements, mesure du résultat dans les Divisions Produits et non plus dans les filiales, rénovation des institutions représentatives du personnel, nouveaux modes de communication interne, autant de changements qu'il a fallu expliquer et accompagner pour en assurer la pleine efficacité.

## ASSEOIR LA RÉMUNÉRATION SUR LA PERFORMANCE

L'année 2012 nous a permis de réels progrès en la matière puisque pour la deuxième année consécutive plus de 500 personnes dans le groupe ont vu leur rémunération challengée sur les objectifs de l'année. Plus le niveau de responsabilité est élevé, plus la part variable de la rémunération est importante dans la rémunération globale. En outre, les formules d'intérêssements collectifs pour l'ensemble des collaborateurs ont été orientées vers des critères de performance opérationnels comme la qualité, par exemple.

## TROUVER LES RESSORTS D'UNE NOUVELLE FLEXIBILITÉ

Un niveau d'activité très soutenu au premier semestre 2012, suivi d'un ralentissement au second, ont conduit l'ensemble de nos sites industriels en France, en Italie et aux États-Unis

à imaginer de nouvelles solutions d'adaptation de leur organisation industrielle du travail. Ces changements ont été accompagnés de plans de formation à la polyvalence pour nos opérateurs. Cette polyvalence, qui accroît la flexibilité et sécurise les emplois, a fait l'objet, en France par exemple, d'un accord d'entreprise avec nos partenaires sociaux. De nouvelles discussions pour assouplir l'organisation du travail ont démarré fin 2012 et se poursuivront en 2013.

**Jérôme Tertrais,**  
Directeur des Ressources humaines



En ces temps de changements rapides, nos managers ont un rôle clé : amenuiser nos peurs et insuffler de l'énergie.

## INSCRIRE LE RECRUTEMENT DANS UNE VISION D'AVENIR

En cohérence avec les cinq valeurs du groupe, « Leadership, Anticipation, Customer Centricity, Difference, Accountability », nous avons d'une part recruté plus de 300 nouvelles compétences dans le groupe en 2012, et d'autre part fait bénéficier 150 personnes d'une mobilité interne, dont certains à l'international. Mais se projeter dans un avenir changeant, peu perceptible et néanmoins extrêmement concurrentiel nécessite d'aller encore plus loin, notamment en termes d'anticipation. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré, en 2012, un plan de succession nominatif pour les 150 premières positions du groupe. Cet exercice qui sera actualisé chaque année nous permettra non seulement d'être plus réactifs suite aux départs, mais aussi d'élargir encore les perspectives d'évolution de nos collaborateurs.

## ENRICHIR LE DIALOGUE SOCIAL DANS UN CLIMAT D'ÉCHANGES

Avec la mise en place d'une nouvelle instance représentative du personnel au sein de la maison-mère, le Comité Central d'Entreprise, Manitou a donné une nouvelle dimension à son dialogue social. En planifiant une dizaine de réunions annuelles sur la base du calendrier des conseils d'administration, des réunions de management ou externes nous avons pu partager avec les représentants du personnel sur des sujets aussi variés que les résultats, les stratégies produits, les changements d'organisation, ou l'évolution de nos partenariats. Ces échanges parfaitement transparents, ont contribué à une meilleure compréhension de nos enjeux.



# RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ

## QUALITÉ : DES PROCESSUS SOLIDES ET RIGoureux DE LA CONCEPTION JUSQU'À LA LIVRAISON AU CLIENT



**Bruno Tirel,**  
VP Quality

Avoir une longueur d'avance s'applique aussi à la qualité.

La volonté affirmée du groupe de faire de la Qualité Manitou « La Référence », ainsi que la forte motivation et l'implication des équipes, ont permis d'améliorer, cette année encore, les résultats Qualité à toutes les étapes de la chaîne de création.

En 2012, de nombreuses actions ont été réalisées afin de :

- capter et qualifier en termes de criticité l'ensemble des écarts au plus proche de leur source ;
- structurer et supporter la protection client et le traitement des écarts dans les délais cibles ;
- accentuer l'identification et la prévention des risques Qualité ;
- anticiper les attentes Qualité de chaque client et les garantir ;

- structurer une relation client-fournisseur engageante sur la base de contrats et de processus de réactivité ;  
- améliorer l'assurance qualité en conception-validation, ainsi que la traçabilité.

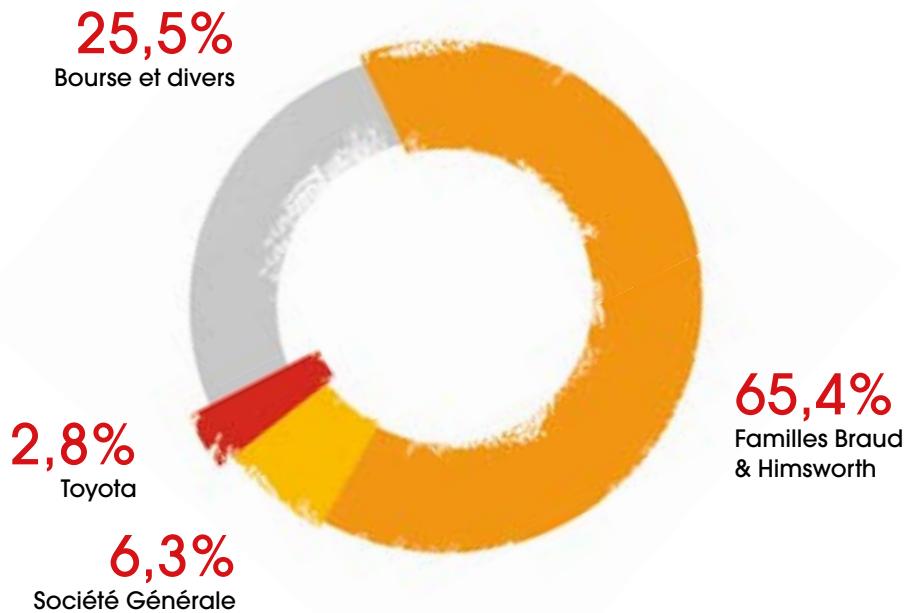
Par ailleurs, la mesure du Coût de Non-Qualité a été affinée et renforcée afin d'améliorer la performance globale.

De nouveaux paliers ont été définis, tant en interne qu'avec nos fournisseurs, pour les prochaines années.

Toutes ces réalisations ont pu être menées à bien grâce à une clarification des responsabilités.

L'année 2013 nous permettra de standardiser, de faire appliquer et d'améliorer continuellement les standards Qualité du groupe, afin que la satisfaction client soit toujours garantie, toutes les étapes de la chaîne de création de valeur.

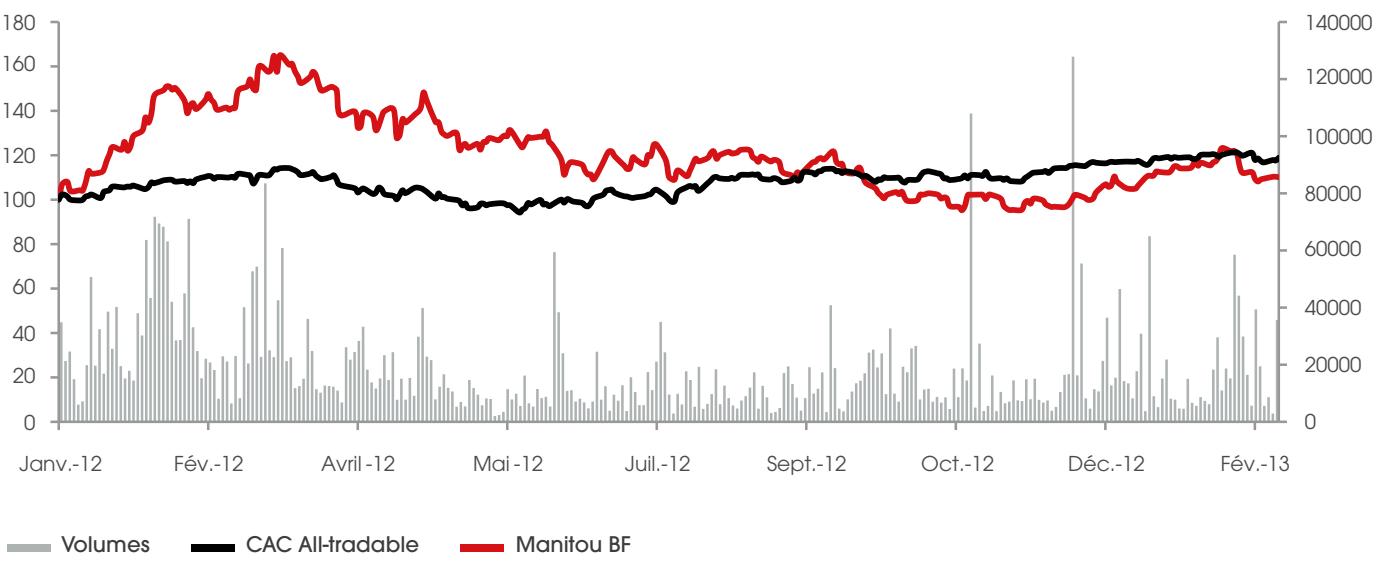
# ACTIONNAIRES



**Évolution du cours de l'action Manitou,**  
en indice et en volume entre  
le 01.01.2012 et le 14.02.2013

Cours de l'action-valeur

Volume





# MANITOU EN BOURSE

## ACTIONNARIAT ET VIE DU TITRE

### Principaux actionnaires

- Branche familiale Braud : 32,16 %
- Branche familiale Himsworth : 33,27 %
- Familles Braud et Himsworth : 65,43 %
- Généval (Groupe Société Générale) : 6,26 %
- Toyota : 2,83 %

### L'action Manitou est cotée sur NYSE Euronext Paris

- EUROLIST compartiment B
- Code ISIN : FR0000038606

### Le capital et l'actionnariat

- Montant du capital : 39 548 949€ au 31.12.2012

### Indices boursiers

- CAC Mid & Small • CAC Small
- CAC All-Tradable • NEXT 150

### Gestion de l'action

- Établissement chargé du service des titres : Société Générale Securities Services
- Contrat d'animation : Portzamparc Société de Bourse SA

### Responsable de l'information financière

- Hervé Rochet - Directeur Financier

Manitou Group, leader mondial dans les domaines des grues et des engins de chantier, présente son rapport annuel 2012.

| Analystes suivant le titre Manitou |                     | COURS DE L'ACTION EN €                                       | 2008       | 2009       | 2010       | 2011       | 2012       |
|------------------------------------|---------------------|--|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                    |                     |  | Plus haut  | 12,74      | 17,69      | 24,99      | 19,70      |
| CA Cheuvreux                       | Christophe Puyo     | Plus bas   | 7,50       | 3,48       | 8,91       | 10,01      | 10,86      |
| CM-CIC Securities                  | Christian Auzanneau | Dernier cours de l'année                                     | 8,15       | 10,38      | 17,31      | 11,74      | 13,00      |
| Exane BNP Paribas                  | Laurent Gélébart    | Évolution sur l'année  | - 73,9 %   | + 27,4 %   | + 66,7 %   | - 32,2 %   | + 10,7 %   |
| Gilbert Dupont                     | Denise Bouchet      | Évolution du Cac Mid & Small sur l'année                     | - 43,6 %   | + 39,7 %   | + 18 %     | - 21,4 %   | + 20,5 %   |
| Goldman Sachs                      | Eshan Toorabally    | <b>Capitalisation boursière au 31.12 en millions d'euros</b> |            | <b>308</b> | <b>390</b> | <b>650</b> | <b>464</b> |
| ID Midcaps                         | Denis Scherrer      |  |            |            |            |            | <b>514</b> |
| Kepler Capital Markets             | Pierre Boucheny     | Nombre moyen de titres échangés au quotidien                 | 44 584     | 45 544     | 20 731     | 35 755     | 18 319     |
| MainFirst Bank AG                  | Carole Rozen        | Nombre d'actions échangées sur l'année                       | 11 413 488 | 11 659 292 | 5 348 601  | 9 189 032  | 4 689 715  |
| Natixis                            | Kathleen Gailliot   | Nombre de titres au 31.12                                    | 37 809 040 | 37 567 540 | 37 567 540 | 39 547 824 | 39 548 949 |
| NFinance Securities                | Pierre Schang       | Taux de rotation des actions                                 | 30,2 %     | 30,8 %     | 14,2 %     | 23,8 %     | 11,9 %     |
| Oddo & Cie                         | Emmanuel Matot      |  |            |            |            |            |            |
| Portzamparc                        | Laurent Vallée      |  |            |            |            |            |            |
| Société Générale                   | Marie-Line Fort     |  |            |            |            |            |            |





# LA RÉFÉRENCE DE LA MANUTENTION

Document de référence 2012

**MANITOU**  
**GROUP**

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ENREGISTRÉ PAR L'AMF



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

## Visa de l'Autorité des Marchés Financiers

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 30/04/2013 sous le numéro R.13-020. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-l du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Le Document de Référence intègre le Rapport Financier Annuel au 31/12/2012.

# SOMMAIRE

## Document de référence

|   |  |            |
|---|--|------------|
| <b>1.</b> Manitou et le groupe                        | <b>1.1</b> Chiffres Clés   | <b>4</b>   |
|   | <b>1.2</b> Historique et faits marquants   | <b>5</b>   |
|   | <b>1.3</b> Principales activités du groupe   | <b>6</b>   |
|   | <b>1.4</b> Renseignement sur les principales filiales et organigramme détaillé du groupe       | <b>9</b>   |
|   | <b>1.5</b> Propriétés immobilières, usines et équipements                                      | <b>12</b>  |
| <b>2.</b> Rapport de gestion                          | <b>2.1</b> Rapport d'activité  | <b>13</b>  |
|   | <b>2.2</b> Résultat financier  | <b>17</b>  |
|   | <b>2.3</b> La Recherche et le Développement  | <b>23</b>  |
|   | <b>2.4</b> Événements postérieurs à la clôture   | <b>25</b>  |
| <b>3.</b> Facteurs et gestion de risques              | <b>3.1</b> Risques financiers  | <b>27</b>  |
|   | <b>3.2</b> Risques opérationnels   | <b>32</b>  |
|   | <b>3.3</b> Autres risques  | <b>36</b>  |
|   | <b>3.4</b> La couverture des risques par des assurances  | <b>36</b>  |
| <b>4.</b> Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) | <b>4.1</b> L'année 2012 : création d'une démarche RSE groupe                                   | <b>37</b>  |
|   | <b>4.2</b> Informations environnementales  | <b>38</b>  |
|   | <b>4.3</b> Informations sociales   | <b>41</b>  |
|   | <b>4.4</b> Informations sociétales   | <b>45</b>  |
|   | <b>4.5</b> Note méthodologique : indicateurs extra financiers                                  | <b>48</b>  |
| <b>5.</b> Gouvernement d'entreprise                   | <b>5.1</b> La gouvernance en 2012  | <b>56</b>  |
|   | <b>5.2</b> Les organes de direction  | <b>63</b>  |
|   | <b>5.3</b> Rémunération des organes d'administration et de direction                           | <b>64</b>  |
|   | <b>5.4</b> Le contrôle des comptes   | <b>68</b>  |
|   | <b>5.5</b> Autres informations   | <b>68</b>  |
| <b>6.</b> Manitou et ses actionnaires                 | <b>6.1</b> Renseignements à caractère général  | <b>69</b>  |
|   | <b>6.2</b> Renseignements concernant le capital  | <b>70</b>  |
|   | <b>6.3</b> Documents accessibles au public   | <b>74</b>  |
|   | <b>6.4</b> Marché du titre de Manitou  | <b>74</b>  |
| <b>7.</b> Informations complémentaires                | <b>7.1</b> Rapport du Président du Conseil en application de l'art. 225-37 du Code de commerce | <b>76</b>  |
|   | <b>7.2</b> Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président                    | <b>81</b>  |
| <b>8.</b> Les comptes                                 | <b>8.1</b> Comptes consolidés  | <b>83</b>  |
|   | <b>8.2</b> Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés                     | <b>121</b> |
|   | <b>8.3</b> Comptes sociaux   | <b>122</b> |
|   | <b>8.4</b> Rapports des Commissaires aux comptes   | <b>142</b> |
| <b>9.</b> Annexes réglementaires                      | <b>9.1</b> Documents accessibles au public   | <b>145</b> |
|   | <b>9.2</b> Responsable du document de référence  | <b>146</b> |
|   | <b>9.3</b> Table de concordance conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004             | <b>147</b> |
|   | <b>9.4</b> Table de concordance du Rapport financier annuel                                    | <b>149</b> |





# 1. MANITOUE ET LE GROUPE

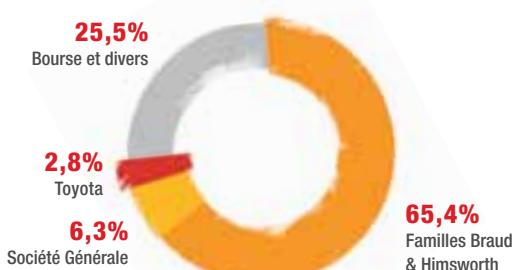
|   |    |
|---|----|
| <b>1.1 Chiffres Clés</b>  | 4  |
| <b>1.2 Historique et faits marquants</b>  | 5  |
| <b>1.3 Principales activités du groupe</b>  | 6  |
| <b>1.4 Renseignements sur les principales filiales et organigramme détaillé du groupe</b> | 9  |
| <b>1.5 Propriétés immobilières, usines et équipements</b>                                 | 12 |

# 1.1 CHIFFRES CLÉS

## ■ PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDÉS

| <i>en millions d'euros</i>   | <b>2011</b> | <b>2012</b> |
|--|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires   | 1 131       | 1 265       |
| Résultat opérationnel courant  | 51          | 45          |
| Résultat opérationnel  | 53          | 46          |
| Résultat net – Part du groupe  | 36          | 46          |
| Capitaux propres   | 407         | 437         |
| Total de Bilan   | 889         | 857         |
| Dividende au titre de l'année N versé (ou proposé) en N+1 (en euros) | 0,30        | 0,45        |
| Marge brute d'autofinancement  | 49          | 38          |
| Dette nette*   | 86          | 103         |
| Effectif total au 31.12  | 3 061       | 3 219       |

## ■ RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31.12.2012



Capitalisation boursière au 31.12.2012 : 514 M€

Cours de l'action au 31.12.2012 : 13,00 €

Nombre d'actions : 39 548 949

Indices de référence : CAC MID & SMALL, CAC SMALL, CAC ALL-TRADABLE, CAC ALL-SHARE, NEXT 150

Eligible au SRD long-seulement (Service à Règlement Différé)

\*La notion de dette nette est définie au paragraphe 2.2.9 du présent document

# 1.2 HISTORIQUE ET FAITS MARQUANTS

## ■ HISTORIQUE

**1945** Création à Ancenis, Loire Atlantique, de la Société « Braud Mécanique Générale ».

**1958** Développement et commercialisation du premier chariot élévateur tout terrain et création de la marque Manitou.

### Les années 70

Début de l'internationalisation du groupe : création de filiales de distribution au Royaume-Uni, en Italie, etc.

Début de la distribution de chariots industriels Toyota pour la France.

### Les années 80

Recentrage des activités du groupe sur la conception et la production de matériels de manutention.

Implantation du groupe aux USA.

**1981** Lancement du premier chariot télescopique pour la construction.

**1984** Introduction au Second Marché de la Société Manitou BF\*.

**1989** Lancement du premier chariot télescopique pour l'agriculture.

### Les années 90

Poursuite de l'internationalisation du groupe (Benelux, Allemagne, Espagne, Portugal, Singapour, Afrique du Sud).

**1995** Création à Ancenis d'une JV avec le groupe Toyota, destinée à l'assemblage de chariots industriels du constructeur japonais pour l'Europe. Lancement de la première gamme de nacelles élévatrices et de chariots embarqués tout terrain.

### Les années 2000

Poursuite de l'internationalisation du groupe : Canada, Australie, Chine, Pologne, Russie, Chili, Roumanie, Inde.

Célébration du 200 000<sup>ème</sup> chariot Manitou.

**2004** Signature avec Gehl Company aux Etats-Unis, d'un accord croisé de distribution de produits aux USA et prise de participation par Manitou de 14,9% du capital de Gehl.

**2008** Lancement d'une Offre publique de rachat de Gehl afin de renforcer la présence du groupe en Amérique du Nord et de tirer profit de portefeuilles de produits complémentaires. L'opération est annoncée une semaine avant la chute de la banque Lehman Brothers. Gehl deviendra filiale à 100% de Manitou BF à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Célébration des 50 ans du Manitou.

**2009** Crise économique entraînant une chute de -54% du chiffre d'affaires et le début d'une crise financière.

Nomination de Jean-Christophe Giroux comme Directeur général et organisation du groupe en trois divisions.

Célébration des 150 ans de la marque Gehl.

**2011** Fusion avec la holding SFERT dans le cadre du réaménagement du contrôle familial.

**2012** Croissance du chiffre d'affaires de 12%.

Fin du partenariat de distribution pour Toyota en France.

Lancement d'un gamme propre de chariots industriels hors France.

Signature d'un partenariat avec Yanmar en Amérique du Nord.

## ■ FAITS MARQUANTS 2011 ET 2012

**Janvier 11** Manitou Up! qui mobilise le groupe autour de deux axes (i) la capture de la croissance à travers la création de nouveaux relais de croissance et la stimulation des marchés existants, et (ii) la capacité de délivrer la croissance à travers une plus grande culture des prévisions et une amélioration de la prédictibilité des opérations.

**Février** Annonce de la réorganisation du contrôle familial qui sera finalisée en juin avec la fusion absorption Manitou BF-SFERT et la signature d'un nouveau pacte d'actionnaires entre les actionnaires de référence.

**Mars** ConExpo, Manitou Americas. Fin du Combination Plan aux Etats-Unis entre les ex organisations Gehl et Manitou. Création de Manitou Americas résultant de la fusion Gehl-Manitou North America.

**Avril** Ateliers Synapse. Manitou facilitateur du renforcement de la filière amont du groupe en Pays de La Loire.  
Fin de l'accord OEM Takeuchi aux Etats-Unis.

**Mai** Arrivée d'Eric Lambert, Président de la division RTH.

**Juin** Extension du partenariat moteurs avec Mercedes.

**Septembre** Inauguration du nouveau siège de la division IMH à Beaupréau regroupant l'ensemble ses activités de productions.  
Arrivée de Henri Brisse, Vice Président Ventes & Marketing.  
Présentation de la première nacelle télescopique du groupe TJ280 (28 mètres) à l'APEx.

**Novembre** Nouveaux sites internet : manitou-group.com pour le groupe et un site pour chacune des marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.  
Présentation du nouveau chariot télescopique agricole MLT840 en EurollIB à Agritechnica.

**Décembre** Nouvelles filiales au Brésil et en Inde.

**Janvier 12** Manitou More! qui définit les cinq valeurs du groupe ; « Leadership », « Customer Centricity » (focalisation sur les clients), « Anticipation », « Difference » et « Accountability » (Responsabilité) ; sur lesquelles le groupe Manitou positionne sa mission « LA Référence de la manutention ».  
Annonce d'un nouveau partenariat avec Yanmar, un leader mondial du matériel de construction.

**Février** Lancement de la nouvelle gamme de chariots industriels MI (Division IMH) hors de France.

**Avril** La nacelle 280TJ (Division RTH) reçoit le prix international de la meilleure nacelle de l'année 2012 (IAPA) décerné par un jury de professionnels.

**Mai** « The Festival », un événement externe inédit avec l'ensemble des partenaires. Plus de 1 000 invités venant de 80 pays (clients, concessionnaires, importateurs, fournisseurs, banquiers, analystes, journalistes...) ont partagé la vision du groupe et défini comment « Grandir Ensemble ».

\* La société est appelée indifféremment « Manitou » ou « Manitou BF » dans le présent document.

**Juillet** Lancement des minichargeurs à bras verticaux Gehl V400 et Mustang 4000V (Division CE).

**Août** Lancement officiel de la MLT840 dernière innovation de la gamme agricole (Division RTH).

**Septembre** Fabrice Beslin nommé Président de la Division IMH succédant à Jean-Louis Hervieu parti en retraite.

Nouvelle filiale en Lettonie.

Première participation du groupe au salon minier MineExpo à Las Vegas.

**Octobre** Transfert de l'activité chariot à mât tout terrain (le Manitou) de France à Waco (Texas).

**Novembre** Regroupement de 150 personnes des équipes centrales et commerciales du groupe dans un nouveau siège social à Ancenis.

**Janvier 13** Convention Push & Pull qui mobilise le groupe autour d'une adaptabilité permanente dans un environnement sans visibilité. Une adaptation destinée à délivrer de la croissance et de la performance.

**6 mars 13** Nomination de Dominique Bamas, comme Directeur général à titre intérimaire suite à la démission de Jean-Christophe Giroux, Dominique Bamas membre du Conseil d'administration renonce à sa fonction d'administrateur qu'il assumait depuis 2009 pour se consacrer à sa nouvelle responsabilité.

Départ de Henri Brisse, Vice President Sales & Marketing.

## 1.3 PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe est organisé en trois divisions :

- **la division RTH** (Rough Terrain Handling), spécialisée dans le matériel de manutention tout terrain,
- **la division IMH** (Industrial Material Handling) centrée sur le matériel de manutention industriel,
- **la division CE** (Compact Equipment) spécialisée dans le matériel compact.

L'ensemble des divisions est organisé autour des trois métiers de concepteur, assembleur et distributeur de produits de manutention.

Les activités complémentaires de ventes de pièces de rechange ou d'accessoires et de prestations de services telles que la gestion de flotte pour compte de tiers, la formation, etc. sont présentes dans chacune des divisions.

Le groupe est par ailleurs propriétaire des marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.

Le réseau de distribution est principalement composé de distributeurs / concessionnaires qui soit commercialisent principalement des produits Manitou, soit sont des distributeurs multimarques. Cette configuration varie selon les zones géographiques. La société est en relation avec 1 400 distributeurs dans 120 pays.

Le financement des ventes n'est pas considéré comme une activité du groupe même si deux sociétés en joint-venture sont concernées par cette activité. Il convient de se référer aux sections 3.1.4 et 2.2.7 pour plus de précisions.

accessoires permettent de rendre l'utilisation des chariots télescopiques très polyvalente.

Manitou propose la gamme la plus complète de produits pour répondre à tous les besoins de ces secteurs.

Le taux d'utilisation des matériels est de l'ordre de 500 heures par an.



### Nacelles élévatrices de personnes

La gamme de nacelles élévatrices de charges et de personnes dénommée « Maniaccess » est rattachée à la division RTH. Les nacelles conçues et commercialisées par le groupe sont à bras articulé, à bras vertical télescopique ou à bras télescopique. Les motorisations des nacelles sont thermiques pour l'utilisation en extérieur ou électriques pour les applications en intérieur. Une gamme de nacelles articulées « bienergy » équipée d'un moteur thermique et d'un moteur électrique permet de recharger les batteries sans avoir à utiliser de transformateur sur le chantier.

Les nacelles sont majoritairement commercialisées à travers des sociétés indépendantes de locations régionales, nationales ou internationales, ce qui rend cette activité très cyclique.



### ■ DIVISION RTH – MANUTENTION TOUT TERRAIN

La division RTH conçoit assemble et distribue des produits tout-terrain sous la marque Manitou.

#### Matériels pour la construction

Ces produits sont principalement composés de chariots à masts « Manitou », de chariots télescopiques fixes et rotatifs « Maniscopic ». Les chariots ont une portée de 4 à 30 mètres de hauteur et lèvent des charges pouvant aller jusqu'à 5 tonnes.

Les utilisateurs sont principalement des artisans (maçons, couvreurs, etc.) et des sociétés de location régionales, nationales ou internationales. Ils interviennent dans les secteurs de la construction résidentielle, non résidentielle et en rénovation. Ils recherchent des produits simples et polyvalents, disposant d'une capacité de manutention leur permettant de distribuer efficacement les matériaux sur les chantiers. De très nombreux

### **Matériel pour l'agriculture**

Les matériels destinés à l'agriculture sont conçus pour supporter des utilisations quotidiennes intensives. Ils sont constitués de chariots télescopiques de 5 à 10 mètres, et peuvent être équipés d'une multitude d'accessoires permettant de réaliser les travaux courants (curage, nettoyage, alimentation du bétail, désileur, manipulation de balles de paille, godet de reprise de vrac, etc.). A titre d'exemple, les éleveurs de bétail font état d'un taux d'utilisation de leur chariot télescopique de l'ordre de 1 500 heures par an, soit plus que l'utilisation de leur tracteur.

Manitou améliore de façon permanente la performance et la finition de ses chariots afin de répondre aux exigences toujours plus fortes de ses clients. Ces derniers, généralement propriétaires de leur matériel, recherchent des équipements d'un niveau de confort élevé, à l'image de leur tracteur ou moissonneuse batteuse. Les matériels destinés à l'agriculture sont ainsi équipés de cabine suspendue, de climatisation, et du « JSM », Joystick conçu par Manitou permettant de piloter du bout des doigts l'ensemble des fonctions de manutention de la machine.



### **Chariots tout terrain « performance »**

Les matériels tout terrain haute performance permettent d'offrir des solutions de manutention spécialisées dans le secteur de l'environnement, des mines, des industries ou à des clients institutionnels comme les armées et les organisations de type ONU, sécurité civile, etc. Les matériels les plus performants peuvent éléver une charge de plus de 22 tonnes jusqu'à 10 mètres de hauteur.



## **DIVISION IMH – MANUTENTION INDUSTRIELLE**

La division IMH conçoit assemble et distribue des produits tout-terrain sous les marques Manitou et Loc.

Elle distribue par ailleurs des chariots industriels acquis auprès d'entreprises extérieures au groupe.

### **Chariots industriels et semi industriels**

La division IMH conçoit et distribue une large gamme de produits destinés à la manutention industrielle :

- chariots à mâts semi industriels pouvant évoluer à la fois sur des parcs extérieurs à sols non stabilisés (trottoirs, terrains gravillonnés, etc.) et à l'intérieur des bâtiments ou entrepôts,
- chariots industriels thermiques ou électriques destinés à évoluer sur sol entièrement stabilisé, en intérieur ou en extérieur. Les matériels distribués sont ceux de Toyota pour la France (jusqu'à fin 2012 uniquement) et ceux de Manitou pour l'étranger,
- chariots embarqués sur des camions qui permettent à un chauffeur de charger, décharger et manutentionner sa cargaison.

En fonction des applications, la motorisation des chariots peut être thermique (diesel ou gaz) ou électrique.



### **Matériel de magasinage**

Les matériels de magasinage sont destinés à la manutention en entrepôt. De nombreuses différenciations permettent d'adapter le matériel à des usages spécifiques. La division IMH dispose d'une très forte expertise dans le secteur des matériels spécifiques. Les produits de magasinage distribués sont de marque Toyota (France uniquement), Loc et Manitou.



### **Fabrication de mâts**

Le mât constitue l'élément central du chariot élévateur. La diversité des applications nécessite d'adapter le mât frontal des chariots afin de répondre aux besoins des utilisateurs. Les principales différenciations portent sur la hauteur et la capacité de levage.

La fabrication de mâts est destinée aux besoins internes du groupe ainsi qu'aux besoins de la société Toyota Industrial Equipment, basée à Ancenis.



### **Gestion de flotte**

Soucieuse de répondre aux besoins opérationnels de certains clients grands comptes, la division IMH gère en direct la maintenance de certaines flottes de chariots industriels qui lui sont propres. Les contrats de maintenance les plus significatifs portent sur la maintenance de la flotte de matériels de manutention des usines Peugeot Citroën Automobiles de Rennes et d'Aulnay-sous-Bois en France. Le groupe a ajusté les effectifs des deux sites touchés par la réorganisation industrielle annoncée par PCA en juillet 2012. Les effectifs du site de Rennes ont été réduits de 23 à 21 personnes et celui d'Aulnay de 6 à 5 personnes.

## **DIVISION CE – ÉQUIPEMENTS COMPACTS**

La division Compact Equipment conçoit, assemble et distribue des matériels compacts de manutention. La largeur de la gamme permet d'offrir aux distributeurs un panel attractif et complémentaire destiné à répondre à l'ensemble des besoins des utilisateurs finaux. L'ensemble des produits de la division CE est commercialisé sous les marques Gehl et Mustang. Par ailleurs, une gamme complète d'accessoires est distribuée sous la marque Edge.

### **MinichARGEURS à rouES ou « Skidsteers »**

Les minichargeurs sont des produits compacts de manutention à la fois très agiles et polyvalents. Le mode de direction par blocage des roues d'un côté de l'appareil leur permet de pivoter de 360° sur place. Leur petite taille les rend utilisables dans des environnements encombrés. Les machines, simples et robustes acceptent de porter de multiples accessoires leur permettant de répondre à de très nombreuses applications.

Les secteurs d'application des minichargeurs sont principalement la construction et l'agriculture et marginalement les applications industrielles.



### **MinichARGEURS à chENilles ou « Track Loaders »**

La division développe depuis 2011 une gamme de minichargeurs munis par des chenilles au lieu de roues, ce qui leur donne une agilité toute particulière sur les sols meubles. Ce type de matériel est principalement utilisé dans la construction et l'agriculture.



### **Chariots télescopiques**

La gamme de chariots télescopiques rattachée à la division Compact Equipment est exclusivement composée de matériels simples et robustes adaptés au marché nord américain. La clientèle de ce type de matériel est principalement constituée de loueurs nationaux ou régionaux.



### **Chargeuses articulées**

Les chargeuses articulées conçues, assemblées et commercialisées par Gehl sont des matériels polyvalents permettant de réaliser des opérations de manutention et de reprise de charge. La gamme de produits développée par la division se concentre sur les matériels compacts de faible capacité.



### **MinipELLES**

La division distribue une gamme de minipelles acquises auprès d'un acteur tiers du marché. Ce type de matériel plus tourné vers les applications de travaux publics est maintenu en complément de gamme dans la division.



# 1.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPALES FILIALES ET ORGANIGRAMME DÉTAILLÉ DU GROUPE

## ■ PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE

### **Manitou Americas**

One Gehl Way  
West Bend Wisconsin 53095 – Etats-Unis

Filiale à 100% de Manitou BF

Manitou Americas résulte de la fusion absorption réalisée fin mars 2011 de Manitou North America Inc. par Gehl Company Inc.

Activité : Distribution de l'ensemble des produits du groupe pour les Etats-Unis et des produits Compact Equipment dans les pays non couverts par des filiales commerciales du groupe.

Conception et assemblage de matériels compacts. La société, dont le siège social est à West-Bend dans le Wisconsin, dispose de trois établissements de production localisés à Yankton et Madison dans le South-Dakota et à Waco au Texas, ainsi que d'une plateforme de distribution de pièces de rechange à Belvidere dans l'Illinois.

| <i>en normes IFRS</i>    | <b>2012</b> | <b>2012</b> | <b>2011</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires       | \$352,8 m   | 274,6 M€    | \$283,5 m   | 203,6 M€    |
| Résultat net             | \$46,2 m    | 35,9 M€     | \$24,2 m    | 17,4 M€     |
| Effectifs fin de période |             | 717         |             | 701         |

### **Manitou Italia**

Via Emilia – Cavazzona  
41013 Castelfranco - Italie

Filiale à 100% de Manitou BF

La société précédemment dénommée Manitou Costruzioni Industriali a été renommée Manitou Italia en Septembre 2012, date à laquelle elle a fusionné avec sa société OMCI Attachment qu'elle détenait à 100%.

Activité : Conception, assemblage et distribution de chariots tout terrain télescopiques à bras fixes et rotatifs ainsi que de chariots télescopiques de fort tonnage. La société distribue par ailleurs l'ensemble des produits du groupe sur le territoire italien.

| <i>en normes IFRS</i>    | <b>2012</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires       | 178,9 M€    | 193,3 M€    |
| Résultat net             | 6,1 M€      | 8,4 M€      |
| Effectifs fin de période | 252         | 235         |

### **Manitou UK Ltd**

Ebbelake Industrial Estate  
Verwood - Dorset BH 31 6BB – Royaume-Uni

Filiale à 99,4% de Manitou BF

Activité : Distribution des produits du groupe pour le Royaume-Uni et l'Irlande.

| <i>en normes IFRS</i>    | <b>2012</b> | <b>2012</b> | <b>2011</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires       | £81,5 m     | 100,5 M€    | £71,9 m     | 82,8 M€     |
| Résultat net             | £2,1 m      | 2,6 M€      | £1,4 m      | 1,6 M€      |
| Effectifs fin de période |             | 41          |             | 40          |

### **Compagnie Française de Manutention SAS**

510, Boulevard Pierre et Marie Curie  
44152 Ancenis Cedex - France

Filiale à 100% de Manitou BF

Activité : Distribution exclusive de chariots industriels de marque Toyota et de matériel de magasinage Toyota et Manitou pour la France et gestion de la maintenance de parc de chariots industriels pour le compte de Peugeot Citroën Automobiles à Rennes et, depuis 2010 à Aulnay-sous-Bois.

L'accord de distribution exclusive de produits Toyota pour la France a pris fin en décembre 2012. À compter de janvier 2013, cette activité est remplacée par celle de préparation de matériels pour le compte des divisions IMH et RTI.

| <i>en normes IFRS</i>    | <b>2012</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires       | 69,6 M€     | 68,4 M€     |
| Résultat net             | 2,4 M€      | 1,5 M€      |
| Effectifs fin de période | 116         | 127         |

**Manitou Deutschland GmbH**

Diesel Strasse 34  
61239 Ober Mörlen - Allemagne

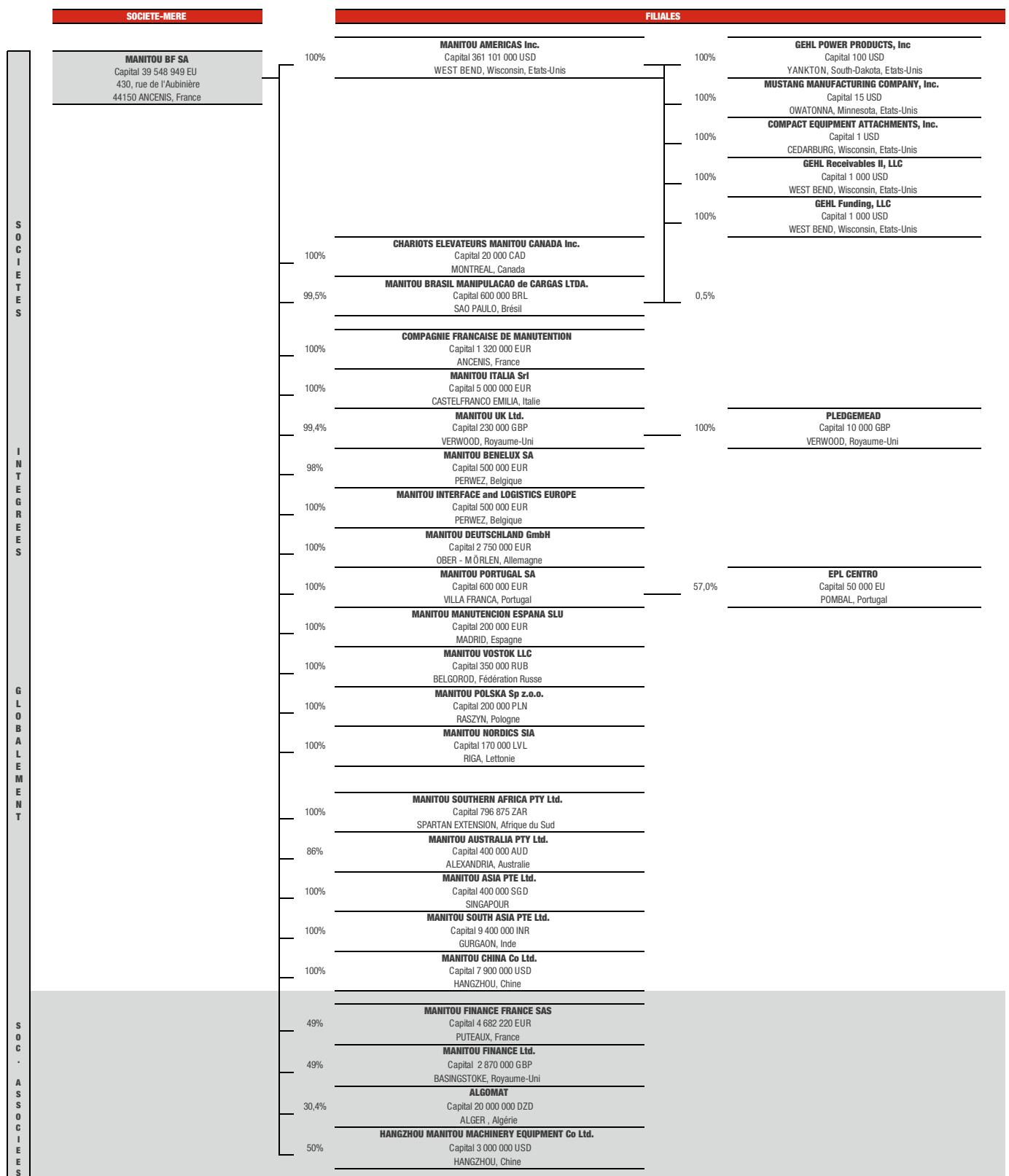
Filiale à 100,0% de Manitou BF

Manitou Deutschland a absorbé par fusion Gehl Europe GmbH fin août 2011. Les chiffres 2011 ci-dessous intègrent par conséquent l'activité Compact Equipment en Allemagne et en Autriche sur quatre mois.

Activité : Distribution des produits du groupe pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.

| <i>en normes IFRS</i>    | <b>2012</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires       | 86,4 M€     | 65,4 M€     |
| Résultat net             | 2,1 M€      | 1,0 M€      |
| Effectifs fin de période | 28          | 28          |

## ■ ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31.12.2012



Les pourcentages présentés sont à la fois des pourcentages en capital et des pourcentages en droits de vote car ils sont équivalents.

# 1.5 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

## ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES EXISTANTES

Les principaux bâtiments détenus en pleine propriété sont :

| Pays       | Localité         | Surface approximative en m <sup>2</sup> | Principales fonctions  |
|------------|------------------|---|--|
| France     | Ancenis, 44      | 82 000                                  | Siège de la division RTH, centre de recherche de la division RTH, assemblage de chariots télescopiques et de chariots à mât.             |
|            | Ancenis, 44      | 28 000                                  | Centre Logistique de Pièces de Rechange.   |
|            | Candé, 49        | 9 000                                   | Centre de recherche et de production de nacelles.  |
|            | Laillé, 35       | 10 000                                  | Centre de production de chariots télescopiques compacts.   |
|            | Beaupréau, 49    | 8 000                                   | Siège de la division IMH, centre de recherche IMH, centre d'assemblage des chariots à mât, chariots embarqués et matériel de magasinage. |
|            | La Verrie, 85    | 5 400                                   | Immeuble de placement.   |
| Italie     | Castelfranco, ER | 18 600                                  | Centre de recherche et d'assemblage des chariots télescopiques rotatifs et de fort tonnage.  |
| Etats-Unis | West Bend, WI    | 14 000                                  | Siège et centre de recherche de la division Compact Equipment.   |
|            | Madison, SD      | 24 000                                  | Centre de production des minicharpeurs.  |
|            | Yankton, SD      | 16 900                                  | Centre de production des chariots télescopiques de la division Compact Equipment.  |
|            | Waco, TX         | 11 600                                  | Centre d'assemblage de chariots à mât et de chariots embarqués.  |
| Singapour  | Singapour        | 3 900                                   | Bureaux, atelier de préparation et stockage des pièces de rechange (acquis en janvier 2013).   |

## ■ PRINCIPAUX BATIMENTS EN LOCATION

| Pays       | Localité      | Surface approximative en m <sup>2</sup> | Principales fonctions        |
|------------|---------------|---|------------------------------|
| France     | Ancenis, 44   | 2 700                                   | Siège du groupe              |
| Etats-Unis | Belvidere, IL | 9 400                                   | Centre de pièces de rechange |



# 2. RAPPORT DE GESTION 2012

**2.1** Rapport d'activité

13

**2.2** Résultat financier

17

**2.3** La Recherche et le Développement

23

**2.4** Événements postérieurs à la clôture

25



2012 aura été l'année de la refondation pour le groupe avec le lancement de chantiers d'une ampleur inégalée destinés à purger les difficultés opérationnelles récurrentes de la division RTH ainsi que la mise en place d'évolutions structurantes pour les divisions IMH et CE.

La refonte en profondeur de la division RTH s'est accompagnée du lancement de nombreux projets structurants. Les deux premiers d'entre eux ont abouti dès 2012 à une réduction par deux des délais de livraison et au regroupement de l'ensemble des activités d'assemblage de chariots à mâts tout terrain sur le site de Waco au Texas.

Le travail de réforme a également conduit à redéfinir le plan de développement produits et amorcer un processus pluriannuel de restructuration du panel fournisseurs et de la chaîne logistique.

Après avoir restructuré son outil industriel en 2011, la division IMH a initié la finalisation de son repositionnement commercial en 2012 suite à l'annonce de la reprise en direct par Toyota de la distribution de ses produits en France. Applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette décision met fin à 40 ans de partenariat commercial entre les deux groupes. Elle donne l'opportunité à Manitou d'uniformiser et de globaliser son offre commerciale dans la manutention industrielle. La séparation avec Toyota gérée dans un climat de respect mutuel a permis de maintenir au-delà de 2013 l'accès aux produits des deux marques à la majorité des concessionnaires conjoints. De son côté, Manitou a lancé en février 2012 une nouvelle gamme de chariots industriels Manitou Industry (MI) qui constitue désormais le fer de lance de la division. Très bien reçue par ses clients étrangers, la gamme est désormais accessible aux concessionnaires français depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La division CE a confirmé le dynamisme de sa croissance et la restauration de sa profitabilité. Ses activités ont été renforcées par la signature d'un accord croisé en Amérique du Nord avec le constructeur et motoriste japonais Yanmar. Consolidant le partenariat avec son principal motoriste, la division dispose désormais d'une gamme de minipelles assemblée par

Yanmar en échange de la production par la division de minichargeurs pour le compte de Yanmar.

Bénéficiant de l'élargissement permanent de ses marchés, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue applicatif, le groupe est parvenu à dégager une croissance de 12% de son chiffre d'affaires dans un contexte économique mondial peu favorable.

La performance financière a connu des évolutions contrastées. Le contexte concurrentiel plus marqué, l'ampleur des réformes engagées et des défaillances qualité importantes incitant à des fournisseurs ont négativement pesé sur le résultat opérationnel qui ressort à 3,7% du chiffre d'affaires soit 46,5 M€.

A contrario, le retour à meilleur fortune de la division CE a permis de purger les craintes de non recouvrabilité des déficits fiscaux engendrés par la crise de 2008-2009 et d'activer 24 M€ d'impôts différés actifs dont 22 M€ par le compte de résultat.

Le résultat net part du groupe progresse ainsi de 26% à 45,9 M€.

Le rétablissement financier s'est également traduit par la reprise de versement d'un dividende après 3 années blanches. Il reflète la confiance du groupe en son avenir et en sa solidité. Cette dernière est restée forte en 2012 avec des capitaux propres qui représentent désormais 51% du total du bilan et une dette nette de 103 M€ correspondant à un gearing (1) de 24%.

Fort de cette situation, le groupe poursuivra en 2013 le travail de refondation de ses processus industriels et logistiques afin de pouvoir mieux répondre aux attentes de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.

Cette vision globale de la gestion de son activité sera par ailleurs renforcée avec la poursuite de la démarche de RSE amorcée en 2012 et dont une première présentation vous est adressée au sein de ce rapport.

(1) Gearing : définition au § 2.2.9.

## 2.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 2.1.1 PERFORMANCES COMMERCIALES

La croissance d'activité de 12% réalisée en 2012 a été soutenue par trois facteurs :

- un retour de la demande dans la construction en Amérique du Nord,
- une demande agricole soutenue par des prix favorables aux exploitants,
- une expansion et une diversification toujours plus marquée du groupe sur des marchés plus nombreux et des zones géographiques plus larges.

#### ■ 2.1.1.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le groupe est organisé en 3 divisions produits qui mutualisent leurs forces de ventes autour de 4 zones géographiques. Ce découpage géographique est basé sur la nouvelle organisation commerciale mise en place au sein du groupe et effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le groupe est propriétaire des marques Manitou, Gehl, Mustang, Edge et Loc.

## ■ ÉVOLUTION DES VENTES PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros et en pourcentage de répartition totale.

| Chiffre d'affaires 2011 |                      |                      |                      |                         |                     | Chiffre d'affaires 2012 |                      |                      |                      |                         |
|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|
| Southern Europe         | Northern Europe      | Americas             | Apam *               | Total                   | en M€ et % du total | Southern Europe         | Northern Europe      | Americas             | Apam *               | Total                   |
| 335,4<br><b>30%</b>     | 329,7<br><b>29%</b>  | 42,1<br><b>4%</b>    | 89,1<br><b>8%</b>    | <b>796,3<br/>70%</b>    | RTH                 | 317,7<br><b>25%</b>     | 360,0<br><b>28%</b>  | 58,0<br><b>5%</b>    | 120,9<br><b>10%</b>  | <b>856,6<br/>68%</b>    |
| 116,4<br><b>10%</b>     | 15,2<br><b>1%</b>    | 4,3<br><b>0%</b>     | 11,1<br><b>1%</b>    | <b>146,9<br/>13%</b>    | IMH                 | 120,5<br><b>10%</b>     | 22,9<br><b>2%</b>    | 5,5<br><b>0%</b>     | 14,1<br><b>1%</b>    | <b>162,9<br/>13%</b>    |
| 10,2<br><b>1%</b>       | 28,2<br><b>2%</b>    | 131,8<br><b>12%</b>  | 17,8<br><b>2%</b>    | <b>187,9<br/>17%</b>    | CE                  | 7,1<br><b>1%</b>        | 33,3<br><b>3%</b>    | 186,2<br><b>15%</b>  | 18,7<br><b>1%</b>    | <b>245,2<br/>19%</b>    |
| <b>462,0<br/>41%</b>    | <b>373,1<br/>33%</b> | <b>178,1<br/>16%</b> | <b>117,9<br/>10%</b> | <b>1 131,1<br/>100%</b> | Total               | <b>445,3<br/>35%</b>    | <b>416,1<br/>33%</b> | <b>249,7<br/>20%</b> | <b>153,7<br/>12%</b> | <b>1 264,8<br/>100%</b> |

\* APAM : Asie, Pacifique, Moyen Orient

## ■ ÉVOLUTION DES VENTES PAR DIVISION

### ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION MANUTENTION TOUT TERRAIN (RTH)

La division RTH (Rough Terrain Handling : matériel tout terrain), commercialise des matériels de manutention et d'élévation de personnes dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, dans des secteurs industriels tels les mines, l'environnement, ou encore auprès de clients institutionnels, des armées etc. Elle représente, en 2012, 68% du chiffre d'affaires du groupe et fait état d'une progression de 8% par rapport à 2011.

En 2012, l'activité a été soutenue, à l'exception des pays de l'Europe du Sud touchés par une crise économique majeure.

#### L'activité de la division RTH en Europe du Sud

En Europe du Sud (317,7 M€, -5%), l'activité a été fortement touchée dans la construction par la récession économique de l'Italie et de la péninsule Ibérique. Les autres secteurs d'activité de l'agriculture et la manutention industrielle ont continué à croître du fait de revenus agricoles toujours élevés.

#### L'activité de la division RTH en Europe du Nord

Le chiffre d'affaires progresse de 9% à 360 M€. En dépit d'un contexte économique tendu et volatile, l'activité a été en croissance dans tous les secteurs. Cette dynamique a été plus particulièrement marquée dans la construction au Royaume-Uni et au Benelux ainsi que dans l'agricole en Allemagne et au Benelux. Par ailleurs, les ventes de nacelles ont progressé auprès des loueurs connaissant des besoins importants de renouvellement de flotte.

#### L'activité de la division RTH sur le continent américain

Les activités de la division sur le continent américain sont principalement représentées par la distribution aux Etats-Unis et au Canada de chariots à mâts assemblés dans l'usine de Waco au Texas et de chariots télescopiques importés d'Europe. L'activité en Amérique du Sud est concentrée sur la distribution de chariots télescopiques européens.

Avec un chiffre d'affaires de 58,0 M€ en progression de 38%, la division a pleinement bénéficié du contexte de reprise de l'économie américaine ainsi que du dynamisme du continent sud américain.

#### L'activité de la division RTH sur la région APAM

Le chiffre d'affaires de 120,9 M€ progresse de 36% par rapport à 2011, ce qui permet à la zone de représenter désormais près de 10% du chiffre d'affaires du groupe.

Les progressions sont diversifiées en fonction des pays ou des applications. Le développement a été vif dans l'activité minière ou des applications techniques à forte valeur ajoutée.

### ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION INDUSTRIAL MATERIAL HANDLING (IMH)

La division IMH commercialise des matériels de manutention et de magasinage destinés aux applications industrielles, des services de gestion de parc de matériel de manutention et fournit une prestation de sous-traitance de mâts pour le compte de Toyota. Elle représente, en 2012, 13% du chiffre d'affaires du groupe à 163 millions d'euros, en progression de 11% par rapport à 2011. 2012 aura été marquée par l'annonce de l'arrêt du contrat de distribution Toyota en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Anticipant la fin de cette activité, la division a lancé une nouvelle gamme de chariots industriels qui a été mise à disposition des réseaux internationaux dès février 2012 et qui est proposée au réseau français depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 en substitution des produits Toyota.

#### L'activité de la division IMH en Europe du Sud

Le chiffre d'affaires de 120,5 M€ enregistre une progression de 4% par rapport à 2011 résultant principalement :

- de la croissance des activités de chariots industriels, tant en France qu'à l'international,
- de la poursuite de la croissance d'assemblage de mâts pour le compte de Toyota.

#### L'activité de la division IMH en Europe du Nord

Le chiffre d'affaires de 22,9 M€ réalisé en Europe du Nord enregistre une croissance de 50% par rapport à 2011. Le développement de la zone reflète les premiers succès du lancement du nouveau chariot industriel depuis février 2012.

#### L'activité de la division IMH sur le continent américain

L'activité de la division est principalement constituée de la distribution aux USA et au Canada de chariots à mâts semi industriels et de chariots embarqués assemblés dans l'usine de Waco au Texas et par la distribution de chariots industriels Manitou en Amérique du Sud.

En 2012, le chiffre d'affaires de 5,5 M€ enregistre une progression de 28% par rapport à 2011, principalement dans la distribution de chariots semi industriels et de chariots embarqués soutenue par la reprise économique en Amérique du Nord.

#### L'activité de la division IMH sur la région APAM

Dans la région APAM, la division distribue des chariots à mâts et des chariots industriels. L'activité est principalement réalisée en Afrique australe et en Australie.

Le chiffre d'affaires de 14,1 M€ enregistre une progression de 27% par rapport à 2011, notamment à travers la distribution de chariots industriels et semi industriels en Océanie et en Afrique.

En 2012, le poids de l'achat revente représente 50% du chiffre d'affaires de la division IMH.

#### **ÉVOLUTION DES VENTES DE LA DIVISION COMPACT EQUIPMENT (CE)**

La division Compact Equipment commercialise sous les marques Gehl, Mustang et Edge des matériels compacts dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et dans une moindre mesure de l'industrie. Elle regroupe l'ensemble des activités de Gehl acquises fin 2008. En 2012, le chiffre d'affaires de 245 M€ de la division représente 19% des ventes du groupe et fait état d'une croissance de son activité de 30% par rapport à 2011.

##### **L'activité de la division CE sur le continent américain**

Touchée par une baisse de son chiffre d'affaires de plus de 80% en 2008-2009, l'activité CE sur les continents américains continue à rebondir (+41% en 2012) vers des niveaux d'activité plus normatifs. L'année 2012 aura été à la fois tirée par une bonne tenue du secteur agricole et par l'accélération des besoins de renouvellement de matériels dans la construction, tant auprès des utilisateurs finaux que des loueurs. La division a également bénéficié de la signature d'un accord croisé conclu en 2012 avec Yanmar pour l'Amérique du Nord. A travers cette coopération, la division CE développe et assemble des minichargeurs pour Yanmar, en contrepartie de quoi Yanmar met à disposition de la division CE des minipelles sous les marques Gehl et Mustang pour le même territoire.

##### **L'activité de la division CE en Europe du Sud**

La division a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 M€ en retrait de 30% par rapport à 2011. Le retrait a été particulièrement marqué en Italie, premier marché européen du minichargeur, très touché par la récession économique et les difficultés de financement des entreprises.

##### **L'activité de la division CE en Europe du Nord**

La division fait état d'un chiffre d'affaires de 33,3 M€ en 2012, en croissance de 18% par rapport à 2011. Les synergies de distribution avec les réseaux de concessionnaires ont continué à être fortes sur l'ensemble de la région.

##### **L'activité de la division CE sur la région APAM**

Le chiffre d'affaires de 18,7 M€ progresse de 5% sur l'exercice, principalement en Asie.

### **■ 2.1.1.2 LE CARNET DE COMMANDES PAR DIVISION**

La notion de carnet de commandes est définie au paragraphe 2.2.9 de ce document.

Le carnet de commandes se répartit par division de la façon suivante :

| (en nombre d'unités) | <b>31.12.2011</b> | <b>30.06.2012</b> | <b>31.12.2012</b> |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| RTH                  | 5 790             | 4 303             | 3 900             |
| IMH                  | 1 799             | 1 573             | 1 369             |
| CE                   | 1 779             | 2 154             | 1 440             |
| <b>Total groupe</b>  | <b>9 368</b>      | <b>8 030</b>      | <b>6 709</b>      |

Des efforts très importants ont été réalisés en 2012 pour réduire la profondeur du carnet de commandes des divisions RTH et IMH afin d'offrir une meilleure réactivité aux demandes du marché.

### **2.1.2 RÉPARTITION DES VENTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Le groupe conçoit, assemble et distribue des produits destinés aux marchés de la construction, de l'agricole et des industries.

**DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION,** l'évolution des marchés a été très contrastée selon les zones géographiques et les typologies de clientèles. En Europe du Sud, l'activité a fortement réduit sur l'ensemble des pays. De rares poches de croissance ont été dégagées par des commandes de réassort de loueurs, tout particulièrement dans la nacelle.

En Europe du Nord, 2012 a été une année de croissance, avec des opportunités de développement au Royaume-Uni et en Russie.

En Amérique du Nord, le secteur connaît une reprise solide tirée par la remontée constante des mises en chantier. Le meilleur niveau d'activité et l'anticipation d'une reprise générale de la construction ont déclenché le retour massif des loueurs après plus de quatre années d'absence totale ou partielle.

La région APAM connaît une croissance forte tirée par le dynamisme du secteur en Australie et en Afrique du Sud.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 dans le marché de la construction représente 38% du chiffre d'affaires consolidé par rapport à 43% en 2011.

**DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE,** la demande a été soutenue par des besoins structurels de renouvellement de matériels utilisés de façon intensive, et par un contexte économique agricole favorable à l'investissement. En effet, les prix des denrées, lait, viande, céréales etc. se sont maintenus à des niveaux suffisamment élevés pour soutenir le revenu des exploitants. La sécheresse prononcée de 2012 sur différentes régions du globe a finalement eu peu d'impact sur l'activité. Nombre d'exploitants touchés ont pu compenser partiellement la baisse des volumes de leur production par une hausse des cours de commercialisation de leurs produits et/ou bénéficier d'indemnités d'assurances.

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe dans le secteur agricole représente 33% du chiffre d'affaires consolidé en 2012, inchangé par rapport à 2011.

**DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE,** où le groupe est présent dans des activités aussi variées que l'industrie manufacturière, les mines, l'industrie du bois, l'industrie pétrolière et gazière, le retraitement de déchets et la transformation des matériaux, la logistique, l'investissement en biens d'équipement a généré des opportunités importantes de croissance.

Le secteur des industries représente 29% du chiffre d'affaires consolidé en 2012, par rapport à 23% en 2011.

Concernant la saisonnalité, l'activité construction est à son point le plus haut en terme d'activité à la sortie de l'hiver. Concernant l'activité agricole, le printemps et l'été représentent des pics d'activité.

En tant que fabricant de machines, l'activité du groupe est également soumise au climat économique global.

### **2.1.3 POSITION CONCURRENTIELLE**

Depuis l'origine, le groupe Manitou a fondé son modèle économique sur trois métiers essentiels : la conception, l'assemblage et la distribution. Cette stratégie de développement a permis de concentrer nos efforts sur l'innovation produits, la mise en place d'outils industriels performants et flexibles, et la construction de solides réseaux de distributeurs indépendants. Les principaux concurrents opèrent sur leurs secteurs respectifs depuis de nombreuses années.

Pour la division IMH, les principaux concurrents sont :

| <i>Dénomination</i> | <i>Nationalité</i> | <i>Coté / Non coté</i> |
|---------------------|--------------------|------------------------|
| Kion                | Allemagne          | Non Coté               |
| Jungheinrich        | Allemagne          | Coté                   |
| Nacco               | Etats- Unis        | Coté                   |

Pour les divisions RTH et CE, les principaux concurrents sont les suivants :

| <i>Dénomination</i>    | <i>Nationalité</i> | <i>Coté / Non coté</i> |
|------------------------|--------------------|------------------------|
| JCB                    | Grande Bretagne    | Non coté               |
| Merlo                  | Italie             | Non coté               |
| JLG (groupe OSHKOSH)   | Etats- Unis        | Coté                   |
| Genie (groupe Terex)   | Etats- Unis        | Coté                   |
| Bobcat (groupe Doosan) | Corée du Sud       | Coté                   |
| Haulotte               | France             | Coté                   |
| Caterpillar            | Etats- Unis        | Coté                   |
| Ausa                   | Espagne            | Non coté               |
| Dieci                  | Italie             | Non coté               |
| CNH                    | Etats-Unis         | Coté                   |
| John Deere             | Etats-Unis         | Coté                   |
| Claas                  | Allemagne          | Non coté               |

## 2.2 RÉSULTAT FINANCIER

### 2.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| en M€                                     | 2011         | 2012         |
|---|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                        | 1 131,1      | 1 264,8      |
| <b>Marge sur coût des ventes</b>          | <b>173,6</b> | <b>177,6</b> |
| % du C.A.                                 | 15,3%        | 14,0%        |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>      | <b>51,3</b>  | <b>45,5</b>  |
| % du C.A.                                 | 4,5%         | 3,6%         |
| Restructuration & Dépréciation des actifs | 1,7          | 1,0          |
| <b>Résultat opérationnel</b>              | <b>52,9</b>  | <b>46,5</b>  |
| % du C.A.                                 | 4,7%         | 3,7%         |
| Résultat financier                        | -9,0         | -10,1        |
| Quote-part dans les entreprises associées | 1,0          | 1,4          |
| Impôts                                    | -8,4         | 8,4          |
| <b>Résultat net - Part du Groupe</b>      | <b>36,4</b>  | <b>45,9</b>  |

Dans un contexte économique maussade et sans visibilité, le groupe est parvenu à délivrer une croissance de chiffre d'affaires de 12%. La marge opérationnelle enregistre néanmoins un retrait par rapport à 2011. Cette baisse est provoquée par une pression concurrentielle exacerbée par les évolutions relatives aux nouvelles normes de motorisation et par des efforts très nombreux réalisés pour réformer la division RTH (réduction des délais de livraison par deux, refonte du plan de développement produits, amorce d'un plan de rationalisation des fournisseurs et de la gestion des flux logistiques). Toutes divisions confondues, les efforts de structuration du groupe se sont traduits par une hausse des coûts indirects de production de 14 M€, des coûts de Recherche & développement de 5 M€ et des coûts de Ventes, Marketing & Administration de 3 M€.

Le résultat opérationnel a été impacté à hauteur de 10 M€ par des éléments spécifiques que sont les efforts mis en œuvre pour réduire les délais de livraison (3 M€), par des problèmes de qualité fournisseurs (5 M€) et enfin par l'organisation de deux événements de communication exceptionnels (2 M€).

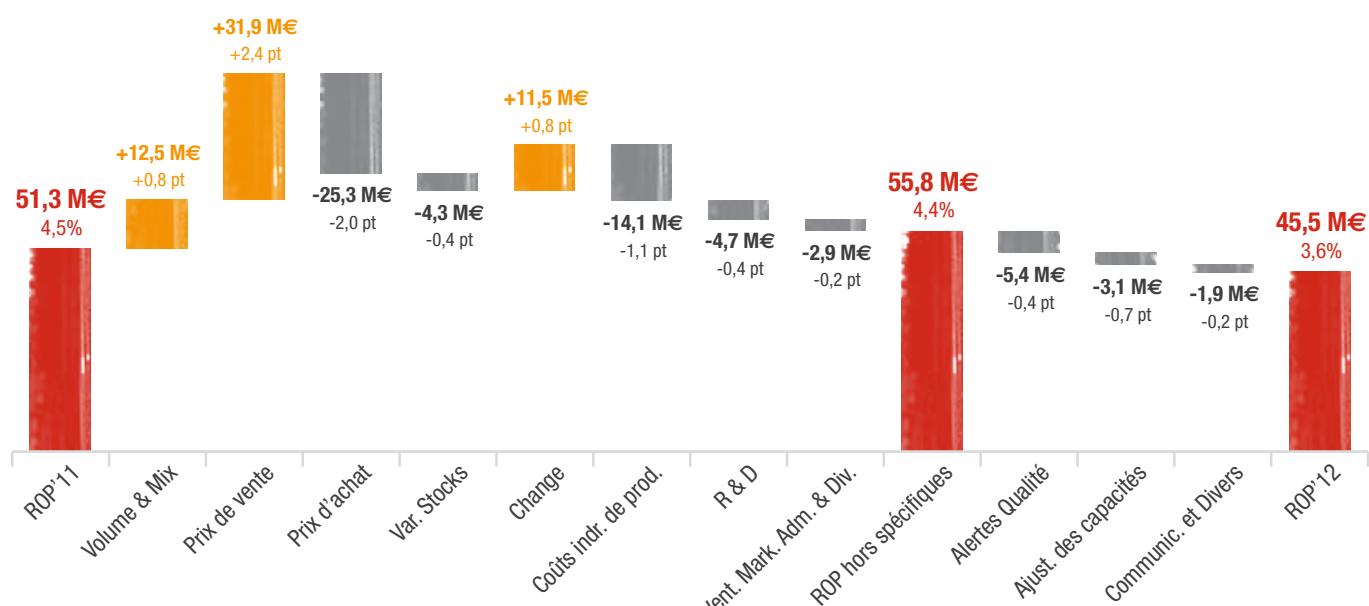
Les charges financières progressent de 9 à 10 M€ consécutivement à l'augmentation de la dette nette.

Le résultat des sociétés mises en équivalence principalement constituées des sociétés de financement Manitou Finance France et Manitou Finance Ltd progresse de 42% à 1,4 M€.

Enfin le retour à meilleur fortune année après année de Manitou Americas (anciennement Gehl Company) depuis la crise de 2009 permet de considérer que le reliquat de déficits reportables de cette entité a une probabilité d'être imputé sur ses profits futurs, ce qui a permis de les activer ainsi que les autres actifs d'impôts différés auparavant non constatés pour 18 M€ dont 15 M€ par le compte de résultat en réduction de la charge d'impôt. La ligne impôts du groupe enregistre ainsi un produit net de 8,4 M€ par rapport à une charge de 8,4 M€ en 2011.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net part du groupe est arrêté à 45,9 M€, en progression de 26% par rapport à l'exercice précédent.

#### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE ENTRE 2011 ET 2012



## 2.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT PAR DIVISION

| en M€                        | RTH          | IMH          | CE           | 2011          | RTH          | IMH          | CE           | 2012           |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>    | <b>796,3</b> | <b>146,9</b> | <b>187,9</b> | <b>1131,1</b> | <b>856,6</b> | <b>162,9</b> | <b>245,2</b> | <b>1 264,8</b> |
| Marge sur coût des ventes    | 124,5        | 17,3         | 31,9         | 173,6         | 115,2        | 22           | 40,4         | 177,6          |
| % CA                         | 15,6%        | 11,8%        | 17,0%        | 15,3%         | 13,4%        | 13,5%        | 16,5%        | 14,0%          |
| <b>Résultat op. courant</b>  | <b>47</b>    | <b>-1,8</b>  | <b>6,1</b>   | <b>51,3</b>   | <b>27,6</b>  | <b>2,6</b>   | <b>15,3</b>  | <b>45,5</b>    |
| % CA                         | 5,9%         | -1,2%        | 3,2%         | 4,5%          | 3,2%         | 1,6%         | 6,2%         | 3,6%           |
| Restructuration & impairment | -0,8         | -0,4         | -1,4         | -2,6          | -0,1         | 1,1          |              | 1,0            |
| Badwill de fusion (net)      |              |              |              | 4,3           |              |              |              |                |
| <b>Résultat opérationnel</b> | <b>46,2</b>  | <b>-2,2</b>  | <b>4,6</b>   | <b>52,9</b>   | <b>27,6</b>  | <b>3,6</b>   | <b>15,3</b>  | <b>46,5</b>    |
| % CA                         | 5,8%         | -1,5%        | 2,4%         | 4,7%          | 3,2%         | 2,2%         | 6,2%         | 3,7%           |

### ■ COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION RTH (MATÉRIEL TOUT TERRAIN)

La division a connu une croissance de 8% de son chiffre d'affaires. L'année a été marquée par la mise en place de nombreux chantiers de réorganisation à commencer par celui qui pesait le plus sur ses clients : la réduction par deux des délais de livraison de l'ensemble de ses chaînes de production (de 25 à 30 semaines en 2011 à 12-16 semaines en 2012).

La marge sur coût des ventes ressort à un taux inférieur de 2,2 points à celle de 2011. Les principales causes de cette dégradation sont liées à :

- un mix produit rendu moins favorable par la baisse relative des ventes de pièces de rechange (3 M€ soit 0,4 point de marge opérationnelle) ainsi qu'au lancement progressif de machines aux nouvelles normes moteurs dans un contexte de forte concurrence (11 M€ d'augmentation des prix de revient des matériels de nouvelle génération). Pour plus d'information sur les évolutions normatives de motorisation (descriptif et impacts), il conviendra de se reporter aux paragraphes 2.3 et 3.2.6 du présent document;
- des ressources additionnelles mises en œuvre pour mener de nombreux chantiers pluriannuels de refonte des fonctions achats, production et gestion de la chaîne logistique (7,5 M€ soit 0,9 point de marge opérationnelle);

Ces éléments défavorables n'ont été que partiellement compensés par une meilleure absorption des frais fixes liée à la croissance de l'activité et par les hausses de prix.

Il en résulte une dégradation de la marge sur coût des ventes de 9,3 M€ soit 2,2 points de marge opérationnelle.

Par ailleurs, la division a accéléré ses projets de recherche et développement et renouvelé son plan produits. Une majorité de projets ont été menés dans le cadre de développements-adaptations des machines aux nouvelles normes réglementaires sur les moteurs. Peu d'entre eux ont été éligibles à une activation des charges engagées. Compte tenu de ces éléments, les charges de recherche et développement progressent de 48% à 16 M€, contre 11 M€ en 2011, soit 0,7 point de marge opérationnelle.

La division a également renforcé ses moyens commerciaux et marketing afin d'accompagner la reprise globale d'activité et renforcer en amont son positionnement. Des efforts particuliers ont été entrepris sur les zones de développement futur tel que les pays émergents et à travers le renforcement de moyens focalisés sur des filières spécifiques comme les mines, l'industrie pétrolière et gazière ou encore l'environnement. L'impact du renforcement des moyens commerciaux et marketing s'élève à 1,9 M€ soit 0,2 point de marge opérationnelle.

Le résultat opérationnel de 2012 a également été impacté par les éléments spécifiques suivants :

- des efforts réalisés tout au long de l'année pour réduire les délais de livraison et s'adapter à la volatilité de la demande finale pour 3,1 M€ (0,4 point de marge opérationnelle);
- des incidents qualité lourds de la part de fournisseurs ayant nécessité la mise en place d'actions correctives spécifiques pour 5,4 M€ (0,6 point de marge opérationnelle). L'incident le plus significatif porte sur un nombre

très limité de machines. Il nécessite de remplacer un organe majeur. Le périmètre du sinistre est connu et la solution technique de résolution du problème maîtrisée. Les opérations de remise à niveau seront entièrement réalisées en 2013.

– l'organisation d'un évènement de communication exceptionnel pour 2,2 M€ (0,3 point de marge opérationnelle);

Le résultat opérationnel est arrêté à 27,6 M€. Il correspond à une marge de 3,2% en retrait de 2,6 points par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des coûts spécifiques sur l'exercice est estimé 10 M€ pesant pour 1,2 points sur la marge opérationnelle de la division. Ils se décomposent en 3 M€ d'adaptation aux fluctuations brutales d'activité, 5 M€ liés aux incidents qualité fournisseurs ainsi que 2 M€ d'événementiel.

### ■ COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION IMH (MATÉRIEL DE MANUTENTION INDUSTRIEL)

L'exercice 2012 concrétise l'aboutissement de la création puis du repositionnement de la division entamé en 2009. Au cours de cette période, le travail réalisé a permis de regrouper sur le site de Beaupréau l'ensemble des moyens humains et industriels travaillant pour la division.

Commercialement, deux évolutions majeures ont marqué l'année 2012 :

- tout d'abord l'annonce de la fin de l'accord de distribution des produits Toyota en France après 40 ans de collaboration, enjeu majeur qui a mobilisé les équipes pour préparer le repositionnement de la division en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;

– ensuite le lancement de la nouvelle gamme de chariots industriels MI co-développée avec notre partenaire HangCha : début de la commercialisation en 2012 sur toutes les zones à l'exception de la France où les produits ne sont disponibles que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

En 2012, la marge sur coût des ventes progresse de 1,7 point à 13,5%.

Une gestion plus affinée des prix de commercialisation a contribué au renforcement de la marge (+0,3 point) de même que le mix produit rendu plus favorable par l'arrêt de l'ancienne gamme de chariots industriels (+1,2 point). Enfin, les économies de structure engendrées par la fermeture du site de Saint-Ouen-l'Aumône et l'amélioration de l'efficacité industrielle du site de Beaupréau en 2012 (+0,3 point) sont venues stabiliser le profil financier de la division.

Les moyens commerciaux, marketing et services ont également été renforcés afin d'anticiper et soutenir le développement commercial hors de France.

La division a par ailleurs organisé un évènement de communication exceptionnel pour lancer sa nouvelle gamme de chariot industriel (impact 0,2 point de marge opérationnelle).

La plus value de cession du site industriel de Saint-Ouen-l'Aumône nettoyée de reliquats d'opérations relatives à la fermeture du site a permis de générer un produit non récurrent de 1,1 M€.

Le résultat opérationnel de la division est arrêté à 2,6 M€ par rapport à une perte de -1,8 M€ en 2011. Le résultat opérationnel courant ressort ainsi à 1,6%.

## ■ COMPTE DE RÉSULTAT DE LA DIVISION CE (COMPACT EQUIPEMENT)

Le chiffre d'affaires de la division a progressé de 30% par rapport à 2011 faisant suite au rebond de 47% enregistré lors de l'exercice précédent. Cette dynamique illustre le retour progressif de la division vers un niveau d'activité plus normalisé.

La marge sur coût des ventes enregistre un retrait de 0,5 points malgré l'effet positif dû à la progression du chiffre d'affaires (+1,3 point). Il reflète la pression engendrée par le renchérissement de la nouvelle norme interim Tier IV sur les motorisations (-1,5 point) ainsi que l'effet du renforcement des moyens industriels mis en œuvre pour répondre à l'accroissement des volumes de production et au lancement du partenariat avec Yanmar (-1,0 point).

L'amélioration du climat économique en Amérique du Nord, avec notamment le redémarrage du secteur de la construction, a permis d'améliorer le recouvrement et la sinistralité sur les créances douteuses en cours (1,2 point de marge opérationnelle). Cet élément favorable permet de compenser le coût des nouveaux moyens commerciaux et marketing mis en œuvre par la division sur l'ensemble des zones géographiques.

Le résultat opérationnel est arrêté à 15,3 M€ soit 3 fois celui de 2011. La marge opérationnelle est de 6,2%, en progression de 3,8 points par rapport à 2011.

Saluons par ailleurs qu'après avoir connu des années noires en 2009 et 2010, la division clôt l'exercice avec la meilleure rentabilité des trois divisions du groupe.

## 2.2.3 STRUCTURE FINANCIÈRE

Les créances de financement des ventes auprès des utilisateurs finaux concernent principalement le programme de financement auprès des utilisateurs finaux de Gehl. Elles sont reportées à l'actif pour 14 M€ (part courante et non courante) et ont été réduites de 55% sur l'exercice compte tenu de l'arrivée à terme des contrats ou de remboursements anticipés de ceux-ci. En septembre 2010, Gehl a signé un partenariat avec DLL

Financials pour mettre en place un nouveau programme de financement des ventes auprès des utilisateurs finaux déconsolidé car sans recours. Cette évolution permet au groupe de ne plus devoir porter sur bilan propre ce type de financement depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2010. Le solde résiduel de créances de financements des ventes s'amortira au rythme des échéanciers des contrats existants ou de leur remboursement anticipé. Le refinancement de ces créances auprès d'établissements de crédit a par ailleurs été réduit de 69% sur 2012 et représente une dette résiduelle de 8 M€ de dossiers avec clauses de recours limités.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, hors créances de financement des ventes (BFR) de 378 M€ fait état d'un accroissement de 15% tiré par une progression de 12% du chiffre d'affaires.

Rapporté en nombre de jours de chiffre d'affaires le BFR progresse de 3 jours à 108 jours par rapport à décembre 2011.

Les stocks continuent à intégrer 29 M€ de moteurs Euro IIIA destinés à l'assemblage de machines conformes à la norme EurolIIA jusqu'à l'arrivée des nouvelles motorisations EurolIIB qui continueront à être introduites progressivement en 2013 et 2014. Le stock de moteurs Euro IIIA a été constitué de façon volontariste pour sécuriser la phase d'évolution normative. Le groupe utilisera en priorité cette génération de moteurs Euro IIIA avant de basculer vers la nouvelle génération moins polluante mais beaucoup plus onéreuse.

La réduction de la production au 4<sup>ème</sup> trimestre a entraîné une baisse importante du poste fournisseurs qui passe de 65 jours de chiffre d'affaires en 2011 à 43 en 2012.

Les capitaux propres progressent de 29 M€ à 437 M€. Au 31 décembre 2012, ils représentent 51% du total du bilan. La variation intègre entre autre, le retour au versement d'un dividende de 12 M€ après trois années blanches.

Tirée par la croissance de l'activité, l'accroissement des investissements et la reprise du versement d'un dividende, la dette nette est arrêtée à 103 M€, en progression de 18 M€ par rapport à décembre 2011. Elle représente un gearing de 23,6% en progression de 2,6 points par rapport à l'exercice précédent.

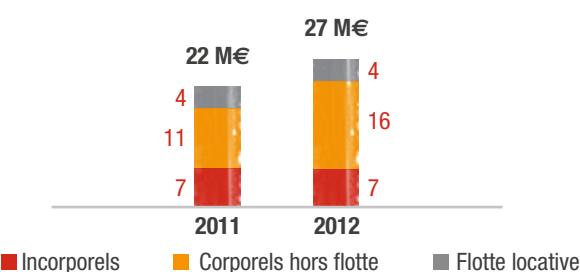
## 2.2.4 INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés en 2012 ont été de 27,7 M€ par rapport à 22,1 M€ en 2011. Ils ont consisté en 4,0 M€ d'activation de frais de développement, de 3,5 M€ de projets et infrastructure informatique, de 6,1 M€ d'infrastructures (dont 3,4 M€ pour les différents sites de Manitou BF), de 5,4 M€ d'outils industriels, de 3,7 M€ de matériel de flotte de location et enfin de 5 M€ d'autres projets.

## ■ SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE

|  | 31.12.2011    | 31.12.2012    |
|--|---------------|---------------|
| Frais de développement                           | 4 814         | 4 034         |
| Autres immobilisations incorporelles             | 1 912         | 3 463         |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>       | <b>6 726</b>  | <b>7 496</b>  |
| Terrains   | 422           | 668           |
| Constructions                                    | 691           | 2 476         |
| Installations techniques, matériel et outillages | 4 937         | 5 412         |
| Flotte locative                                  | 3 895         | 3 744         |
| Autres immobilisations corporelles hors flotte   | 2 815         | 4 964         |
| Immobil. corporelles en cours                    | 2 169         | 2 964         |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>         | <b>14 928</b> | <b>20 227</b> |

Comme mentionné au paragraphe 3.1.1 ci-après, il n'existe pas de ligne de financement spécifiquement dédiée aux investissements. Ces derniers sont financés par la trésorerie nette.



## ■ LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE MANITOU BF

La société Manitou BF réalise 89% de son activité dans la production et la distribution de produits de la division RTH, 10% pour les produits de la division IMH et 1% pour les produits de la division CE. L'activité de la division RTH fait état d'une croissance de 7%, celle de la division IMH de 25% et celle de la division CE de 64%. Par zone géographique, le chiffre d'affaires régresse de 2% en Europe du Sud, et progresse respectivement de 12% en Europe du Nord, 34% sur la zone Amériques et 32% sur la zone APAM. Le chiffre d'affaires de pièces de rechange et d'accessoires ressort à 128,6 M€, en progression de 3% sur l'exercice.

## ■ LES RÉSULTATS DE MANITOU BF

La marge brute enregistre une hausse de 0,2 point à 28,1%. Cette évolution résulte des augmentations des prix de vente mises en œuvre sur l'exercice.

L'évolution de l'ensemble des postes de charges et produits est impactée par la fusion-absorption en cours d'année 2011 de Manitou BF avec trois de ses filiales en cours d'année. Corrigées de ces variations de périmètre les charges d'exploitation sont tirées par la forte croissance de l'activité ainsi que par le renforcement en ressources et compétences.

Le résultat d'exploitation est arrêté à -8,5 M€, par rapport à un profit de 11,8 M€ en 2011.

Le résultat financier progresse de 23,8 M€ pour atteindre 45,1 M€. Cette amélioration découle principalement de reprises sur provisions de 32,6 M€ des titres Manitou Americas qui a vu sa situation financière 2012 impactée par l'activation de ses déficits fiscaux reportables et, par la baisse des dividendes perçus qui évoluent de 28,6 M€ en 2011 à 18,3 M€ en 2012.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 2,3 M€ et de l'impôt de -0,8 M€, le résultat net est arrêté à 39,8 M€ par rapport à 29,5 M€ en 2011.

## ■ DONNÉES EN NORMES IFRS

Les agrégats principaux de Manitou BF en norme IFRS font état d'un chiffre d'affaires de 840,5 M€, d'un résultat opérationnel courant de -2,6 M€ et d'un résultat net de +8,4 M€.

## 2.2.7 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### ■ MANITOU FINANCE FRANCE

Cette participation, détenue à hauteur de 49% par Manitou BF et de 51% par BNP Paribas Leasing Solutions, est destinée à offrir des solutions de financement, de leasing et de location longue durée aux utilisateurs finaux des produits Manitou et Toyota en France.

En 2012, l'entité a réalisé une production financière de 56,0 M€, étalé par rapport à 2011. Le résultat net ressort à 1,7 M€, mis en équivalence pour 0,9 M€.

### ■ MANITOU FINANCE LTD

Cette participation, détenue à hauteur de 49% par Manitou BF et de 51% par BNP Paribas Leasing Solutions, est destinée à offrir des solutions de financement de leasing et de location longue durée aux utilisateurs finaux des

## ■ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

A la date de dépôt du document de référence, il n'existe pas de projet unitairement significatif engagé (c'est-à-dire supérieur à 3 millions d'euros).

Le groupe a procédé en janvier 2013 à l'acquisition d'un bâtiment pour sa filiale de Singapour pour 8 M€.

## ■ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS À RÉALISER

Les principaux investissements à venir portent sur la poursuite de la modernisation d'installations industrielles, l'extension ou l'acquisition de bâtiments, le renouvellement de flottes locatives et la modernisation de systèmes d'information. Il n'existe, à la date de dépôt du document de référence, aucun projet d'investissement individuellement significatif.

Pour plus de précisions, concernant les covenants limitant les montants d'investissements, il convient de se reporter aux sections 3.1.1 du présent document de référence.

## 2.2.5 FLUX DE TRÉSORERIE

Impactée par la baisse du résultat opérationnel et l'augmentation des produits sans effets sur la trésorerie, la marge brute d'autofinancement ressort à 37,7 M€ par rapport à 49,4 M€ en 2011. Elle ne parvient pas à financer totalement l'augmentation des besoins des flux d'exploitation pris en tenaille entre une augmentation de ses emplois (impact de la hausse du chiffre d'affaires sur le BFR et stock moteurs EurollIA) et la chute des ressources liées à la baisse du poste fournisseurs du fait du ralentissement de la production sur le 4<sup>ème</sup> trimestre. Les flux de trésorerie d'exploitation sont donc négatifs à hauteur de 5,7 M€.

La consommation de trésorerie est amplifiée par le financement des investissements nets pour 21,4 M€ et le versement du dividende pour 12 M€.

## 2.2.6 LA SOCIÉTÉ MÈRE MANITOU BF

### ■ DONNÉES EN NORMES LOCALES

Le chiffre d'affaires de l'exercice a enregistré une progression de 10% à 851,3 M€. Le résultat net est arrêté à 39,8 M€ par rapport à 29,5 M€ en 2011.

L'évolution des postes de charges et produits est impactée par les évolutions de périmètre mises en œuvre en 2011 avec la fusion avec les sociétés Aumont BSBH (janvier 2011), la Compagnie Industrielle de Matériel de Manutention (octobre 2011) et Manitou Loc Manutention (décembre 2011) qui ont contribué à simplifier l'organisation juridique et opérationnelle française.

L'amélioration de la rentabilité financière a abouti à une augmentation de 27 M€ des capitaux propres à 448 M€ et à une augmentation de la dette nette de 23,9 M€.

produits Manitou au Royaume-Uni ainsi que des solutions de financement des stocks des concessionnaires.

La production financière moyen terme a atteint 57,3 M€ en 2012. Le résultat net après impôt de 0,9 M€ a été mis en équivalence à hauteur de 0,5 M€ dans les comptes du groupe.

## 2.2.8 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2012

### ■ SIMPLIFICATION DES ORGANISATIONS DU GROUPE

Le groupe a continué à refondre ses organisations opérationnelles et juridiques afin de mieux mutualiser ses moyens et ses outils industriels :

Septembre 2012 : fusion de Manitou Costruzioni Industriali et de OMCI Attachement, le nouvel ensemble étant renommé Manitou Italia.

### ■ CHARGES NON DÉDUCTIBLES VISÉES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 453 732 euros, correspondant à des amortissements et à la part des jetons de présence non déductibles fiscalement.

### ■ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS DE MANITOU BF

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous indiquons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

| en milliers d'euros         | Solde<br>31.12.2011 | Solde<br>31.12.2012 |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Paiement à 30 jours         | 60 761              | 39 840              |
| Paiement à 45 jours         |                     |                     |
| Paiement à 60 jours         | 42 503              | 39 879              |
| Paiement à plus de 60 jours | 4 595               | 2 599               |

### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX NORMES COMPTABLES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe au 31.12.2012 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Pour la publication de ses comptes au 31.12.2012, le groupe a retenu les mêmes principes que lors de l'arrêté des comptes de l'exercice 2011 selon les normes IFRS.

A l'exception de Manitou Finance Ltd., de Manitou Finance France SAS, d'Algomat et Hangzhou Manitou Machinery Equipment mises en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

## 2.2.9 PRÉSENTATION DES COMPTES ET DÉFINITIONS

### ■ EXPLICATION DES LIGNES DE REPORTING

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de matériels neufs de manutention assemblés au sein du groupe ou acquis auprès de tiers, de pièces de rechange et d'accessoires, de prestations de sous-traitance de mâts de chariots industriels, de location de matériel, de prestations de gestion de parc de matériels et de prestations diverses.

#### COÛT DES VENTES

Le coût des ventes est constitué du coût des biens et services vendus qui comprennent le coût des matières et composants, de la main d'œuvre directement affectable au bien ou au service, l'ensemble des frais de fonctionnement des activités de production et de logistique. Sont également inclus dans le coût des ventes les amortissements des incorporels, équipements et matériels affectés aux activités de production, les coûts de garantie contractuelle et les provisions de dépréciation des stocks.

#### MARGE SUR COÛT DES VENTES

La marge sur coût des ventes résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont constitués des frais des personnels affectés à l'innovation, au développement, au design, à la réalisation de prototypes et à l'amélioration des produits. Les activités ont fréquemment recours à des services et prestations extérieurs et à l'utilisation d'équipements et de matériels dédiés dont les amortissements affecteront la fonction.

Les activités de recherche et développement qui respectent des critères de faisabilité et d'innovation peuvent être activées en immobilisation incorporelles et ultérieurement amorties en coût des ventes. Les dépenses ne respectant pas les critères d'activation sont comptabilisées directement en charges.

#### FRAIS COMMERCIAUX ET MARKETING

Les frais commerciaux sont principalement constitués de frais de personnels et coûts associés affectés aux missions de développement des ventes, d'animation des réseaux de concessionnaires, de marketing et de service technique. Sont également intégrés sur cette ligne les commissions sur ventes, frais de promotion, de salon, charges d'assurance crédit, coûts des garanties commerciales, frais de déplacement et amortissements des infrastructures associées.

#### FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs sont principalement constitué des frais de personnel et coûts associés des fonctions support (ressources humaines, finance, secrétariat général, etc.). Sont également intégrés les amortissements des infrastructures associées à ces fonctions.

#### CHARGES & PRODUITS SUR ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- constatation des pertes de valeur (impairment),

- coûts de restructuration,
- autres opérations sur titres consolidés.

#### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL OU MARGE OPÉRATIONNELLE

Le résultat opérationnel, aussi appelé marge opérationnelle dans le présent document, intègre l'ensemble des éléments récurrents et non récurrents décrits ci-avant. Il reste comparable au résultat opérationnel publié précédemment par le groupe.

#### CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

Les créances de financement des ventes sont constituées de financements accordés à des utilisateurs finaux pour acquérir des matériels du groupe. Ces clients sont soit des grands comptes, soit, le plus souvent des clients des concessionnaires Manitou. La durée des financements peut aller jusqu'à 60 mois.

Le financement des acquisitions de matériel sur bilan propre était principalement opéré par Gehl avant son acquisition par Manitou. Ce mode de financement a été remplacé depuis septembre 2010 par un partenariat avec un établissement financier tiers. Le nouveau partenariat sans participation de Manitou ni recours sur les dossiers de financement n'a plus aucun impact sur le bilan et le compte de résultat du groupe. La part résiduelle des créances restantes est principalement constituée de dossiers mis en œuvre par Gehl avant septembre 2010. Terme apparaissant également dans le document sous la dénomination « vente avec recours limité ».

### ■ INDICATEURS FINANCIERS & AUTRES DÉFINITIONS

#### DETTE NETTE

La dette nette correspond à la différence entre les passifs financiers courants et non courants avec les actifs financiers courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### EBITDA

Résultat opérationnel +/- dotations – reprises aux amortissements et pertes de valeur.

#### EBITDA RECURRENT

Résultat opérationnel – charges et produits sur éléments non récurrents +/- dotations – reprises aux amortissements et pertes de valeur.

#### GEARING

Ratio financier mesurant le montant de la dette nette divisé par le montant des capitaux propres.

#### LEVERAGE

Ratio déterminé en divisant le montant de la dette nette de fin de période par l'EBITDA en 12 mois glissants. Il permet de mesurer le montant de la dette en nombre d'années d'EBITDA.

#### BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

Stocks et en-cours + Clients + Autres débiteurs – Dettes fournisseurs – Autres dettes courantes.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation exclut les créances de financement des ventes qui n'évoluent pas de façon proportionnelle à l'activité opérationnelle.

**EVENT OF DEFAULT**

Concrétisation du risque de crédit comme par exemple la faillite de l'entité de référence, le défaut de paiement et la restructuration.

**MATERIAL ADVERSE CHANGE**

Tout acte, omission, évènement qui, pris isolément ou dans l'ensemble, a un effet défavorable important sur les actifs, le passif, la situation financière, ou le résultat d'exploitation, de la société emprunteuse et de ses filiales, prises dans leur ensemble, ou de l'emprunteur pris individuellement.

**NEGATIVE PLEDGE**

Disposition qui interdit à une partie au contrat de créer des sûretés sur certains biens spécifiés.

**CROSS DEFAULT**

Clause de sauvegarde qui prévoit que si l'entreprise fait défaut sur un crédit, l'ensemble des facilités qui intègrent la clause de cross default sont considérées comme étant en défaut. Un seuil de déclenchement est généralement prévu.

**CARNET DE COMMANDE**

Ensemble des commandes clients reçues, mais non encore livrées.

**OEM**

Un Original Equipment Manufacturer (OEM) est un fabricant de matériel de manutention auprès duquel le groupe acquiert des produits qu'il distribue sous ses propres marques.

**■ COMPARABILITÉ DES DONNÉES**

Le groupe a procédé en 2011 à un changement de présentation de son compte de résultat en passant d'une présentation par nature à une présentation par destination. Ce changement de présentation des comptes n'a pas eu d'impact sur les principaux agrégats du compte de résultat qui demeurent totalement identiques aux définitions utilisées par le passé. Il s'agit des lignes suivantes :

- Chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel récurrent
- Résultat opérationnel
- Résultat financier
- Impôts
- Mises en équivalence
- Résultat net
- Résultat net part du groupe

**2.2.10 PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2013**

Manitou confirme sa vision d'un chiffre d'affaires et d'une marge opérationnelle stables en 2013, les efforts de refonte des chantiers opérationnels venant compenser la pression sur les marges.

**2.3 LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT****■ INFORMATIONS SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT**

La mission des fonctions de Recherche et développement est d'être créateur et fournisseur de perspectives d'innovation et de solutions pertinentes pour chaque client, existant ou potentiel, à travers une expertise technique et des partenariats pérennes.

En conformité avec sa stratégie, le groupe continue d'investir dans l'innovation et l'amélioration de ses produits. Les équipes de développement sont réparties dans cinq bureaux d'études et représentent 7% des effectifs du groupe. Les projets de développement portent d'une part sur l'innovation technique et le développement de nouveaux concepts et, d'autre part, sur les évolutions des gammes existantes destinées à préparer les évolutions réglementaires.

Courant 2012, les divisions RTH et IMH ont présenté trois concepts trucks qui intègrent des innovations qui seront intégrées pour certaines dans des matériels dès 2015.

**ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES**

Les matériels conçus et distribués par le groupe sont soumis à diverses normes réglementaires portant sur les émissions polluantes, le bruit, la visibilité, la sécurité, la compatibilité electro mécanique, l'environnement,

etc. Les changements de norme font partie des contraintes habituelles de Manitou et de ses concurrents. Les échéanciers correspondants sont connus plusieurs années à l'avance.

Les principales évolutions réglementaires à venir portent sur la réduction des émissions polluantes des moteurs thermiques selon le calendrier suivant :

- à partir de 2014 : passage progressif aux normes Euro IV ou Tier IV relatives aux émissions polluantes avec des dates de mise en application dépendant de la puissance des moteurs.
- à partir de 2020 : passage progressif aux normes Euro V.



Le passage aux nouvelles normes relatives aux émissions polluantes est assoupli par deux mesures de transition :

- Clauses de flexibilité permettant aux constructeurs d'assembler un quota de machines avec des moteurs répondant aux anciennes normes. En Europe, les quotas sont déterminés en fonction de la moyenne des motorisations du même type commercialisées au cours des cinq dernières années. Aux Etats-Unis, les quotas sont déterminés en fonction du pourcentage de machines de même type conformes à la nouvelle réglementation. La clause de flexibilité permet aux constructeurs de continuer à acheter des moteurs d'ancienne génération postérieurement à la date de mise en œuvre de la nouvelle norme.
- Pré-stockage de moteurs. Les constructeurs sont autorisés à écouter leur stock de moteurs d'ancienne génération postérieurement à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sans que ceux-ci ne soient imputés sur la clause de flexibilité pré citée. En Europe, les stocks d'ancienne génération doivent être écoulés dans un délai de deux ans suivant la date d'introduction de la nouvelle norme pour les matériels assujettis à la directive tracteur (engins agricoles circulant sur les routes) et sans limite de durée pour les autres matériels régis par la directive machine.

Les moteurs conformes à la nouvelle norme sont plus coûteux que les précédents, sans que Manitou puisse totalement répercuter la hausse correspondante sur ses clients (pour lesquels des moteurs plus propres n'apportent pas de surcroît d'utilité par rapport aux anciens modèles).

Compte tenu de la complexité des évolutions technologiques requises, les planning de développement de moteurs de nouvelle génération ont connu de nombreux dérapages chez les motoristes. Ces retards ont pour conséquence de réduire le temps d'intégration des nouveaux moteurs dans les matériels du groupe.

Manitou a donc intérêt à constituer un maximum de stocks de l'ancienne génération avant le passage à la nouvelle et de retarder autant que faire se peut le passage à la nouvelle génération, afin :

- d'éviter la rupture d'offre sur les territoires nécessitant à partir d'une certaine date d'offrir des matériels conformes aux nouvelles ou des matériels d'ancienne génération régis dans le cadre des mesures de transition,
- de disposer de temps additionnel pour étaler le travail d'intégration des nouveaux moteurs dans les matériels et se prémunir des retards de développement en amont chez les motoristes,
- de préserver ses marges,
- de garantir un niveau de fiabilisation plus élevé des moteurs chez les motoristes.

Pour plus d'information concernant les risques liés aux évolutions normatives il convient de se référer au paragraphe 3.2.6 du document, « Réglementations et environnement réglementaire ».

## ■ ÉVOLUTION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

| en millions d'euros et % du chiffre d'affaires de l'exercice | 2011        |             | 2012        |             |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | Montant     | % du CA     | Montant     | % du CA     |
| Frais capitalisés  | 4,8         | 0,4%        | 4,0         | 0,3%        |
| Frais non capitalisés et dotations aux amortissements        | 16,6        | 1,2%        | 21,6        | 1,7%        |
| <b>Total</b>   | <b>21,4</b> | <b>1,6%</b> | <b>25,6</b> | <b>2,0%</b> |

Le groupe a renforcé de façon volontariste ses moyens de recherche et développement afin de pouvoir répondre à une évolution très importante de son plan produits dans les prochaines années et satisfaire aux évolutions normatives de ses produits.

## ■ NOUVEAUX PRODUITS

Le groupe poursuit le renouvellement de ses gammes de produits afin d'y intégrer les évolutions normatives requises ainsi que des améliorations substantielles pour ses utilisateurs. Les évolutions normatives mobilisent à elles seules une part importante des efforts de R&D du groupe et pèsent sur la capacité d'innovation.

L'innovation au sein de Manitou vise à offrir des solutions innovantes pour les machines, les accessoires et les services associés. Elle est conduite à partir :

- d'études permettant de mieux comprendre et maîtriser les évolutions technologiques qui touchent les métiers du groupe,
- d'une veille permanente sur les évolutions technologiques réalisées sur des secteurs d'activité périphériques (automobile, etc.),
- de collaborations étroites établies avec des fournisseurs ou des institutions qui développent des solutions technologiques innovantes.

Elle s'attache par ailleurs à répondre aux besoins des trois types de clients que peut servir une machine :

- le propriétaire qui en attend de la performance et un retour sur investissement,
- l'utilisateur, le conducteur, qui en attend de la sécurité, de l'ergonomie et une facilité d'utilisation,
- la personne en charge de sa maintenance qui en attend de la fiabilité et un niveau de service associé élevé.

## ■ INFORMATION SUR LES BREVETS ET LICENCES

Le groupe dispose d'un ensemble de brevets protégeant les innovations mises en œuvre dans ses différents bureaux d'études.

Le nombre total de brevets actifs à la fin de l'exercice 2012 s'élève à 65. Par ailleurs 6 demandes de brevet ont été déposées en 2012.

Aucun brevet n'est individuellement stratégique pour le groupe. Ceci n'entraîne donc pas de dépendance notoire.

## 2.4 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### ■ ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ANNONCÉE LE 6 MARS 2013

En anticipation par rapport à l'échéance de juin 2013, le Conseil d'administration a annoncé qu'il proposera deux nouveaux noms à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin, en même temps que la prorogation du mandat des autres administrateurs actuels : M. Marcel-Claude Braud remplacera M. Serge Ghysdael et Mme Agnès Michel-Segalen remplacera M. Dominique Bamas. M. Marcel Braud continuera d'exercer les fonctions de Président non-exécutif, et Mme Jacqueline Himsorth celles de Vice-Présidente du Conseil.

Le Conseil d'administration annonce que M. Jean-Christophe Giroux, Directeur général, a démissionné de son mandat social en anticipation de son échéance du 28 juin. Il est remplacé à titre intérimaire par M. Dominique Bamas, administrateur indépendant depuis 2009 et proche de la société depuis plus de 25 ans. M. Henri Brisse, qui avait rejoint le groupe en septembre 2011 en tant que Directeur commercial et marketing, quitte également la société et est remplacé par M. François-Frédéric Piffard.

Le Conseil a rendu un hommage unanime à M. Giroux pour avoir géré la crise de 2009, initié les réformes indispensables et repositionné avec succès les divisions Compact Equipment et Manutention Industrielle sur de nouvelles trajectoires. Pour autant, le Conseil estime que l'environnement actuel requiert davantage un profil opérationnel et un meilleur équilibre entre la profitabilité et le développement. M. Giroux restera disponible jusqu'au 31 mars pour faciliter la transition.

M. Marcel Braud, Président du Conseil, a déclaré : « Nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire, qui n'aurait pas été possible sans la contribution de M. Giroux depuis 2009. De nombreux changements étaient nécessaires mais après trois années de transformation, nous avons besoin de faire une pause et de redéfinir nos priorités. M. Bamas nous aidera à consolider la situation pendant quelques mois, le temps pour nous d'identifier le nouveau Directeur général. Je souhaite également exprimer notre gratitude à M. Ghysdael qui a accompagné le Conseil pendant dix ans. Au nom des actionnaires familiaux et du Conseil d'administration, je veux enfin réaffirmer notre engagement sans faille à nos clients et nos concessionnaires, autant en termes de performance opérationnelle que de proximité humaine. »

### ■ COMMUNIQUÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2013

La société a communiqué le chiffre d'affaires du premier trimestre 2013 le 25 avril 2013 tel que repris ci-dessous :

#### « CA T1'13 : une pause du chiffre d'affaires, une demande toujours soutenue

- Chiffre d'affaires du T1 de 272 M€, -14% vs. T1 2012
- Prises de commandes T1 record sur 4 trimestres (9 100 unités)
- Accroissement du carnet de commandes
- Accélération de la production RTH
- Poursuite de l'évolution de la gouvernance
- Confirmation d'un chiffre d'affaires 2013 égal à celui de 2012 »

**Ancenis, le 25 avril 2013** – Dominique Bamas, Directeur général a déclaré :

La pause de chiffre d'affaires du T1 découle naturellement du trou d'air des prises de commandes que nous avions constaté au T3 de l'an dernier. Elle n'est pas représentative de la demande actuelle qui reste soutenue, bien que toujours volatile. Hors effet de l'arrêt fin 2012 du contrat Toyota en France, deux de nos trois divisions restent en croissance par rapport au T1 2012. Aussi, plutôt que de nous arrêter au seul chiffre d'affaires, nous préférons nous réjouir de nos prises de commandes du T1 qui ont atteint leur meilleur niveau depuis un an et nous organiser en conséquence.

Notre carnet augmente et nous ajustons de nouveau nos cadences de production, à la hausse cette fois. Chaque changement de cycle est un effort pour nous mais notre travail permanent de réforme nous permet de les passer de mieux en mieux.

La bonne tenue de la demande finale et l'accélération opérationnelle nous permettent ainsi de maintenir notre objectif de stabilité du chiffre d'affaires pour 2013 ».

#### Chiffre d'affaires par division

| en millions d'euros | Variation annuelle |              |             | Variation séquentielle |              |             |
|---------------------|--------------------|--------------|-------------|------------------------|--------------|-------------|
|                     | T1 2012            | T1 2013      | %           | T4 2012                | T1 2013      | %           |
| RTH                 | 221,4              | 171,9        | -22%        | 196,7                  | 171,9        | -13%        |
| IMH                 | 40,7               | 35,1         | -14%*       | 42,2                   | 35,1         | -17%        |
| CE                  | 53,6               | 64,8         | +21%        | 67,4                   | 64,8         | -4%         |
| <b>Total</b>        | <b>315,7</b>       | <b>271,8</b> | <b>-14%</b> | <b>306,2</b>           | <b>271,8</b> | <b>-11%</b> |

\*IMH +6% vs. T1'12 à périmètre constant

## Chiffre d'affaires par zone géographique

| en millions d'euros | Variation annuelle |              |             | Variation séquentielle |              |             |
|---------------------|--------------------|--------------|-------------|------------------------|--------------|-------------|
|                     | T1 2012            | T1 2013      | %           | T4 2012                | T1 2013      | %           |
| Europe Sud          | 121,3              | 97,3         | -20%        | 101,6                  | 97,3         | -4%         |
| Europe Nord         | 109,5              | 79,8         | -27%        | 95,1                   | 79,8         | -16%        |
| Americas            | 54,0               | 64,6         | +20%        | 69,9                   | 64,6         | -8%         |
| APAM                | 30,9               | 30,2         | -2%         | 39,7                   | 30,2         | -24%        |
| <b>Total</b>        | <b>315,7</b>       | <b>271,8</b> | <b>-14%</b> | <b>306,2</b>           | <b>271,8</b> | <b>-11%</b> |

## ■ REVUE PAR DIVISION

- Avec un chiffre d'affaires de 171,9 M€, la Division Manutention Tout Terrain (RTH) enregistre un retrait de 22% par rapport au T1 2012. La baisse de chiffre d'affaires résulte de la chute brutale de commandes enregistrée au T3 2012 et d'une remontée progressive en puissance des cadences de production. L'Europe a été le continent le plus affecté par le ralentissement du chiffre d'affaires, en dépit d'une prise de commandes allant croissante.

- La Division Manutention Industrielle (IMH) a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel de 35,1 M€ en retrait de 14% par rapport au T1 2012. Hors impact de l'arrêt du contrat de distribution Toyota dont le plein effet ne se fera sentir qu'au T2 2013, la division enregistre une croissance de +6% par rapport au T1 2012. En réponse à cette évolution, la division a lancé en France sa nouvelle gamme de chariots industriels, bénéficiant ainsi pour la première fois d'une offre unique pour l'ensemble des territoires.

- La Division Compact Equipment (CE) affiche une progression de 21% de son chiffre d'affaires par rapport au T1 2012 à 64,8 M€. En Amérique du Nord, l'activité reste soutenue dans l'attente d'une présence plus marquée des loueurs sur la deuxième partie de l'année. En Europe, l'ensemble des marchés touché par la morosité économique enregistre un recul, avec néanmoins un rebond en Italie, premier marché du skidsteer sur ce continent.

## ■ POURSUITE DE L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

### • Arrivée de Madame Agnès Michel-Segalen au Conseil d'administration

Mme Agnès Michel Segalen a rejoint ce jour le Conseil d'administration comme administrateur indépendant et membre du comité d'audit en remplacement de M. Dominique Bamas. Sa candidature sera proposée à l'AG du 28 juin.

Agnès Michel-Segalen, IEP Paris, Licenciée ès Lettre Histoire, a assumé des fonctions d'audit chez Arthur Andersen et Groupe Lagardère puis de Direction financière et de fusion acquisition chez EADS et au sein du Groupe Sodexo. Elle exerce depuis 2011 une activité de Notaire stagiaire.

### • Evolution de l'équipe de direction

Dans le prolongement de la transition entamée le 6 mars dernier, M. Hervé Saulais, Secrétaire Général quittera le groupe d'un commun accord à la fin du premier semestre.

M. Hervé Rochet, Directeur Financier du groupe depuis 2005 a été nommé Directeur Administratif et Financier, regroupant sous sa responsabilité ses anciennes fonctions et celles assurées par M. Hervé Saulais.

M. François-Frédéric Piffard, a été nommé VP Sales et Marketing en y regroupant ses responsabilités actuelles de VP New Business. M. François-Frédéric Piffard a depuis 1990 fortement contribué au succès du développement commercial à l'international.

M. Dominique Bamas, Directeur Général, a déclaré : « Le groupe Manitou remercie M. Hervé Saulais pour sa contribution au redressement et au développement du groupe au cours de ces dernières années. Dans la période actuelle de consolidation de nos positions, je fais le choix d'une équipe resserrée connaissant intimement le groupe, ses clients, ses hommes et son histoire ».



# 3. FACTEURS ET GESTION DE RISQUES

|   |    |  |
|---|----|--|
| <b>3.1</b> Risques financiers                           | 27 |  |
| <b>3.2</b> Risques opérationnels                        | 32 |  |
| <b>3.3</b> Autres risques                               | 36 |  |
| <b>3.4</b> La couverture des risques par des assurances | 36 |  |



Le chapitre « Facteurs et gestion de risques » est une partie intégrante de la note 7.10 des comptes consolidés.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés.

## 3.1 RISQUES FINANCIERS

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la Direction Financière de la société Mère et de chaque filiale. Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture des risques financiers du groupe sont gérées par la Direction financière dans

le cadre d'un comité de gestion des couvertures financières.

L'annexe 7.10 des comptes consolidés se réfère au présent paragraphe sur les risques financiers.

### 3.1.1 RISQUES DE FINANCEMENT ET DE LIQUIDITÉ

#### Risque de financement

Difficulté ou impossibilité partielle ou totale de renouveler des financements existants ou de mettre en place de nouveaux financements. Le risque de financement pourrait avoir une incidence sur la capacité du groupe à respecter ses engagements de paiements, sur son coût de financement ou sur les contraintes restrictives assorties au financement.

L'utilisation de certaines lignes est subordonnée à la mise en place de contre garanties auprès des créateurs.

Le financement de la société Manitou BF envers sa filiale Manitou Americas est limité à un plafond de 45 millions de dollars.

Les covenants de l'ensemble des financements étaient respectés au 31.12.2012. Aucune modification significative des lignes de crédits n'est intervenue depuis le 31 décembre 2011. Les lignes existantes couvrent les besoins requis pour les 12 prochains mois.

#### Renouvellement du crédit en 2013

La société travaille activement sur le renouvellement de ses financements qui expirent le 4 septembre 2013. Elle n'envisage pas de difficulté particulière pour y parvenir, hormis la survenance d'événements conjoncturels extrêmes non connus à ce jour.

#### Lignes de découverts bancaires

Le groupe dispose de lignes de découverts bancaires qui lui permettent de garantir une liquidité adaptée à ses besoins.

Afin d'organiser le renouvellement de son crédit syndiqué dans un climat serein, la société a accru ses lignes de découverts bancaires à 105 M€ en 2012. Le montant des lignes de découverts bancaires sera de nouveau ajusté une fois le renouvellement du crédit syndiqué réalisé.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère à la date de l'enregistrement être en mesure de faire face à ses échéances à venir sous réserve du renouvellement à leur terme des lignes de crédit actuellement disponibles (qui interviendra pour l'essentiel en septembre 2013).

#### Convention de crédit de septembre 2008

Signée entre Manitou BF et son pool bancaire pour une durée de 5 ans. Elle est assortie de clauses de ratios (covenants) ou de « Material Adverse Change\* » ou « Event of Default\* » qui peuvent en limiter la possibilité d'utilisation ou en affecter le terme. Les contrats comprennent des clauses de « Negative Pledge\* » portant sur les actifs non donnés en garantie et assorties d'un seuil de dérogations.

\* termes définis au paragraphe 2.2.9 du présent document

## ■ ÉCHÉANCIER DES PASSIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE

| Lignes<br>en millions                          | Bénéficiaires    | Maturité | Montant<br>en devise<br>locale | Montant<br>en euros | Utilisation au<br>31.12.12 | A moins<br>de 1 an | De<br>1 à 5 ans | Plus de<br>5 ans |
|--|------------------|----------|--------------------------------|---------------------|----------------------------|--------------------|-----------------|------------------|
| Term Loan A                                    | Manitou BF       | Sept.13  | 58                             | 58                  | 58                         | 58                 |                 |                  |
| Revolver ligne B                               | Manitou BF       | Sept.13  | 40                             | 40                  | 20                         | 20                 |                 |                  |
| Revolver ligne C*<br><i>multidevise (\$/€)</i> | Manitou BF       | Sept.13  | 45                             | 34                  |                            |                    |                 |                  |
| Obligataire (Micado)                           | Manitou BF       | Oct.18   |                                |                     | 7                          |                    | 7               |                  |
| Autres**                                       | Divers           |          |                                | 105                 | 24                         | 24                 |                 |                  |
| Dettes financement ventes***                   | Manitou Americas |          | 11                             | 8                   | 8                          | 6                  | 2               |                  |
| <b>Total Groupe</b>                            |                  |          | <b>245</b>                     | <b>117</b>          | <b>108</b>                 | <b>9</b>           |                 |                  |
| Emprunts de location financement               |                  |          |                                |                     | 6                          |                    |                 |                  |
| Instruments dérivés                            |                  |          |                                |                     | 1                          |                    |                 |                  |
| Pacte d'actionnaires et autres                 |                  |          |                                |                     | 4                          |                    |                 |                  |
| <b>Total dette financière</b>                  |                  |          |                                |                     | <b>128</b>                 |                    |                 |                  |
| Trésorerie et actifs financiers                |                  |          |                                |                     | 25                         |                    |                 |                  |
| <b>Total dette nette</b>                       |                  |          |                                |                     | <b>103</b>                 |                    |                 |                  |

\* 45M\$ ou équivalent euros

\*\* Lignes ordinaires de découvert bancaire

\*\*\* Voir paragraphe 2.2.3 «Struture financière» pour plus de précisions.

La marge bancaire appliquée fluctue de 70 à 300 points de base pour les lignes A et B et de 65 à 250 points de base pour la ligne C en fonction d'une fourchette de ratio de Leverage allant de 0,5 à 3,5. Au 31.12.2012, le leverage s'établit à 1,54.

Hormis le term loan A dédié à l'acquisition de Gehl et les dettes liées à l'activité financement des ventes, les différentes lignes mentionnées ci-dessus sont destinées à financer l'ensemble des opérations du groupe (general purpose).

Au 31.12.2012, l'échéancier des actifs et passifs liés aux financements présente un montant total de 245 M€ dont 117 M€ sont utilisés à cette date. Il est par ailleurs précisé que le groupe dispose de lignes ordinaires de découvert bancaire d'un montant de 105 M€ à la date de la publication (en dehors du term loan et des dettes liées à l'activité financement des ventes). Pour plus de précisions il convient de se reporter à la section 8.1.7 du présent document de référence.

## ■ RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS ATTACHÉES AUX LIGNES DE CRÉDIT

| Lignes       | Signataire | Principales clauses contractuelles<br><b>S2 2012 et S1 2013</b>  |
|--------------|------------|--|
| Lignes A / B | Manitou BF | Gearing < 1<br>Excess Cash Flow<br>Limitation des investissements<br>Limitation des acquisitions<br>Non accessible pour Manitou Americas<br>Leverage < 2,5 |
| Ligne C      | Manitou BF | Idem A et B<br>Contre garantie Daily sur les créances Manitou BF<br>Financement de Manitou Americas<br>≤ \$45m   |

La note 7.7 « Passifs financiers courants et non courants » de l'annexe aux comptes consolidés présente en détail l'ensemble des dettes du groupe.

### 3.1.2 RISQUE DE TAUX

**Risque de taux :** L'endettement brut correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Le risque de taux porte sur l'impact de la variation des taux d'intérêts sur la charge financière du groupe.

#### Gestion du risque de taux

La politique de gestion des taux est coordonnée et contrôlée par la Direction financière de la société mère, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs, l'optimisation et la réduction de la volatilité et de la charge financière.

Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'échange de taux.

## ■ LIGNES DE CRÉDIT

Le Groupe dispose de dettes financières mises en œuvre pour l'acquisition de Gehl et pour le financement général de son exploitation. Ces engagements sont basés sur un taux d'intérêt variable. Le risque de variation de taux d'intérêt a fait l'objet d'une couverture partielle par divers instruments financiers (échange de taux d'intérêt variable par un taux fixe, échange de taux d'intérêt variable contre variable, etc.).

La société, ses filiales et participations sont principalement exposées au risque de taux d'intérêt à travers les éléments suivants :

## ■ TABLEAU DE COUVERTURE ET DE SENSIBILITÉ DE LA DETTE D'ACQUISITION DE GEHL

| <b>Couverture de la dette d'acquisition</b> | <b>Taux de couverture</b> |                 |     |       | <b>Impact d'une variation de +/- 0,5% des taux d'intérêt*</b> |
|---|---------------------------|-----------------|-----|-------|---|
|   | Nominal                   | Couverture Fixe | Cap | Total |   |
| 31.12.2012                                  | 58                        | 72%             | 28% | 100%  | 0,1 M€  |
| 31.12.2013**                                | 0                         | na              | na  | na    | na  |

\* sur la base du taux Euribor 1 mois de 0,109% et du taux Euribor 3 mois de 0,187% appliqué au 31décembre 2012 ( impact résultat avant impôt).

\*\* maturité de la dette d'acquisition: septembre 2013

Pour toute précision complémentaire, il convient de se reporter aux notes 7.7.1 et 7.8 des comptes consolidés.

## ■ PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DES VENTES

Cette activité exercée à travers les participations Manitou Finance Ltd. et Manitou Finance France SAS reste sensible à l'évolution des taux de financement et de refinancement. Le risque principal, quant à l'activité, réside dans la capacité à corrélérer les taux de financement et de refinancement. Le

risque est limité à la valeur des titres mis en équivalence dans les fonds propres du groupe. Les deux sociétés sont détenues à hauteur de 49% par Manitou et à 51% par BNP Paribas Leasing Solution. Pour plus de précisions, il convient de se référer à la note 6 des comptes consolidés.

## 3.1.3 RISQUE DE CHANGE

**Risque de change :** correspond à l'impact qu'engendre la fluctuation des cours des devises sur le compte de résultat, le bilan et/ou la génération de trésorerie. Le risque de change apparaît soit lors de la réalisation de transactions soit à travers une exposition de conversion.

**Risque de change sur transactions :** apparaît lorsque des achats ou des ventes sont réalisés dans une devise autre que celle de la devise fonctionnelle de l'entité au sein de laquelle l'opération est réalisée.

Le groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle. Les directions financières de la société mère ou plus rarement des filiales procèdent à des couvertures de change sur les flux les plus significatifs pour le montant net de leur exposition aux devises, après prise en compte des achats opérés en monnaie étrangère.

En 2012, le groupe a facturé environ 37% de ses ventes en devises étrangères, principalement en dollars US (18,4%), en livres sterling (7,9%), en rands sud africains (3,2%) et en dollars australiens (3,9%), les autres

devises étant le dollar Singapour, le rouble russe, le Zloty polonais et le yuan chinois. En 2012, les couvertures de change ont consisté principalement en achats à terme de dollars US et ventes à terme de livres sterling, et de dollars australiens ainsi qu'à des options d'achat à terme de dollars US.

Une variation importante des taux de change pourrait avoir une incidence sur les résultats du groupe à travers l'impact de conversion des devises qu'elle générerait, ainsi qu'à travers la pression qu'elle pourrait engendrer sur les prix de commercialisation dans certaines zones géographiques.

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation des créances, des dettes, de la trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente au 31.12.2012 pour les principales devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité.

La sensibilité correspond à une variation de plus et moins 5% des devises concernées par rapport à leur cours de clôture.

*Créances et dettes libellées en monnaie étrangère*

Détail par monnaie de fonctionnement

|   | AUD/EUR +5% | GBP/EUR +5% | USD/EUR +5% | ZAR/EUR +5% |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>EUR</b>  |             |             |             |             |
| Créances (AUD, GBP, USD, ZAR)                               | 635         | 478         | 152         | 358         |
| Dettes (AUD, GBP, USD, ZAR)                                 | -398        | -338        | -215        |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (AUD, GBP, USD, ZAR) | 400         | 244         | 505         |             |
| S/ Total  | 636         | 384         | 441         | 358         |
| <b>USD</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             |             | -125        |             |
| Dettes (EUR)  |             |             | 103         |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)                |             |             | -7          |             |
| S/ Total  |             |             | -30         |             |
| <b>GBP</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             |             | -32         |             |
| Dettes (EUR)  |             |             | 24          |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)                |             |             | -11         |             |
| S/ Total  |             |             | -18         |             |
| <b>ZAR</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             |             |             |             |
| Dettes (EUR)  |             |             | 199         |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)                |             |             | -6          |             |
| S/ Total  |             |             | 193         |             |
| <b>Total</b>  | <b>636</b>  | <b>365</b>  | <b>412</b>  | <b>551</b>  |

La position nette des activités opérationnelles dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante :

**Vs EUR**

| en milliers d'euros | Actifs        | Passifs        | Position nette avant couverture | Instruments financiers de couverture * | Position nette après couverture |
|---------------------|---------------|----------------|---------------------------------|--|---------------------------------|
| AUD                 | 19 656        | -7 569         | 12 087                          | -18 880                                | -6 793                          |
| GBP                 | 13 710        | -6 422         | 7 288                           | -13 380                                | -6 092                          |
| USD                 | 12 465        | -4 079         | 8 386                           | 26 148                                 | 34 534                          |
| ZAR                 | 6 798         |                | 6 798                           | -5 445                                 | 1 353                           |
| Autres monnaies     | 714           | -10            | 704                             |  | 704                             |
| <b>Total</b>        | <b>53 343</b> | <b>-18 080</b> | <b>35 263</b>                   | <b>-11 557</b>                         | <b>23 706</b>                   |

**Vs USD**

| en milliers d'euros | Actifs       | Passifs       | Position nette avant couverture | Instruments financiers de couverture * | Position nette après couverture |
|---------------------|--------------|---------------|---------------------------------|--|---------------------------------|
| EUR                 | 2 778        | -2 154        | 624                             |  | 624                             |
| Autres monnaies     |              |               |                                 |  |                                 |
| <b>Total</b>        | <b>2 778</b> | <b>-2 154</b> | <b>624</b>                      |  | <b>624</b>                      |

**Vs GBP**

| en milliers d'euros | Actifs     | Passifs     | Position nette avant couverture | Instruments financiers de couverture * | Position nette après couverture |
|---------------------|------------|-------------|---------------------------------|--|---------------------------------|
| EUR                 | 892        | -505        | 387                             |  | 387                             |
| Autres monnaies     |            |             |                                 |  |                                 |
| <b>Total</b>        | <b>892</b> | <b>-505</b> | <b>387</b>                      |  | <b>387</b>                      |

\* Outre les positions ouvertes au 31.12.2012, le groupe a couvert une partie de ses transactions opérationnelles futures en devises. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de cash flow hedge, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IAS 39. Nous avons également précisé que les tests de sensibilité présentent l'impact en compte de résultat avant impôt. Aucun impact en capitaux propres n'a été constaté. Pour plus de précisions, il convient de se reporter à la Note 7.8 figurant dans les Notes aux états financiers consolidés au 31.12.12, chapitre 8.1.7.

**Risque de conversion sur le compte de résultat**

Les fluctuations de change impactent les résultats consolidés à travers la conversation en euro des comptes de résultats des filiales en devises étrangères.

Le groupe ne couvre pas ce type de risque

| devise       | Chiffre d'affaires | Résultat opérationnel | Résultat net |
|--------------|--------------------|-----------------------|--------------|
| USD          | 233                | 20                    | 36           |
| GBP          | 100                | 3                     | 3            |
| ZAR          | 40                 | 5                     | 4            |
| AUD          | 49                 | 2                     | 1            |
| Autres       | 39                 | 0                     | 0            |
| <b>Total</b> | <b>462</b>         | <b>30</b>             | <b>44</b>    |

**Risque de conversion sur le bilan :** en relation avec la conversion en euro des investissements nets (fonds propres) du groupe dans des sociétés ou des participations étrangères qui affectent la position bilancielle des comptes consolidés. Le groupe ne couvre pas ce type de risque.

## ■ ANALYSE DE SENSIBILITÉ

| devise       | Investissement net | Couverture % | Impact sur les capitaux propres avec fluctuation 5% de l'euro |
|--------------|--------------------|--------------|---|
| USD          | 129                | 0%           | -6,2  |
| GBP          | 7                  | 0%           | -0,3  |
| ZAR          | 14                 | 0%           | -0,7  |
| AUD          | 4                  | 0%           | -0,2  |
| Autres       | 11                 | 0%           | -0,5  |
| <b>Total</b> | <b>165</b>         |              | <b>-7,9</b>   |

### 3.1.4 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement de créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités

opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par les montants d'actifs financiers qui sont présentés au bilan dont le détail est repris ci après.

| en millions d'euros                    | 2011       | 2012       |
|--|------------|------------|
| Créances de financement des ventes     | 32         | 14         |
| Clients et comptes rattachés           | 239        | 224        |
| Autres créances                        | 34         | 34         |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 43         | 22         |
| <b>Total</b>                           | <b>348</b> | <b>294</b> |

## ■ LA GESTION DU RISQUE CRÉDIT DES CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES AUPRÈS DES UTILISATEURS FINAUX (MANITOU AMERICAS)

Cette gestion est assurée par la direction financière de Manitou Americas, indépendante de la direction commerciale de l'entreprise. Des procédures définissent le mode de fonctionnement du service ainsi que les règles d'évaluation et les délégations de pouvoir. Le financement des ventes chez Manitou Americas a été externalisé auprès d'un partenaire bancaire depuis septembre 2010. Les créances mentionnées à l'actif du bilan chez Manitou Americas ne représentent plus que des contrats préexistants à cette date qui s'amortissent sur leur durée contractuelle. Le groupe se réserve néanmoins la possibilité de réaliser des opérations de refinancement de créances avec recours.

La gestion contentieuse fait l'objet d'une procédure stricte et d'un suivi personnalisé des dossiers. Le but de cette procédure est de permettre le remboursement des sommes impayées ou la récupération rapide des matériels par voie amiable ou judiciaire.

## ■ LA GESTION DU RISQUE CRÉDIT

La gestion du risque client est assurée par les directions financières des différentes entités. Les plus importantes d'entre elles disposent d'équipes dédiées de crédit management. Chaque entité met en place des procédures de gestion, des instruments de mesure et des règles de dépréciation de son encours clients. Les dossiers les plus sensibles sont suivis et traités en relation avec le service crédit management de la société mère.

Dans la plupart des entités, le risque de crédit est partiellement ou totalement couvert par une assurance crédit. Les risques de crédit peuvent également être compensés ou limités par des cautions ou des garanties spécifiques.

Il est par ailleurs précisé que la base clients du groupe est très fractionnée et qu'aucun client ne représente plus de 1,8% du chiffre d'affaires consolidé.

La Direction financière veille également à répartir le risque de contrepartie bancaire auprès d'établissements de premier rang. Pour plus de précisions, il convient de se reporter à la Note 9 figurant dans les Notes aux états financiers consolidés au 31.12.12, chapitre 8.1.7.

## **3.1.5 RISQUE SUR ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Néant

## **3.1.6 RISQUE SUR LES AVANTAGES AU PERSONNEL**

Le groupe offre à certains de ses salariés des régimes à prestations définies : indemnités dé départ à la retraite, médailles du travail, régime de pension et régime de retraite pour certains employés, retraite chapeau pour certains membres du management aux États-Unis, régime d'assistance médicale et d'assurance vie postérieure à l'emploi.

Ces régimes à prestations définies sont le plus souvent partiellement couverts par des fonds versés à des compagnies d'assurance qui les investissent

sur des supports de type actions, obligations, immobilier ou autres. Une évolution défavorable de la valorisation des actifs de couverture expose le groupe à devoir procéder à des versements de couverture complémentaires pour respecter les obligations de couverture minimum exigées par certains régimes ou honorer ses engagements.

Pour plus de précisions, il convient de se reporter aux Notes 1.17 et 15 figurant dans les Notes aux états financiers consolidés au 31.12.2012.

## **3.2 RISQUES OPÉRATIONNELS**

Le groupe précise qu'il est exposé aux risques liés à l'existence de cycles économiques de ses différents marchés, aux risques relatifs au renchérissement du coût des matières premières, des composants et de l'énergie, et aux risques relatifs aux clients pour la part de ses créances éventuellement non couverte par des assurances crédit.

### **3.2.1 RISQUES FOURNISSEURS**

Le groupe est spécialisé dans la conception et l'assemblage de matériels de manutention. Représentant environ 70% de son chiffre d'affaires, les achats de matières premières et de composants tiennent une place prépondérante dans son savoir-faire industriel et dans sa rentabilité.

Les limites capacitaires des outils de production de certains fournisseurs ou l'insuffisance de leurs moyens disponibles pour financer leur développement ou résister à la volatilité de l'activité économique représentent des risques pour la société mère et ses filiales.

Certaines défaillances de fournisseurs ont pu conduire à des arrêts partiels de production des usines ainsi qu'à des retards dans la fabrication ou le développement des produits Manitou.

Le groupe a continué à subir des difficultés en 2012 pour disposer de certains composants. Cette situation a entraîné le groupe à accélérer la refonte de son panel fournisseurs.

Manitou n'est en situation de dépendance absolue envers aucun fournisseur mais la substitution d'un fournisseur peut nécessiter un processus long de sélection et de qualification. La substitution sera d'autant plus compliquée que l'organe concerné est complexe (moteurs, ponts, cabines...).

La maîtrise du risque fournisseurs s'organise autour des principales actions suivantes :

- une cartographie des fournisseurs permettant d'en mesurer la criticité,
- une classification de leur performance afin d'identifier les plus critiques et de définir des plans d'action pour chacun d'eux,
- une cotation financière des principaux fournisseurs basée sur l'analyse des éléments financiers,

Concernant la cyclicité des marchés suivant les secteurs d'activité, il conviendra de se reporter aux sections 2.1.2 (répartition des ventes par secteur d'activité) et 3.2.4 (risque pays).

- des audits de suivi réalisés par les services achats et qualité afin de vérifier les disponibilités capacitives et la capacité des fournisseurs à répondre aux besoins du groupe en matière de qualité, coûts et délais,
- un plan de substitution ou dédoublonnement des approvisionnements les plus sensibles.

Au sein des divisions RTH et IMH, les axes d'amélioration retenus pour fiabiliser la performance fournisseurs sont :

- le renforcement de la contractualisation avec les fournisseurs clés,
- la mise en place d'un système de quotation fournisseurs au sein duquel des niveaux de qualification et de certification seront délivrés,
- le renforcement des outils de mesure de la performance et de suivi des plans d'action,
- la refonte du panel fournisseur défini pour chaque famille d'achats en fonction de cahiers des charges précis et mesurables. Ce projet ambitionne de réduire de façon drastique le nombre de fournisseurs sur plusieurs années tout en élargissant le bassin géographique sur lequel il s'adosse.

Manitou a également poursuivi le plan « Synapse » en collaboration avec l'ensemble des autorités administratives, économiques et financières de la région des Pays de la Loire afin de favoriser le renforcement de la filière des industries de la manutention gravitant autour des sites industriels français du groupe. L'opération a pour objectif d'aider les fournisseurs à identifier des sources de renforcement de leur situation financière ainsi qu'à diversifier leur développement économique : recherche de nouveaux marchés, diversification produit, etc.

Part des 10 principaux fournisseurs dans les achats matières en 2012 (%)

|                 |     |
|-----------------|-----|
| 1 <sup>er</sup> | 8%  |
| 5 premiers      | 18% |
| 10 premiers     | 26% |

## 3.2.2 RISQUES RELATIFS AUX PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET COMPOSANTS

Le groupe est exposé au risque sur les matières premières, soit directement au travers de ses achats de matières, soit indirectement au travers des composants achetés à ses fournisseurs.

Les coûts des matières premières et composants représentant une part prépondérante dans le prix de revient des matériels fabriqués, le groupe est exposé d'une manière importante aux fluctuations de ses coûts d'achat. Un renchérissement fort et durable du coût d'approvisionnement des matières et composants pourrait obérer la profitabilité de l'entreprise.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture de matières premières pour les raisons suivantes :

Un produit fini est constitué de 1 500 à 2 000 composants élémentaires. La part de valeur ajoutée intégrée par les fournisseurs dans la valeur unitaire de chacun des composants diffère fortement en fonction du niveau de transformation intégré dans chacun des articles.

Ce spectre très diffus, associé à des clauses de révision ou de renégociation de prix d'achat par fournisseurs altère la corrélation de l'évolution des prix d'achat par rapport à l'évolution des cours des matières premières.

Les principaux composants intégrés dans la fabrication des machines sont :

- les pièces en acier ou en tôle, brutes ou découpées,
- les systèmes hydrauliques (moteurs, pompes, flexibles, vérins),
- les moteurs thermiques ou électriques,
- les autres éléments mécaniques (transmissions, boites de vitesse),
- les cabines.

Le principal fournisseur ne représente que 8% des achats matières et composants.

Les évolutions normatives nécessitent de respecter des évolutions techniques selon un calendrier précisé par la loi (exemple : nouvelles motorisations moins polluantes). Des retards de mise à disposition par les fournisseurs de certains composants conformes aux nouvelles réglementations pourraient conduire Manitou à une situation de rupture d'offre de produits concernés par les nouvelles normes sur les territoires les requérant.

## 3.2.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les principaux risques industriels se limitent essentiellement à ceux qui pourraient résulter d'incendie ou d'explosion d'un site particulier. Le groupe dispose de dix sites de production ou d'assemblage dans le monde spécialisés par gamme de produits et de deux plateformes centrales de distribution de pièces de rechange. Les sites d'Ancenis en France, de Castelfranco en Italie, de Yankton et de Madison aux Etats-Unis constituent les principales unités de production. Le centre d'Ancenis est implanté sur de multiples bâtiments parfois distants de près d'un kilomètre.

D'importants moyens ont été déployés sur les principaux sites de fabrication ainsi que sur le Centre Logistique de Pièces de Rechange pour prévenir ces risques et en contenir les effets immédiats.

La gestion environnementale du site d'Ancenis a été définie par un arrêté préfectoral de 2008. Il est par ailleurs précisé que le stockage et la gestion des matières dangereuses sont généralement réalisés par des établissements tiers spécialisés dans ce domaine. Il n'existe pas, sur les sites du groupe, d'obligation de démantèlement ou de remise en état des sites.

### ■ RISQUE DE QUALITÉ DES PRODUITS

Les matériels fabriqués par le groupe mettent en œuvre des technologies complexes telles que l'hydraulique ou l'électronique embarquée. Pour contrôler la qualité et la fiabilité de ces fabrications, les principales usines du groupe sont dotées d'un système qualité certifié ISO 9001, qui permet d'assurer la qualité et la fiabilité des matériels fabriqués.

Pour les nouveaux produits, un plan de validation produits a été mis en place pour contrôler la qualité des composants et le respect du cahier des charges en matière de fiabilité et de sécurité.

Le plan de renforcement de la qualité des produits de la division RTH initié depuis 2009 a conduit à relever le niveau d'exigence demandé tant aux fournisseurs qu'aux équipes de production et d'assemblage.

Malgré les moyens importants mis en œuvre, la société Mère et ses filiales ne peuvent garantir que des retards ou des erreurs de conception, de développement industriel ou de défaut d'assemblage n'interviendront pas sur les gammes existantes ou futures. Si de tels cas devaient se révéler, ils impacteraient le résultat net et la position financière du groupe.

Pour plus de précisions, il convient de se reporter à la section 2.3.

### ■ DÉPENDANCE PAR RAPPORT AU BON FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La plupart des fonctions et processus organisationnels s'appuient sur des outils, des logiciels et des infrastructures techniques interconnectés entre les différents sites. Les principaux risques sont l'interruption des services informatiques, la confidentialité et l'intégrité des données, et la capacité du groupe à gérer la mise en œuvre de ses nouveaux outils informatiques.

Le groupe déploie progressivement des outils communs au sein des différentes entités.

En 2012, la société mère a réalisé une mise à jour de la version de son ERP.

## 3.2.4 RISQUES COMMERCIAUX

### ■ NON-RENOUVELLEMENT DE CONTRATS IMPORTANTS EN 2012

#### ÉVOLUTION DU PARTENARIAT DE DISTRIBUTION COMMERCIALE AVEC TOYOTA

Toyota Material Handling Europe et Manitou ont annoncé en janvier 2012 qu'ils ont décidé conjointement de ne pas reconduire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, leur accord de distribution exclusif d'équipements de manutention industrielle sous la marque Toyota en France. Les deux groupes considèrent en effet que leur « business model » n'est plus adapté au développement du marché et souhaitent mettre en œuvre, chacun de leur côté, une stratégie de marque plus clairement définie et applicable à l'ensemble de l'Europe. Le groupe souhaite commercialiser une ligne de produits industriels unique sous marque Manitou. Cette ligne a été lancée en février 2012 à l'étranger et en janvier 2013 en France.

Les activités des deux groupes se sont poursuivies normalement jusqu'au 31 décembre 2012, étant précisé que le portefeuille de commandes de chariots industriels du groupe Manitou au 31 décembre 2012 pourra être facturé par le groupe Manitou jusqu'au 31 mars 2013.

### ■ RISQUE DE NON-RENOUVELLEMENT DE CONTRATS IMPORTANTS

Au 31.12.2012, le groupe dispose de deux contrats significatifs, qui, s'ils n'étaient pas renouvelés à leur terme, pourraient avoir un impact sur la position financière du groupe et son résultat d'exploitation.

#### CONTRAT DE SOUS TRAITANCE DE MATS POUR TOYOTA

Le contrat de sous-traitance d'assemblage de mâts pour le compte de

la société Toyota Industrial Equipment a représenté, en 2012, un chiffre d'affaires de 22,1 M€. Le contrat d'assemblage en vigueur depuis 1995 a été renouvelé en juillet 2007 pour couvrir l'ensemble de la durée de vie de production des chariots Toyota de type Tonero. Sans préjuger de la durée de vie du Tonero, la durée de vie des séries précédentes était de l'ordre de 6 à 7 ans.

#### PARTENARIAT AVEC YANMAR

Manitou a annoncé en janvier 2012 un nouveau partenariat, pour une durée de 5 ans avec Yanmar, groupe motoriste japonais intervenant également dans la fabrication d'équipements de construction. Aux termes d'un accord croisé visant les Etats-Unis, Manitou Americas distribuera des minipelles Yanmar sous marque Gehl et Mustang, tandis que Yanmar Americas distribuera des minichargeurs Compact Equipment sous sa marque. Ce partenariat renforce par ailleurs la collaboration technique existante entre les deux organisations en termes de motorisation.

### ■ RISQUE PAYS

Le groupe distribue ses produits dans plus de 120 pays à travers un réseau de concessionnaires indépendants. L'émergence de la crise économique, financière, bancaire ou politique pourrait avoir un impact sur la position financière du groupe et sur son résultat opérationnel.

Un mauvais environnement économique est susceptible d'influencer les activités du groupe et donc ses résultats financiers. Ainsi, les périodes d'activité économique réduite et a fortiori les périodes de crise peuvent contribuer à une baisse importante de la demande sur un ou plusieurs marchés géographiques. Début 2012, le groupe a procédé à une redéfinition de son périmètre organisationnel commercial autour de quatre grandes zones : Europe du Sud, Europe du Nord, Amériques et APAM (Asie, Pacifique, Afrique & Moyen-Orient). La répartition du chiffre d'affaires selon ce nouveau format est la suivante :

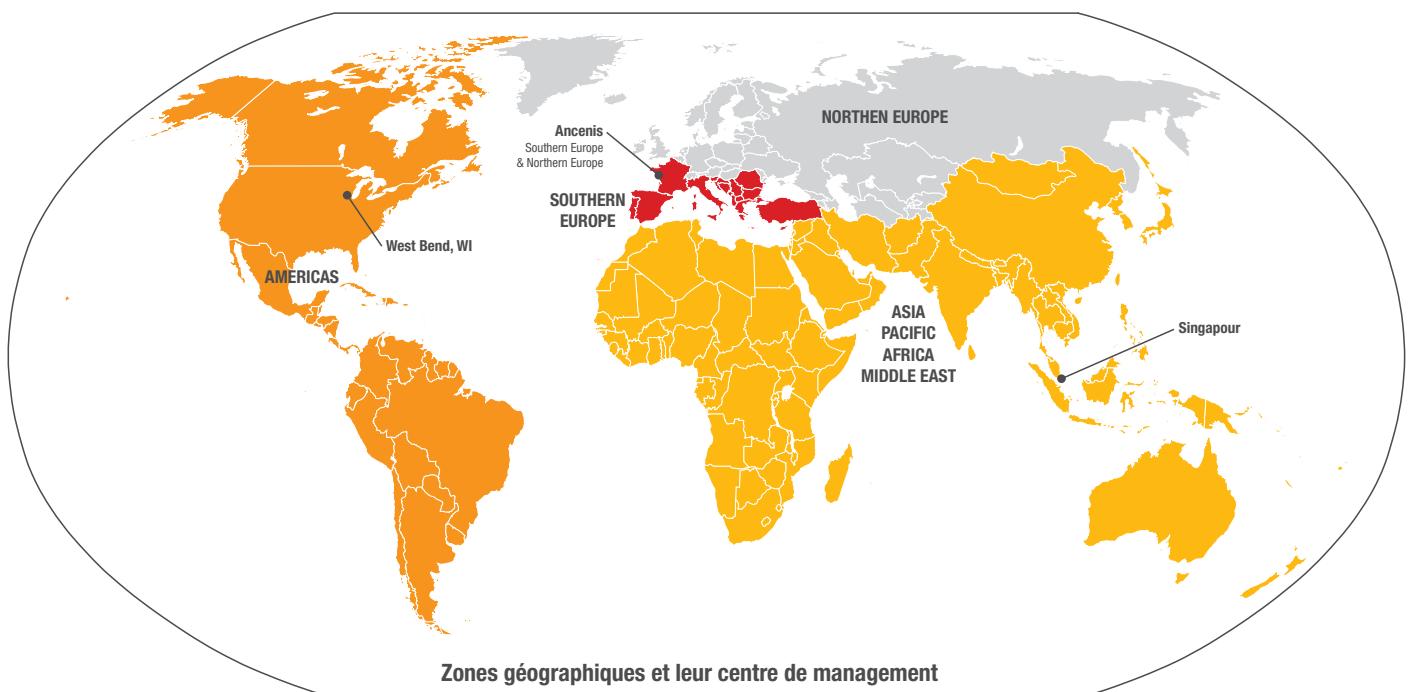
| Chiffre d'affaires 2011    |                            |                            |                            |                               | en M€ et % du total | Chiffre d'affaires 2012    |                            |                            |                            |                               |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Southern Europe            | Northern Europe            | Americas                   | Apam ****                  | Total                         |                     | Southern Europe            | Northern Europe            | Americas                   | Apam ****                  | Total                         |
| 335,4<br><b>30%</b>        | 329,7<br><b>29%</b>        | 42,1<br><b>4%</b>          | 89,1<br><b>8%</b>          | <b>796,3</b><br><b>70%</b>    | RTH *               | 317,7<br><b>25%</b>        | 360,0<br><b>28%</b>        | 58,0<br><b>5%</b>          | 120,9<br><b>10%</b>        | <b>856,6</b><br><b>68%</b>    |
| 116,4<br><b>10%</b>        | 15,2<br><b>1%</b>          | 4,3<br><b>0%</b>           | 11,1<br><b>1%</b>          | <b>146,9</b><br><b>13%</b>    | IMH **              | 120,5<br><b>10%</b>        | 22,9<br><b>2%</b>          | 5,5<br><b>0%</b>           | 14,1<br><b>1%</b>          | <b>162,9</b><br><b>13%</b>    |
| 10,2<br><b>1%</b>          | 28,2<br><b>2%</b>          | 131,8<br><b>12%</b>        | 17,8<br><b>2%</b>          | <b>187,9</b><br><b>17%</b>    | CE ***              | 7,1<br><b>1%</b>           | 33,3<br><b>3%</b>          | 186,2<br><b>15%</b>        | 18,7<br><b>1%</b>          | <b>245,2</b><br><b>19%</b>    |
| <b>462,0</b><br><b>41%</b> | <b>373,1</b><br><b>33%</b> | <b>178,1</b><br><b>16%</b> | <b>117,9</b><br><b>10%</b> | <b>1 131,1</b><br><b>100%</b> | Total               | <b>445,3</b><br><b>35%</b> | <b>416,1</b><br><b>33%</b> | <b>249,7</b><br><b>20%</b> | <b>153,7</b><br><b>12%</b> | <b>1 264,8</b><br><b>100%</b> |

\* RTH : Rough Terrain Handling Division

\*\* IMH : Industrial Material Handling Division

\*\*\* CE : Compact Equipment Division

\*\*\*\* APAM : Asie, Pacifique, Afrique, Moyen-Orient



Ce découpage géographique est basé sur la nouvelle organisation commerciale mise en place au sein du groupe et effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les activités du groupe dans certains pays comportent des risques, notamment : une volatilité du PIB, une instabilité économique et politique, de possibles troubles sociaux, des changements réglementaires, des difficultés de recouvrement, d'importantes fluctuations des taux

d'intérêts et des taux de change, des manques de liquidité en devises et des mesures de contrôle des changes. Pour plus de précisions concernant la gestion du risque concernant les distributeurs, il convient de se reporter à la section 3.1.4 Risque de crédit. Il est important de préciser que le distributeur ou client direct le plus important représente moins de 2% du chiffre d'affaires du groupe.

### 3.2.5 RISQUES RELATIFS AUX CLIENTS POUR LA PART DES CRÉANCES NON COUVERTES PAR DES ASSURANCES

Dans le cadre de ses activités commerciales, le groupe est confronté au risque d'insolvabilité de ses clients pour la part des créances non couverte par les assurances.

Une fonction centrale de credit management a pour mission de supporter de façon ad-hoc les besoins des filiales commerciales pour le traitement des dossiers les plus techniques ou sensibles.

### 3.2.6 RISQUES JURIDIQUES

#### ■ RÉGLEMENTATIONS ET ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le groupe conçoit, assemble et distribue des produits à forte technologie répondant à des normes édictées par les autorités administratives et les organismes supranationaux ou nationaux.

L'évolution des normes et réglementations remet en cause de façon permanente la conception des matériels et engendre la mise en œuvre d'investissements importants en matière de développement des produits.

Les organismes de réglementation dans l'Union Européenne, au Japon, aux USA (EPA - Environmental Protection Agency), au Canada se sont accordés sur des réglementations pour les équipements diesel non routiers qui limitent les émissions polluantes :

- monoxyde de carbone (CO)
- hydrocarbures (HC)
- particules (PM)
- oxydes d'azote (NOx)

L'agence EPA américaine comme les instances réglementaires de l'Union Européenne ont défini des catégories d'émissions : EPA Tier 1-4 aux États-Unis, Euro Stage I-IV en Europe. Chaque passage à la phase suivante implique

une réduction supplémentaire des quantités de quatre polluants particuliers, en fonction du nombre de grammes par kilowatt/heure de composés présents dans les gaz d'échappement du moteur diesel. Quelques autres pays se sont associés à cette démarche mais avec des dates d'application différentes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la réglementation Stage 3 B (UE) / Interim Tier 4 (USA) applicable aux moteurs de puissance à partir de 56 kW (76,2 ch) est entrée en vigueur.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier du passage des phases IIIA à IIIB et IV en fonction de la puissance des moteurs.

| KW 560 | III A | III B | IV            |
|--------|-------|-------|---------------|
| 130    | III A | III B | IV            |
| 75     | III A | III B | IV            |
| 56     | III A | III B | IV            |
| 37     | III A | III B |               |
|        | 2011  | 2012  | 2013          |
|        |       |       | 2014   oct-14 |

\* KW : puissance du moteur en KW

La réglementation Stage 4 (UE) / Final Tier 4 (USA) qui sera introduite d'ici 2014/2015, verra les niveaux de PM et NOx réduits pratiquement à néant.

Ces réglementations se sont accompagnées du développement de nouveaux carburants (GNR -gazoles non routiers) et de nouveaux types de motorisation avec notamment l'usage de filtres à particules.

Les moteurs de nouvelles générations nécessitent de disposer de qualités de gasoil spécifiques rendant la commercialisation en l'état de machines conformes aux nouvelles normes impossible dans les pays à bas niveau de régulation.

Le groupe Manitou s'est attaché depuis plusieurs années à rechercher les meilleures technologies en termes de motorisation pour satisfaire au respect de la réglementation, tout en optimisant la performance de ses machines et a mobilisé une part significative de ses ressources de Recherche et Développement sur ces évolutions. Il a été amené à définir des offres produits commercialisables par régions pour répondre aux obligations des zones géographiques ou s'appliquent ces réglementations tout en conservant des machines adaptées pour les autres zones.

Le passage d'une norme à l'autre intègre des clauses de flexibilité qui peuvent varier d'un continent, d'un pays ou d'une région à l'autre. Les moteurs de nouvelles générations nécessitent de disposer de qualités de gasoil spécifiques rendant la commercialisation en l'état de machines conformes aux nouvelles normes impossible dans les pays à bas niveau de régulation.

Le passage d'une norme à l'autre génère des difficultés et une complexité très importante pour les constructeurs en entraînant :

- des efforts importants de recherche et développement afin de redimensionner l'ensemble des machines aux caractéristiques des nouveaux moteurs ;
- un risque de rupture d'offre commerciale en cas d'échec de développement dans les temps impartis d'une machine compatible à la nouvelle réglementation (retard pouvant provenir de Manitou ou de ses fournisseurs) ;
- un risque bilanciel lié à l'acquisition par avance de quantités de moteurs destinées à couvrir les phases de transition (pour mémoire, 40 M€ en 2011 et 20 M€ en 2012) ;
- un risque de limite capacitaire des motoristes à fournir en amont les quantités de moteurs souhaitées pour passer la phase de transition (pour mémoire situation rencontrée en 2011) ;
- un rencherissement important du prix de revient des nouvelles machines sans avantage particulier pour l'utilisateur final qui pèse sur les marges ;
- une pression concurrentielle accrue et peu visible pendant la période de lancement des nouveaux produits qui entraîne des pressions importantes sur les marges.

Les litiges se composent des litiges juridiques liés aux produits, des litiges commerciaux et des litiges envers le personnel. Aucun de ces litiges n'est significatif individuellement. Pour plus de précisions, on pourra se référer au paragraphe 6.2.10 Procédures judiciaires et d'arbitrage ainsi qu'à la Note 14 figurant dans les Notes aux états financiers consolidés au 31.12.12, chapitre 8.1.7.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

## 3.3 AUTRES RISQUES

### ■ RISQUE FISCAL

Manitou BF et ses filiales établissent leurs déclarations fiscales avec l'aide d'experts-comptables ou fiscalistes. Ces moyens n'offrent toutefois pas une garantie absolue contre un éventuel risque de redressement fiscal, notamment quant à l'interprétation technique de certains critères ou règles de défiscalisation.

### ■ DÉPENDANCE PAR RAPPORT À DES PERSONNES OCCUPANT DES POSITIONS CLÉS ET AU PERSONNEL QUALIFIÉ

La réussite du groupe dépend en grande partie de la contribution permanente de son Conseil d'administration, de son Comité Exécutif et des équipes d'experts de la société.

Le départ d'un ou plusieurs membres du Conseil d'administration, du Comité Exécutif ou de personnes hautement qualifiées pourrait avoir un aspect négatif sur les activités du groupe. Afin de limiter ce risque, le groupe met en œuvre une politique sociale destinée à garder, développer et promouvoir ses collaborateurs qualifiés (voir note 4.3.4 du présent document de référence). Ainsi, Manitou attribue de façon régulière des instruments financiers long terme qui permettent de renforcer la motivation et l'engagement de certains cadres dans la durée. Par ailleurs, il est également précisé qu'au sein du conseil d'administration Jacqueline Himsorth, Marcel Braud, Gordon Himsorth, Sébastien Braud et Christopher Himsorth sont apparentés par des liens familiaux. Les actionnaires familiaux ont signé le 09.06.2011 un pacte d'actionnaires pour une durée de 6 ans.

Pour plus de précisions, concernant la composition des organes d'administration, il convient de se reporter aux sections 5.1 et 5.2 du présent document de référence.

### ■ RISQUE DE LITIGE

Plusieurs sociétés du groupe sont actuellement impliquées dans des contentieux ou des procédures judiciaires. A sa connaissance, le groupe pense que le niveau des provisions suffit pour couvrir les risques en cours.

## 3.4 LA COUVERTURE DES RISQUES PAR DES ASSURANCES

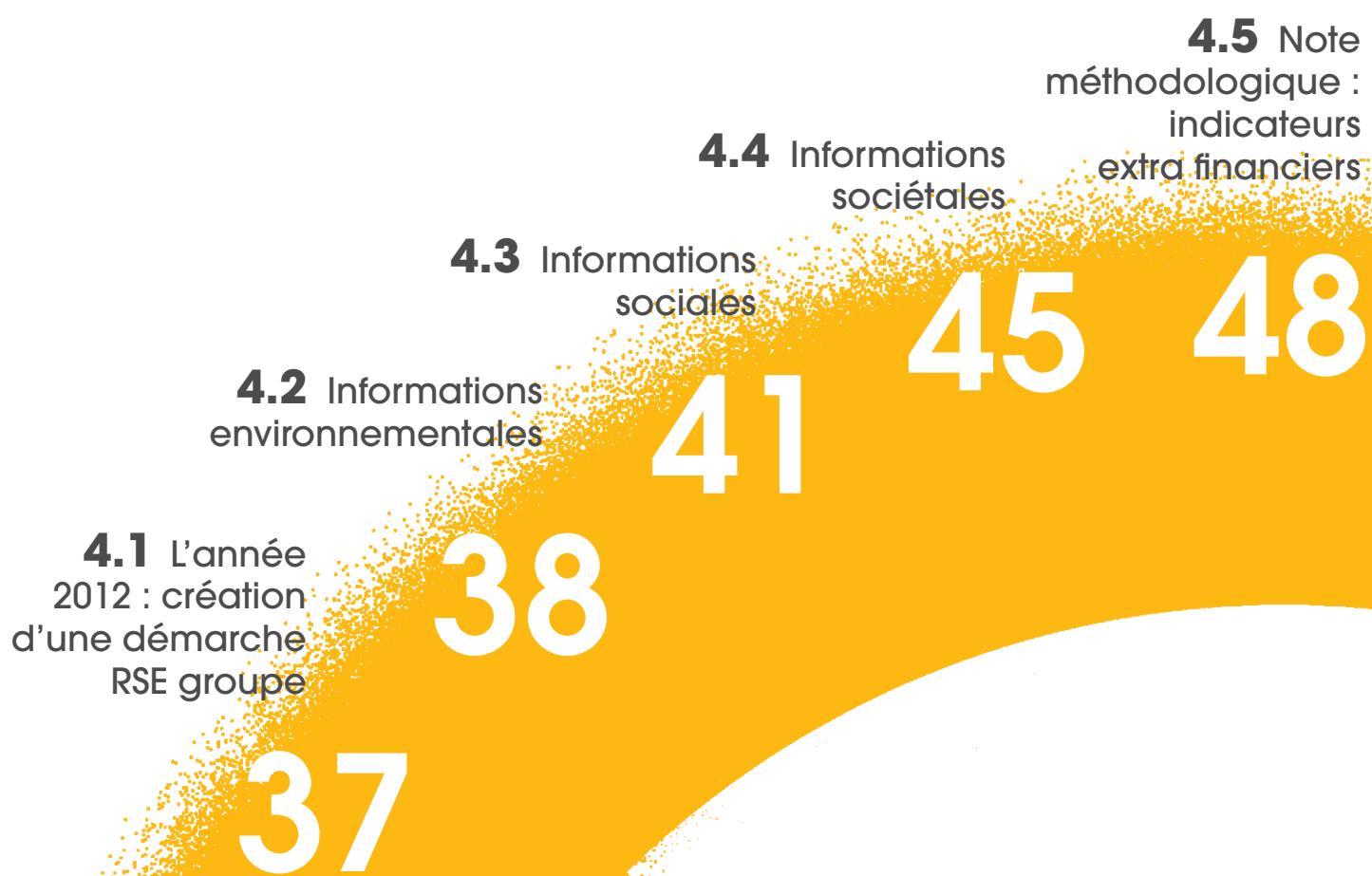
Le groupe souscrit auprès d'assureurs de premier rang des polices d'assurance couvrant ses risques de responsabilité civile et de dommages aux biens. Le groupe a renforcé la coordination de ses polices d'assurance par la société mère afin d'optimiser le montant des primes et d'améliorer les garanties. Le groupe a notamment mis en place une police responsabilité civile « Master » à laquelle sont intégrées quasiment toutes les filiales, y compris Manitou Americas. Cette police Master intervient en relais des garanties offertes par les polices souscrites localement.

A la date de signature de ce rapport le montant assuré au titre de la responsabilité civile est de 30 M€ par sinistre et par année d'assurance. Les polices de dommages aux biens sont en général du type « tous risques sauf » pour des montants conformes aux risques identifiés.

D'autres contrats d'assurance sont conclus par le groupe pour couvrir, notamment, le risque crédit, la flotte automobile et les personnes.



# 4. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)





# 4.1 L'ANNÉE 2012 : CRÉATION D'UNE DÉMARCHE RSE GROUPE

## 4.1.1 GOUVERNANCE DU PROJET

Impulsée par la volonté de la direction, et liée aux enjeux du nouveau cycle de croissance, une fonction de responsable développement durable a été créée et pourvue en février 2012. La fonction développement durable est directement rattachée au Secrétariat général afin de garantir d'une part une neutralité et une indépendance vis-à-vis des fonctions opérationnelles et d'autre part une transversalité sur l'ensemble du groupe.

L'année 2012 aura permis de fixer l'ambition du groupe et de définir sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), son plan d'actions et ses objectifs. L'année 2013 sera l'année de la mise en œuvre.

Un Comité de pilotage animé par la fonction développement durable et regroupant quatre membres du Comité Exécutif s'est réuni chaque mois afin de structurer les grandes étapes de la construction du projet, d'identifier les principaux contributeurs, et d'enrichir la stratégie de la réalité opérationnelle des métiers, et des marchés dans lequel le groupe opère. Le Comité Exécutif s'est réuni trois fois en 2012 pour valider les étapes clés du projet.

## 4.1.2 LES GRANDES ÉTAPES

Pour évaluer la performance RSE du groupe, un diagnostic a été mené en fonction de dix grands enjeux identifiés par le Comité Exécutif. Les spécificités métier du groupe Manitou ont été confrontées à l'expertise multisectorielle d'un cabinet expert en RSE. Ce diagnostic s'est composé de trois grandes étapes primordiales à la construction des axes stratégiques. Tout d'abord, des entretiens internes ont été réalisés à travers le groupe afin d'impliquer en amont les collaborateurs clés pour comprendre leur vision de la future démarche RSE. Des entretiens externes auprès des parties prenantes clés ont également été conduits : fournisseurs, clients, organismes professionnels, autorité locale, etc. en vue d'obtenir leur vision des enjeux prioritaires pour le groupe et leur perception de la performance de la société sur ces enjeux. Enfin, un benchmark a permis de challenger sa performance au regard des sept points fondamentaux de la norme ISO 26000, et de pratiques externes.

### Diagnostic RSE :

- 25 interviews internes dans 4 régions du monde
- 10 interviews externes
- Un benchmark sur 46 points d'analyse issus de la norme ISO 26000

Les éléments du diagnostic et les réalités du groupe ont ensuite été traduits en 3 grands axes stratégiques. La mise en place de deux ateliers de travail (Europe et États-Unis) a permis de co-élaborer un plan d'actions dédié avec les équipes opérationnelles de l'entreprise.

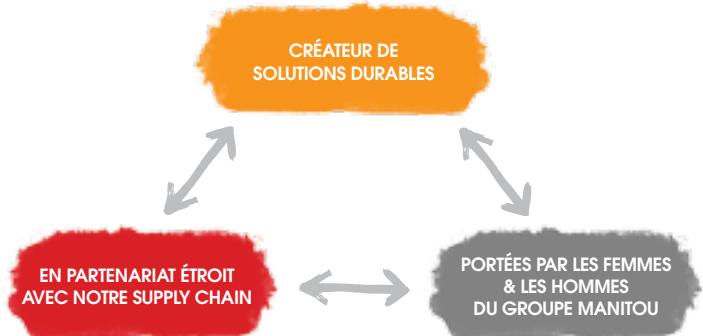
## 4.1.3 LA STRATÉGIE RSE MANITOU GROUP

Partie intégrante de la stratégie corporate, l'ambition pour la démarche RSE est de ré-équilibrer le modèle économique et stratégique actuel.

« Impulsons une croissance durable et créons de la valeur partagée » est la vision du groupe pour contribuer à sa mission : « LA Référence de la Manutention ».

« Créateurs de solutions durables », « Portées par les femmes & les hommes de Manitou », « En partenariat étroit avec notre supply chain » sont les 3 axes stratégiques qui tracent la feuille de route 2013-2016 du groupe. L'objectif général est d'atteindre dans quatre ans un modèle complètement intégré, dans lequel la RSE renforcera notre business model. Un des facteurs clés de succès est donc l'intégration de la démarche dans tous les process et dans le fonctionnement quotidien des activités, mais également une prise en compte croissante des attentes des parties prenantes du groupe : fournisseurs, employés, clients, concessionnaires, actionnaires...

Décliné des axes stratégiques, le plan d'actions s'appuie sur trois engagements forts :



### ■ CRÉATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Nous reconnaissons l'impact négatif, comme positif, de nos produits et services sur la santé et l'environnement. Etre LA Référence de la Manutention, c'est prendre l'engagement d'innover pour proposer à nos clients des solutions sûres, efficientes et durables, en partenariat avec nos concessionnaires et nos clients grands comptes.

### ■ PORTÉES PAR LES FEMMES ET LES HOMMES DU GROUPE MANITOU

Nous reconnaissons que les femmes et les hommes de Manitou portent les conditions de notre réussite économique et durable. Nous nous engageons à leur offrir des conditions de travail propices à leur développement professionnel et personnel, et à les impliquer pleinement dans notre démarche RSE.

### ■ EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC NOTRE SUPPLY CHAIN

Nous reconnaissons que nos fournisseurs jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de notre performance en termes de développement durable. Nous avons pour objectif de nouer avec eux des partenariats étroits afin de concevoir, de mettre en œuvre et de piloter notre stratégie de développement durable.

## 4.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

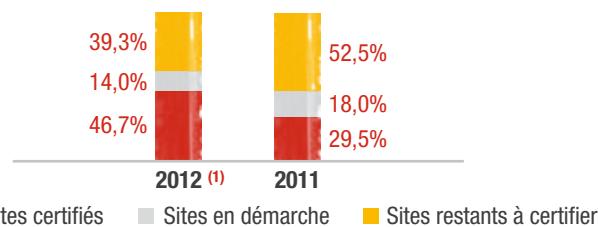
### 4.2.1 POLITIQUE GÉNÉRALE

#### ■ ORGANISATION

L'application quotidienne de l'engagement « Créeur de solutions durables » sur nos sites se traduit par l'existence d'un système de management environnemental (SME) sur chaque site de production certifié ou en cours de démarche, ainsi que par la promotion de ce type de système sur les autres sites. Adaptés aux principaux impacts des sites, les systèmes de management déclinent la politique environnementale du groupe Manitou, et notamment 3 axes majeurs : la maîtrise des risques de pollution, la réduction de nos déchets industriels, et l'économie des ressources naturelles. Un programme d'actions environnementales permet ensuite de fixer des objectifs afin d'améliorer la performance des sites.

Pilotés par une coordinatrice environnement, les plans d'actions sont relayés par des correspondants puis appliqués par des référents, en charge de l'application des bonnes pratiques (ex. tri des déchets, des produits chimiques) ou d'alerter en cas d'incidents sur l'environnement.

#### ■ PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR DES SITES CERTIFIÉS ISO 14001



Afin de concrétiser cet engagement, le groupe a pour objectif de déployer la certification ISO 14001 (ou assimilé) dans tous les sites industriels du groupe d'ici à 2016. En 2012, les sites de Laillé et le Centre Logistique de Pièces de Rechange ont été certifiés, et ont rejoint le site d'Ancenis, certifié depuis 2007. Les sites certifiés représentent donc 46,7% du chiffre d'affaires groupe. Le site industriel de Castelfranco en Italie a lancé une démarche de certification qui devrait se concrétiser en 2013.

#### ■ ACTIONS DE FORMATION / INFORMATION

Afin d'informer et d'impliquer les salariés, Manitou organise des journées d'accueil nouveaux arrivants pendant lesquelles une session est dédiée à l'environnement. De plus, une partie des employés est formée à l'utilisation des kits de dépollution, au travail en atmosphères explosives et au risque chimique. Enfin, des actions de sensibilisation sont organisées pour les salariés, par exemple, sur le recyclage des déchets, les économies d'énergie ou l'étiquetage des produits chimiques.

#### ■ MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES

L'entreprise ne provisionne pas de montant pour le risque environnemental, mais est couvert au titre de sa police responsabilité civile pour les dommages résultant de pollution ou d'atteinte à l'environnement sur les sites d'exploitation (France et Italie).

### 4.2.2 POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

Comme précisé dans la note méthodologique, le périmètre des données analysées ci-dessous concerne uniquement le site industriel de l'Aubinière à Ancenis, plus gros site de production du groupe.

Le groupe Manitou a pour objectif de réduire les différents impacts environnementaux que peuvent avoir ses sites industriels sur les milieux qui les entourent.

#### 4.2.2.1 IMPACT SUR LE MILIEU AQUATIQUE

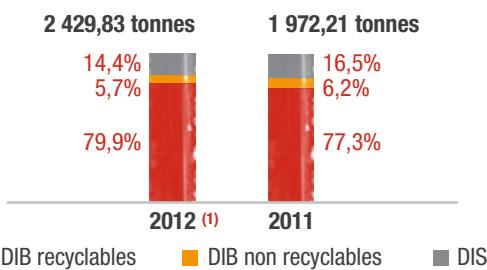
#### ■ REJETS AQUEUX

Comme en 2011, les 96 prélevements (1) sur les rejets aqueux effectués en 2012 se sont révélés conformes à la législation locale (100% (1)). Ces résultats sont obtenus grâce aux moyens mis en œuvre sur le site. Celui-ci est notamment équipé d'une station physico-chimique de traitement des polluants in-situ, avec alarme et arrêt du rejet en cas de défaut. Ce dispositif est géré par un organisme externe compétent qui exerce des contrôles quotidiens et rédige des rapports concernant les traitements effectués. Des contrôles hebdomadaires des polluants sont effectués par le site, et des contrôles mensuels sont effectués par un laboratoire externe agréé. De plus, le site fait preuve d'un engagement pour réduire les risques de pollution en réduisant les rejets aqueux. Lors du réaménagement de l'atelier de fabrication des mâts, l'entreprise a remplacé le procédé de traitement de surface chimique par du grenaillage (procédé mécanique), qui ne génère pas de rejet aqueux.

Afin de réduire également l'impact d'une pollution par les eaux pluviales, les réseaux d'eaux pluviales ont été équipés avant rejet dans le milieu naturel, d'un système de prétraitement par un déboucheur déshuileur, contrôlé et nettoyé régulièrement. Par ailleurs, des mesures sont réalisées annuellement afin de vérifier le bon fonctionnement des systèmes.

#### 4.2.2.2 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET SA CAPACITÉ À RENOUVELER LES RESSOURCES

#### ■ DÉCHETS PRODUITS PAR TYPE



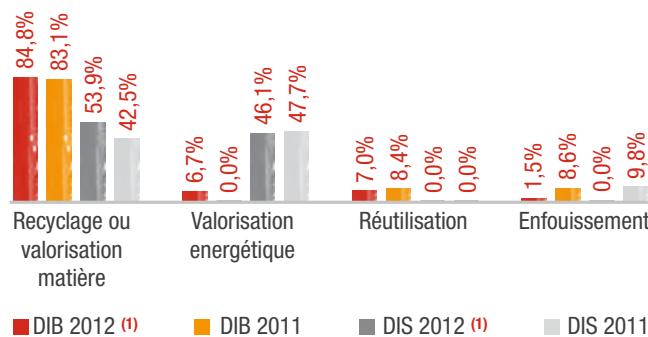
\* Les DIS sont les déchets industriels souillés comme les chiffons souillés, boues de peinture, etc. Les DIB sont les déchets industriels banals, non dangereux, comme le bois, le papier...

A partir de février 2012, la société a contracté une prestation globale d'enlèvement et de traitement des déchets pour tous les sites français. Cette prestation globale remplace les contrats souvent multiples détenus par chaque site, ce qui permet de mieux évaluer les quantités produites et de piloter à l'échelle nationale une politique de réduction de l'impact des déchets produits. Ce changement de périmètre explique en partie l'augmentation des quantités de déchets produites. Par exemple, les déchets de restaurant qui étaient prélevés par la commune comme des ordures ménagères sont maintenant intégrés dans les déchets industriels banals. L'année 2012 a aussi été marquée par des évènements comme les déménagements du siège et d'une ligne de production, ou le stockage des moteurs dans des caisses en bois (approvisionnés généralement en flux tendus) pour faire face à l'évolution de la réglementation moteur.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

Cela a contribué à l'augmentation ponctuelle des DIB (déchets industriels banals), comme la ferraille, le papier ou le bois.

## ■ FIN DE VIE DES DÉCHETS PAR TYPE



Le nouveau contrat de prestation pour le tri, l'enlèvement et le traitement des déchets permet aussi de diminuer l'impact sur l'environnement des déchets produits. En effet, lors de l'appel d'offre, l'entreprise souhaitait que les prestataires proposent des solutions innovantes de traitement, afin de réduire au maximum l'enfouissement, et de favoriser la valorisation matière à la valorisation énergétique, en trouvant de nouvelles filières. De plus, le prestataire nous a proposé des solutions pour réduire les volumes de déchets, afin de réduire la nécessité de rotation de camions d'enlèvement vers le centre de retraitement. Ainsi pour 2013, un projet d'installation de compacteur de cartons a été lancé.

### 4.2.2.3 IMPACT SUR L'ATMOSPHÈRE

## ■ COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

L'entreprise, en partenariat avec les fabricants, est en constante recherche de produits de peinture moins solvants, qui émettent donc moins de composés organiques volatils. En 2007, l'entreprise a par exemple choisi de changer le procédé d'application des peintures des mâts en remplaçant la peinture solvantée par de la peinture poudre, qui ne génère pas de rejet atmosphérique. On remarque une très légère augmentation de l'indicateur Emissions de COV/Surface peinte de 102,7 grammes par m<sup>2</sup> peint à 104,6 (1) en 2012. Cette légère augmentation s'explique par l'utilisation de solvants et de diluants lors des changements de teintes (pour traiter les machines qui seront vendues aux couleurs des loueurs donneurs d'ordres) ou des nettoyages circuits, qui ont été plus nombreux cette année. Pour réduire ces émissions, en 2012, les pompes doseuses de peinture ont été rapprochées des cabines d'application afin de réduire la longueur des circuits et donc les pertes de peinture, ainsi que l'utilisation de solvants et diluants.

## ■ MESURES PRISES POUR AMÉLIORER EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Sur nos sites :

Un des axes majeurs du plan d'actions environnement est de réduire les consommations énergétiques du site (gaz et électricité). Pour cela, un plan de réduction des consommations d'énergie a été élaboré pour l'année 2013 prévoyant notamment la modernisation des chaufferies, des audits énergétiques, le remplacement de certains éclairages et d'équipements

énergivores, et l'animation qui y est associée (partage des bonnes pratiques, sensibilisation du personnel, déploiement des moyens de comptage, optimisation de la gestion technique centralisée des bâtiments, etc.). Lors des projets, il est désormais demandé dans la fiche-projet l'impact énergie qui est visé par le correspondant environnement. En 2013, le site prévoit d'accélérer les projets d'économies d'énergie grâce au financement supplémentaire des certificats d'économie d'énergie (CEE).

### A travers nos produits :

Environ 90% des émissions de CO2 de nos produits sont générées lors de l'utilisation des machines, par nos clients. C'est pourquoi, nos équipes R&D développent des solutions durables qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique des produits. Sur la gamme de nacelles élévatrices 260/280, la gestion électronique du régime moteur et des débits hydrauliques a permis une réduction de sa consommation de carburant. Après avoir équipé en 2008 la gamme d'une double motorisation, le concept de la bi-énergie a été étendu en 2011 à une machine télescopique rotative (MRT 2150 Bi-Energy). Ce procédé permet d'utiliser un moteur électrique sur les opérations statiques, et de réserver l'utilisation du moteur thermique aux déplacements entre deux opérations de manutention. En mai 2012, un procédé de « Stop&Go », développé en partenariat avec nos fournisseurs, a été présenté à la presse.

Cette volonté d'améliorer l'efficacité énergétique des produits est intégrée dès le processus de développement. Depuis 2012, les services R&D sont équipés de simulateurs numériques, qui permettent de diminuer le nombre d'essais physiques et de choisir le meilleur couple technologie / consommations, car l'essai numérique permet des itérations bien plus nombreuses.

La société anticipe les évolutions de la réglementation qui limite la pollution de l'atmosphère par les engins à moteur en fixant des seuils d'émissions réglementaires. Les moteurs mis sur le marché par Manitou dès 2012 respectent la réglementation Européenne III B, et Tier 4 Interim pour les États-Unis. Cette réglementation exige une réduction de 90% des émissions de particules et de 50% des oxydes d'azote émis par les moteurs du Stage III A ou Tier 3. Les équipes s'attendent actuellement au développement de moteurs qui répondront aux exigences du Stage IV et Tier 4 Final, afin d'être prêts pour 2014. Ces nouveaux moteurs réduiront encore de 80% les émissions d'oxyde d'azote autorisées, et auront ainsi des niveaux d'émission de particules et d'oxyde d'azote quasiment nuls, afin de réduire l'impact de l'utilisation de nos produits sur l'atmosphère.

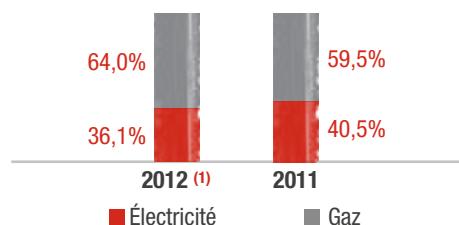
Enfin, Manitou propose à ses clients d'utiliser des huiles biodégradables, pour remplacer les huiles classiques.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

## 4.2.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

|  | 2012      | 2011   | Variation |
|--|-----------|--------|-----------|
| Consommation d'eau (m <sup>3</sup> )                                       | 17 009    | 16 271 | 4,5%      |
| Consommation d'eau industrielle (l/m <sup>2</sup> peint Manitou Aubinière) | 8,9       | 10,3   | -13,6%    |
| Consommation d'énergie (kWh/m <sup>2</sup> peint Manitou Aubinière)        | 69,2 (1)  | 59,5   | 16,3%     |
| Consommation de peintures (g/m <sup>2</sup> peint Manitou Aubinière)       | 285,4 (1) | 308,8  | -7,4%     |
| Consommation d'huile (Kg/chariot équivalent MLT 735)                       | 136,8 (1) | 142,3  | -3,9%     |

### ■ CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR SOURCE



L'électricité est utilisée principalement pour le fonctionnement des moyens de production, mais aussi pour l'éclairage et le chauffage électrique de quelques bureaux. Quant au gaz, il est utilisé pour le chauffage des ateliers et la cuisson des peintures. C'est en analysant les consommations de gaz sur les périodes hivernales et estivales que l'on observe une forte influence de la consommation de gaz par rapport aux températures extérieures.

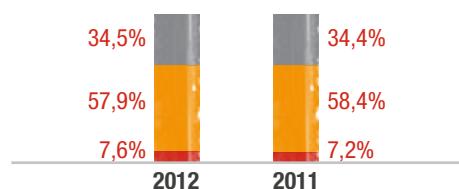
La hausse des consommations d'énergie par surface peinte s'explique par une moyenne des températures plus froide de 1°C, de 2012 par rapport à 2011 (données sources de Météo-France, station : Nantes-Bouguenais, Pays de Loire).

### ■ CONSOMMATIONS D'EAU

30% de l'eau utilisée sur le site est à usage industriel (lavage et dégraissage des chariots avant les cabines de peinture), et 70% à usage sanitaire. 100% de l'eau utilisée provient du réseau de distribution. La hausse de consommation d'eau provient de l'usage sanitaire, ce qui s'explique par l'augmentation du nombre de salariés sur le site entre 2011 et 2012.

Afin de limiter les consommations d'eau à usage industriel, un système de recyclage des eaux de traitement de surface en circuit fermé est mis en œuvre ; de même, le lavage des produits est réalisé à partir de laveurs haute pression. Concernant la consommation de l'eau pour l'usage sanitaire, des moyens économies en eau lors des réfections ou aménagements de nouvelles installations ont été mis en œuvre. Enfin, pour surveiller une éventuelle fuite de nos réseaux d'eau (industrielle ou sanitaire), le service technique suit un indicateur hebdomadaire de déperdition des réseaux d'eau.

### ■ CONSOMMATIONS DE PEINTURES



(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

L'augmentation de l'efficacité de consommation de peintures par surface peinte se traduit en particulier par la mise en œuvre, en août 2012, de nouvelles pompes doseuses de peintures, au plus près des points de consommation.

### ■ CONSOMMATIONS D'HUILES

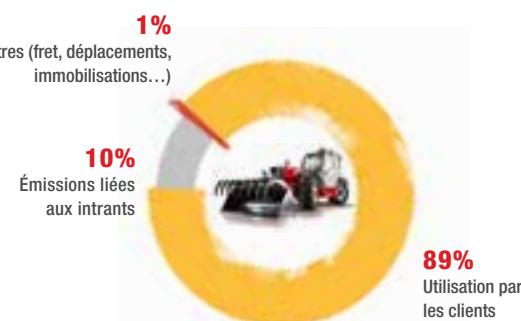
Les huiles sont composées en partie d'hydrocarbures et ont donc un impact important sur l'environnement. Pour réduire ses consommations directes, le site industriel de l'Aubinière a mis en place au dernier trimestre 2012 un système de recyclage des huiles utilisées lors des essais des machines. Cela va permettre, selon les estimations de l'entreprise, l'économie de 1 000 litres d'huile par mois.

### ■ UTILISATION DES SOLS

Le groupe appartient à une industrie peu intensive en utilisation des sols. Cependant, afin de réduire au maximum les impacts sur ceux-ci, des réponses aux situations d'urgence ont été mises en place. Par exemple, des kits de dépollution sont disponibles en cas de déversement de produits chimiques liquides, et on peut trouver sur le site, un bassin d'orage avec vannes de fermeture, des bacs de rétention, des aires de dépotage et de stockage étanches.

## 4.2.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE

### ■ BILAN CARBONE© DES PRODUITS MANITOU



En 2011, un Bilan Carbone© de trois familles de produits a permis de confirmer qu'environ 90% des émissions de gaz à effet de serre émises par nos machines sont générées lors de la phase d'utilisation par nos clients. C'est pourquoi le groupe Manitou a décidé d'inscrire dès 2013 dans l'axe « Créeur de solutions durables » l'accompagnement de ses clients dans la réduction de leurs consommations. Le deuxième poste d'émissions est généré par les intrants, c'est à dire l'impact de notre supply chain, un des trois piliers de la stratégie RSE du groupe.

|  | 2011 | 2012 | Variation |
|--|------|------|-----------|
| GES du site de production par surface peinte (kgEqCO2/m <sup>2</sup> ) | 10,9 | 13,3 | 22,00%    |

Directement liées aux consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre du site de production suivent logiquement l'évolution du profil énergétique, ce qui explique cette hausse des émissions.

## ■ ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les salariés du site Manitou Aubinière utilisent depuis plusieurs années le co-voiturage, facilité par la mise en place d'un forum sur l'intranet. On a également installé sur chaque parking des garages à vélos abrités.

Lors du renouvellement des véhicules de société, la politique achat exige des véhicules économies en carburant.

Par ailleurs, en 2013, le site projette de revoir les flux internes afin d'optimiser les déplacements et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos chariots de manutention.

Les gaz frigorigènes dans les climatisations appauvrissant la couche d'ozone ont été remplacés par des réfrigérants plus respectueux de l'environnement. Ils sont utilisés dans les groupes froids qui servent à refroidir des moyens de production (par exemple les fluides de coupe des machines outils), des armoires de commandes électriques ou des locaux. L'étanchéité de l'ensemble de ces installations réfrigérantes est contrôlée annuellement et, lorsque des fuites sont décelées, des actions correctives sont mises en œuvre.

## 4.2.5 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Lors des nouvelles constructions, le thème de la biodiversité est abordé (présence de végétations, batraciens, etc.). Notamment, lors de l'aménagement du bassin d'orage du site, on a mis en place une échelle à batraciens afin de les laisser vivre dans leur milieu. Également, des plantes et arbustes ont été plantés tout au long de la nouvelle piste d'essais des prototypes. En 2013, le site prévoit de planter des roseaux dans les fossés longeant le site de production.

# 4.3 INFORMATIONS SOCIALES

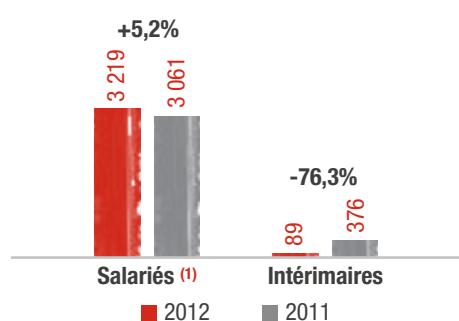
## 4.3.1 INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE SOCIALE

L'année 2012 a été marquée par une accélération de l'internationalisation du groupe. Ceci s'est traduit par la poursuite du déploiement de nos différentes politiques ressources humaines et l'échange de nos meilleures pratiques.

## 4.3.2 EMPLOI

### DONNÉES POUR LE GROUPE MANITOU

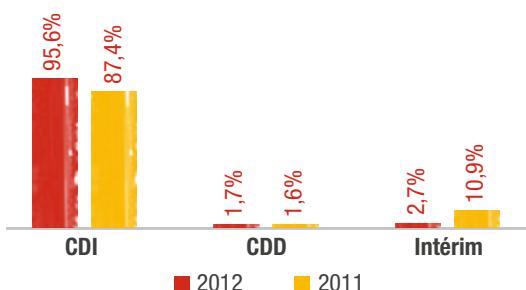
#### ■ EFFECTIF TOTAL DU GROUPE



L'effectif du groupe a connu une progression de 158 collaborateurs soit plus de 5%. Cette progression ne rend toutefois pas complètement compte de la très forte activité de recrutement qui a représenté près du double de cet accroissement. Par ailleurs, l'année 2012 a été marquée par un niveau significatif de mobilités professionnelles et / ou géographiques à travers les différentes entités du groupe, que l'on peut situer autour de 15% des managers. Le ralentissement de l'activité au deuxième semestre 2012 explique le niveau significativement plus faible du personnel temporaire en fin d'année, si on le compare à l'année 2011.

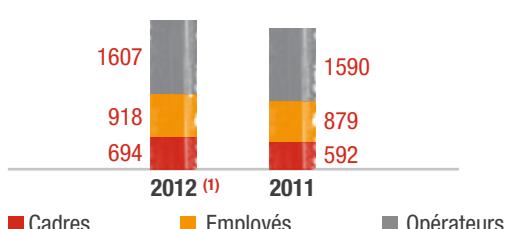
(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

#### ■ CONTRATS DE TRAVAIL



Les contrats de travail conclus, le sont très majoritairement sous la forme de contrats à durée indéterminée. Les contrats de travail à durée déterminée sont très peu utilisés. Leur usage est souvent réservé pour des jeunes en formation, par alternance notamment. En ce qui concerne l'intérim, il est presque exclusivement réservé, en lien direct avec la cyclicité de nos activités de production, à la catégorie des opérateurs. Toutefois, des embauches d'opérateurs en contrat à durée indéterminée sont régulièrement conclues en fonction du niveau de l'activité économique de l'année. Ces embauches se font prioritairement parmi ce personnel intérimaire. Elles ont représenté 53 personnes au cours de l'année 2012.

#### ■ RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR STATUT



La croissance de l'effectif s'est faite très principalement dans la catégorie des managers au cours de l'année 2012.

## ■ RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

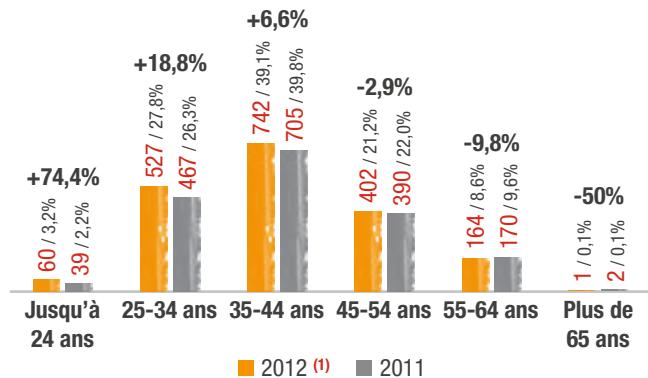
|                | 2012             | %             | 2011         | %             | Variation  | Var. %      |
|----------------|------------------|---------------|--------------|---------------|------------|-------------|
| Europe*        | 2 343            | 72,8%         | 2 213        | 72,3%         | 130        | 5,9%        |
| * dont France  | 1 896            | 58,9%         | 1 773        | 57,9%         | 123        | 6,9%        |
| Amériques      | 718              | 22,3%         | 702          | 22,9%         | 16         | 2,3%        |
| Reste du monde | 158              | 4,9%          | 146          | 4,7%          | 12         | 8,2%        |
| <b>Total</b>   | <b>3 219 (1)</b> | <b>100,0%</b> | <b>3 061</b> | <b>100,0%</b> | <b>158</b> | <b>5,2%</b> |

La croissance des effectifs s'est faite d'une façon assez équilibrée sur les différentes zones géographiques avec quelques tendances toutefois, à savoir :

- Une contraction de l'effectif sur la zone Europe du Sud à l'exemple du Portugal et de l'Espagne ;
- Une accélération sur la zone APAM notamment en Australie, Afrique du Sud, à Singapour et en Inde ;
- Un renforcement des équipes Corporate en France pour préparer le retour de la croissance ;
- Une stabilité sur la zone Americas.

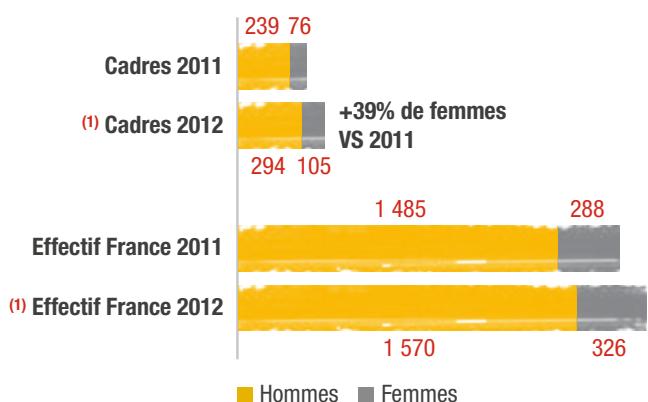
## DONNÉES POUR MANITOU BF ET CFM

### ■ RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ÂGE



La poursuite des embauches dans toutes les tranches d'âges en 2012 a maintenu l'équilibre de notre pyramide. Plus des 2/3 de nos collaborateurs ont moins de 44 ans, ce qui est pertinent et prometteur pour l'avenir.

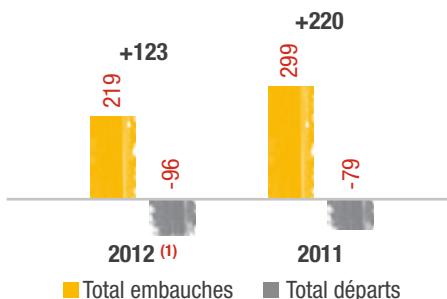
### ■ RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE



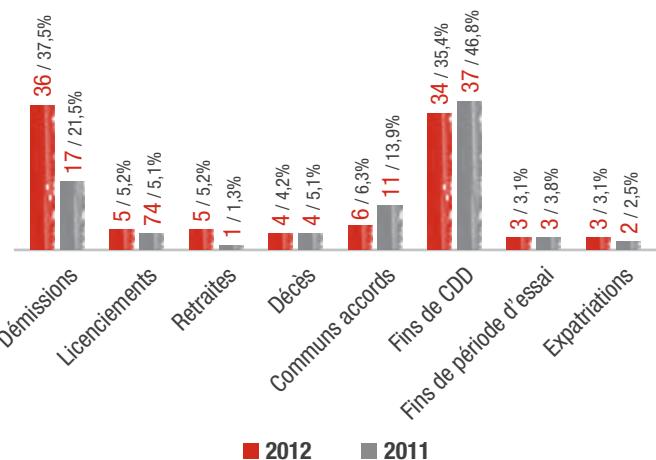
La diversité du recrutement effectué en 2012 nous a permis d'intégrer 38 nouvelles femmes dans nos équipes en France, soit + 13% de l'effectif féminin actuel, alors que l'effectif France, n'a augmenté que de 6,9%.

Dans le même temps, le nombre de femmes cadres s'est accru de 39%, ce qui démontre que l'entreprise n'a pas hésité à confier à ces nouvelles compétences féminines des postes à responsabilité : 76% des femmes recrutées ont occupé des positions de cadres.

## ■ VARIATION DE L'EFFECTIF



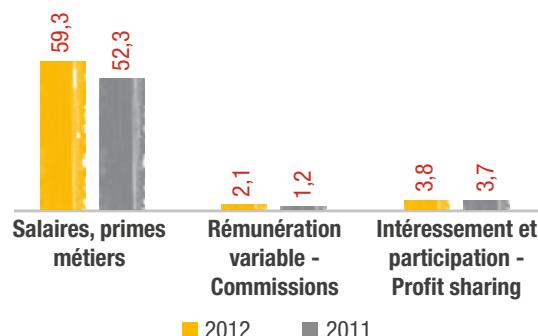
## ■ CAUSES DES DÉPARTS



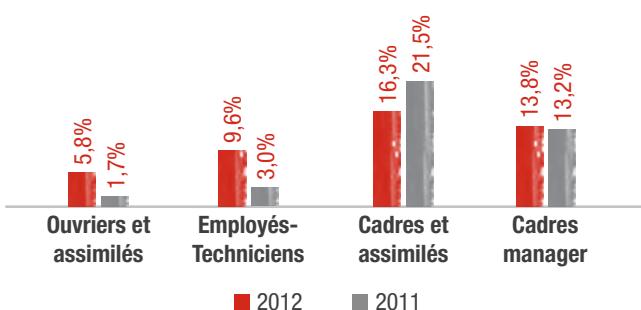
Le turnover, toujours très faible au sein du groupe Manitou en France au regard de son effectif, s'est toutefois accéléré en 2012 (de 2,18% en 2011 à 3,61%). Ce phénomène est particulièrement sensible chez les cadres dont les démissions ont été multipliées par trois (7 en 2011, 23 en 2012 soit 7% de l'effectif cadre). Deux hypothèses peuvent être avancées : premièrement, l'accélération du changement très profitable pour une large majorité des cadres a pu, en revanche, laisser penser à certains que leurs profils, au regard des nouveaux challenges, pourraient mieux se valoriser à l'extérieur du groupe; deuxième hypothèse, le redressement de l'entreprise ces trois dernières années lui a permis d'attirer de nouveaux talents, mais cette attractivité a eu pour corollaire de les exposer à l'agressivité de plus en plus forte de ses concurrents, ce qui a pu déstabiliser certaines compétences.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

## ■ RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL (EN MILLIONS D'EUROS)



## ■ ÉCARTS ENTRE LES SALAIRES HOMMES/ FEMMES



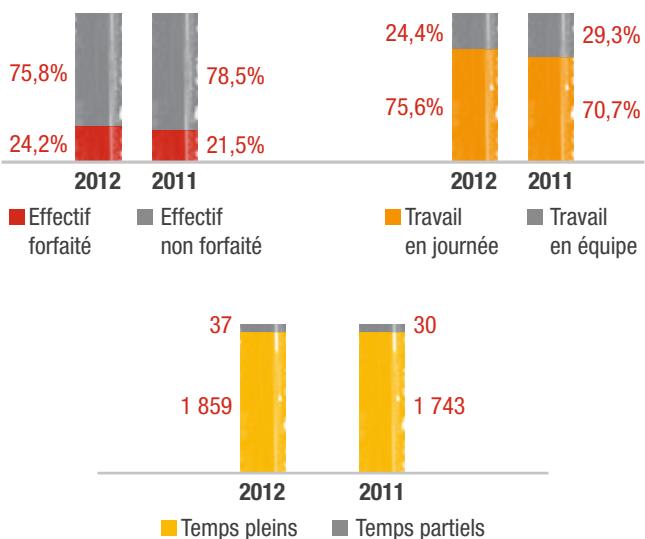
NB : Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes pour les chefs d'équipe ne sont pas disponibles car nous n'avons aucune femme chef d'équipe.

Le groupe a développé une politique de rémunération compétitive qui vise à favoriser la reconnaissance de la performance individuelle et collective. Sur les populations d'opérateurs ou d'employés, cette politique se donne pour objectif de leur assurer la meilleure protection possible tout en permettant une accélération de carrière pour les plus performants. Pour les cadres, la rémunération est en partie liée à la performance avec le bénéfice d'une rémunération variable sur des objectifs formalisés avec un double souci ; premièrement : les associer à une part collective, garante de l'intérêt commun, d'autre part : les motiver sur une partie individuelle liée à leur métier. La déclinaison par le haut de ces objectifs assure, par ailleurs, la cohérence de l'ensemble. La structuration entre la rémunération fixe et variable étalonnée à un benchmark externe, est construite en fonction du niveau de responsabilité occupé.

Par ailleurs, la performance collective a été également rétribuée pour l'ensemble des collaborateurs par un intéressement collectif basé sur des critères opérationnels.

Les écarts négatifs constatés entre la moyenne des salaires hommes et la moyenne des salaires femmes proviennent du fait que les anciennetés, et donc les niveaux d'expérience et de responsabilité, sont plus faibles chez les femmes que chez les hommes. A poste équivalent, les règles de gestion de la rémunération à l'embauche sont exactement les mêmes pour les femmes et pour les hommes.

## 4.3.3 ORGANISATION DU TRAVAIL



Le ralentissement de l'activité au cours du deuxième semestre 2012 a eu pour conséquence directe une baisse du personnel intérimaire et parallèlement le retour en horaire de journée d'une partie du personnel qui travaillait en équipe.

Le taux de temps partiel qui était historiquement très bas s'est accru de 23% au cours de l'année 2012. Le principal bénéficiaire de cette organisation du travail est le personnel féminin qui profite désormais d'une journée par semaine, très souvent placée le mercredi.

## ■ ABSENTÉISME

| % des heures travaillées théoriques | 2011  | 2012 (1) |
|-------------------------------------|-------|----------|
| Maladie                             | 3,70% | 3,60%    |
| Accident de travail                 | 0,30% | 0,50%    |
| Non payé                            | 0,20% | 0,10%    |

Le taux d'absentéisme historiquement faible chez Manitou BF n'a pas connu en 2012 d'évolution significative.

## 4.3.4 RELATIONS SOCIALES

### ■ ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social constitue un des points forts et reconnus de notre entreprise. Beaucoup de sujets sont débattus chaque année avec nos partenaires sociaux. L'année 2012 a permis de franchir une nouvelle étape avec la montée en puissance du Comité Central d'Entreprise qui s'est réuni 10 fois (à comparer aux 2 réunions légales annuelles obligatoires) sous la présidence de notre Directeur général. La fréquence de ces réunions a permis d'associer régulièrement nos représentants aux très nombreux événements, projets et résultats d'une année 2012 extrêmement riche. Cette volonté de partager nos différentes stratégies avec les élus du personnel se poursuivra. Le dialogue social est un des éléments clé dans le maintien d'une cohésion sociale indispensable à un redressement économique durable.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

## ■ BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS

|   | 2011 | 2012 |
|---|------|------|
| Nombre d'accords signés                     | 13   | 8    |
| Nombre de négociations ouvertes             | 13   | 14   |
| Ratio accord signés / négociations ouvertes | 100% | 57%  |

Cette accélération du changement, au seul regard des chiffres pourrait laisser penser que le niveau du dialogue social s'est détérioré, mais ce n'est pas notre analyse. En effet, la Direction n'a pas hésité à mettre en discussion un certain nombre de chantiers novateurs comme l'organisation du travail nécessitant plus de temps. Ces chantiers seront repris dès 2013 car considérés comme indispensables pour une meilleure réactivité vis à vis de nos clients.

En revanche, d'autres sujets ont abouti en 2012 comme, la polyvalence des opérateurs, l'amélioration d'un dispositif de protection sociale avantageux mais responsable, ou l'association du plus grand nombre à l'amélioration des résultats opérationnels à travers un accord d'intéressement.

## 4.3.5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

### ■ CONDITIONS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2012, un accord a été signé en matière de santé et de sécurité sur le thème « Complémentaire santé et prévoyance ». En 2011, un accord a été signé sur les risques psychosociaux et un autre à propos de l'épargne retraite.

Concernant la santé, 2 faits marquants sont à signaler :

- Une amélioration significative des prestations de santé est intervenue principalement pour les collaborateurs non cadres, à qui il a été proposé de pouvoir bénéficier désormais des mêmes dispositions que pour les cadres. Ces améliorations ont fait l'objet d'un accord (cité plus haut). Ce changement a été rendu possible grâce à un comportement particulièrement responsable des bénéficiaires (analysé et reconnu par les experts de la profession) garantissant ainsi un dispositif performant et donc profitable. Ce régime demeure piloté de façon paritaire par la Direction et l'ensemble des organisations syndicales, toutes signataires de l'accord.

- Une autre accélération s'est faite en 2012 avec les risques psychosociaux (RPS). Cette démarche, « Manizen », initialisée en 2010, accompagnée par un cabinet spécialisé dans les RPS, a permis d'identifier 18 risques fin 2011. Suite à l'identification, un document d'évaluation des RPS a été créé en mai 2012 pour mettre en place des plans d'actions. 55 salariés de l'entreprise, représentatifs des populations du site industriel de l'Aubinière, ont été intégrés dans cette étape, à travers huit groupes de travail. 2013 sera l'année du lancement de ces plans d'actions, qui commenceront par la formation des managers à la prévention des RPS. Les différents CHSCT sont informés régulièrement de l'avancement des plans d'actions.

De plus, Manitou BF et CFM forment leur personnel sur les enjeux santé et sécurité : en 2012, 634 personnes ont été formées (622 en 2011).

Enfin, la société met en œuvre des actions afin d'améliorer les conditions de santé et sécurité sur les sites de production. Des audits sécurité sont menés par le service Sécurité Prévention, les opérateurs participent à l'identification des risques, et des points réguliers sont mis en place entre les managers et leurs équipes. Il y a aussi une animation permanente sur le site : des réunions

hebdomadaires sont organisées avec les chefs d'équipe, une synthèse sécurité est diffusée chaque semaine, des référents sécurité volontaires sont nommés dans chaque équipe. Les opérateurs sont aussi informés, lors de chaque événement marquant (accidents, risques...), sur des thèmes généraux, et impliqués dans la démarche à travers des événements comme un concours « Sécurité » organisé en 2011.

En 2012, 600 000 euros ont été consacrés sur le site pour la sécurité, ce qui a permis d'améliorer les postes de travail. Des accessoires supplémentaires d'aide à la manutention (crochets, manipulateurs, potences de manutention) ont été installés en 2012, ainsi que des équipements afin d'améliorer les conditions de travail. Enfin, sur les postes de travail, du matériel toujours plus performant est étudié et mis en place.

### ■ ACCIDENTS DU TRAVAIL

|   | 2011     | 2012      |
|---|----------|-----------|
| <b>Taux de fréquence</b>  |          |           |
| Salariés  | 14,4     | 14,7 (1)  |
| Intérimaires  | 7        | 69,2 (1)  |
| <b>Taux de gravité</b>  |          |           |
| Salariés  | 0,6      | 0,2 (1)   |
| Intérimaires  | 0,1      | 0,7 (1)   |
| <b>Nombre de maladies professionnelles déclarées (salariés)</b> | <b>6</b> | <b>14</b> |

En termes d'accidents de travail, les taux de fréquence sont restés stables pour les salariés permanents. L'indice de gravité a été réduit de 2/3 pour cette population, ce qui est encourageant pour les politiques de prévention que nous poursuivons. En revanche, afin d'améliorer le taux de fréquence et de gravité chez les intérimaires, Manitou BF et CFM ont décidé de renforcer le suivi de ces indicateurs, en collaboration avec l'agence d'intérim en 2013.

## 4.3.6 FORMATION

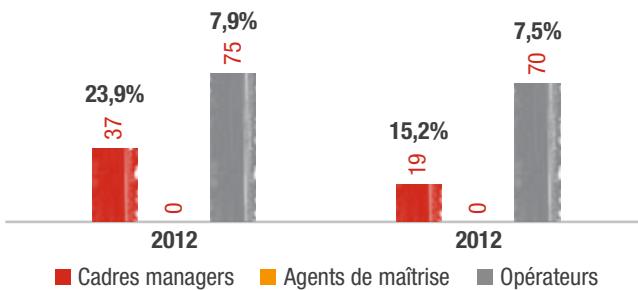
L'effort de formation a été accentué de 10% soit 31 159 heures pour l'ensemble de nos équipes basées en France en 2012. La moyenne d'heures de formation par personne et par an est passée de 15,9 h à 16,4 h (1) entre 2011 et 2012.

Sur ces formations, plus 6 300 heures, soit 20%, ont été consacrées à la sécurité ce qui représente le même effort que l'année 2011. 50% des formations à la sécurité ont été animées par des formateurs internes. L'année 2012 a aussi été marquée par un effort soutenu sur les métiers (approvisionneurs, recherche & développement...). Enfin, une approche assez nouvelle a associé en amont de la production les opérateurs, sur les lancements des nouveaux produits.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

## 4.3.7 ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

### ■ PROPORTION DE FEMMES PAR FONCTION



Le nombre de femmes cadres s'est accru de 39%, ce qui démontre que Manitou BF et CFM n'ont pas hésité à confier à ces nouvelles compétences féminines des postes à responsabilité : 76% des femmes recrutées ont occupé des positions de cadres. Les conditions pour permettre aux femmes d'encadrer des opérateurs n'ont malheureusement pas été réunies.

### ■ PROPORTION DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP



L'entreprise a poursuivi ses actions en faveur des handicapés en 2012 ce qui lui a permis d'accroître son nombre d'unités dans des proportions 2 fois plus importantes que l'accroissement de l'effectif.

## 4.4 INFORMATIONS SOCIÉTALES

### 4.4.1 IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET LOCAL

#### ■ PROJET SYNAPSE : LA FILIÈRE MANITOU EN PAYS DE LA LOIRE

Représentant environ 70% de son chiffre d'affaires, les achats de matières premières et de composants tiennent une place prépondérante dans le savoir-faire industriel du groupe et dans sa rentabilité. En 2009, les difficultés opérationnelles et financières rencontrées principalement par les fournisseurs français ont renforcé l'exposition du groupe Manitou au risque de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs. Dans ce contexte, Manitou a initié le plan « Synapse », une démarche de type « filière régionale » coordonnée avec l'ensemble des autorités administratives, économiques et financières de la région Pays de la Loire (ex : Oséo, CRCI, Direccte, etc.). La première année du projet Synapse a été marquée par la volonté de l'entreprise de proposer à ses fournisseurs des moyens de résistance aux difficultés conjoncturelles et de diversification (ex : recherche de nouveaux marchés, diversification produit, etc.) en anticipation de la reprise à venir. Le groupe s'est ainsi adressé à un peu plus de 200 entreprises régionales représentant plus de 4 000 emplois. 60 d'entre elles se sont portées volontaires afin d'établir aux côtés de Manitou un diagnostic de leur situation, et d'obtenir les outils et les moyens nécessaires à leur re-développement (financement Oséo, formations, avance à taux zéro innovation, etc.). 11,4 millions d'euros ont ainsi été versés à 9 entreprises sous forme de prêts régionaux de redéploiement industriel (P2RI) sur 27 plans accordés en 2010 par les banques. 34 plans Dynamic Entreprise & Relance ont été déployés pour aider les entreprises à préparer l'avenir. En 2011 et 2012, Manitou a apporté son soutien à l'élargissement du panel fournisseurs à travers la mise en place d'ateliers Synapse pour faire connaître au plus grand nombre les dispositifs d'aide et de développement existants, en partenariat avec ses partenaires locaux.

#### ■ PLANS D'ACTIONS POUR L'EMPLOI

Manitou BF a adhéré en 2011 à la charte pour l'emploi mise en place par la région Pays de la Loire avec les acteurs économiques du Pays d'Ancenis pour élaborer un plan d'actions couvrant quatre volets : économique, compétences, reclassement, orientation. Ce projet associe les acteurs économiques du Pays d'Ancenis, les partenaires sociaux, les élus de la communauté de communes du Pays d'Ancenis, les services de l'État, etc.

### 4.4.2 RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le groupe accorde une importance particulière au dialogue qu'il entretient avec ses parties prenantes. La démarche RSE structurée en 2012 s'appuie entièrement sur la création de valeur partagée avec l'ensemble de ses acteurs clés, notamment les clients, les fournisseurs, les employés, et les investisseurs et actionnaires du groupe.

A ce titre, le groupe a souhaité en 2012 rassembler ces partenaires clés dans une vraie plateforme d'échange et d'adhésion à une ambition commune. Manitou a donc créé « The Festival », une première mondiale qui a rassemblé plus de 1 000 partenaires venant de 80 pays : clients, concessionnaires, importateurs, fournisseurs, banquiers, analystes, journalistes, et collaborateurs pour partager la vision du groupe, et définir comment « grandir ensemble ». Organisé dans le sud de l'Espagne, cet évènement externe a largement suscité les échanges libres et informels, les débats, et a permis le recueil des attentes des partenaires, lors de 14 conférences thématiques, 21 tables-rondes, et des rendez-vous exclusifs avec les dirigeants du groupe pour des entretiens directs et sans concession. Une zone d'exposition de 12 000 m<sup>2</sup> a regroupé l'ensemble des solutions et des marques autour des cinq valeurs du groupe : « Leadership », « Customer centricity », « Anticipation », « Difference » et « Accountability ».

## Les clients

Le groupe dispose de plusieurs centres dédiés à la formation de ses clients à l'utilisation et à la maintenance en toute sécurité de ses produits. Le centre de formation global des divisions RTH-IMH est basé à Ancenis. Des centres de proximité ont également été structurés dans certaines filiales de distribution. De plus, pour diffusion de l'actualité du groupe à ses concessionnaires dans le monde entier, « Manitou Life », le magazine des réseaux, informe chaque trimestre les distributeurs de la vie du groupe, des nouveaux produits, et des actualités chez les clients, qu'ils soient concessionnaires ou clients finaux.

Toujours plus à l'écoute de ses clients, en 2012, Manitou a mis en place les « Experteams », une plateforme d'échange sur les produits et services. Ces plateformes donnent l'opportunité aux clients de partager leurs expériences d'utilisation des machines, proposer des pistes d'amélioration et d'échanger entre membres sur des expériences mutuelles. Dédiées dans un premier temps au marché de la construction pour la marque Manitou, ces plateformes d'échange ont déjà eu lieu en France, au Royaume Uni et en Allemagne. En février 2013, un blog en six langues sera également disponible pour partager la vie de l'Experteam, accéder aux dernières informations Manitou sur le marché de la construction et être informé des résultats des enquêtes clients.

## Les fournisseurs

Sont organisées plusieurs fois chaque année les « Tech Days », des journées d'échange avec nos fournisseurs dont l'objectif est d'identifier ensemble les co-innovations potentielles.

Une convention fournisseurs organisée lors du Festival a permis de rassembler les 100 fournisseurs principaux du groupe, et ainsi d'échanger sur la politique achat 2012 et des années à venir.

## Les collaborateurs

L'intranet du groupe est utilisé pour diffuser quotidiennement les actualités des différentes divisions, fonctions et filiales. Chaque mois, la parole est donnée à un employé du groupe Manitou qui, à travers une vidéo de quelques minutes présente à tous ses collègues son activité et ses projets. La volonté du groupe à travers l'intranet est d'apporter à chaque salarié la plus grande transparence dans la communication qui leur est diffusée.

2012 a été marquée par la mise en place des « Com&Share », un moment unique de partage d'informations et d'échanges chaque trimestre pour les 84 managers clés du groupe. A la fois en présentiel pour les managers français et en visioconférence pour les managers à l'étranger, l'objectif de ces sessions d'information est de fluidifier la communication interne à travers le groupe et de permettre à chaque manager de redescendre les informations clés dans leurs équipes.

Lancées également en 2012, les sessions « Découverte des Métiers » ont pour vocation de faire mieux connaître les différents métiers du groupe (IT, Achats, Supply Chain, etc.) et ainsi de favoriser les mobilités internes.

## Populations riveraines

Suite à un dialogue engagé avec les populations riveraines du site d'Ancenis concernant des nuisances sonores et des rejets de poussières causés par les essais d'endurance des produits, une nouvelle piste d'essais a été construite plus loin, afin de ne plus nuire aux populations environnantes. La société informe également régulièrement la mairie et les sites industriels voisins de la conformité de ses rejets aqueux.

## Associations & société civile

En 2012, Manitou a mis à disposition un chariot industriel pour une durée d'un an à l'association ELI (Erdre et Loire Initiative). ELI œuvre à l'insertion par

l'activité économique de demandeurs d'emploi du Pays d'Ancenis au travers d'un service de mise à disposition de salariés et d'un chantier d'insertion avec trois supports d'activité (confection, éco-construction, entretien des espaces verts).

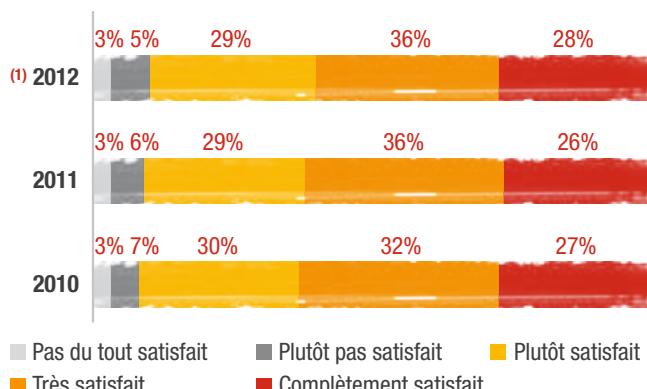
Suite au séisme qui a frappé le nord-est de l'Italie en mai 2012, Manitou Italia a mis à disposition de la Protection Civile d'Emilia Romagna 3 chariots télescopiques et une nacelle pour les premiers secours.

## ■ SERVICE APRÈS-VENTE

Depuis 2009, Manitou évalue la satisfaction de ses clients, au sujet des actes après-vente (matériel, service et conseil après-vente, dépannage, techniciens, traitement des réclamations, etc.). Ce baromètre suivi par un prestataire externe permet notamment de mesurer le niveau de satisfaction des clients sur le plan national, d'identifier l'influence des différents critères, de mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'activité « SAV » et d'identifier les leviers d'action. En 2012, 42 concessions ont participé à l'enquête. Ce sont donc 1 605 entretiens téléphoniques qui ont été réalisés auprès des clients du réseau de concessionnaires français, soit en moyenne 38 entretiens par concession, répartis sur les trois métiers du groupe : agriculture, construction et industries. La démarche a été bien accueillie par l'ensemble des clients interrogés, puisque 90% d'entre eux ont accepté que leurs réponses soient transmises nominativement. En 2012, les clients Toyota ont été exclus du périmètre de l'étude.

### Satisfaction globale

« Tout d'abord globalement concernant le service après-vente c'est-à-dire les opérations d'entretien et de réparation, vous diriez que vous êtes... ? »



Les résultats montrent un très bon niveau de satisfaction exprimé par les clients et qui progresse chaque année : plus 5 points par rapport à 2010.

## 4.4.3 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

En 2010, la société a signé la charte de la sous-traitance impulsée par le Ministère de l'Économie et la médiation du crédit. Elle pose 10 engagements pour des achats responsables et concerne notamment : les impacts développement durable et la responsabilité territoriale, une relation durable entre le donneur d'ordre et les PME, l'appréciation du coût total de l'achat et non pas seulement le prix apparent, l'équité financière, et la maîtrise des taux de dépendance. Cette charte exprime aussi l'importance d'un pilotage par des organisations achats professionnelles et selon des process, des objectifs et des modes de rémunération en ligne avec ces principes. Au sein de la société, un « correspondant PME » (le Secrétaire Général) a été nommé pour favoriser la résolution de conflits. Ce médiateur interne peut être saisi par les PME et constitue un contact privilégié au sein de l'entreprise.

(1) Donnée vérifiée en assurance modérée par KPMG Audit

Le plan d'actions RSE qui va être déployé à partir de 2013, et notamment porté par l'axe stratégique « En Partenariat étroit avec notre supply chain » va renforcer les exigences RSE vis-à-vis de nos fournisseurs ainsi que sur certaines familles de produits clés. A ce jour, pour la division RTH-IMH, la certification environnementale rentre déjà dans l'évaluation globale des fournisseurs et équivaut dans la cotation à 2,25%. Afin de suivre la performance des fournisseurs, un questionnaire leur est envoyé tous les ans. Des audits sont mis en place au départ de la relation pour évaluer la capacité du fournisseur à travailler avec l'entreprise, puis des audits process sont organisés en cas de problématique sur des points spécifiques. En 2012, 76% des 20 premiers fournisseurs de la PU d'Ancenis sont certifiés ou en démarche de certification ISO 14001.

Les fournisseurs de Manitou étant aujourd'hui principalement européens, un projet de déploiement du panel fournisseurs a commencé en 2012 afin de sécuriser nos approvisionnements et assurer la croissance du groupe, renforcer sa compétitivité, et préparer l'avenir et le développement commercial dans d'autres pays tels que l'Inde, le Brésil ou la Chine. Afin de prendre en compte les risques inhérents à un tel projet, un code de conduite éthique a été envoyé aux fournisseurs concernés, afin de témoigner de la volonté du groupe de promouvoir l'application des principes du développement durable. En signant ce code, le fournisseur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour respecter, mettre en œuvre et pour faire respecter et faire mettre en œuvre par ses propres fournisseurs et sous-traitants l'ensemble des principes qui y sont exposés : droits de l'homme et droits du travail, protection de l'environnement, santé et sécurité, éthique et transparence de l'information. La signature de ce code est un élément discriminant dans la sélection des fournisseurs.

En 2012, les prestations de sous-traitance liées aux opérations industrielles de production représentent en moyenne 6,1% des effectifs de main d'œuvre directe de production du site par rapport à 5,7% en 2011.

#### **4.4.4 LOYAUTÉ DES PRATIQUES**

En 2010, le groupe a décidé d'adopter une charte éthique comme expression de ses valeurs, déployée à tous les niveaux de son organisation interne. Cette charte est consultable en permanence sur l'intranet. Elle a été conçue comme un cadre de référence pour que le groupe conduise ses activités tant internes qu'externes avec intégrité et responsabilité. Cette charte éthique s'appuie sur les principes d'action que la société souhaite s'appliquer comme personne morale et voire appliquer à tous ses salariés, et les principes de comportements individuels que les salariés doivent s'engager à observer :

- Respect des lois et textes fondamentaux (Charte des droits de l'homme, convention OIT, principes directeurs de l'OCDE) : le groupe rejette notamment toute forme de corruption, ainsi que tout recours au travail forcé ou obligatoire, ou à l'emploi d'enfants.
- Principes d'intégrité vis-à-vis des clients, fournisseurs et partenaires industriels, concurrents, actionnaires et investisseurs, et représentants des autorités nationales.
- Préservation de la santé et de la sécurité des salariés, des clients et autres parties prenantes.
- Respect des droits des collaborateurs en matière de respect mutuel, d'équité, de confidentialité, de liberté d'expression et de développement de compétences.
- Respect de l'environnement à travers une politique de gestion et d'amélioration des installations.

# 4.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE : INDICATEURS EXTRA FINANCIERS

## ■ INTRODUCTION

En 2012, le groupe Manitou a structuré une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), dont l'ambition et la mission ont été validées par le Comité Exécutif. La stratégie RSE du groupe repose sur trois grands axes, 15 priorités et s'appuie sur une feuille de route 2013-2016. Au-delà de la conformité réglementaire avec l'article 225 de la loi Grenelle 2, la mise en place d'un système de reporting extra-financier annuel au sein du groupe Manitou répond à plusieurs objectifs : piloter la performance sociale, environnementale et sociétale du groupe en lien avec le plan d'actions 2013-2016 et communiquer de manière transparente sur les grands enjeux RSE du groupe. A ce titre, Manitou s'est inspiré des lignes directrices GRI (Global Reporting Initiative).

## ■ CHOIX DES INDICATEURS

Les enjeux RSE du groupe ont été définis grâce à un diagnostic interne et externe, ainsi qu'un benchmark, réalisés par un cabinet extérieur. Des ateliers de travail ont ensuite été mis en place afin de traduire les axes stratégiques en priorités et plan d'actions. Dans ce premier reporting extra-financier, l'objectif a été d'être le plus exhaustif possible vis-à-vis des 42 thématiques de l'article 225 tout en prenant en compte les plans d'actions du groupe. 2013 étant l'année de mise en place d'un certain nombre d'actions, la liste des indicateurs sera amenée à être développée afin de pouvoir piloter l'ensemble de la démarche 2013-2016.

## ■ PÉRIMÈTRE

Pour ce premier exercice de reporting, le périmètre a été volontairement restreint à la France, afin de privilégier tout d'abord la mise en place d'une méthodologie rigoureuse et d'une organisation adaptée. Le reporting social et environnemental est en cours de fiabilisation. Le groupe Manitou met en œuvre tous les moyens afin de parvenir à l'exhaustivité du périmètre. Toutefois la fiabilisation d'une collecte d'informations à l'échelle d'une multinationale doit s'échelonner afin de parvenir à la fiabilité des données communiquées. Ainsi, nous nous engageons à étendre le périmètre et justifierons les éventuelles exclusions.

Exceptés pour les indicateurs d'effectif, relatifs aux statuts et aux zones géographiques, communiqués sur un périmètre groupe, les indicateurs diffusés concernent pour l'exercice 2011 et 2012 :

- Pour les indicateurs environnement : le site français de l'Aubinière, le plus gros site industriel du groupe représentant 30% du chiffre d'affaires ;
- Pour les indicateurs sociaux : tous les sites français soit les entités Manitou BF (société mère) et CFM (Compagnie Française de Manutention) = 58.9% des effectifs ;
- Pour les informations sociétales : le périmètre choisi est également la France.

## ■ PROCÉDURE

Le reporting extra-financier couvre la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les procédures de suivi se déploient à travers trois outils principaux :

- un guide méthodologique, qui permet de clarifier l'organisation du reporting (rôle et tâche), et d'uniformiser les procédures et définitions ;
- 3 tableaux de collecte des données pour chaque thématique (environnement, social et sociétal), qui affichent automatiquement les incohérences ou erreurs de saisie ;

- un tableau de contrôle interne qui permet de suivre la procédure de validation.

Chacun des indicateurs est suivi de manière semestrielle ou annuelle, et est reporté par les responsables thématiques dans un des trois outils de collecte. La cohérence (périmètre et définition de l'indicateur) est vérifiée par les pilotes thématiques, à qui sont envoyées les données. Enfin, un contrôleur interne, indépendant de la procédure, est nommé pour valider ou challenger les indicateurs, en les mettant en lien avec les plans d'actions déployés dans l'année, ou en les confrontant à des données sources.

Enfin, pour assurer la véracité des indicateurs publiés, le groupe a décidé de vérifier à un niveau d'assurance modéré les indicateurs extra-financiers qui ont été jugés « clés » (identifiés par (1) dans la partie 4 du Rapport Annuel – Responsabilité Sociétale d'Entreprise), par un vérificateur externe : KPMG Audit, reconnu pour son indépendance.

## ■ PRÉCISIONS

### Indicateurs environnementaux

« Unité produite équivalente » : Le site produisant des chariots de tailles très différentes et également des mâts, un facteur de conversion a été attribué à chaque produit en fonction du poids d'un chariot de référence (en unités vendues : MLT735 de la gamme agricole). Cela permet de mieux rendre compte de la diversité des produits dans la restitution des indicateurs liés aux déchets, et à l'huile consommée par chariot (en équivalent 7 tonnes).

« Unité surface peinte » : Pour les impacts environnementaux majoritairement générés par les activités de mécano-soudure et de peinture (COV, énergie, consommation de peinture et gaz à effet de serre, eau), les indicateurs sont exprimés en m<sup>2</sup> peints, chaque pièce mécano-soudée étant peinte. L'activité de production des mâts a été incluse dans cet indicateur.

Un site est en démarche de certification ISO 14001 lorsqu'une politique environnementale est établie pour ce site, et qu'une planification de la mise en œuvre du système de management environnemental est réalisée avec une volonté de certifier le site dans un délai maximal de 2 ans.

Une mesure conforme d'un rejet industriel aqueux est une mesure dont le résultat est en dessous de la valeur limite de rejet imposée par la réglementation applicable au site de production.

La classification européenne des déchets est utilisée pour définir l'appartenance des déchets aux différentes catégories DIS, DIB, DIB recyclables.

### Fin de vie des déchets

- Recyclage ou valorisation matière : retraitement des matériaux ou substances contenus dans les déchets au moyen d'un procédé de production de telle sorte qu'ils donnent naissance ou sont incorporés à de nouveaux produits, matériaux ou substances. Cela inclut le retraitement des matières organiques, mais n'inclut pas la valorisation énergétique.
- Réutilisation : utilisation directe du déchet, sans effectuer de procédé pour le transformer. On peut par exemple réutiliser une palette.
- Valorisation énergétique : utilisation d'une source d'énergie résultant du traitement des déchets.
- Enfouissement : mise en décharge ou stockage sous-terrain.

En 2012, le groupe Manitou en France a souhaité revoir ses contrats de prestation de collecte et traitement des déchets, afin de valoriser au maximum ses déchets et d'avoir un suivi rigoureux des différentes filières de traitement. Le groupe est donc passé sur un contrat global France, ce qui a entraîné le changement du périmètre considéré pour le service de collecte de déchets (l'enlèvement des déchets inclut aujourd'hui le restaurant d'entreprise par exemple). De plus, l'année 2012 a vu le déménagement d'une ligne de production vers un des sites américains, ce qui a généré des déchets inhabituels comme le ferraillage. Les indicateurs de suivi des déchets sont donc peu comparables entre 2011 et 2012.

## COV

- Les émissions sont évaluées par calcul d'un bilan matière, en considérant que tout ce qui n'est pas récupéré, émis dans l'eau, présent dans les déchets/les produits/stockés, est émis dans l'atmosphère.
- Les coefficients de teneur en solvant suivants ont été retenus pour l'évaluation des émissions de COV des peintures et solvants :

| Coefficient de solvantage      |      |
|--------------------------------|------|
| Peinture poudre                | 0    |
| Hydrosoluble primaire          | 0,06 |
| Hydrosoluble noire             | 0,09 |
| Polyuréthane                   | 0,49 |
| Glycérophthalique              | 0,73 |
| Dilluant de nettoyage, solvant | 1    |

La consommation d'eau est calculée à partir des factures d'eau pour la part distribuée par le réseau et grâce à des relevés de compteurs pour les eaux de surface et de nappe.

La consommation de peinture est évaluée sur la base des quantités utilisées dans l'année (quantités achetées – variation de stock).

Les huiles considérées sont l'ensemble des huiles achetées dans l'année et distribuées dans les produits (huile hydraulique, huile de ponts et boîte de vitesse).

La consommation d'énergie considérée est la consommation achetée d'électricité, gaz, fioul pour le chauffage.

Le Bilan Carbone© des produits a été réalisé avec la méthodologie ADEME en 2011, sur un échantillon de trois familles de produits (M, MT, MLT) produits à Ancenis. Les données considérées se limitent à l'unité de production d'Ancenis. Il a été réalisé en considérant la première vie du produit (10 000 heures).

Les émissions de gaz à effet de serre du site sont les émissions directes et indirectes de GES émises par le site de production. Les sources de GES sont celles définies par la norme NF ISO 14064-1 de 2006.

## Indicateurs sociaux

Salarié : collaborateurs liés par un contrat de travail avec la société Manitou ou l'une de ses sociétés - hors les sociétés non consolidées. Il s'agit des CDI & CDD présents au 31/12/2012, qu'ils soient à temps complet ou à temps partiel. Les contrats pro ou d'apprentissage, les personnes en congés sabbatiques, maternité ou maladie sont comptabilisés dans l'effectif. Les stagiaires ne sont pas comptabilisés.

Effectif groupe : salariés (décris ci-dessus) et intérimaires employés par Manitou dans le monde.

Effectif France : salariés employés par Manitou BF ou CFM.

Effectif permanent fin d'année : salariés titulaires d'un CDI à temps plein, inscrit à l'effectif toute l'année.

## Turnover

L'indicateur turnover est calculé comme le rapport de la somme des départs des employés permanents lors de l'exercice considéré divisé par l'effectif permanent total fin de période. Les motifs de départs pris en compte sont les suivants : retraite, démission, licenciement, décès et autres (changements de catégorie, ruptures conventionnelles, rupture de périodes d'essai). L'effectif permanent se compose des salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée, à temps plein et inscrit à l'effectif pendant toute l'année considérée. Il exclut donc :

- les personnes employées par une société extérieure,
- les CDD,
- les contrats d'apprentissage ou contrats professionnels,
- les stagiaires.

Cadre manager : cadre qui a des subordonnés sous sa responsabilité.

Cadre : tout collaborateur dont le poste a été évalué par l'outil Global Grading System (méthodologie Towers Watson).

Employé : tout collaborateur, qui est en support des processus de production ou en support d'autres processus comme la conception ou la distribution.

Chef d'équipe : personne qui encadre, organise le travail et garantit la sécurité des opérateurs ou assimilés sous sa responsabilité (agents de maîtrise en France, team leaders autrement).

Opérateur : tout collaborateur dont l'activité essentielle est de contribuer directement au processus de production.

Embauche : toute conclusion d'un contrat de travail qu'il soit d'une durée définie ou indéterminée, dans l'année considérée. Une embauche est comptée lorsqu'un CDD est renouvelé. Deux embauches sont comptabilisées lorsque deux CDD s'enchâînent après une période de carence, lorsque le motif du contrat change, ou lorsqu'un CDD est ensuite embauché en CDI. Les mutations ne sont pas considérées comme des embauches.

Temps plein : toute personne de l'entreprise ayant un contrat respectant la durée conventionnelle hebdomadaire du pays pour les non forfaités (35h en France) ou le nombre de jours défini par le calendrier des heures théoriques, obtenu en négociation annuelle, pour les forfaités. Toute personne ne remplissant pas ces conditions est considérée comme à temps partiel.

Absentéisme : cette année, le périmètre du taux d'absentéisme se limite à Manitou BF, car les critères de comptage chez CFM n'étaient pas consolidables. Cependant, Manitou BF concentre la plus grande partie des activités industrielles du périmètre français, et est donc clé pour cet indicateur. Les arrêts maladie considérés sont les arrêts validés par l'organisme référent du pays (CPAM en France). Les heures d'arrêt liées à un accident de trajet sont comptabilisées dans les heures d'arrêt. Le nombre d'heures travaillées théoriques correspond au nombre d'heures travaillées au réel (relevé par la paye) auquel on ajoute le nombre de jours d'arrêt (maladie, accident, accident de trajet, absences non payées) multiplié par le nombre d'heures travaillées par jour. La période utilisée pour cet indicateur est du 20 au 20 de chaque mois.

Bilan des accords collectifs signés : les accords collectifs considérés sont seulement les accords conclus au sein de l'entreprise. Sont exclus les accords négociés au niveau du secteur, de la branche ou du pays.

Accidents du travail : les accidents de trajet sont comptabilisés dans les accidents du travail. Le taux de fréquence est le nombre accidents avec arrêt \* 10P.6 / nombre d'heures travaillées réel. Le taux de gravité est le nombre de jours d'arrêts \* 1000 / nombre d'heures travaillées réel. Nous comptons les maladies professionnelles distinctes : lorsqu'un même salarié est atteint de deux maladies professionnelles distinctes, on compte deux maladies.

Formation : le volume d'heures de formation entre le 01/01 et le 31/12 de chaque année est pris en compte pour l'effectif France (hors stagiaires et intérimaires), que la formation soit dispensée en interne ou en externe, que l'intervenant soit agréé ou non. Le DIF est inclus dans les heures de formation. Les heures réelles de formation sont comptabilisées. Les formations sur deux années sont comptabilisées au prorata des heures effectuées chaque année. La formation à la santé et la sécurité regroupe par exemple les formations CACES, transport de matières dangereuses, ATEX... Elle inclut les formations en interne.

Une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle est reconnue par un organisme ou une institution dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

#### **Indicateurs sociétaux**

Taux de satisfaction du service SAV : Les clients Toyoya ont été exclus du périmètre de l'étude en 2012, le groupe Manitou ne distribuant plus d'équipement Toyota. En effet, Toyota Material Handling Europe et Manitou ont annoncé en janvier 2012 ne pas reconduire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, leur accord de distribution exclusif d'équipements de manutention industrielle sous la marque Toyota en France.

### **■ AMÉLIORATION CONTINUE**

Afin d'intégrer au plus vite les équipes qui ne sont pas basées en France, toutes les procédures et outils de collecte seront traduits en anglais(langue officielle du groupe) au cours du premier semestre 2013. Des ateliers seront organisés avec les référents des filiales autour du guide méthodologique groupe et des indicateurs. Enfin dans une perspective de pilotage globale de la démarche RSE, des indicateurs seront créés au fur et à mesure que les plans d'actions et outils de mesure seront mis en place (ex. indicateur de mobilité en 2013). La consommation d'acier en poids sera également suivie dès que possible afin d'être plus exhaustifs dans notre reporting de consommation de matière première (kg acier par chariot équivalent).

## ■ INDICATEURS ENVIRONNEMENT (22 INDICATEURS DONT 16 QUANTITATIFS)

|   | Grenelle 2                                 | Référence GRI | Vérifié 2012* | PéIODICITÉ de collecte                          | Périmètre                         |
|---|--|---------------|---------------|---|-----------------------------------|
| <b>POLITIQUE GÉNÉRALE</b>   |  |               |               |   |                                   |
| Organisation  | <input checked="" type="checkbox"/> p38    |               |               | Annuel  | groupe                            |
| Actions de formation/information  | <input checked="" type="checkbox"/> p38    |               |               | Annuel  | groupe                            |
| Système de management environnemental des sites de production<br><i>Indicateur : Proportion du CA généré par des sites certifiés ISO 14001 ou en démarche</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p38    |               | Voir p38      | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| Montants des provisions et garanties pour risques   | <input checked="" type="checkbox"/> p38    |               |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| <b>POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS</b>   |  |               |               |   |                                   |
| Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets<br><i>Indicateurs : Taux de conformité des rejets industriels aqueux</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p38    | EN22-23       | Voir p38      | Mensuel   | Site de production de l'Aubinière |
| Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets<br><i>Indicateurs : Quantités de déchets industriels générés par type (DIB recyclables, non recyclables ou DIS), Quantités de déchets industriels générés par chariot équivalent MLT735 produit, taux de recyclage par type de déchets industriels (DIB et DIS) et par fin de vie (réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement)</i> | <input checked="" type="checkbox"/> p38-39 |               | Voir p38-39   | Trimestriel (annuel pour les taux de recyclage) | Site de production de l'Aubinière |
| Prise en compte de toute forme de pollution<br><i>Indicateur : Emissions de COV par m² peint par Manitou</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p39    | EN20          | Voir p39      | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| Consommation d'énergie, et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables  | <input checked="" type="checkbox"/> p39    | EN6<br>EN26   |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| <b>UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES</b>   |  |               |               |   |                                   |
| Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes légales<br><i>Indicateurs : Consommation globale du site, proportion des volumes d'eau prélevés par source (réseau de distribution, nappe ou surface), volume d'eau industrielle consommé par m² peint par Manitou</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p40    | EN8           |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation<br><i>Indicateurs : Proportion de peinture utilisée par type (poudre, polyuréthane hydrosoluble), volume de peinture utilisé par surface peinte par Manitou, huile consommée par chariot équivalent MLT735 produit</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p40    | EN1           | Voir p40      | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| Consommation d'énergie<br><i>Indicateurs : répartition des consommations directes par source d'énergie primaire (électricité, gaz, fioul, solaire, éolien) et par m² peint par Manitou</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p40    | EN3           | Voir p40      | Trimestriel                                     | Site de production de l'Aubinière |
| Utilisation des sols  | <input checked="" type="checkbox"/> p40    |               |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| <b>CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>  |  |               |               |   |                                   |
| Rejets de gaz à effet de serre<br><i>Indicateurs : Emissions de GES du site de production par m² peint par Manitou</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p40-41 | EN16-17       |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| Adaptation aux conséquences du changement climatique  | <input checked="" type="checkbox"/> p41    |               |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |
| <b>PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ</b>  |  |               |               |   |                                   |
| Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité   | <input checked="" type="checkbox"/> p41    | EN12<br>EN13  |               | Annuel  | Site de production de l'Aubinière |

**LÉGENDE :**

: Cet indicateur est conseillé ou obligatoire dans le texte concerné (Grenelle 2)

EN X : Cet indicateur est évoqué dans l'article EN X du GRI (Global Reporting Initiative)

\* Indicateur vérifié en assurance modérée par KPMG Audit

## ■ INDICATEURS SOCIAUX (32 INDICATEURS DONT 28 QUANTITATIFS)

|   | Grenelle 2                                 | Référence GRI | Vérifié 2012* | Périodicité de collecte | Périmètre  |
|---|--|---------------|---------------|-------------------------|--|
| <b>EMPLOI</b>   |  |               |               |                         |  |
| Effectif total et répartition des salariés<br><i>Indicateurs : Effectifs par sexe, âge, statut et zone géographique</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p41-42 | LA1<br>LA13   | Voir p41-42   | Annuel                  | Effectif total, statuts et zones géographique : Effectif groupe Effectif par sexe et âge : Effectif France |
| Mouvements de l'effectif<br><i>Indicateurs : Embauches et départs (démissions, licenciements, retraites, décès, communs accords, fins de CDD, fins de période d'essai, expatriations)</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p42    |               | Voir p42      | Annuel                  | Effectif France  |
| Turnover du personnel<br><i>Indicateur : Somme départs employés permanents/ effectif permanent fin de période</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p42    | LA2           |               | Annuel                  | Effectif permanent   |
| Répartition des charges de personnel<br><i>Indicateur : % des charges de personnel (salaires/primes, variable/valeur des commissions, intéressement/participation)</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p43    |               |               | Annuel                  | En France, CDI présents toute l'année  |
| Ecart de rémunération homme/femme<br><i>Indicateurs : Ecart en % entre la moyenne des salaires des hommes et des femmes pour chaque statut (ouvriers et assimilés, chefs d'équipe, employés et techniciens, cadres et assimilés, cadres managers)</i> | <input checked="" type="checkbox"/> p43    |               |               | Annuel                  | En France, CDI présents toute l'année  |
| <b>ORGANISATION DU TRAVAIL</b>  |  |               |               |                         |  |
| Organisation du temps de travail<br><i>Indicateurs : % du personnel forfaité/non forfaité, temps partiel/plein, journée/horaires d'équipe</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p43    |               |               | Annuel                  | Effectif France  |
| Absentéisme<br><i>Indicateurs : Taux d'absentéisme pour maladie, accident du travail, absences non payées</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p43    |               | Voir p43      | Annuel                  | Effectif France (moins entité CFM)   |
| <b>RELATIONS SOCIALES</b>   |  |               |               |                         |  |
| Organisation du dialogue social   | <input checked="" type="checkbox"/> p43    |               |               | Annuel                  | France   |
| Bilan des accords collectifs<br><i>Indicateur : Nombre d'accords collectifs signés/nb négociations ouvertes</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p44    |               |               | Annuel                  | France   |
| <b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>  |  |               |               |                         |  |
| Conditions de santé et de sécurité au travail<br><i>Indicateurs : Effectif formé dans l'année à la sécurité</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p44    |               |               | Annuel                  | Effectif France  |
| Bilan des accords signés en matière de santé et sécurité<br><i>Indicateur : Nombre d'accords signés</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p44    | LA9           |               | Annuel                  | France   |
| Accidents du travail<br><i>Indicateurs : Taux fréquence et de gravité, nombre maladies professionnelles pour les salariés et, taux fréquence et de gravité pour les intérimaires</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p44    | LA7           | Voir p44      | Annuel                  | Salariés : Effectif France<br>Intérimaires : Employés par MBF ou CFM                                       |
| <b>FORMATION</b>  |  |               |               |                         |  |
| Politique mises en œuvre en matière de formation  | <input checked="" type="checkbox"/> p44    | LA11          |               | Annuel                  | France   |
| Heures de formation<br><i>Indicateur : Nombre moyen d'heures par an par salarié</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p44    | LA10          | Voir p44      | Annuel                  | Effectif France  |
| <b>ÉGALITÉ DE TRAITEMENT</b>  |  |               |               |                         |  |
| Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes<br><i>Indicateur : Proportion de femmes chez les cadres managers, agents de maîtrise et opérateurs</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p45    | LA13          |               | Annuel                  | Effectif France  |
| Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées<br><i>Indicateur : Proportion de l'effectif en situation de l'handicap</i>   | <input checked="" type="checkbox"/> p45    | LA13          |               | Annuel                  | Effectif France  |
| Politique de lutte contre les discriminations   | <input checked="" type="checkbox"/> p45    |               |               | Annuel                  | France   |

### LÉGENDE :

: Cet indicateur est conseillé ou obligatoire dans le texte concerné (Grenelle 2)

LA X : Cet indicateur est évoqué dans l'article LA X du GRI (Global Reporting Initiative)

\* Indicateur vérifié en assurance modérée par KPMG Audit

## ■ INDICATEURS SOCIÉTAUX (6 INDICATEURS DONT 1 QUANTITATIF)

|   | Grenelle 2                                 | Référence GRI | Vérifié 2012* | PéIODICITÉ de collecte | Périmètre |
|---|--|---------------|---------------|------------------------|-----------|
| <b>IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET LOCAL</b>  |  |               |               |                        |           |
| En matière d'emploi et de développement régional  | <input checked="" type="checkbox"/> p45    |               |               | Annuel                 | France    |
| Sur les populations riveraines ou locales   | <input checked="" type="checkbox"/> p45-46 |               |               | Annuel                 | France    |
| <b>RELATIONS AVEC LES PERSONNES OU ORG. INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>  |  |               |               |                        |           |
| Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisation<br><i>Indicateur : Taux de satisfaction du service SAV</i>  | <input checked="" type="checkbox"/> p46    | PR5           | Voir p46      | Annuel                 | France    |
| Actions de partenariat ou de mécénat  | <input checked="" type="checkbox"/> p46    |               |               | Annuel                 | France    |
| <b>SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS</b>   |  |               |               |                        |           |
| Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux  | <input checked="" type="checkbox"/> p46-47 |               |               | Annuel                 | France    |
| Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> p46-47 |               |               | Annuel                 | France    |
| <b>LOYAUTÉ DES PRATIQUES</b>  |  |               |               |                        |           |
| Actions engagées pour prévenir la corruption  | <input checked="" type="checkbox"/> p47    |               |               | Annuel                 | France    |
| Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs  | <input checked="" type="checkbox"/> p47    |               |               | Annuel                 | France    |
| Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme   | <input checked="" type="checkbox"/> p47    |               |               | Annuel                 | France    |

### LÉGENDE :

: Cet indicateur est conseillé ou obligatoire dans le texte concerné (Grenelle 2)

PR X : Cet indicateur est évoqué dans l'article PR X du GRI (Global Reporting Initiative)

\* Indicateur vérifié en assurance modérée par KPMG Audit

# RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE SUR UNE SÉLECTION D'INFORMATIONS SOCIALES SUR LE PÉRIMÈTRE FRANCE (ET MONDE POUR LES EFFECTIFS), ENVIRONNEMENTALES SUR LE PÉRIMÈTRE DU SITE D'ANCENIS (L'AUBINIÈRE) ET SOCIÉTALES SUR LE PÉRIMÈTRE FRANCE

A la suite de la demande qui nous a été faite, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales sur le périmètre France (et monde pour les effectifs), environnementales sur le périmètre du site d'Ancenis (L'Aubinière) et sociétales sur le périmètre France identifiées par le signe (1) et présentées dans le rapport de gestion de Manitou BF S.A. établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du commerce.

## ■ RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés (le « Référentiel ») par la société et disponible au siège de la société et dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans la partie Responsabilité d'entreprise (RSE).

### Indicateurs sociaux

| Effectifs (nombre total, statut, zone géographique) | Périmètre groupe |
|---|------------------|
| Répartition des effectifs par âge et par sexe       |                  |
| Embauches et licenciements                          |                  |
| Taux d'absentéisme                                  | France           |
| Taux de fréquence des accidents de travail          |                  |
| Taux de gravité des accidents de travail            |                  |
| Nombre total d'heures de formation par employé      |                  |

### Indicateurs environnementaux

| Consommation d'énergie (électricité, fioul, gaz)  | Périmètre                    |
|---|------------------------------|
| Émissions de COV                                  |                              |
| Quantités de déchets industriels générés par type | Site d'Ancenis (L'Aubinière) |
| Taux de recyclage des déchets                     |                              |
| Nombre de sites certifiés ISO 14001               |                              |

### Indicateurs sociétaux

| Taux de satisfaction du service après-vente | Périmètre |
|---|-----------|
|   | France    |

## ■ NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Données quantitatives identifiées dans le rapport de gestion par le signe (1) ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place au sein du périmètre vérifié d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Données. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Données.
- Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental et mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages sur l'application du Référentiel au niveau de certaines entités<sup>1</sup> (« les Entités »).
- Et mené des tests de cohérence sur la consolidation de ces Données.

La contribution des Entités sélectionnées représente 100% des effectifs et 100% des Données environnementales sélectionnées.

## ■ CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Données identifiées par le signe (1) sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris La Défense, le 7 mars 2013

KPMG Audit

Département de KPMG SA

**Philippe Arnaud**

Associé

Responsable du Département

Changement Climatique & Développement Durable



<sup>1</sup> Informations sociales : Siège.

Informations environnementales : Ancenis (L'Aubinière).

Informations sociétales : Siège.





# 5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>5.1</b> La Gouvernance en 2012                                    | <b>63</b> |
| <b>5.2</b> Les organes de direction                                  | <b>64</b> |
| <b>5.3</b> Rémunération des organes d'administration et de direction | <b>68</b> |
| <b>5.4</b> Le contrôle des comptes                                   | <b>68</b> |
| <b>5.5</b> Autres informations                                       | <b>68</b> |

# 5.1 LA GOUVERNANCE EN 2012

Dans sa réunion du 31 août 2010, le Conseil d'administration de Manitou a décidé d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes 'MiddleNext' publié en décembre 2009, dont les prescriptions (recommandations et points de vigilance) correspondent mieux à son profil que le code AFEP/MEDEF auquel la société se conformait jusqu'alors. Pour plus de précisions, il convient de se référer à la section 7.1.1.

## Une organisation précise du Conseil d'administration

L'ensemble des règles de fonctionnement du Conseil d'administration a été précisé dans un règlement intérieur prévoyant d'organiser le mode de fonctionnement du Conseil autour de 4 comités spécifiques :

- Le Comité stratégique
- Le Comité des rémunérations

- Le Comité d'audit
- Le Comité de développement

## L'organisation opérationnelle du groupe en 3 divisions

Le groupe est organisé autour de 3 divisions permettant de mieux appréhender les spécificités des marchés sur lesquels elles évoluent respectivement.

- la division « RTH - Rough Terrain Handling », spécialisée dans le matériel de manutention tout terrain,
- la division « IMH – Industrial Material Handling » centrée sur le matériel de manutention industriel,
- la division « CE – Compact Equipment » spécialisée dans le matériel compact.

## 5.1.1 ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les activités du Conseil et des Comités sont détaillées dans le rapport du Président sur le Contrôle interne.

Pour plus de précisions, il conviendra de se reporter au rapport du Président sur le contrôle interne en section 7.1

## 5.1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MANITOU BF

A la date de publication

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de 9 membres. La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans. Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un Président du Conseil d'administration qui doit être une personne physique.

### MARCEL BRAUD

#### Président du Conseil d'administration (non exécutif) du groupe Manitou depuis décembre 2009

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Président Directeur général de Manitou puis Président du Conseil d'administration depuis plus de 40 ans.

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Président du Comité stratégique depuis décembre 2009
- Président du Comité de développement depuis décembre 2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou):

- Président du Conseil de surveillance jusqu'en 2009

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe:

- Co-gérant de HB-Holding Braud (France) depuis 1997

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- PDG de SFERT, France jusqu'en 2010
- Président du Conseil d'administration de Toyota Industrial Equipment SA jusqu'en 2006

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Membre du Conseil de surveillance de Ouest Entreprise SCA, France jusqu'en 2007

## JACQUELINE HIMSWORTH

### Vice Présidente du Conseil d'administration du groupe Manitou depuis décembre 2009

Nationalité : Française

Adresse professionnelle : 430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Diplomée de l'ESSCA, Présidente Ets Marcel Braud de 1986 à 2000, Directeur général de la SFERT de 1984 à 2011, membre du Conseil d'administration Manitou depuis 1970.

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Présidente du Comité d'audit depuis décembre 2009
- Membre du Comité de développement depuis 17.12.2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Vice Présidente du Conseil de surveillance de Manitou jusqu'en décembre 2009
- Membre du Comité d'audit jusqu'en décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe :

- Gérante de la société civile Ancemat depuis 2008

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- PDG de SFERT SA (France) jusqu'en 2011
- DG de SFERT SA (France) jusqu'en 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérante de Tamecna depuis 2011

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Gérante de Coliphin jusqu'en 2011
- Gérante de H2O Capital jusqu'en 2011
- Gérante de Trinity Capital jusqu'en 2011
- Gérante de Sonafin jusqu'en 2011
- Gérante de la société civile Sekoleg jusqu'en 2011

## GORDON HIMSWORTH

### Membre du Conseil d'administration du groupe Manitou depuis décembre 2009

Nationalité : Britannique

Adresse professionnelle : 430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Ex Directeur général de Braud SA, Administrateur de Manitou Finance Ltd (UK), Diplômé de l'Ecole de Management

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Membre du Comité stratégique depuis décembre 2009
- Suppléant du Comité de développement depuis décembre 2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Membre du Conseil de surveillance jusqu'en décembre 2009
- Suppléant du Comité d'audit jusqu'en décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Administrateur de SFERT SA, France jusqu'en 2010

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérant de Menskin SARL (France) depuis le 08.10.2012
- Président Directeur général de SAEMIA SA (France) depuis 1990
- Gérant de SCI " 6 rue Poupart Davyl " Ancenis (France) depuis 2000

## SÉBASTIEN BRAUD

### Membre du Conseil d'administration du groupe Manitou depuis décembre 2009

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : Avenue de Larrieu - Centre de Gros 2 - 31094 Toulouse Cedex France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Président de Actiman SAS depuis 2005, responsable produits Manitou pendant 10 ans

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Membre du Comité stratégique depuis décembre 2009
- Suppléant du Comité de développement depuis décembre 2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Membre du Conseil de surveillance jusqu'en 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Président de la société Actiman SAS depuis 2005

## **CHRISTOPHER HIMSWORTH**

---

### **Membre du Conseil d'administration du groupe Manitou depuis décembre 2009**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 68 rue de la Fontaine B-6741 Vance

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Membre du Comité des rémunérations depuis décembre 2009
- Suppléant du Comité stratégique depuis décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérant de Trinity Group SPRL depuis 2011

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Gérant de Menskin SARL (France) jusqu'en nov. 2012
- Gérant SCI Alliantmar jusqu'en 2011

## **JOËL GOULET**

---

### **Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant du groupe Manitou depuis décembre 2009**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 8 rue Charles-François Dupuis Paris 75008 - France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- 25 années de Direction générale d'entreprise

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Président du Comité des rémunérations depuis décembre 2009
- Membre du Comité stratégique depuis décembre 2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Membre du Conseil de surveillance jusqu'en décembre 2009
- Membre du Comité de rémunérations jusqu'en décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Président du Conseil de surveillance HMY International (France) depuis 2008
- Gérant A.R.S. Consulting depuis 2008
- Administrateur de Shanghai Yongguang Commercial Equipment Co Ltd (Chine) depuis 2006
- Administrateur de Sichuan Yongguang Commercial Equipment Co Ltd (Chine) depuis 2006
- Membre du Conseil de surveillance de Financière groupe Pommier depuis 2010
- Membre du Comité de suivi de Financière groupe Pommier depuis 2010

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Président de Yudigar SL, Espagne jusqu'en 2008
- Président de HMY International SAS à Directoire et Conseil de surveillance jusqu'en 2008
- Vice Président du Conseil d'administration de Teknogon SA jusqu'en 2008
- Président de HMY Gestion SAS jusqu'en 2008
- Représentant de HMY Gestion SAS : Président de Hermes Metal SAS jusqu'en 2008
- Représentant de HMY Gestion SAS : Président d'ARM SAS jusqu'en 2008
- Représentant de HMY Gestion SAS : Président de Vannier SAS jusqu'en 2008
- Gérant de CEP EURL jusqu'en 2008
- Gérant de SCI Le Gué de l'Epine jusqu'en 2008
- Président du Conseil d'administration d'AGEMETAL SA jusqu'en 2008
- Directeur de Radford Shelving, UK jusqu'en 2008

## **SERGE GHYSDAEL**

---

### **Membre du Conseil d'administration du groupe Manitou depuis décembre 2009**

Nationalité : Belge

Adresse professionnelle : 135 avenue Herbert Hoover B-1030 Bruxelles

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Dirigeant successivement de MEC sa, TRECO sa, SECURITAS sa et Union Belge des Géomètres Experts sprl

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Membre du Comité des rémunérations depuis décembre 2009

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Membre du Conseil de surveillance jusqu'en décembre 2009
- Membre du Comité de rémunérations jusqu'en décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Administrateur d'Equicom SA (Luxembourg) depuis décembre 1998

## **DOMINIQUE BAMAS**

---

### **Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant du groupe Manitou**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 3 rue Georges Bernanos 44100 Nantes - France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Diplômé d'Audencia (Nantes GE), Diplôme d'expertise comptable, Expériences en cabinet d'audit (10 ans), en Direction Financière de groupe (8 ans), Direction générale en Espagne et en France (12 ans)

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Néant

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Suppléant du Comité d'audit (décembre 2009-2010)
- Membre du Conseil de surveillance (juin - décembre 2009)
- Membre du Comité d'audit (juin - décembre 2009)
- Membre du Comité d'audit de 2011 jusqu'au 6 mars 2013

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérant de Upsides Dirigeant Conseil depuis 2011

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Directeur général d'Axereal (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général d'Axereal Participations (SASU) jusqu'en 2010
- Directeur général d'Epis-Centre (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général de Berry Silos (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général de Union 36- Cap Nievre - Epis Centre Nord
- Vallee du Cher - Epis Bocage - Valnord - Epis Sem (soc. coopératives agri.) jusqu'en 2009
- Directeur général d'Agralys (coopératives) jusqu'en 2010
- Administrateur représentant Epis-Centre De Benp Lillebonne (SAS) jusqu'en 2009
- Président de Centre Grains (SASU) jusqu'en 2010
- Président Directeur général de Granit Négoce (SAS) jusqu'en 2010
- Administrateur Représentant Granit Services de Silos du Sud (SAS) jusqu'en 2010
- Président de TPR (SASU) jusqu'en 2010
- Président de SMTP (SASU) jusqu'en 2010
- Représentant Aria-Grains de Fertiberry (SAS) jusqu'en 2010
- Directeur général Délégué chez Ariane (SA) jusqu'en 2010
- Président de TNA (SAS) jusqu'en 2010
- Administrateur de Force Centre (SA) jusqu'en 2010
- Président de Cantin (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Semblancay (SA) jusqu'en 2010
- Président d'Ariane Meunerie (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Axiane Meunerie (SASU) jusqu'en 2010
- Axiane Meunerie Gérant de SCI du Grillon (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI du Grillon (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Gérant de SCI d'Anast (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI d'Anast (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Gérant de SCI de Maneros (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI de Maneros (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Président de Le Coutelet (SCI) jusqu'en 2010
- Président de Moulin Calix (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Moulin de la Gare (SASU) jusqu'en 2010
- Président de Moulin Nemours (SASU) jusqu'en 2010
- GMC Président de Le Coutelet (SCI) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Saint Gabriel (SASU) jusqu'en 2009
- Président de GMC (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président d'Agrofarines (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Calix (SAS) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin de la Gare (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Ile de France (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin du Sud Ouest (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Lemadu (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Lemaire (SASU) jusqu'en 2009
- Administrateur de Ratarstvo I Stocarstvo (société étrangère) jusqu'en 2010
- Administrateur Sté Conserves du Blaisois (SA) jusqu'en 2010
- Administrateur PPK (société étrangère) jusqu'en 2010
- Administrateur Eby (SAS) jusques 2010
- GMC Président de Moulin Nemours (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Minoterie Gautier David (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Finistère (SASU) jusqu'en 2010
- GMC Président de Moulins Marsan, jusqu'en 2009
- Président des Ets A. Hebert (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Amo Moulin du Temple (SASU) jusqu'en 2010
- Président Directeur général de MFS (SA) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt Finance (Belgique) jusqu'en 2009
- Président de Boortmalt International (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt n.v (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt Overseas (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Copagest (société étrangère) jusqu'en 2010

- Président de MBM (Belgique) jusqu'en 2009
- Président de Boortmalt India (Inde) jusqu'en 2010
- Président de Slavonija Slad (Croatie) jusqu'en 2010
- Président de Force Centre (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Agralys Thoreau (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Jean Louis Boulet (SASU) jusqu'en 2010
- Gérant de l'établissement Jean Louuis Blanc (SARL) jusqu'en 2010
- Président de Etablissements Morize (SASU) jusqu'en 2010
- Président de Ghlin (Belgique) jusqu'en 2010
- Président de Belgomat (Belgique) jusqu'en 2010
- Director Boormalt UK (UK) jusqu'en 2010
- Director Minch Sales Ltd, jusqu'en 2010
- Director Minch Mlat Ltd, jusqu'en 2010
- Director Global GMP Malting Services Ltd, jusqu'en 2010
- Director WB NUNN, jusqu'en 2010
- Director Zadkine Ltd, jusqu'en 2010
- Director Pauls Malt, jusqu'en 2010

## **PIERRE-HENRI RICAUD**

---

### **Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant du groupe Manitou depuis décembre 2009**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 5 place des Ternes 75017 Paris - France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Directeur Fusions Acquisitions EADS (2003-2006), Secrétaire général EADS (2000-2003), Fondateur et Gérant société de conseil Pragma (depuis 2007).

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Suppléant du Comité des rémunérations depuis décembre 2009
- Membre du Comité d'audit depuis décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérant du cabinet de conseil financier et stratégique Pragma depuis 2007
- Administrateur de Recaero SA depuis mai 2011
- Gérant de Fortum France SNC depuis juin 2011

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Administrateur de Segula Technologies jusqu'en 2012
- Administrateur de Dassault Aviation jusqu'en 2010

Aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associée en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ; et
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

### **Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction générale**

Il est précisé que Jacqueline Himsworth, Marcel Braud, Gordon Himsworth, Sébastien Braud et Christopher Himsworth sont apparentés par des liens familiaux.

Il est en outre mentionné que Sébastien Braud exerce la présidence de Actiman SAS, concessionnaire de Manitou.

L'ensemble des conventions réglementées fait l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes qui figure en section 8.4.2 du présent Document de référence.

Les membres du Conseil d'administration non indépendants ont exercé depuis longtemps des fonctions de chefs d'entreprise au sein de Manitou ainsi qu'au sein d'autres structures et exercent depuis plusieurs voire de nombreuses années des fonctions d'administrateurs.

### **Date d'expiration des mandats**

Les membres du Conseil d'administration ont tous été nommés par l'Assemblée Générale du 17 décembre 2009 pour une durée de quatre

années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le mandat de M. Bamas, Directeur général depuis le 06 mars 2013 expirera en date de l'Assemblée Générale statuant sur les résultats arrêtés au 31.12.2016.

### **Contrats de service et octroi d'avantages**

Néant.

## **5.1.3 INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS**

Le groupe a adhéré au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext. L'indépendance des administrateurs est appréciée conformément aux critères de ce code de gouvernance.

Trois membres du Conseil d'administration satisfont aux critères d'indépendance. Les critères évalués pour justifier le caractère indépendant sont les critères énoncés par la recommandation R8 du code MiddleNext. Cette indépendance se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement. Messieurs Pierre-Henri Ricaud, Dominique Bamas et Joël Goulet sont considérés comme détenant des compétences particulières en matière financière ou comptable. Ces compétences s'apprécient au regard de leurs expériences professionnelles.

## 5.1.4 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil a procédé à une évaluation interne de son fonctionnement. Chaque administrateur et le Directeur général ont présenté leur évaluation sur la base d'un questionnaire articulé sur le code de gouvernance MiddleNext, et discuté en conseil le 10 janvier 2011.

L'évaluation a porté sur le fonctionnement du conseil et de ses comités en ce qui concerne leur préparation, leur déroulement et leur suivi.

Ces contributions ont été analysées et synthétisées par un administrateur indépendant, identifiant points forts et points faibles ainsi que les axes de progrès. Ce rapport a été débattu lors du conseil du 30 mars 2011.

Des échanges sur la gouvernance et le fonctionnement du Conseil et des Comités ont eu lieu au cours de l'exercice 2012.

## 5.1.5 DIRECTION GÉNÉRALE

### JEAN-CHRISTOPHE GIROUX

#### **Directeur général du groupe Manitou du 17 décembre 2009 au 6 mars 2013**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Jean Christophe Giroux a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Mazars & Guerard à Londres. Adjoint du chef financier d'Eurafrance et de Gaz & Eaux, filiale d'investissement du groupe Lazard de 1994 à 1997, il occupe ensuite un poste de banquier investisseur chez Lazard Frères & Cie à Paris de 1994 à 1997. Il a rejoint Alcatel en juillet 1997 en tant que Vice-Président, responsable des opérations financières en charge des fusions et acquisitions. De juillet 2000 à septembre 2003, il est PDG d'Alcatel Optronics. Il dirige l'activité Entreprises d'Alcatel à partir d'octobre 2003, puis Alcatel-Lucent France de 2007 à 2008. En 2009 il est nommé Président du Directoire puis Directeur général du groupe Manitou.

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Président du directoire du 4 juin au 17 décembre 2009

Autres mandats dans des sociétés apparentées au groupe :

- Président de Manitou Americas (Etats-Unis) depuis décembre 2009
- Président de Chariots Elévateurs Manitou Canada Inc. (Canada) depuis décembre 2009
- Représentant de Manitou BF, Président de CFM SAS (France) depuis 2009
- Directeur général de HMME (Chine) depuis 2012

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- PDG d'Alcatel Lucent France jusqu'en 2008

### DOMINIQUE BAMAS

#### **Directeur général du groupe Manitou depuis le 6 mars 2013**

Nationalité : Français

Adresse professionnelle : 3 rue Georges Bernanos 44100 Nantes - France

Expérience et expertise en matière de gestion :

- Diplômé d'Audencia (Nantes GE), Diplôme d'expertise comptable, Expériences en cabinet d'audit (10 ans), en Direction Financière de groupe (8 ans), Direction Générale en Espagne et en France (12 ans)

Autres mandats en cours (groupe Manitou) :

- Néant

Mandats ayant expiré au cours des 5 dernières années (groupe Manitou) :

- Membre du Conseil d'administration en qualité d'administrateur indépendant du groupe Manitou jusqu'au 6 mars 2013
- Suppléant du Comité d'audit (décembre 2009-2010)
- Membre du Conseil de surveillance (juin - décembre 2009)
- Membre du Comité d'audit (juin - décembre 2009)
- Membre du Comité d'audit jusqu'au 6 mars 2013

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe :

- Gérant de Upsides Dirigeant Conseil depuis 2011

Autres mandats dans des sociétés indépendantes du groupe ayant expiré au cours des 5 dernières années :

- Directeur général d'Axereal (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général d'Axereal Participations (SASU) jusqu'en 2010
- Directeur général d'Epis-Centre (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général de Berry Silos (coopératives) jusqu'en 2010
- Directeur général de Union 36- Cap Nievre - Epis Centre Nord
- Vallee du Cher - Epis Bocage - Valnord - Epis Sem (soc. coopératives agri.) jusqu'en 2009
- Directeur général d'Agralys (coopératives) jusqu'en 2010
- Administrateur représentant Epis-Centre De Benp Lillebonne (SAS) jusqu'en 2009
- Président de Centre Grains (SASU) jusqu'en 2010

- Président Directeur général de Granit Négoce (SAS) jusqu'en 2010
- Administrateur Représentant Granit Services de Silos du Sud (SAS) jusqu'en 2010
- Président de TPR (SASU) jusqu'en 2010
- Président de SMTP (SASU) jusqu'en 2010
- Représentant Aria-Grains de Fertiberry (SAS) jusqu'en 2010
- Directeur général Délégué chez Ariane (SA) jusqu'en 2010
- Président de TNA (SAS) jusqu'en 2010
- Administrateur de Force Centre (SA) jusqu'en 2010
- Président de Cantin (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Semblancay (SA) jusqu'en 2010
- Président d'Ariane Meunerie (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Axiane Meunerie (SASU) jusqu'en 2010
- Axiane Meunerie Gérant de SCI du Grillon (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI du Grillon (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Gérant de SCI d'Anast (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI d'Anast (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Gérant de SCI de Maneros (SCI) jusqu'en 2010
- GMC Gérant de SCI de Maneros (SCI) jusqu'en 2009
- Axiane Meunerie Président de Le Coutelet (SCI) jusqu'en 2010
- Président de Moulin Calix (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Moulin de la Gare (SASU) jusqu'en 2010
- Président de Moulin Nemours (SASU) jusqu'en 2010
- GMC Président de Le Coutelet (SCI) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Saint Gabriel (SASU) jusqu'en 2009
- Président de GMC (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président d'Agrofarines (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Calix (SAS) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin de la Gare (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Ile de France (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin du Sud Ouest (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Lemadu (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Lemaire (SASU) jusqu'en 2009
- Administrateur de Ratarstvo I Stocarstvo (société étrangère) jusqu'en 2010
- Administrateur Sté Conserves du Blaisois (SA) jusqu'en 2010
- Administrateur PPK (société étrangère) jusqu'en 2010
- Administrateur Ebly (SAS) jusqu'en 2010
- GMC Président de Moulin Nemours (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Minoterie Gautier David (SASU) jusqu'en 2009
- GMC Président de Moulin Finistère (SASU) jusqu'en 2010
- GMC Président de Moulins Marsan, jusqu'en 2009
- Président des Ets A. Hebert (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Amo Moulin du Temple (SASU) jusqu'en 2010
- Président Directeur général de MFS (SA) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt Finance (Belgique) jusqu'en 2009
- Président de Boortmalt International (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt n.v (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Boortmalt Overseas (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de Copagest (société étrangère) jusqu'en 2010
- Président de MBM (Belgique) jusqu'en 2009
- Président de Boortmalt India (Inde) jusqu'en 2010
- Président de Slavonija Slad (Croatie) jusqu'en 2010
- Président de Force Centre (SASU) jusqu'en 2010
- Président d'Agralys Thoreau (SAS) jusqu'en 2010
- Président de Jean Louis Boulet (SASU) jusqu'en 2010
- Gérant de l'établissement Jean Louuis Blanc (SARL) jusqu'en 2010
- Président de Etablissements Morize (SASU) jusqu'en 2010
- Président de Ghlin (Belgique) jusqu'en 2010
- Président de Belgomat (Belgique) jusqu'en 2010
- Director Boormalt UK (UK) jusqu'en 2010
- Director Minch Sales Ltd, jusqu'en 2010
- Director Minch Mlat Ltd, jusqu'en 2010
- Director Global GMP Malting Services Ltd, jusqu'en 2010
- Director WB NUNN, jusqu'en 2010
- Director Zadkine Ltd, jusqu'en 2010
- Director Pauls Malt, jusqu'en 2010

## 5.1.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Les informations suivantes sont par ailleurs précisées :

Jacqueline Himsorth, Marcel Braud, Gordon Himsorth, Sébastien Braud et Christopher Himsorth sont apparentés par des liens familiaux et Sébastien Braud exerce la Présidence de Actiman SAS, concessionnaire du groupe Manitou.

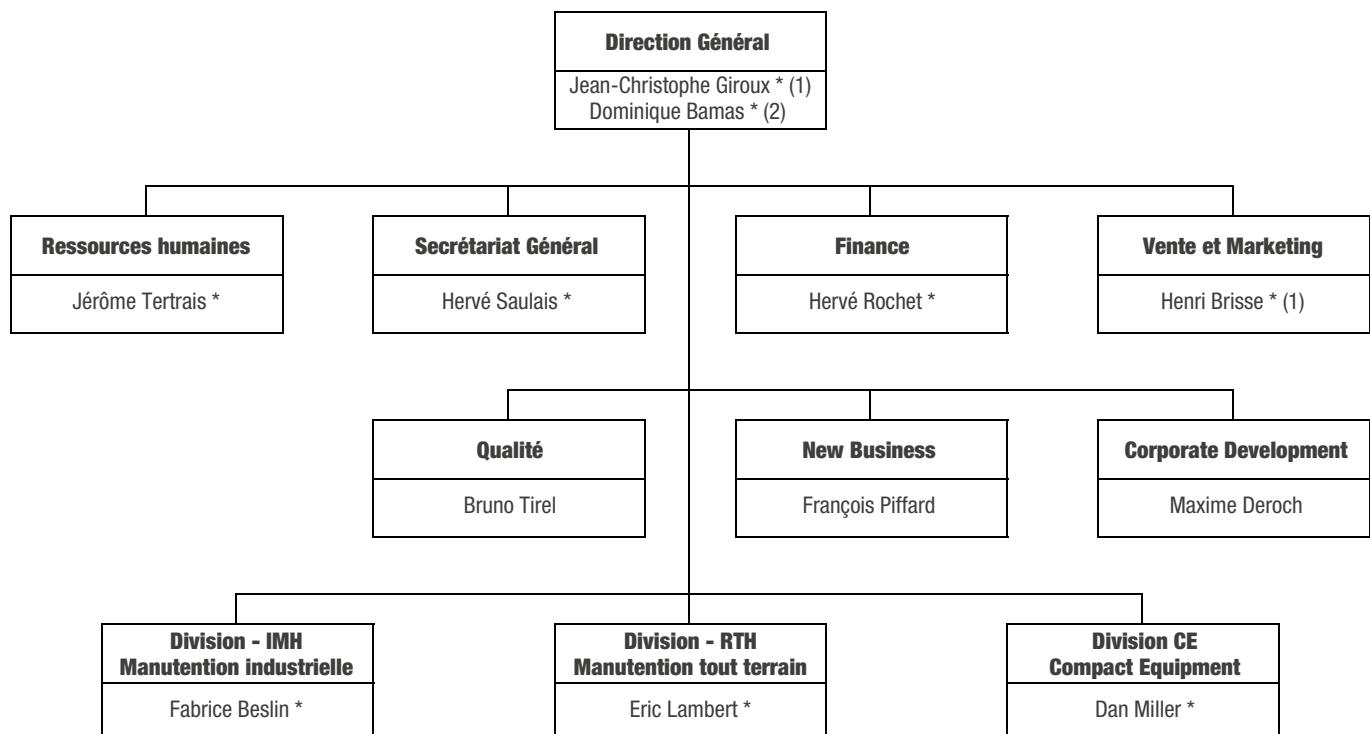
## 5.2 LES ORGANES DE DIRECTION

### LE COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE (8 MEMBRES)

Il est composé de huit membres : Directeur général, Président de la division RTH, Président de la division IMH, Président de la division CE, Vice Président Sales & Marketing, Directeur financier, Secrétaire général, Vice Président Ressources Humaines

Le Comité Exécutif se réunit en général une fois par semaine et plusieurs fois par an dans le cadre de séminaires.

#### ■ L'ORGANIGRAMME DU GROUPE



\* Membre du Comité Exécutif

(1) Jusqu'au 6 mars 2013

(2) Depuis le 6 mars 2013

Chaque division produits dispose d'organes de direction dédiés qui s'organisent et fonctionnent selon leur mode propre.

# 5.3 RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

## 5.3.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### ■ INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues par l'article L225-102-1 alinéa 2 du Code de commerce, le montant total des rémunérations et des avantages sociaux versés à chaque mandataire social durant l'exercice est détaillé ci-dessous, conformément au code MiddleNext, le niveau de rémunération des dirigeants se fonde sur les sept principes suivants : exhaustivité, équilibre, benchmark, cohérence, lisibilité, mesure et transparence.

**Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

en euros

#### Marcel Braud

Président du Conseil d'administration

|  | <b>Exercice 2011</b> | <b>Exercice 2012</b> |
|--|----------------------|----------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détailées au tableau 2)                                 | 290 993              | 291 731              |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)                |                      |                      |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6) |                      |                      |
| <b>Total</b>   | <b>290 993</b>       | <b>291 731</b>       |

en euros

#### Jean Christophe Giroux

Directeur Général depuis le 17 décembre 2009

(Président du Directoire du 02 juin 2009 au 17 décembre 2009)

|  | <b>Exercice 2011</b> | <b>Exercice 2012</b> |
|--|----------------------|----------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détailées au tableau 2)                                 | 762 258              | 753 680              |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)                | 241 040              | -                    |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6) |                      | 54 970               |
| <b>Total</b>   | <b>1 003 298</b>     | <b>808 650</b>       |

NB : Jean Christophe Giroux a rejoint Manitou le 02 juin 2009

**Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

en euros

#### Marcel Braud

Président du Conseil d'administration

|  | <b>Exercice 2011</b> | <b>Exercice 2012</b> |                 |                    |
|--|----------------------|----------------------|-----------------|--------------------|
|  | montants<br>dus      | montants<br>versés   | montants<br>dus | montants<br>versés |
| - Rémunération de la Présidence du Conseil d'administration (au titre art.L225-47) | 143 374              | 143 374              | 147 783         | 147 783            |
| - Rémunération fixe au titre de SFERT  | 42 400               | 42 000               | -               | -                  |
| - Rémunération fixe au titre d'autre société du groupe                             | 58 527               | 58 527               | 104 564         | 104 564            |
| - Jetons de présence   | 45 000               | 32 250               | 36 000          | 45 000             |
| - Avantages en nature  | 1 692                | 1 692                | 3 384           | 3 384              |
| <b>Total</b>   | <b>290 993</b>       | <b>277 843</b>       | <b>291 731</b>  | <b>300 731</b>     |

en euros

#### Jean Christophe Giroux

Directeur général

|   | <b>Exercice 2011</b> | <b>Exercice 2012</b> |                 |                    |
|---|----------------------|----------------------|-----------------|--------------------|
|   | montants<br>dus      | montants<br>versés   | montants<br>dus | montants<br>versés |
| - Mandat                                | 360 000              | 360 000              | 360 000         | 360 000            |
| - Rémunération variable                 | 312 000              | 316 800              | 300 000         | 313 680            |
| - Rémunération variable de substitution | 83 694               | 148 700              | 87 116          | 102 664            |
| - Jetons de présence                    | -                    | -                    | -               | -                  |
| - Avantages en nature                   | 6 564                | 6 564                | 6 564           | 6 564              |
| <b>Total</b>                            | <b>762 258</b>       | <b>832 064</b>       | <b>753 680</b>  | <b>782 908</b>     |

Pour plus de précisions sur la rémunération de Jean Christophe Giroux, il conviendra de se référer au paragraphe 5.3.2 du présent document.

## 5.3.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les membres du Conseil d'administration

| <i>Membres du conseil</i>   |                               | <b>Versé en 2011<br/>au titre de 2010</b> | <b>Versé en 2011<br/>au titre de 2011</b> | <b>Versé en 2012<br/>au titre de 2011</b> | <b>Versé en 2012<br/>au titre de 2012</b> |
|-----------------------------|-------------------------------|---|---|---|---|
| Marcel Braud                | Jetons de présence Manitou BF | 9 750                                     | 22 500                                    | 22 500                                    | 22 500                                    |
|                             | Rémunération Manitou BF       |   | 143 374                                   |   | 147 783                                   |
|                             | Rémunération SFERT            |   | 42 400                                    |   |   |
|                             | Autres rémunérations          |   | 58 527                                    |   | 104 564                                   |
| Jacqueline Himsworth        | Jetons de présence Manitou BF |   | 105 000                                   |   | 105 000                                   |
|                             | Rémunération Manitou BF       |   |   |   |   |
|                             | Rémunération SFERT            |   | 77 333                                    |   |   |
|                             | Autres rémunérations          |   | 457                                       |   |   |
| Gordon Himsworth            | Jetons de présence Manitou BF | 18 750                                    | 29 250                                    | 9 750                                     | 29 250                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   | 457                                       |   |   |
| Sébastien Braud             | Jetons de présence Manitou BF | 18 750                                    | 29 250                                    | 9 750                                     | 29 250                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| Joël Goulet                 | Jetons de présence Manitou BF | 20 250                                    | 36 000                                    | 12 000                                    | 36 000                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| Serge Ghysdael              | Jetons de présence Manitou BF |   |   |   |   |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| Dominique Bamas             | Jetons de présence Manitou BF | 16 500                                    | 22 500                                    | 16 500                                    | 40 500                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| Christopher Himsworth       | Jetons de présence Manitou BF | 27 000                                    | 29 250                                    | 15 750                                    | 29 250                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| Pierre-Henri Ricaud         | Jetons de présence Manitou BF | 29 250                                    | 40 500                                    | 16 500                                    | 40 500                                    |
|                             | Autres rémunérations          |   |   |   |   |
| <b>Total</b>                |                               | <b>140 250</b>                            | <b>636 798</b>                            | <b>102 750</b>                            | <b>584 597</b>                            |
| Total Manitou BF uniquement |                               | 140 250                                   | 457 624                                   | 102 750                                   | 480 033                                   |
| dont jetons de présence     |                               | 140 250                                   | 314 250                                   | 102 750                                   | 332 250                                   |
| dont rémunération           |                               |   | 143 374                                   |   | 147 783                                   |

Depuis 2010, le règlement des jetons de présence est passé d'un mode de paiement annuel à un mode de règlement trimestriel.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2009, du 11 juin 2011 et du 7 juin 2012 des plans d'attribution d'options de souscription ont été octroyés le 19 mai 2010 et le 26 juillet 2011 et 28 juin 2012.

Ces plans d'attribution d'options et d'attribution d'actions de performance ont été valorisés à leur juste valeur à la date d'attribution dans les comptes consolidés. Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits de ce nouveau plan sont détaillés dans la note 13.4 des annexes aux comptes consolidés.

| Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe | N° et date du plan | Nature des options | Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (IFRS2) | Nombre d'options attribuées | Prix d'exercice | Période d'exercice |
|---|--------------------|--------------------|---|-----------------------------|-----------------|--------------------|
| Jean Christophe Giroux  | Plan du 19.05.2010 | Souscription       | 178 777 €   | 68 400                      | 13,16 €         | 8 ans              |
|   | Plan du 26.07.2011 | Souscription       | 241 040 €   | 41 920                      | 24,00 €         | 8 ans              |

Les options sont acquises par quart à chaque date anniversaire d'attribution sous réserve d'une condition de présence, d'une condition d'augmentation annuelle du cours de l'action à la date anniversaire d'octroi et d'un taux de rentabilité de l'action défini sur la base du résultat dilué par action.

Les bénéficiaires sont soit membres du Comité Exécutif soit certains cadres identifiés en raison de leurs responsabilités au sein du groupe. Pour plus de précisions concernant les bénéficiaires, il convient de se reporter à la note 13.4.1 des comptes consolidés.

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, les opérations réalisées sur le titre de la société Manitou BF par les membres des

organes de gestion ou de surveillance au titre de l'exercice se décomposent de la sorte (en nombre d'actions) :

| Options levées par les dirigeants mandataires sociaux | N° et date du plan | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
|---|--------------------|---|-----------------|
| <b>NÉANT</b>  |                    |   |                 |

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

| Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe | N° et date du plan | Nombre d'actions attribuées durant l'exercice | Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés | Date d'acquisition | Date de disponibilité |
|--|--------------------|---|---|--------------------|-----------------------|
| <b>Jean Christophe Giroux</b>  | 28.06.2012         | 7 000   | 54 970 €  |                    |                       |

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

| Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social | N° et date du plan | Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice | Conditions d'acquisition |
|---|--------------------|---|--------------------------|
| <b>NÉANT</b>  |                    |   |                          |

## ■ AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

| Dirigeants<br>Mandataires<br>Sociaux  | Contrat de travail |     | Régime de retraite<br>supplémentaire |     | Indemnités ou avantages<br>dus ou susceptibles<br>d'être dus en raison<br>de la cessation ou du<br>changement de fonctions. |     | Indemnité relatives<br>à une clause de non<br>concurrence |     |
|---|--------------------|-----|--------------------------------------|-----|---|-----|---|-----|
|   | Oui                | Non | Oui                                  | Non | Oui   | Non | Oui   | Non |
| Marcel Braud<br>Président du Conseil d'administration<br>Date de début de mandat : 17.12.2009<br>Date de fin de mandat : 17.12.2013 | X                  |     |                                      | X   |   |     | X   | X   |
| Jean Christophe Giroux<br>Président du Directoire<br>Date de début de mandat : 02.06.2009<br>Date de fin de mandat : 17.12.2009     |                    | X   |                                      | X   |   | X   |   | X   |
| Jean Christophe Giroux<br>Directeur Général<br>Date de début de mandat : 17.12.2009<br>Date de fin de mandat : 17.12.2013           |                    | X   |                                      | X   |   | X   |   | X   |

### CLAUSE DE NON-CONCURRENCE DE JEAN-CHRISTOPHE GIROUX

Jean-Christophe Giroux est tenu de respecter l'obligation de non-concurrence pendant les 12 mois suivant sa fin de mandat sur les territoires de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Il percevra en contrepartie une indemnité mensuelle pendant une période d'un an après la cessation de son mandat, égale à 50% de la rémunération fixe mensuelle perçue au cours du dernier mois précédent la cessation de son mandat. L'indemnité ci-dessus relève des conventions visées aux articles L. 225-90-1 et suivants du Code de commerce.

### RÉMUNÉRATION DE JEAN-CHRISTOPHE GIROUX

- Le Conseil de surveillance du 02.06.2009 a attribué à Jean-Christophe Giroux, sous réserve de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale de la société, durant trois années consécutives et ce, pour chacune d'entre elles, sous condition d'atteinte de critères de performance définis par le Conseil d'administration, des instruments financiers donnant accès au capital de Manitou (de type actions gratuites, stock options ou combinaison des deux dans un rapport de 4 stock options pour une action gratuite) sachant que cette attribution annuelle sera en valeur de 225 000 Euros.
- Le Conseil de surveillance du 02.06.2009 a attribué à Jean-Christophe Giroux, une rémunération variable annuelle brute égale au maximum à 66,67% de la rémunération fixe brute (mandat) servie au cours de l'année de référence. Pour les années 2010 et suivantes, la rémunération variable est basée sur plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs dont la nature, la pondération, et les objectifs sont chiffrés par le Conseil d'administration.

L'ensemble des conditions de rémunération relatives à Jean-Christophe Giroux ont été adoptées lors de sa nomination par le Conseil de surveillance du 2 juin 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale du 4 juin 2009. Lors du changement de forme juridique de la société, ces mêmes conditions ont été réitérées par le Conseil d'administration du 17 décembre 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale du 24 juin 2010.

Le plafonnement de la rémunération variable annuelle brute à 66,67% de rémunération fixe annuelle brute (mandat) servie au cours de l'année de référence a été levé par décision du Conseil d'administration du 31 janvier 2012.

- Le Conseil de surveillance du 02.06.2009, se référant aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 et aux dispositions de

l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, a fixé l'indemnité de départ forfaitaire de Jean-Christophe Giroux à deux ans de rémunération annuelle fixe et variable en cas de départ intervenant au cours des 18 premiers mois d'exercice du mandat, et à un an de rémunération annuelle fixe et variable en cas de départ intervenant après ces 18 mois révolus. Cette indemnité ne serait due qu'en cas de non renouvellement, de révocation de son mandat pour tout motif sauf faute lourde ou grave, ou de départ contraint à la suite d'un changement de contrôle de la société.

Le versement de cette indemnité est subordonné à la constatation par le Conseil du paiement au moins une fois sur les deux derniers exercices ou le dernier exercice clos d'au moins 50% de la rémunération variable. Les conditions et avantages relatifs à Jean-Christophe Giroux ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009 et réitérés lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2010.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION DU MANDATAIRE SOCIAL

La part variable de la rémunération versée en 2012 était assise sur la réalisation d'un objectif de chiffre d'affaires, du résultat courant de l'exercice 2011 et de l'évolution du retour sur capitaux employés du groupe.

Par ailleurs, Jean-Christophe Giroux a bénéficié, en 2012 d'une rémunération variable se substituant à l'attribution de stock options qui aurait du lui être octroyée au titre de la réalisation de son mandat pour sa première année d'activité et que la société n'a pas pu honorer. Afin de respecter l'engagement de la société, le Conseil d'administration du 24.06.2010 a décidé d'autoriser l'octroi d'une rémunération variable dont les conditions d'attribution sont similaires aux conditions fixées pour les stock options et, si les conditions sont remplies, dont le montant sera indexé sur la valeur des actions de la société au jour du versement de la prime afin de lui permettre de percevoir une somme équivalente à l'avantage qu'il aurait réalisé s'il avait reçu des actions. L'attribution de cette rémunération est répartie sur une période de quatre ans, tout comme l'aurait été l'attribution de stock options à laquelle elle se substitue. Elle est reportée dans le tableau détaillant la rémunération de Jean-Christophe Giroux sous la rubrique Rémunération variable de substitution (valorisée sur la base des 20 derniers cours de bourse de l'action Manitou au 31.12.2012).

## 5.4 LE CONTRÔLE DES COMPTES

### 5.4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

**Deloitte & Associés**, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes, représenté par Thierry de Gennes, associé,

Impasse Augustin Fresnel – 44800 Saint-Herblain

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

**RSM SECOVEC**, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes, représenté par Jean-Michel Picaud, associé,

213, route de Rennes, BP 60277 – 44702 Orvault Cedex

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

### 5.4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

**Alain Pons**, suppléant de Deloitte & Associés, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles,

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

**Patrick Messus**, suppléant de RSM SECOVEC, membre inscrit à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Rennes,

Nommé le 07.06.2007

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012

### 5.4.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

Les honoraires comptabilisés en 2012 par Manitou BF et ses filiales intégrées globalement pour les missions confiées au collège des Commissaires aux

comptes, à leur réseau respectif et à leurs confrères se trouvent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 5.5 AUTRES INFORMATIONS

### INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE

Les informations relatives au contrôle interne du groupe sont incluses dans le rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et le Contrôle Interne.

### INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Les informations contenues dans ce rapport ainsi que les comptes sociaux et consolidés de la société Manitou BF ont été portés à la connaissance du Comité d'entreprise conformément aux dispositions prévues par la loi.



# 6. MANITOU ET SES ACTIONNAIRES

|  |    |
|--|----|
| <b>6.1</b><br>Renseignements à caractère général | 70 |
| <b>6.2</b> Renseignements concernant le capital  | 74 |
| <b>6.3</b> Documents accessibles au public       | 74 |
| <b>6.4</b> Marché du titre de Manitou            | 74 |



# 6.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

## ■ NOM

Manitou BF

## ■ SIÈGE SOCIAL

430, rue de l'Aubinière  
BP 10 249  
44158 Ancenis Cedex – France  
Téléphone + 33 (0)2 40 09 10 11

## ■ FORME JURIDIQUE

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par les dispositions du Code de commerce.

## ■ LÉGISLATIONS RÉGISSANT SES ACTIVITÉS

Le groupe conçoit, assemble et distribue des produits à forte technologie répondant à des normes édictées par les autorités administratives et les organismes supranationaux et nationaux.

## ■ DURÉE D'EXISTENCE DE LA SOCIÉTÉ

La société a été créée le 23.09.1957, date d'immatriculation au Registre du Commerce de Nantes. La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années (99) à compter du 03.06.1980.

## ■ OBJET SOCIAL

### (Art. 3 des statuts de la société)

La société a pour objet en France et dans tous les pays :

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux visant la représentation, la concession, la fabrication, l'achat, la vente, la location, l'importation, l'exportation de tous matériels de travaux publics et de levage, ainsi que tous matériels agricoles, et industriels et les pièces détachées s'y rapportant directement ou indirectement ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités ;

– la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles, ou de financement pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandite, de fusion, d'alliance, ou d'association en participation, ou autrement ;

– et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés, ou à tout autre objet similaire ou connexe.

## ■ DOCUMENTS JURIDIQUES

Numéro RCS et code APE :

857 802 508 RCS Nantes – Code APE 292 D – NAF 2822Z

## ■ EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

## ■ RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Les produits nets de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction des frais généraux et des autres charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts et augmenté des reports bénéficiaires.

L'Assemblée peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque l'actif net est ou deviendrait, à la suite de celle-ci, inférieur au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

## 6.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

### 6.2.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.2012, le capital social s'établit à 39 548 949 euros se décomposant en 39 548 949 actions d'une valeur nominale de 1 euro, toutes de même catégorie, intégralement libérées.

### 6.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'administration de Manitou BF a constaté une augmentation de capital de 1 125 actions pour un montant total de 1 125 €.

Cette augmentation est liée à une levée d'options intervenue au cours de l'exercice 2011 et qui était en attente de constatation au 31.12.2011.

#### ■ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ÉVOLUTION DE CAPITAL.

| Date       | Nature                   | Objet  | Durée de validité | Utilisation faite de cette délégation au cours de l'exercice |
|------------|--------------------------|--|-------------------|--|
| 09.06.2011 | Délégation de compétence | Décider l'augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.  | 26 mois           | Non utilisée   |
| 09.06.2011 | Délégation de compétence | Décider l'augmentation du capital social par émission – sans droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.               | 26 mois           | Non utilisée   |
| 09.06.2011 | Délégation de compétence | Décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres imputé sur un plafond global de 8 millions d'euros.  | 26 mois           | Non utilisée   |
| 09.06.2011 | Délégation de pouvoir    | Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital social imputé sur un plafond de 8 millions d'euros. | 26 mois           | Non utilisée   |
| 07.06.2012 | Délégation de pouvoir    | Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions dans la limite de 450.000 titres.   | 26 mois           | Non utilisée   |
| 07.06.2012 | Délégation de compétence | Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux dans la limite de 2% du capital social.   | 26 mois           | Utilisée par le plan du 28 juin 2012 à hauteur de 0,2%.      |

## ■ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31.12.2012

|  | % du Capital   |                |                | % des droits de vote |                |                |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------------|----------------|----------------|
|  | 2010           | 2011           | 2012           | 2010                 | 2011           | 2012           |
| Familles Braud et Himsworth            | 63,19%         | 65,36%         | 65,43%         | 63,77%               | 65,83%         | 65,95%         |
| Branche familiale Braud (1)            | 10,62%         | 32,16%         | 32,16%         | 10,72%               | 32,39%         | 32,42%         |
| Branche familiale Himsworth (2)        | 5,48%          | 7,35%          | 7,35%          | 5,53%                | 7,41%          | 7,41%          |
| Ancemat (3)                            | 5,03%          | 5,12%          | 5,18%          | 5,08%                | 5,15%          | 5,22%          |
| Wecanrent (3)                          | 0,00%          | 5,18%          | 5,18%          | 0,00%                | 5,22%          | 5,22%          |
| Coliphin Invest (3)                    | 0,00%          | 5,18%          | 5,18%          | 0,00%                | 5,22%          | 5,23%          |
| Trinity Group (3)                      | 0,00%          | 5,18%          | 5,18%          | 0,00%                | 5,22%          | 5,22%          |
| Sonafina (3)                           | 0,00%          | 5,18%          | 5,18%          | 0,00%                | 5,22%          | 5,22%          |
| SFERT (4) (familles Braud & Himsworth) | 42,06%         |                |                | 42,45%               |                |                |
| Généval (groupe société Générale)      | 6,59%          | 6,26%          | 6,26%          | 6,65%                | 6,30%          | 6,31%          |
| Toyota                                 | 2,98%          | 2,83%          | 2,83%          | 3,01%                | 2,85%          | 2,85%          |
| Auto-contrôle                          | 0,91%          | 0,70%          | 0,79%          | -                    | -              | -              |
| Actionnariat salarié                   | 0,79%          | 0,82%          | 0,81%          | 0,80%                | 0,83%          | 0,82%          |
| Autres                                 | 25,54%         | 24,02%         | 23,88%         | 25,77%               | 24,19%         | 24,07%         |
| <b>Total</b>                           | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b>       | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> |
| Flottant                               | 36,81%         | 34,64%         | 34,57%         |                      |                |                |

(1) La branche familiale Braud est composée de : Marcel Braud, Lilianne Braud-Orhon, Marcel-Claude Braud, Sébastien Braud, Emilie Braud-Fischel, Catherine Braud, Valérie Braud-Walsh, et la société HB Holding Braud.

(2) La branche familiale Himsworth est composée de : Jacqueline Himsworth, Gordon Himsworth, Dominique Himsworth, Virginie Himsworth, Christopher Himsworth, David Himsworth, et la société Ancemat.

(3) Sociétés détenues par des membres de la famille Himsworth

### 6.2.3 DÉTENTION ET CONTRÔLE

Manitou est contrôlé par les Familles Braud et Himsworth qui détiennent de concert 65,43% du capital. Le Conseil d'administration de Manitou comprend trois administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext sur un total de neuf administrateurs et les fonctions

de Directeur général sont dissociées des fonctions de Président du Conseil d'administration et exercées par Monsieur Jean-Christophe Giroux jusqu'au 6 mars 2013, puis Dominique Bamas à compter de cette date, qui sont indépendants des Familles Braud et Himsworth.

### 6.2.4 INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS COLLECTIFS DE CONSERVATION DES ACTIONS MANITOU

Les actionnaires familiaux ont signé le 09.06.2011 un pacte d'actionnaires pour une durée de 6 ans comportant notamment les stipulations suivantes :

- un engagement de conservation par chacune des branches familiales d'un nombre d'actions Manitou représentant au minimum 20% du capital de cette société (soit un total de 40% du capital pour le concert familial) ;
- un droit de premier refus au bénéfice des membres du pacte sur toute cession de titres ayant pour effet de faire passer la participation d'une branche familiale en dessous de 20% du capital de Manitou ou la participation totale des deux branches familiales en dessous de 40% du capital de cette société, étant précisé que les membres de la branche familiale du cédant sont prioritaires à l'achat des actions cédées ;

– la gouvernance de Manitou continue d'être assurée par 9 administrateurs ; trois administrateurs nommés discrétionnairement par chacune des branches familiales (soit un total de six administrateurs) et trois administrateurs indépendants nommés par Jacqueline Himsworth et Marcel Braud, à l'unanimité ;

– la présidence non-exécutive de Manitou continue d'être assurée par Marcel Braud pendant toute la durée du pacte ;

– toute opération dilutive en capital et/ou en droits de vote sera soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration de Manitou statuant à la majorité des trois quarts.

| Date de signature | Type d'engagement  | Nombre d'actions<br>Pourcentage du capital et des droits de vote                        | Durée  | Actionnaires signataires   |
|-------------------|--|---|--|--|
| 28/11/2011        | Engagement collectif de conservation conformément à l'article 787 B du Code général des impôts       | 12.719.721 actions représentant 32,163% du capital et des droits de vote                | Durée minimale de deux années à compter de l'enregistrement de l'engagement, celui-ci étant renouvelé par tacite reconduction par période de deux ans                                    | Branche familiale Braud (1)  |
| 28/11/2011        | Engagements collectifs de conservation conformément à l'article 885 I Bis du Code général des impôts | Un ensemble de 12.719.721 actions représentant 32,163% du capital et des droits de vote | Durée minimale de deux années à compter de l'enregistrement des engagements, ceux-ci étant renouvelés par tacite reconduction par période de 12 mois                                     | Branche familiale Braud  |
| 29/06/2011        | Engagement collectif de conservation conformément à l'article 787 B du code général des impôts       | 8.200.005 actions représentant 20,73% du capital et des droits de vote                  | Durée 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> Juillet 2011 (enregistrement le 29 juin et date du conseil d'administration constatant la réduction de capital le 1 <sup>er</sup> juillet 2011) | - Branche familiale Himsworth (2) à l'exception de la Sté Ancemat<br>- Sté Wecanrent<br>- Sté Coliphin Invest<br>- Sté Trinity group<br>- Sté Sonafina<br>- M. Braud<br>- Marcel Claude Braud<br>- Sébastien Braud |
| 20/12/2011        | Engagement collectif de conservation conformément à l'article 885 I bis du code général des impôts   | 10.250.009 actions représentant 25,92% du capital et des droits de vote                 | Effet 31 Décembre 2011 pour une durée de deux ans  | - Branche familiale Himsworth<br>- Sté Wecanrent<br>- Sté Coliphin Invest<br>- Sté Trinity Group<br>- Sté Sonafina<br>- M. Braud<br>- Marcel Claude Braud<br>- Sébastien Braud                                     |
| 20/12/2011        | Engagement collectif de conservation conformément à l'article 885 I Bis du code général des impôts   | 9.455.008 actions représentant 23,91% du capital et des droits de vote                  | Durée de deux ans à compter du 22 Décembre 2011 (date d'enregistrement)  | - Branche familiale Himsworth à l'exception de la Sté Ancemat<br>- Sté Wecanrent<br>- Sté Coliphin Invest<br>- Sté Trinity Group<br>- Sté Sonafina<br>- M. Braud<br>- Marcel Claude Braud<br>- Sébastien Braud     |

(1) La branche familiale Braud est composée de : Marcel Braud, Lilianne Braud-Orhon, Marcel-Claude Braud, Sébastien Braud, Emilie Braud-Fischel, Catherine Braud, Valerie Braud-Walsh, et la société HB Holding Braud.

(2) La branche familiale Himsworth est composée de : Jacqueline Himsworth, Gordon Himsworth, Dominique Himsworth, Virginie Himsworth, Christopher Himsworth, David Himsworth, et la société Ancemat.

## 6.2.5 EXISTENCE D'ACCORDS DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

## 6.2.6 SEUILS DE PARTICIPATION

Aux termes de l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital et des droits de vote de la société, doit en informer la société et l'AMF par lettre en indiquant le nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle détient, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil. Les franchissements de seuil déclarés à l'AMF sont rendus publics par cette dernière. Ces informations sont également transmises, dans les mêmes délais et conditions, lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils visés ci-dessus. A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée conformément aux dispositions légales rappelées ci-dessus sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

L'article 9 des statuts de Manitou prévoit en outre que toute personne physique ou morale qui vient à franchir (à la hausse comme à la baisse), directement ou indirectement, seule ou de concert, le seuil de 2,5 % du capital ou des droits de vote de la société (ou tout multiple de ce seuil), a l'obligation d'en informer la société par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement dudit seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle. Cette obligation s'applique également au détenteur d'actions conformément au septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, pour l'ensemble des actions au titre desquelles il est inscrit en compte.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration des franchissements de seuils statutaires, les sanctions prévues à l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliquent, sous réserve qu'une demande à cet effet, présentée par un ou plusieurs actionnaires détenant 3% au moins du capital ou des droits de vote, soit consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

## 6.2.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale arrêtant les comptes de l'exercice 2012 de distribuer un dividende de 0,45€ par action.

## 6.2.8 RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVIDENDES HISTORIQUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et les avoirs fiscaux correspondants en euros étaient les suivants :

| Exercice | Nombre d'actions | Dividende net |
|----------|------------------|---------------|
| 2009     | 37 809 040       | 0             |
| 2010     | 37 567 540       | 0             |
| 2011     | 37 547 824       | 0,30 €        |

## 6.2.9 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉES

Les opérations avec les apparentées sont décrites dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui se trouve dans les rapports financiers annuels de Manitou afférents aux exercices 2010, 2011 et 2012 ([www.manitou-group.com/relations-investisseurs](http://www.manitou-group.com/relations-investisseurs)).

## 6.2.10 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

## 6.2.11 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION COMMERCIALE OU FINANCIÈRE

À la connaissance de la société il n'existe pas de changement significatif susceptible d'avoir ou ayant eu une incidence sensible sur la situation financière de la société, son résultat et ceux de son groupe.

## 6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la société peuvent être consultés au siège social, 430 rue de l'Aubinière, 44150 Ancenis et sur le site internet de Manitou [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com), notamment :

- l'acte constitutif et les statuts de Manitou ;

- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques ;
- les informations financières historiques de Manitou et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document.

## 6.4 MARCHÉ DU TITRE DE MANITOU

### ■ COTATION DE L'ACTION

L'action Manitou est cotée depuis le mois d'avril 1984.

L'action Manitou est cotée sur le compartiment B du marché NYSE Euronext Paris.

### ■ CODE ET TICKERS DE L'ACTION

|                  |              |
|------------------|--------------|
| Code ISIN :      | FR0000038606 |
| MNO :            | MTU          |
| Code REUTERS :   | MANP.PA      |
| Code BLOOMBERG : | MTU.FP       |

#### Indices depuis le 21 mars 2011

CAC ALL-TRADABLE  
NEXT 150  
CAC ALL SHARES  
CAC MID & SMALL  
CAC SMALL  
CAC INDUSTRIALS  
CAC IND. ENGIN.

Éligibilité de l'action Manitou aux OSRD (Ordres de Bourse avec Service de Règlement Différé) Long seulement

## ■ ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

| Période                     | Volume           | + Haut €     | + Bas €      | Fin de mois | Capitalisation boursière (M€) |
|-----------------------------|------------------|--------------|--------------|-------------|-------------------------------|
| <b>Janvier 2011</b>         | 611 148          | 21,07        | 16,03        | 20,99       | 789                           |
| Février                     | 912 754          | 24,99        | 20,90        | 23,85       | 896                           |
| Mars                        | 799 990          | 24,97        | 20,03        | 21,40       | 804                           |
| Avril                       | 526 879          | 23,33        | 20,17        | 22,83       | 858                           |
| Mai                         | 354 930          | 23,60        | 21,15        | 21,79       | 819                           |
| Juin                        | 443 578          | 21,80        | 19,00        | 20,95       | 787                           |
| Juillet                     | 560 344          | 23,29        | 19,80        | 21,28       | 841                           |
| Août                        | 1 215 325        | 22,27        | 13,85        | 15,98       | 632                           |
| Septembre                   | 1 259 236        | 16,00        | 10,50        | 11,95       | 472                           |
| Octobre                     | 1 235 401        | 15,50        | 10,01        | 14,61       | 577                           |
| Novembre                    | 794 530          | 14,27        | 10,45        | 11,93       | 472                           |
| Décembre 2011               | 474 917          | 12,93        | 10,75        | 11,74       | 464                           |
| <b>Total/ + Haut/ + Bas</b> | <b>9 189 032</b> | <b>24,99</b> | <b>10,01</b> |             |                               |
| <b>Janvier 2012</b>         | 595 092          | 16,09        | 11,21        | 15,810      | 625                           |
| Février                     | 712 033          | 17,99        | 15,87        | 16,600      | 657                           |
| Mars                        | 628 195          | 19,7         | 16,47        | 17,700      | 700                           |
| Avril                       | 328 071          | 18,16        | 15,00        | 16,570      | 655                           |
| Mai                         | 268 528          | 17,78        | 13,92        | 15,420      | 610                           |
| Juin                        | 287 245          | 15,41        | 12,78        | 13,690      | 541                           |
| Juillet                     | 264 948          | 15,00        | 12,55        | 13,600      | 538                           |
| Août                        | 220 523          | 14,48        | 12,96        | 13,030      | 515                           |
| Septembre                   | 276 122          | 14,98        | 12,20        | 12,350      | 488                           |
| Octobre                     | 426 056          | 12,45        | 10,86        | 11,980      | 474                           |
| Novembre                    | 210 976          | 12,35        | 11,00        | 11,340      | 448                           |
| Décembre 2012               | 471 926          | 13,1         | 11,25        | 13,000      | 514                           |
| <b>Total/ + Haut/ + Bas</b> | <b>4 689 715</b> | <b>19,7</b>  | <b>10,86</b> |             |                               |

Source NYSE Euronext





# 7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**7.3** Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

**7.1** Rapport du Président du Conseil en application de l'art. 225-37 du Code de commerce

81

76

# **7.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN APPLICATION DE L'ART. L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> Août 2003 et en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, je vous rends compte par le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil d'administration, du gouvernement de l'entreprise et des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

En application de l'article R225-105 du Code de commerce, loi dite « Grenelle 2 », je vous expose également les orientations prises par la société pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et remplir ses engagements sociétaux en faveur du développement durable.

L'année 2012, aura permis de fixer l'ambition du groupe et de définir sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), son plan d'action et ses objectifs. Décliné en axes stratégiques, le plan d'actions s'appuie sur trois engagements : « Créateur de solutions durables », « Portées par les hommes et les femmes de Manitou » et « En partenariat étroit avec notre supply chain ».

Le chapitre 4 du rapport de gestion, intitulé « Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) » détaille les actions menées et présente les données observées dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques.

Le présent rapport a été élaboré avec l'aide du Comité d'audit et du Responsable de l'audit et du contrôle internes, et approuvé par le Conseil d'administration le 6 mars 2013.

## **7.1.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Depuis le mois d'Août 2010, la société se réfère au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes « MiddleNext ». Ce code a été publié en décembre 2009 et peut être consulté sur le site internet [www.middlenext.com](http://www.middlenext.com).

Le gouvernement de l'entreprise se conforme aux recommandations du code MiddleNext. Seule l'évaluation des travaux du Conseil (quinzième recommandation) n'a pas été réalisée en 2012, comme cela avait été fait en 2011.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » qui sont des dispositions essentielles du code.

Lors de sa séance du 17 décembre 2009, l'Assemblée Générale a opté pour un mode de gouvernance avec une dissociation de fonctions entre un Président de Conseil d'administration non exécutif et un Directeur général, seul mandataire social exécutif. Le présent rapport détaille les trois grands pouvoirs de la gouvernance, tels que définis dans le code MiddleNext.

### **■ 7.1.1.1 LE POUVOIR EXÉCUTIF : « LE DIRECTEUR GÉNÉRAL »**

Le pouvoir exécutif de la société est assuré par le Directeur général, fonction définie dans les statuts de la société et dont les pouvoirs sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil.

Ainsi, le règlement intérieur du Conseil prévoit que Le Directeur général est chargé de mettre en œuvre la stratégie du groupe, dont les orientations à moyen terme sont définies dans un plan stratégique validé par le Conseil. Le Directeur général propose un budget annuel, déclinaison du plan stratégique pour l'exercice à venir.

Par ailleurs, le règlement intérieur liste un certain nombre d'opérations pour lesquelles le Directeur général doit obtenir une autorisation préalable du Conseil.

Le Directeur général ne cumule pas de contrat de travail avec un mandat social et l'ensemble des éléments de sa rémunération fixe et variable, y compris indemnités de départ, régime de retraite et attribution de stock options sont décrits dans le chapitre 5 du rapport de gestion sur le gouvernement d'entreprise. L'ensemble de ces éléments a été voté par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations et s'inscrit dans une démarche de bonne gouvernance conformément aux recommandations R1 à R5 du code MiddleNext.

M. Jean-Christophe Giroux, Directeur général, a démissionné de son mandat social en anticipation de son échéance du 28 juin. Il est remplacé à titre intérimaire par M. Dominique Bamas.

### **■ 7.1.1.2 LE POUVOIR DE SURVEILLANCE : « LE CONSEIL D'ADMINISTRATION »**

#### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration, nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2009, est composé de neuf membres. La durée du mandat, inscrite dans les statuts, est de quatre années.

Le Conseil d'administration comporte une femme parmi ses membres. Il devra compter une deuxième femme à partir de 2014 pour respecter ainsi le calendrier fixé par la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011, dite loi Copé Zimmermann, relative à la représentation des femmes au sein des Conseils d'administration.

Par ailleurs, trois membres du Conseil d'administration satisfont aux critères d'indépendance. Les critères évalués pour justifier le caractère indépendant sont les critères énoncés dans la recommandation R8 du code MiddleNext. Cette indépendance se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement.

Le Conseil d'administration n'a pas connu d'évolution dans sa composition au cours de l'année 2012 :

- Monsieur Marcel Braud, Président,
- Madame Jacqueline Himsworth, Vice-Présidente,
- Monsieur Sébastien Braud,
- Monsieur Serge Ghysdael,
- Monsieur Gordon Himsworth,
- Monsieur Christopher Himsworth,
- Monsieur Joël Goulet, membre indépendant,
- Monsieur Dominique Bamas, membre indépendant,
- Monsieur Pierre-Henri Ricaud, membre indépendant.

En anticipation par rapport à l'échéance de juin 2013, le Conseil d'administration a annoncé qu'il proposera deux nouveaux noms à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin, en même temps que la prorogation du mandat des autres administrateurs actuels : M. Marcel-Claude Braud remplacera M. Serge Ghysdael et Mme Agnès Michel-Segalen remplacera M. Dominique Bamas en tant qu'administrateur indépendant et membre du comité d'audit. M. Marcel Braud continuera d'exercer les fonctions de Président non-exécutif, et Mme Jacqueline Himsworth celles de Vice-Présidente du Conseil.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité, lors de sa réunion du 17 décembre 2009, un règlement intérieur, non-publié, qui définit les modalités de son organisation et son fonctionnement. Ce règlement précise notamment la mission et le fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés, fixés en conformité avec les dispositions légales et statutaires. Le règlement explicite également les rôles et pouvoirs du Président et de la Direction générale, ainsi que les obligations incombant à chacun. A ce titre il inclut une charte de l'administrateur détaillant les droits et obligations auxquels sont tenus les administrateurs de Manitou, dans un souci de bonne gouvernance de l'entreprise. Ces principes s'articulent autour des devoirs de diligence, d'indépendance, de transparence et de confidentialité.

Durant l'année 2012, le Conseil d'administration s'est réuni 14 fois. Au cours de ces réunions, l'activité du groupe, les orientations stratégiques et les projets en cours sont revus. Une attention particulière a été portée, pendant l'année 2012, aux grands projets de réorganisation des processus du groupe (plan gamme, schéma directeur logistique et industriel...). Ces projets pluriannuels sous-tendent la construction du business plan.

Les réunions du Conseil se sont tenues, sur convocation du Président, au

siège social ou, de manière exceptionnelle, pour une partie des membres, via une liaison téléphonique sécurisée. La réunion du Conseil du 19 juillet 2012 s'est tenue dans les locaux de l'établissement de Candé (Maine & Loire), unité de production des nacelles.

Chaque membre du Conseil d'administration, ainsi que chaque représentant du personnel convoqué, a reçu préalablement à la tenue des réunions, l'ensemble des documents et informations prescrits par la loi et nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Un procès-verbal de réunion du Conseil est systématiquement établi et remis à chaque membre, pour approbation. Le taux de présence moyen aux réunions du Conseil d'administration est de 97% pour l'année 2012.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil portant sur l'examen des comptes semestriels et annuels, conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce.

Les administrateurs sont rémunérés sous forme de jetons de présence dont la répartition est décidée par le Conseil, sur avis du Comité des rémunérations, selon l'assiduité des administrateurs et le temps qu'ils consacrent à leur activité, y compris la participation aux comités spécialisés. Le Président du Conseil bénéficie d'une rémunération spéciale au titre de l'article L225-47 du Code de commerce, de jetons de présence, et d'un contrat de travail depuis la fusion-absorption de la SFERT par Manitou BF. Le détail de l'ensemble de ces rémunérations est donné dans le chapitre 5 du rapport de gestion sur le gouvernement d'entreprise.

Il n'a pas été réalisé en 2012 d'évaluation interne du fonctionnement du Conseil d'administration. Le plan d'action mis en place suite à l'évaluation réalisée en 2011 s'est poursuivi sur 2012. Il sera procédé à une nouvelle évaluation en 2013.

Comme mentionné précédemment, l'activité du Conseil s'est concentrée en 2012 sur les grands projets de réorganisation du groupe.

## LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'administration s'est doté de quatre comités spécialisés, chargés d'instruire les affaires entrant dans leurs attributions et de soumettre au Conseil leurs avis et recommandations.

### Le Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de Madame Jacqueline Himsworth, Présidente, et de Messieurs Dominique Bamas et Pierre-Henri Ricaud.

Les trois membres du Comité détiennent des compétences particulières en matière financière ou comptable. Ces compétences s'apprécient au regard de leurs formations et de leurs expériences professionnelles.

Les principales attributions du Comité d'audit sont de veiller :

- à l'exactitude et la sincérité des comptes et de l'information financière,
- à la qualité des procédures de contrôle interne et de maîtrise des risques,
- à l'indépendance des Commissaires aux comptes.

En 2012, le Comité d'audit s'est réuni huit fois. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu et le Comité d'audit est régulièrement intervenu en Conseil d'administration pour faire part de ses recommandations et

conclusions. Les interventions du Comité d'audit sont systématiquement reprises dans les comptes-rendus du Conseil.

Au cours de l'année 2012, le Comité d'audit s'est réuni en présence des Commissaires aux comptes avant l'arrêté annuel et semestriel. Il a pris connaissance de l'ensemble des rapports d'audit interne, des outils et procédures de contrôle interne mis en place, présentés par le Responsable audit et contrôle internes. Au cours de ses réunions, il a régulièrement rencontré le Directeur financier, principalement sur les sujets financiers, fiscaux et outils de financement.

#### **Le Comité des rémunérations**

Le Comité des rémunérations est constitué de Messieurs Joël Goulet, Président, Serge Ghysdael et Christopher Himsworth. Monsieur Pierre-Henri Ricaud agit en qualité de membre suppléant.

Ses principales attributions sont de préparer les travaux du Conseil relatifs à la rémunération :

- des administrateurs, en formulant ses propositions sur la répartition des jetons de présence, selon les critères du règlement intérieur, et sur la rémunération allouée à des administrateurs ayant éventuellement reçu certaines missions ad hoc,
- du Directeur général en se prononçant sur l'ensemble de ses rémunérations, régimes de retraite et de prévoyance, avantages en nature et droits divers ; en proposant des règles de rémunération variable cohérentes avec la stratégie du groupe et les axes d'évaluation associés, et en contrôlant l'application ; en veillant au respect des obligations de transparence de la société sur ces rémunérations, notamment dans le rapport annuel ; en proposant une politique d'attribution d'instruments long terme, en tenant compte des formules autorisées par la loi et de leurs conséquences.

Plus largement, le Comité est informé sur une base annuelle de la politique de rémunération en vigueur au sein du groupe pour les différentes populations de salariés.

Le Comité des rémunérations s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2012 et ses travaux ont fait l'objet de restitutions au Conseil d'administration.

Suite au changement de gouvernance, le remplaçant de M. Dominique Bamas sera nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2013.

#### **Le Comité stratégique**

Le Comité stratégique est composé de Messieurs Marcel Braud, Président, Sébastien Braud, Joël Goulet et Gordon Himsworth. Monsieur Christopher Himsworth agit en qualité de membre suppléant.

Ses principales attributions sont d'assister le Conseil dans l'élaboration de la stratégie. Il prépare les travaux du Conseil relatifs au plan stratégique, à tout projet d'accord stratégique, de coopération technologique, de partenariat industriel, de diversification ou touchant au portefeuille d'activités, et à toute opération majeure d'investissement ou désinvestissement.

Le Comité stratégique s'est réuni trois fois en 2012, à chaque fois en présence du Directeur général.

#### **Le Comité de développement**

Le Comité de développement est composé de Monsieur Marcel Braud et Madame Jacqueline Himsworth. Messieurs Sébastien Braud et Gordon Himsworth agissent en qualité de membres suppléants.

Le Comité de développement a pour objectif de faire un point sur l'activité et les projets en cours et d'assurer pour l'ensemble du Conseil un rôle de liaison et de remontée d'information régulière. Il se réunit sur besoin spécifique, ce qui n'a pas été le cas en 2012, les sujets ayant été traités en Conseil.

#### **Le Comité des rémunérations**

Le Comité des rémunérations est constitué de Messieurs Joël Goulet, Président, Serge Ghysdael et Christopher Himsworth. Monsieur Pierre-Henri Ricaud agit en qualité de membre suppléant. Comme mentionné ci-dessus, Serge Ghysdael quittera le Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée Générale du 28 juin.

### **■ 7.1.1.3 LE POUVOIR SOUVERAIN : « L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES »**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, définies à l'article 20 des statuts, n'incluent aucune disposition particulière.

Les informations concernant le capital de la société sont détaillées dans le chapitre 6 du rapport de gestion intitulé « Manitou et ses actionnaires ».

### **7.1.2 DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE**

Suite à la recommandation de l'AMF du 22 juillet 2010 sur « Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne », il est précisé que pour la rédaction de ce rapport, la société s'appuie sur les principes généraux du cadre de référence de l'AMF, complétés par son guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites.

Conformément à la recommandation de l'AMF n°2010-15 du 7 décembre 2010<sup>3</sup>, le plan du rapport correspond au plan du référentiel afin d'en assurer la lisibilité.

### **■ 7.1.2.1 LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE**

Le dispositif de contrôle interne mis en œuvre dans les sociétés du groupe vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale,
- le bon fonctionnement des processus, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, le dispositif contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources.

Comme tout système de contrôle, ce dispositif ne saurait garantir de manière absolue que tous les risques sont maîtrisés. Il vise avant tout à réduire

(3) Rapport complémentaire de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise, la rémunération des dirigeants et le contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites se référant au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext

leur probabilité de survenance et leur impact potentiel, via le déploiement d'actions appropriées.

Au-delà des objectifs ci-dessus énoncés, le contrôle interne du groupe Manitou s'appuie sur une charte éthique, déployée en janvier 2010. Elle est un cadre de référence pour une conduite intègre et responsable des activités, fondée tant sur les principes collectifs que le groupe s'impose, en qualité de personne morale, que sur les comportements individuels à respecter par chacun.

### ■ 7.1.2.2 ORGANISATION

Le dispositif de contrôle interne repose sur une organisation clairement définie, mise en place en Août 2009, de trois divisions produits, une direction ventes et marketing qui regroupe quatre régions de ventes et des fonctions support. Le Comité Exécutif, dont la composition est détaillée dans le rapport de gestion, se réunit chaque semaine autour du Directeur général. Les Présidents de divisions produits sont entourés d'un comité de direction regroupant les fonctions opérationnelles de leur division.

Cette organisation fournit un cadre qui permet de contrôler, lors de « Business Review » trimestrielles, les activités et la réalisation des objectifs de chaque division produits et de chaque région de vente.

A l'automne 2011, plusieurs réorganisations ont eu lieu avec, dans la division RTH, la mise en place d'« Unités Produits » qui ont en charge des lignes de produits complètes, et le regroupement de l'ensemble des fonctions ventes et marketing du groupe dans une même direction.

Les Présidents des trois divisions du groupe réunissent leurs comités de direction chaque semaine pour une revue d'activité, des indicateurs opérationnels et financiers et des projets en cours. La Direction ventes et marketing se réunit également chaque semaine sous forme d'un MCSM « Management Committee Sales & Marketing ».

Par ailleurs, le groupe s'appuie sur un manuel de délégation de décisions et de responsabilités, applicable à l'ensemble des sociétés du groupe, et portant sur les domaines suivants :

- obligations légales et réglementaires, y compris en matière d'hygiène et sécurité et de respect de l'environnement,
- opérations financières, y compris engagements hors bilan,
- processus budgétaire,
- opérations commerciales,
- achats,
- gestion des immobilisations,
- ressources humaines.

Le dispositif de contrôle interne est animé par le Responsable audit et contrôle internes, fonction hiérarchiquement rattachée au Secrétaire général du groupe et fonctionnellement au Comité d'audit, rappelant la qualité essentielle d'indépendance incomptant à sa mission.

### ■ 7.1.2.3 DIFFUSION DES INFORMATIONS

La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables et diffusées en temps opportun permet à chacun d'exercer sa responsabilité.

Les processus budgétaire et d'élaboration de l'information comptable et financière sont des processus structurés et structurants permettant d'organiser un partage d'informations et d'objectifs stratégiques au sein du groupe.

### LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Le processus budgétaire se réalise sur le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice en cours afin d'avoir la visibilité suffisante sur l'activité de l'année et une plus grande fiabilité sur les prévisions pour l'exercice à venir. Les hypothèses d'activité sont consolidées et revues par la Direction ventes & marketing, sur la base des informations fournies par chacune des filiales de distribution du groupe.

Les objectifs commerciaux sont ensuite partagés avec les Présidents de chaque division produits, afin d'ajuster au mieux la production à la demande (contrôle des capacités de production, prise en compte des contraintes normatives – approvisionnement, conformité avec les lancements de produits). Les hypothèses d'activité sont enfin validées par l'ensemble du Comité Exécutif.

Sur la base des hypothèses retenues et des orientations données par la direction, l'ensemble des entités juridiques du groupe réalise un budget prévisionnel qui est revu par la Direction financière et la Direction opérationnelle de rattachement.

Le groupe réalise alors une consolidation par division, présentée par chaque Président de division au Comité Exécutif. Le Comité Exécutif arbitre les priorités et objectifs par division, avant présentation pour approbation au Conseil d'administration.

### ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Pour la clôture annuelle et pour les arrêtés intermédiaires, les liaises de consolidation sont établies par les filiales conformément au manuel financier du groupe Manitou, et transmises au service consolidation de la société mère.

Les comptes 2012 de la société mère et du groupe ont été établis par la direction financière assistée d'un expert-comptable. Ils ont été validés par le Directeur financier et le Directeur général puis arrêtés par le Conseil d'administration.

Les comptes consolidés, ceux de la société mère, et ceux des filiales françaises, ont été audités par les Commissaires aux comptes du groupe. Pour les filiales étrangères, auditées dans chaque pays, les comptes et observations des auditeurs locaux ont été communiqués aux Commissaires aux comptes du groupe et revus avec la Direction financière.

Les comptes semestriels, établis selon la norme IAS 34, font quant à eux l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Pour mémoire, le groupe avait procédé en 2011 à un changement de présentation de ses comptes, évoluant d'une présentation par nature de charges à une présentation par destination, afin de permettre une lecture plus économique des comptes.

Les Commissaires aux comptes ont présenté la synthèse de leurs travaux au Comité d'audit le 28 février 2013. Le Conseil d'administration s'est réuni le 6 mars 2013 pour arrêter les comptes sociaux et consolidés de Manitou au 31 décembre 2012.

### ■ 7.1.2.4 GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques a été renforcé par la mise à jour de la cartographie des risques à la fin de l'année 2010.

Cet exercice, réalisé avec l'assistance d'un cabinet de conseil, a permis aux 25 cadres titulaires des postes les plus significatifs dans le groupe de s'interroger sur les principaux risques auxquels est confronté l'ensemble du groupe et aussi sur ceux plus spécifiques à leurs activités. Il a pour objectif d'identifier les principaux risques, leur degré de maîtrise, ainsi que leur évaluation en terme d'impact possible sur la situation financière ou l'image du groupe.

La cartographie des risques est communiquée aux Commissaires aux comptes et revue par le Comité d'audit.

Suite au travail de cartographie des risques, un dispositif de pilotage de la gestion des risques a été mis en place au début de l'année 2011. La première étape de ce dispositif a été l'identification des plans de couverture portés par les membres du Comité Exécutif pour les 11 risques majeurs. Ces plans d'actions ont été revus par le Comité d'audit, qui a fait une communication spécifique au Conseil sur le travail de cartographie et de gestion des risques. Une revue de la mise en place de ces plans d'actions a été réalisée en 2012 et communiquée au Comité d'audit. Il est par ailleurs prévu d'actualiser en 2013 la cartographie des risques du groupe.

Les principaux risques auxquels est exposé le groupe Manitou sont présentés en détail dans le chapitre « facteurs et gestion des risques » du rapport de gestion.

Comme la majorité des grandes entreprises européennes, Manitou a fait l'objet de plusieurs tentatives de fraudes externes au cours de l'année. Les processus en place ont permis d'éviter qu'elles n'aboutissent. La sensibilité des salariés sur ces sujets a été renforcée par plusieurs actions :

- deux conférences données par un officier de la DCRI, qui ont permis de sensibiliser plus de 400 personnes aux risques actuels,
- la diffusion dans l'ensemble du groupe d'un guide sur les bonnes pratiques en matière de confidentialité et de sécurité lors des déplacements,
- la mise en œuvre d'une charte définissant les règles d'identification et de diffusion des informations confidentielles.

## ■ 7.1.2.5 LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Des missions d'audit interne sont menées suivant un plan d'audit annuel arrêté par le Comité d'audit.

Cinq missions d'audit interne ont été menées en 2012 :

- dans la division CE, sur le processus des achats industriels,

- dans la division RTH, sur le processus des achats industriels dans l'unité de production italienne (Manitou Italia),
- sur le sujet de l'administration et la sécurité des systèmes d'information chez Manitou BF,
- dans la filiale Manitou Asia, à Singapour, sur les processus administratifs, financiers et commerciaux,
- dans la filiale Manitou Polska, à Varsovie, sur les processus administratifs, financiers et commerciaux.

Les conclusions de chaque audit sont restituées au Comité d'audit et à la Direction générale. Les rapports, contenant recommandations et plans d'actions associés, sont adressés aux directions concernées, à la Direction générale, au Comité d'audit, aux Commissaires aux comptes, et au Président du Conseil.

Par ailleurs, un suivi spécifique des recommandations émises dans les rapports d'audit des quatre dernières années a été réitéré au cours de l'année 2012. Il a été présenté au Comité d'audit, lui permettant de suivre l'avancement de la mise en place des dispositifs de contrôle interne. Il est apparu que le taux de mise en place, totalement ou partiellement, d'un plan d'actions suite aux recommandations d'audit, est globalement stable par rapport à l'année 2011, en s'établissant à 73%. En revanche, il est significativement en baisse en ce qui concerne les actions totalement mises en place. Une attention particulière sera portée en 2013 à la mise en place des plans d'actions, en intégrant le suivi des recommandations majeures aux revues trimestrielles « Business Review ».

Les travaux d'audit interne sont coordonnés à ceux des Commissaires aux comptes par :

- des échanges réguliers entre le Responsable audit et contrôle internes et les Commissaires aux comptes,
- la diffusion du plan d'audit annuel, puis ultérieurement de chaque rapport d'audit émis,
- la participation du Responsable audit et contrôle internes aux réunions de restitution des travaux des Commissaires aux comptes (arrêtés comptables et revues de procédures).

**Marcel Braud**

Président du Conseil d'administration



## 7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Manitou BF et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### 7.2.2 AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Orvault et Nantes, le 26 avril 2013  
Les Commissaires aux comptes

**RSM Secovec**

Jean-Michel Picaud

**Deloitte & Associés**

Thierry de Gennes

### 7.2.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.





# 8. LES COMPTES

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>8.1</b> Comptes consolidés  | 83  |  |
| <b>8.2</b> Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 121 |  |
| <b>8.3</b> Comptes sociaux   | 122 |  |
| <b>8.4</b> Rapports des Commissaires aux comptes                           | 142 |  |



## 8.1 COMPTES CONSOLIDÉS

### 8.1.1 ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

#### ■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>en milliers d'euros</i>                            |         | <b>31.12.2011</b> | <b>31.12.2012</b> |
|---|---------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires                                    | Note 18 | 1 131 145         | 1 264 771         |
| Coût des biens et services vendus                     |         | -957 532          | -1 087 159        |
| Frais de recherche et développement                   |         | -16 596           | -21 555           |
| Frais commerciaux, marketing et service               |         | -61 634           | -72 999           |
| Frais administratifs                                  |         | -42 528           | -41 066           |
| Autres produits et charges d'exploitation             | Note 23 | -1 594            | 3 462             |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>                  |         | <b>51 262</b>     | <b>45 454</b>     |
| Perte de valeur des actifs                            |         | -981              | -20               |
| Autres produits et charges opérationnels non courants |         | 2 655             | 1 028             |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                          |         | <b>52 935</b>     | <b>46 462</b>     |
| Produits financiers                                   |         | 9 527             | 7 806             |
| Charges financières                                   | Note 24 | -18 555           | -17 871           |
| <b>Résultat financier</b>                             |         | <b>-9 027</b>     | <b>-10 065</b>    |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | Note 6  | 962               | 1 369             |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>                          |         | <b>44 870</b>     | <b>37 766</b>     |
| Impôts  | Note 17 | -8 361            | 8 378             |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                                   |         | <b>36 509</b>     | <b>46 145</b>     |
| <b>Part du groupe</b>                                 |         | <b>36 408</b>     | <b>45 948</b>     |
| Intérêts minoritaires                                 |         | <b>101</b>        | <b>196</b>        |

#### Résultat par action (en euros)

|                                    |             |             |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Résultat net part du groupe</b> | <b>0,95</b> | <b>1,17</b> |
| <b>Résultat dilué par action</b>   | <b>0,94</b> | <b>1,16</b> |

#### ■ AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT GLOBAL

| <i>en milliers d'euros</i>  |  | <b>31.12.2011</b> | <b>31.12.2012</b> |
|---|--|-------------------|-------------------|
| <b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>   |  | <b>36 509</b>     | <b>46 145</b>     |
| Ajustements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente        |  | 50                | -475              |
| <i>Dont variation de juste valeur portée en capitaux propres</i>                |  |                   |                   |
| <i>Dont variation de juste valeur transférée en résultat de la période</i>      |  |                   |                   |
| Écarts de change résultant des activités à l'étranger                           |  | 2 559             | -3 431            |
| <i>Dont part revenant au groupe</i>   |  | 2 540             | -3 430            |
| <i>Dont part revenant aux minoritaires</i>                                      |  | 19                | -1                |
| Gains (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés              |  | -5 736            | -2 977            |
| <i>Dont part revenant au groupe</i>   |  | -5 733            | -2 976            |
| <i>Dont part revenant aux minoritaires</i>                                      |  | -3                | -1                |
| Instruments de couverture de taux d'intérêt                                     |  | -358              | 1 437             |
| <i>Dont part revenant au groupe</i>   |  | -358              | 1 437             |
| <i>Dont part revenant aux minoritaires</i>                                      |  | 0                 | 0                 |
| <b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b> |  | <b>-3 485</b>     | <b>-5 446</b>     |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>  |  | <b>33 025</b>     | <b>40 698</b>     |
| <i>DONT PART REVENANT AU GROUPE</i>   |  | 32 907            | 40 504            |
| <i>DONT PART REVENANT AUX MINORITAIRES</i>                                      |  | 118               | 195               |

Les autres éléments du résultat global sont présentés après effet d'impôts liés.

## 8.1.2 SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### ■ ACTIF

| en milliers d'euros                           |         | 31.12.2011     | Montant net<br>31.12.2012 |
|---|---------|----------------|---------------------------|
| <b>ACTIF NON COURANT</b>                      |         |                |                           |
| IMMobilisations corporelles                   | Note 4  | 138 176        | 132 262                   |
| IMmeubles de placement                        |         | 3 752          | 3 470                     |
| Goodwill                                      | Note 3  | 294            | 294                       |
| IMMobilisations incorporelles                 | Note 3  | 32 646         | 33 168                    |
| Participations dans des entreprises associées | Note 6  | 19 672         | 21 578                    |
| Créances de financement des ventes            | Note 10 | 8 732          | 4 743                     |
| Impôts différés actif                         | Note 17 | 4 911          | 20 102                    |
| Actifs financiers non courants                | Note 7  | 5 505          | 6 626                     |
| Autres actifs non courants                    |         | 2 648          | 1 508                     |
|   |         | <b>216 335</b> | <b>223 751</b>            |
| <b>ACTIF COURANT</b>                          |         |                |                           |
| Stocks et en-cours                            | Note 8  | 307 872        | 313 686                   |
| Clients                                       | Note 9  | 238 830        | 224 462                   |
| Créances de financement des ventes            | Note 10 | 22 808         | 9 515                     |
| Autres débiteurs                              |         |                |                           |
| Impôt courant                                 | Note 17 | 26 031         | 27 845                    |
| Autres créances                               | Note 12 | 31 029         | 32 194                    |
| Actifs financiers courants                    | Note 7  | 3 181          | 3 416                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | Note 7  | 42 680         | 21 908                    |
|   |         | <b>672 431</b> | <b>633 026</b>            |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                          |         | <b>888 767</b> | <b>856 776</b>            |

### ■ PASSIF

| en milliers d'euros                      |         | 31.12.2011     | Montant net<br>31.12.2012 |
|--|---------|----------------|---------------------------|
| <b>Capital social</b>                    |         |                |                           |
| Capital social                           | Note 13 | 39 549         | 39 549                    |
| Primes                                   |         | 44 645         | 44 645                    |
| Actions propres                          |         | -9 243         | -9 280                    |
| Réserves consolidées                     |         | 306 068        | 329 427                   |
| Écarts de conversion monétaire           |         | -10 274        | -13 704                   |
| Résultat (part du groupe)                |         | 36 409         | 45 948                    |
| <b>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</b> |         | <b>407 153</b> | <b>436 584</b>            |
| <b>INTÉRêTS MINORITAIRES</b>             |         |                |                           |
|  |         | <b>101</b>     | <b>10</b>                 |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>        |         | <b>407 255</b> | <b>436 595</b>            |
| <b>PASSIF NON COURANT</b>                |         |                |                           |
| Provisions - part à plus d'un an         | Note 14 | 35 938         | 39 925                    |
| Autres passifs non courants              |         | 1 309          | 1 241                     |
| Impôts différés passif                   | Note 17 | 9 007          | 357                       |
| Passifs financiers non courants          |         |                |                           |
| Emprunts et dettes                       |         | 65 444         | 11 536                    |
|  |         | <b>111 698</b> | <b>53 060</b>             |
| <b>PASSIF COURANT</b>                    |         |                |                           |
| Provisions - part à moins d'un an        | Note 14 | 27 914         | 29 134                    |
| Dettes fournisseurs                      | Note 16 | 203 444        | 149 749                   |
| Autres dettes courantes                  |         |                |                           |
| Impôt courant                            | Note 17 | 4 857          | 2 067                     |
| Autres dettes                            | Note 16 | 67 671         | 69 255                    |
| Passifs financiers courants              |         |                |                           |
| Note 7                                   |         | 65 928         | 116 916                   |
|  |         | <b>369 814</b> | <b>367 121</b>            |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                     |         | <b>888 767</b> | <b>856 776</b>            |

## 8.1.3 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31.12.2012

### ■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

|  | Capital       | Primes        | Actions propres | Réserves       | Résultat de l'exercice | Ecart de conversion | Ecart de réévaluation | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (part du groupe) | Intérêts minoritaires | TOTAL GÉNÉRAL DES CAPITAUX PROPRES |
|--|---------------|---------------|-----------------|----------------|------------------------|---------------------|-----------------------|---|-----------------------|------------------------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                   |               |               |                 |                |                        |                     |                       |   |                       |                                    |
| <b>Situation au 31.12.2010</b>               | <b>37 568</b> | <b>439</b>    | <b>-9 679</b>   | <b>332 917</b> | <b>-16 681</b>         | <b>-12 814</b>      | <b>908</b>            | <b>332 659</b>                              | <b>177</b>            | <b>332 836</b>                     |
| Résultats 2010                               |               |               |                 |                | -16 681                | 16 681              |                       |   |                       |                                    |
| Résultats au 31.12.2011                      |               |               |                 |                |                        | 36 408              |                       | 36 408                                      | 101                   | 36 509                             |
| Fusion SFERT                                 | 1 980         | 44 192        |                 |                | -5 285                 |                     |                       | 40 887                                      |                       | 40 887                             |
| Dividendes hors groupe                       |               |               |                 |                | 0                      |                     |                       | 0   | -47                   | -47                                |
| Variation écarts de conversion               |               |               |                 |                |                        | 2 540               |                       | 2 540                                       | 19                    | 2 559                              |
| Ecarts d'évaluation IFRS                     |               |               |                 |                | -59                    |                     |                       | -59   | -146                  | -205                               |
| Mouvements sur titres d'auto-contrôle        |               |               | 436             |                |                        |                     |                       | 436   |                       | 436                                |
| Ecarts actuariels sur avantages au personnel |               |               |                 |                | -5 733                 |                     |                       | -5 733                                      | -3                    | -5 736                             |
| Variation de périmètre et divers             | 1             | 14            |                 |                |                        |                     |                       | 15  | 0                     | 15                                 |
| Variation des pactes d'actionnaires          |               |               |                 |                |                        |                     |                       |   |                       |                                    |
| <b>Situation au 31.12.2011</b>               | <b>39 549</b> | <b>44 645</b> | <b>-9 243</b>   | <b>305 160</b> | <b>36 408</b>          | <b>-10 274</b>      | <b>908</b>            | <b>407 153</b>                              | <b>101</b>            | <b>407 255</b>                     |
| Résultats 2011                               |               |               |                 |                | 36 408                 | -36 408             |                       |   |                       | 0                                  |
| Résultats au 31.12.2012                      |               |               |                 |                |                        | 45 948              |                       | 45 948                                      | 196                   | 46 145                             |
| Dividendes hors groupe                       |               |               |                 |                | -11 774                |                     |                       | -11 774                                     | -201                  | -11 975                            |
| Variation écarts de conversion               |               |               |                 |                |                        | -3 430              |                       | -3 430                                      | -1                    | -3 431                             |
| Ecarts d'évaluation IFRS                     |               |               |                 |                | 1 756                  |                     |                       | 1 756                                       |                       | 1 756                              |
| Mouvements sur titres d'auto-contrôle        |               |               | -37             |                |                        |                     |                       | -37   |                       | -37                                |
| Ecarts actuariels sur avantages au personnel |               |               |                 |                | -2 976                 |                     |                       | -2 976                                      | -1                    | -2 977                             |
| Variation de périmètre et divers             |               |               |                 |                | -55                    |                     |                       | -55   |                       | -55                                |
| Variation des pactes d'actionnaires          |               |               |                 |                |                        |                     |                       | -84   |                       | -84                                |
| <b>Situation au 31.12.2012</b>               | <b>39 549</b> | <b>44 645</b> | <b>-9 280</b>   | <b>328 519</b> | <b>45 948</b>          | <b>-13 704</b>      | <b>908</b>            | <b>436 584</b>                              | <b>10</b>             | <b>436 595</b>                     |

## 8.1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31.12.2012

| en milliers d'euros  | 31.12.2011        | 31.12.2012     |
|--|-------------------|----------------|
| <b>RÉSULTAT NET</b>  | <b>36 509</b>     | <b>46 145</b>  |
| Annulation de la quote-part des résultats des entreprises associées  | -962              | -1 369         |
| <i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>         |                   |                |
| + Amortissements   | 30 546            | 29 600         |
| - Variation de provisions et pertes de valeur  | -2 891            | -10 896        |
| - Variation des impôts différés  | Note 17<br>-4 901 | -20 799        |
| +/- Gain (perte) sur cession d'actif non courant   | -216              | -2 021         |
| - Variation des machines données en location immobilisées  | -3 895            | -3 741         |
| +/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie  | -4 753            | 766            |
| <b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>   | <b>49 438</b>     | <b>37 686</b>  |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances et dettes d'exploitation</i>                       |                   |                |
| +/- Variations des stocks  | Note 8<br>-83 012 | -5 951         |
| +/- Variations des créances clients  | -47 211           | 14 591         |
| +/- Variation des créances de financement des ventes   | Note 10<br>51 351 | 24 782         |
| +/- Variations des autres créances d'exploitation  | -5 705            | -900           |
| +/- Variations des dettes fournisseurs   | 62 830            | -52 967        |
| +/- Variations des autres dettes d'exploitation  | 7 430             | 1 919          |
| +/- Variation des créances et dettes d'impôt   | -3 246            | -4 667         |
| +/- Variation des dettes liées aux activités de financement des ventes                                       | -24 923           | -20 246        |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>   | <b>6 952</b>      | <b>-5 753</b>  |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>                             |                   |                |
| + Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles   | 387               | 3 802          |
| + Cessions d'actifs financiers non courants  | 43                | 0              |
| - Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors flotte)                                   | -18 178           | -22 780        |
| - Diminution (augmentation) des autres actifs financiers   | -2 107            | -2 467         |
| - Acquisition de filiales net de la trésorerie acquise   | 0                 | 0              |
| - Augmentation de capital des entreprises associées  | 0                 | 0              |
| + Dividendes reçus d'entreprises associées   | 847               | 0              |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>   | <b>-19 008</b>    | <b>-21 446</b> |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>                               |                   |                |
| + Augmentation de capital  | 15                | 0              |
| - Réduction de capital   | 0                 | 0              |
| - Opération de fusion  | 36 584            | 0              |
| - Distributions mises en paiement  | -47               | -11 975        |
| +/- Vente/rachat d'actions propres   | 469               | 5              |
| +/- Variation des dettes financières   | -41 862           | -1 261         |
| +/- Autres   | -2 401            | 3 184          |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>   | <b>-7 241</b>     | <b>-10 047</b> |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE, DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES DÉCOUVERTS BANCAIRES</b> | <b>-19 297</b>    | <b>-37 247</b> |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture                                  | 52 778            | 34 216         |
| Effet de la variation des cours de change sur la trésorerie  | 736               | 541            |
| <b>TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DÉCOUVERTS BANCAIRES A LA CLÔTURE</b>                            | <b>34 216</b>     | <b>-2 489</b>  |
| <b>ACTIFS FINANCIERS COURANTS (POUR MÉMOIRE)</b>   | <b>3 181</b>      | <b>3 416</b>   |

## 8.1.5 INFORMATION SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le Groupe est organisé autour de trois divisions :

- **Division RTH** (Manutention Tout Terrain) : assemblage et distribution des matériels de manutention tout terrain.
- **Division IMH** (Manitou Industrie) : assemblage et distribution des matériels de manutention industrielle et de magasinage.

- **Division CE** (Compact Equipment) : assemblage et distribution des matériels compacts.

Les actifs et flux de trésorerie, de même que les dettes ne sont pas alloués aux différentes divisions, les informations par secteurs opérationnels utilisées par le management du groupe n'intégrant pas ces différents éléments.

### ■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR DIVISIONS

**31.12.2012**

| en milliers d'euros                                   | <b>RTH</b><br>Manutention<br>tout terrain | <b>IMH</b><br>Manitou<br>industrie | <b>CE</b><br>Compact<br>Equipment | <b>Autres</b> | <b>Total</b>  |
|---|---|------------------------------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                                    | 856 620                                   | 162 948                            | 245 203                           |               | 1 264 771     |
| Coût des biens et services vendus                     | -741 435                                  | -140 931                           | -204 792                          |               | -1 087 159    |
| Frais de recherche et développement                   | -16 270                                   | -2 253                             | -3 033                            |               | -21 555       |
| Frais commerciaux, marketing et service               | -48 653                                   | -11 891                            | -12 455                           |               | -72 999       |
| Frais administratifs                                  | -24 239                                   | -5 658                             | -11 169                           |               | -41 066       |
| Autres produits et charges d'exploitation             | 1 588                                     | 374                                | 1 500                             |               | 3 462         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>                  | <b>27 611</b>                             | <b>2 589</b>                       | <b>15 254</b>                     |               | <b>45 454</b> |
| Perte de valeur des actifs                            |   | -20                                |                                   |               | -20           |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | -52                                       | 1 071                              | 9                                 |               | 1 028         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                          | <b>27 559</b>                             | <b>3 640</b>                       | <b>15 263</b>                     |               | <b>46 462</b> |

**31.12.2011**

| en milliers d'euros                                   | <b>RTH</b><br>Manutention<br>tout terrain | <b>IMH</b><br>Manitou<br>industrie | <b>CE</b><br>Compact<br>Equipment | <b>Autres</b> | <b>Total</b>  |
|---|---|------------------------------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                                    | 796 303                                   | 146 938                            | 187 904                           |               | 1 131 145     |
| Coût des biens et services vendus                     | -671 828                                  | -129 668                           | -156 036                          |               | -957 532      |
| Frais de recherche et développement                   | -10 494                                   | -2 517                             | -3 585                            |               | -16 596       |
| Frais commerciaux, marketing et service               | -42 682                                   | -9 224                             | -9 728                            |               | -61 634       |
| Frais administratifs                                  | -23 501                                   | -7 443                             | -11 584                           |               | -42 528       |
| Autres produits et charges d'exploitation             | -810                                      | 121                                | -905                              |               | -1 594        |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>                  | <b>46 987</b>                             | <b>-1 793</b>                      | <b>6 067</b>                      |               | <b>51 261</b> |
| Perte de valeur des actifs                            | -964                                      |                                    | -17                               |               | -981          |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | 209                                       | -397                               | -1 415                            | 4 257         | 2 655         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                          | <b>46 232</b>                             | <b>-2 189</b>                      | <b>4 635</b>                      | <b>4 257</b>  | <b>52 935</b> |

En 2011, les produits et charges relatifs à la fusion avec la SFERT n'ont pas été alloués aux différentes divisions et figurent dans la colonne « autres ».

### ■ CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISIONS ET ZONES GÉOGRAPHIQUES

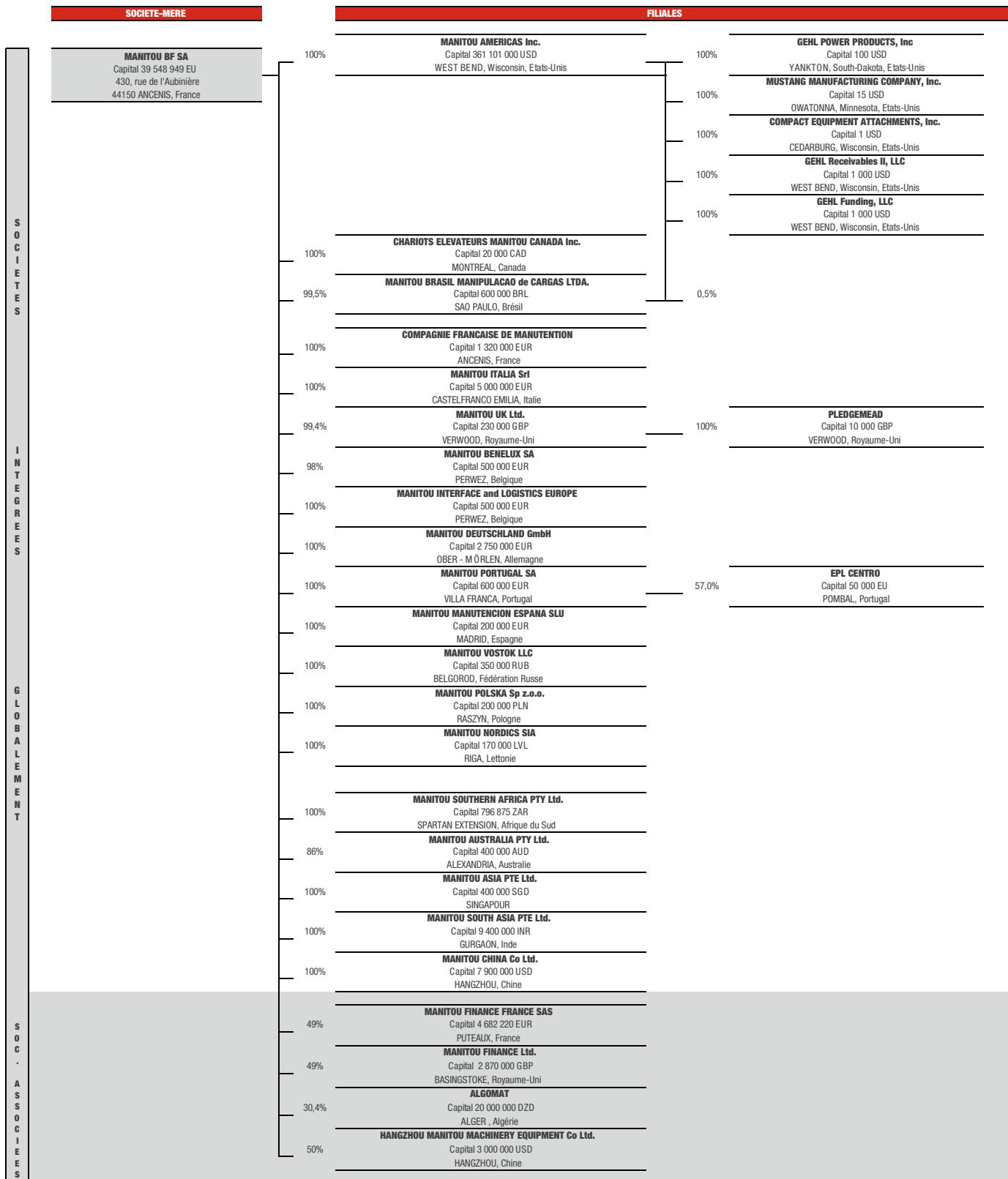
**31.12.2012**

| en milliers d'euros | Europe du Sud  | Europe du Nord | Amériques      | Autres régions | Total            |
|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| RTH                 | 317 690        | 360 000        | 58 050         | 120 880        | 856 620          |
| IMH                 | 120 466        | 22 870         | 5 477          | 14 135         | 162 948          |
| CE                  | 7 112          | 33 273         | 186 152        | 18 665         | 245 203          |
| <b>Total</b>        | <b>445 268</b> | <b>416 144</b> | <b>249 679</b> | <b>153 680</b> | <b>1 264 771</b> |

**31.12.2011**

| en milliers d'euros | Europe du Sud  | Europe du Nord | Amériques      | Autres régions | Total            |
|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| RTH                 | 335 440        | 329 743        | 42 069         | 89 051         | 796 303          |
| IMH                 | 116 375        | 15 211         | 4 263          | 11 089         | 162 948          |
| CE                  | 10 173         | 28 187         | 131 778        | 17 766         | 187 904          |
| <b>Total</b>        | <b>461 988</b> | <b>373 141</b> | <b>178 110</b> | <b>117 906</b> | <b>1 131 145</b> |

## **8.1.6 PÉRIMÈTRE DU GROUPE MANITOU AU 31.12.2012**



Les pourcentages présentés sont à la fois des pourcentages en capital et des pourcentages en droits de vote car ils sont équivalents.

## 8.1.7 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31.12.2012

### INFORMATION GÉNÉRALE

#### ■ IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF SA est une société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 548 949 euros composé de 39 548 949 actions de 1 euro nominal, entièrement libérées. Les actions, antérieurement cotées au compartiment «A», sont cotées au compartiment «B» de NYSE Euronext Paris depuis le 21.01.2009.

Le siège social de la société mère, correspondant également au principal site de production du groupe est :

**430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - Ancenis Cedex France.**

La société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro : **857 802 508 RCS Nantes - SIRET : 857 802 508 00047**  
**Code APE : 292 D - Code NAF : 2822Z.**

#### ■ RENSEIGNEMENT SUR LES ACTIONS ET LE CAPITAL

Les actions sont cotées au compartiment «B» d'Euronext Paris. Le nombre d'actions constituant le flottant au 31.12.2012 s'élevait à 13 671 707 actions, soit 34,57% du capital social.

#### ■ INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés du groupe Manitou ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 06.03.2013.

#### ■ ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2012, le groupe a poursuivi la simplification de sa structure :

- La société Italienne Manitou Costruzioni Industriali a absorbé sa filiale OMCI en septembre 2012. Le nouvel ensemble Italien a pris le nom de Manitou Italia.
- La société DLS quant à elle a été absorbée par sa détentrice Manitou Benelux après arrêt de son activité de location locale et cession de sa flotte de location à un tiers.
- La société Manitou Turquie (société en sommeil) a été liquidée en octobre 2012.

Au cours du premier semestre 2012, le groupe a créé une filiale de distribution au Brésil, Manitou Brasil Manipulacao de Cargas LTDA détenue à 99,5% par Manitou BF et 0,5% par Manitou Americas. Au second semestre, la société Manitou Nordics filiale de distribution basée en Lettonie a été créée. Elle est détenue à 100% par Manitou BF.

# NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

## ► NOTE 1.1 - NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES

Les états financiers du groupe Manitou au 31.12.2012 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

### NOUVEAU TEXTE APPLICABLE OBLIGATOIREMENT AUX COMPTES 2012

L'amendement de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – Transferts d'actifs financiers » parue au Journal officiel de l'Union Européenne en Novembre 2011, est d'application obligatoire au 31.12.2012. Cette première application n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31.12.2012. Les informations relatives aux créances transférées sont mentionnées en note 7.2.

### NOUVEAUX TEXTES ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES PAR ANTICIPATION

Le groupe Manitou n'a appliqué aucune norme, amendement ou interprétation paru au Journal officiel de l'union Européenne au 31.12.2012 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012.

L'impact de l'application de norme IAS 19 révisée « avantages au personnel » (norme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013) est précisé dans la note 15 aux états financiers.

## ► NOTE 1.2 - PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION RETENUES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évaluées à la juste valeur conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories d'actifs et de passifs concernées sont précisées dans les notes ci-dessous.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que certaines informations données dans les notes annexes. Manitou revoit régulièrement les estimations et hypothèses retenues afin de prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs pouvant influer sur les montants retenus dans les états financiers. Le Comité d'audit a été également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du groupe.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont les suivants :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. notes 1.6 à 1.8),
- provisions, notamment provisions pour garantie et provisions pour litiges (cf. note 1.16),
- avantages du personnel (cf. note 1.17),
- valorisation des options d'achat d'actions (cf. note 1.15),
- traitement des pactes avec les actionnaires minoritaires (cf. note 1.12),
- juste valeur des créances de financement des ventes (cf. note 1.11).

## ► NOTE 1.3 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Manitou BF et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif (les filiales) sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Manitou BF exerce directement ou indirectement une influence notable (sociétés associées) sont mises en équivalence. Le

groupe Manitou a aussi opté pour la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint (co-entreprises).

A l'exception de Manitou Finance France SAS, de Manitou Finance Ltd., d'Algomat et de Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd mises en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de toutes les sociétés ont été intégrés sur la base de comptes arrêtés au 31.12.2012.

Le groupe Manitou ne dispose d'aucune entité ad hoc. Par ailleurs, aucun montage déconsolidant n'a été mis en place sur l'exercice 2012 ni sur les exercices antérieurs.

## ► NOTE 1.4 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS : COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

En 2011, les comptes du groupe avaient évolué d'une présentation par nature à une présentation par destination afin de répondre au mieux aux besoins identifiés :

- rendre la lecture des comptes plus économique et plus proche des opérationnels,
- gérer un référentiel unique de mesure de la performance,
- rendre l'information financière plus accessible aux managers et investisseurs étrangers.

Le changement de présentation des comptes n'avait pas eu d'impact sur les principaux agrégats financiers.

### DÉFINITION DES PRINCIPALES LIGNES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

#### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de matériels neufs de manutention assemblés au sein du groupe ou acquis auprès de tiers, de pièces de rechange et d'accessoires, de prestations de sous-traitance de mâts de chariots industriels, de location de matériel, de prestations de gestion de parc de matériels et de prestations diverses.

#### **Coût des biens et services vendus**

Le coût des ventes est constitué du coût des biens et services vendus qui comprennent le coût des matières et composants, de la main d'œuvre directement affectable au bien ou au service, l'ensemble des frais de fonctionnements des activités de production et de logistique. Sont également inclus dans le coût des ventes les amortissements des incorporels, équipements et matériels affectés aux activités de production, les coûts de garantie contractuelle et les provisions de dépréciation des stocks.

#### **Marge sur coût des ventes**

La marge sur coût des ventes résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

#### **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont constitués des frais des personnels affectés à l'innovation, au développement, au design, à la réalisation de prototypes et à l'amélioration des produits. Les activités ont fréquemment recours à des services et prestations extérieurs et à l'utilisation d'équipements et de matériels dédiés dont les amortissements affecteront la fonction.

Les activités de recherche et développement qui respectent des critères de faisabilité et d'innovation peuvent être activées en immobilisations incorporelles et ultérieurement amorties en coût des ventes. Les dépenses ne respectant pas les critères d'activation sont comptabilisées directement en charges.

### Frais commerciaux et marketing

Les frais commerciaux sont principalement constitués de frais de personnels et coûts associés affectés aux missions de développement des ventes, d'animation des réseaux de concessionnaires, de marketing et de service technique. Sont également intégrés sur cette ligne dans cette destination de coûts les commissions sur ventes, frais de promotion, de salon, charges d'assurance crédit, coût des garanties commerciales, frais de déplacement et amortissement des infrastructures associées.

### Frais administratifs

Les frais administratifs sont principalement constitués des frais de personnel et coûts associés des fonctions support (ressources humaines, finance, secrétariat général etc.). Sont également intégrés les amortissements des infrastructures associées à ces fonctions.

### Charges & produits sur éléments non récurrents

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- constatation des pertes de valeur (impairment),
- coûts de restructuration,
- autres opérations sur titres consolidés.

## ► NOTE 1.5 - MÉTHODE DE CONVERSION DES OPÉRATIONS ET TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

### Conversion des états financiers libellés en devises

Les états financiers des sociétés du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis selon les modalités suivantes :

- actifs et passifs : au cours de clôture à la date de chaque bilan,
- produits et charges du compte de résultat : au cours moyen de l'exercice.

Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont imputés aux capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Aucune société du groupe Manitou n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste.

### Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont initialement converties en utilisant le cours en vigueur à la date de l'opération.

A la date de clôture, les créances et dettes libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont converties en utilisant le cours de change de clôture. Les différences de change ainsi constatées sont enregistrées en compte de résultat (à l'exception des différences relatives aux actifs financiers disponibles à la vente et aux investissements nets dans une société étrangère).

Les montants constatés en compte de résultat sont enregistrés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières,
- en autres produits et charges d'exploitation dans le résultat opérationnel pour les autres différences de conversion.

## ► NOTE 1.6 - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILLS

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition conformément aux préconisations de

la norme IFRS 3 Révisée.

L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part des actifs acquis et passifs assumés est comptabilisé en tant que goodwill.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'un indice de perte de valeur existe (cf. note 1.9).

Les goodwills se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées sont inclus dans la valeur de ces participations au bilan.

## ► NOTE 1.7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**LES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT** sont comptabilisés en tant qu'actif lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères suivants :

- le produit ou procédé est clairement identifié et les coûts attribuables à ce produit ou à ce procédé peuvent être identifiés séparément et évalués de façon fiable ;
- le produit ou le procédé constitue une nouveauté ou une amélioration substantielle d'un produit ou d'un procédé existant ;
- la faisabilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- l'Entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le procédé ;
- il existe un marché pour ce produit ou ce procédé ou, en cas d'utilisation interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- des ressources suffisantes existent et sont disponibles.

Ces frais comprennent principalement les coûts des personnels affectés aux projets, la part des coûts de structure dédiée à l'activité de développement, les coûts d'études externes et les coûts de réalisation des prototypes.

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement, l'industrialisation d'un matériel nouveau et la phase de tests et de fabrication en présérie de ce même matériel sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service.

Les coûts encourus dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré (ERP) sont comptabilisés en tant qu'actif pour la part relative à la conception détaillée du projet, à la programmation, aux tests et à la documentation, s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité et si le coût de cet actif peut être évalué et suivi de façon fiable.

Les frais relatifs à l'étude préalable, à la phase d'analyse fonctionnelle et à la formation des utilisateurs sont enregistrés dans les charges de la période.

**ÉVALUATION POSTÉRIEURE** : la norme IAS 38 donne la possibilité de réévaluer tout ou partie des immobilisations après la date de transition. Le groupe a décidé de ne pas retenir cette option.

**LES AMORTISSEMENTS** sont calculés selon la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- fonds commercial : 5 ans,
- brevets : 5 ans,
- logiciels informatiques : 3 ans,
- systèmes d'information complexes - ERP : 7 ans,
- frais de développement : 5 ans.

## ► NOTE 1.8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Comptabilisation initiale

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond au coût historique d'acquisition ou de production.

Concernant l'approche par composants, les principes actuellement appliqués sont les suivants :

- en ce qui concerne les bâtiments, la partie « construction » proprement dite (gros œuvre) et la partie « aménagements » (cloisons, électricité, installations air comprimé, etc.) font l'objet de durées d'amortissements différentes (20 à 30 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements) ;
- en ce qui concerne le matériel industriel et les autres immobilisations corporelles d'une valeur unitaire significative (supérieure à 50 K€), en fonction de la nature des éléments constitutifs et du rythme d'usure de chacun de ces éléments, les composants dont la valeur unitaire est supérieure à 15% de la valeur globale de l'immobilisation sont également séparés, de manière à appliquer des durées d'amortissement différentes.

**LES AMORTISSEMENTS** sont calculés sur la base de la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables. Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- constructions : entre 20 et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits ;
- aménagements des terrains et des constructions : 10 ans ;
- matériel industriel : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel ;
- outillage industriel et moules : 3 ans ;
- matériel de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires ;
- matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement ;
- mobilier de bureau : 10 ans.

#### **Matériels pris ou donnés en location**

- Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des sociétés du groupe ont été immobilisés, lorsque leur valeur unitaire est supérieure à 15 K€.
- Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des clients ne sont pas immobilisés, qu'il s'agisse de matériels préalablement immobilisés, pris en crédit-bail (leasing adossé) ou pris en location (location adossée). Ces actifs sont présentés en créances pour un montant égal à l'investissement net du contrat de location.
- Les matériels faisant l'objet de contrats de location simple au bénéfice des clients sont immobilisés dans les catégories d'actifs appropriées.

#### **► NOTE 1.9 - PERTE DE VALEUR D'UN ACTIF IMMOBILISÉ**

Les actifs à durée d'utilité indéterminée, par exemple les goodwills, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont revus à chaque clôture, afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Lorsqu'un indice de perte de valeur interne ou externe existe, la valeur recouvrable de l'actif concerné est appréciée au niveau du groupe d'actifs auquel il appartient (Unité Générateur de Trésorerie). Les Unités Générateuses de Trésorerie correspondent à des sous-ensembles cohérents produisant des flux de trésorerie indépendants.

Au niveau du groupe Manitou, les principales Unités Générateuses de Trésorerie identifiées correspondent à la fabrication et à la commercialisation de matériel de manutention, à la fabrication de mâts, à la commercialisation de pièces de rechange et accessoires, ainsi qu'au financement des ventes de matériel de manutention auprès d'utilisateurs finaux. Les UGT s'intègrent dans les secteurs opérationnels définis par le groupe.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie actualisés attendus provenant de l'utilisation de l'Unité Générateuse de Trésorerie considérée.

Les flux de trésorerie estimés proviennent de plans sur 5 ans validés par la direction du groupe. Les hypothèses sous-jacentes à l'établissement de

ces plans comprennent notamment l'évolution des marchés dans lesquels les Unités Générateuses de Trésorerie opèrent, les évolutions des prix de vente des produits et des prix d'achat des matières et composants. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital établi par le groupe. Il s'établit à 10,25% pour l'exercice 2012, taux éventuellement complété d'une prime de risque pour les marchés hors Europe et États-Unis.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT considérée, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel non courant en diminution de l'actif ou du groupe d'actifs concerné.

#### **► NOTE 1.10 - VALORISATION ET DÉPRÉCIATION DES STOCKS**

Les méthodes adoptées pour la valorisation des stocks et le calcul des dépréciations de stocks sont conformes à la norme IAS 2. Les stocks ont été valorisés sur les bases suivantes :

- marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

Les produits semi-ouvrés et finis sont valorisés sur la base d'un niveau d'activité normal.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des stocks ont été comptabilisées lorsque la valeur nette de réalisation des biens et marchandises est inférieure à leur prix de revient.

#### **► NOTE 1.11 - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS**

##### **1.11.1 - Créances de financement des ventes**

Les créances de financement des ventes sont évaluées au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, une dépréciation est enregistrée. Le montant de la perte constatée est enregistré en compte de résultat.

##### **1.11.2 - Titres disponibles à la vente**

Les titres de participation dans des sociétés qui ne sont ni contrôlées, ni sous influence notable, sont classifiés comme «titres disponibles à la vente». Ces titres sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves consolidées.

Une dépréciation est enregistrée en compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres détenus en deçà de leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

##### **1.11.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste «Trésorerie et équivalents de trésorerie» comprend les liquidités, les dépôts bancaires ainsi que des placements à capital garanti mobilisables ou cessibles à très court terme. Tous les éléments sont évalués à leur juste valeur par résultat.

##### **1.11.4 - Actifs financiers à court terme**

Les actifs financiers à court terme sont évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat.

#### **► NOTE 1.12 - ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS**

##### **1.12.1 - Emprunts et autres passifs financiers**

Les emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables. A chaque clôture, ces

emprunts sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières comprennent donc les intérêts ainsi qu'un étalement des coûts encourus sur la durée de l'emprunt.

### 1.12.2 - Valorisation des pactes d'actionnaires (puts de minoritaires)

La société Manitou BF SA a conclu des pactes définissant les modalités de rachat de parts détenues par des actionnaires minoritaires dans des filiales consolidées en intégration globale. En l'absence de norme ou d'interprétation spécifique, la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du groupe.

La variation du passif financier relative à l'évolution d'un exercice à l'autre de la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est également comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du groupe.

## ► NOTE 1.13 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

### 1.13.1 - Évaluation

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque date d'arrêté.

La juste valeur des contrats et options de change à terme est estimée à partir des conditions de marché. Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait ou paierait pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

### 1.13.2 - Documentation

Dès le début de la transaction, le groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que sa politique de couverture. Le groupe documente également l'évaluation du caractère hautement efficace de la relation de couverture au commencement de chaque opération et à chaque arrêté comptable, de manière prospective et rétrospective.

### 1.13.3 - Comptabilisation

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents à la réévaluation à la juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Tous les instruments dérivés utilisés par le groupe sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie futurs. En conséquence :

#### Comptabilisation des opérations de couverture

- La partie efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est enregistrée dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.
- La partie inefficace des variations de juste valeur est enregistrée directement en compte de résultat.

#### Classification au compte de résultat

- Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des opérations de change à terme est enregistré en « autres produits et charges d'exploitation » (couverture de flux opérationnels).

- Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des swaps ou des caps de taux d'intérêt est enregistré en produits ou charges financières.

## ► NOTE 1.14 - TITRES D'AUTO-CONTÔLE

Le titres d'auto-contrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, quelle que soit leur affectation future (IAS 32).

Lors de la cession des titres, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du groupe et, dès qu'il est encaissé, en trésorerie. Aucun profit ou perte n'est donc comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

## ► NOTE 1.15 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

#### Options d'achat d'actions Manitou BF

Conformément à IFRS 2, les options d'achat d'actions attribuées à des salariés et aux mandataires sociaux du groupe après le 7.11.2002 ont été évaluées à leur juste valeur à leur date d'attribution définie comme étant la date à laquelle le Conseil d'administration (ou le Directoire pour les exercices antérieurs à 2009) consent à attribuer les options au profit des salariés ou mandataires sociaux concernés. Les options d'achat d'actions ont été valorisées sur la base d'un modèle binomial en se basant sur les hypothèses suivantes mesurées à la date d'attribution de chacun des plans :

- prix d'exercice,
- cours de l'action à la date d'attribution,
- durée de vie estimée,
- taux sans risque correspondant à la durée de vie estimée des options (obligation d'état long terme à zéro coupon),
- volatilité estimée,
- taux de dividende par action.

Ces hypothèses sont décrites dans la note 13.4 des états financiers consolidés.

La juste valeur ainsi déterminée est prise en compte de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits (4 ans).

## ► NOTE 1.16 - PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur vente aux réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas. La provision est établie sur la base de projections de données statistiques historiques.

Une provision peut aussi être comptabilisée dans le cadre d'une campagne de rappel d'un matériel spécifique pour résoudre un dysfonctionnement significatif ou dangereux. Dans ce cas, la provision est évaluée en appliquant le coût unitaire de remise à niveau au parc de machines concerné.

#### Mesures de restructuration / Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût estimé des mesures de restructuration et des indemnités de fin de contrat de travail est pris en charge et comptabilisé en provision lorsqu'elles ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

## ► NOTE 1.17 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe met en œuvre un certain nombre de régimes d'avantages au personnel, régimes à cotisations définies ou régimes à prestations définies.

– Les **régimes à cotisations définies** désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe Manitou verse des cotisations à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer les prestations dues au titre des services rendus. Les cotisations sont comptabilisées en charges de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

– Les engagements résultant de **régimes à prestations définies**, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la norme IAS 19 en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements correspondant aux avantages accordés sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques propres à chaque entité concernée. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies existant au sein du groupe Manitou ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 15 aux états financiers consolidés.

Les écarts actuariels générés par la révision des hypothèses sont enregistrés en réserves au 31.12.2012 (méthode SORIE).

La charge nette de l'exercice correspond à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation, du rendement attendu des actifs du régime et si applicable du coût des services passés.

## ► NOTE 1.18 - IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Au sein d'une même entité fiscale, les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Le groupe a par ailleurs considéré que la CVAE française avait des caractéristiques proches de certains autres impôts et taxes à l'étranger, par exemple l'IRAP italien, déjà analysé par les émetteurs concernés comme relevant du champ d'application de la norme IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne «impôts» du compte de résultat.

## ► NOTE 1.19 - TRAITEMENT DES SUBVENTIONS

Les subventions publiques sont comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que ces dernières seront reçues et que le groupe sera à même de se conformer aux conditions d'attribution.

Les subventions relatives à des actifs amortissables sont comptabilisées initialement au passif du bilan et rapportées au compte de résultat au rythme de l'amortissement des actifs considérés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé comme une subvention en résultat de la période

## ► NOTE 1.20 - INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe est organisé autour de trois divisions opérationnelles :

**Division RTH** (Manutention Tout Terrain) : assemblage et distribution des matériels de manutention tout terrain

**Division IMH** (Manitou Industrie) : assemblage et distribution des matériels de manutention industrielle et de magasinage.

**Division CE** (Compact Equipment) : assemblage (matériels assemblés par Manitou Americas) et distribution des matériels compacts.

Conformément à la norme IFRS 8, les informations par secteurs opérationnels sont établies sur la base des reportings opérationnels transmis au management du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés. Elles intègrent les éléments suivants :

- chiffre d'affaires,
- résultat opérationnel,

qui sont les indicateurs de performance des divisions.

## ► NOTE 1.21 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du groupe, des différents produits de négocios et des prestations de services associées à ces ventes. Il figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque les risques et avantages liés aux produits sont transférés à l'acquéreur, c'est-à-dire au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires indépendants, ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement.

## ► NOTE 1.22 - MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Manitou BF ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

## NOTE 2 - MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Au cours de l'exercice 2012, le groupe a poursuivi la simplification de sa structure :

- La société Italienne Manitou Costruzioni Industriali a absorbé sa filiale OMCI en septembre 2012. Le nouvel ensemble Italien a pris le nom de Manitou Italia.
- La société DLS quant à elle a été absorbée par sa détentrice Manitou Benelux après arrêt de son activité de location locale et cession de sa flotte de location à un tiers.

– La société Manitou Turquie (société en sommeil) a été liquidée en octobre 2012.

Au cours du premier semestre 2012, le groupe a créé une filiale de distribution au Brésil, Manitou Brasil Manipulacao de Cargas LTDA détenue à 99,5% par Manitou BF et 0,5% par Manitou Americas. Au second semestre, la société Manitou Nordics filiale de distribution basée en Lettonie a été créée. Elle est détenue à 100% par Manitou BF.

## NOTE 3 - GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### ► NOTE 3.1 - ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

|  |                   |              |               |                        |                | <b>Montant brut</b> |
|--|-------------------|--------------|---------------|------------------------|----------------|---------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                 | <b>31.12.2011</b> | Acquisition  | Sortie        | Var périmètre & autres | Écart de conv. | <b>31.12.2012</b>   |
| <b>Goodwill</b>                            | <b>63 687</b>     |              |               | <b>-981</b>            | <b>-1 287</b>  | <b>61 420</b>       |
| Frais de développement                     | 32 179            | 4 034        | -71           | -28                    | -121           | 35 992              |
| Marques                                    | 24 731            |              |               |                        | -478           | 24 253              |
| Autres immobilisations incorporelles       | 57 640            | 3 463        | -1 091        | -52                    | -517           | 59 443              |
| <b>Total Immobilisations incorporelles</b> | <b>114 551</b>    | <b>7 496</b> | <b>-1 162</b> | <b>-80</b>             | <b>-1 116</b>  | <b>119 689</b>      |

|  |                   |               |              |                        | <b>Amortissements et pertes de valeur</b> |                   |
|--|-------------------|---------------|--------------|------------------------|---|-------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                 | <b>31.12.2011</b> | Dotation      | Reprise      | Var périmètre & autres | Écart de conv.                            | <b>31.12.2012</b> |
| <b>Goodwill</b>                            | <b>-63 393</b>    |               |              | <b>981</b>             | <b>1 287</b>                              | <b>-61 126</b>    |
| Frais de développement                     | -12 385           | -3 571        | 71           | 154                    | 21  | -15 710           |
| Marques                                    | -24 731           |               |              |                        | 478                                       | -24 253           |
| Autres immobilisations incorporelles       | -44 788           | -3 259        | 1 091        | -97                    | 495                                       | -46 558           |
| <b>Total Immobilisations incorporelles</b> | <b>-81 904</b>    | <b>-6 830</b> | <b>1 162</b> | <b>57</b>              | <b>995</b>                                | <b>-86 521</b>    |

|  |  |  | <b>Montant net</b> |                   |
|--|--|--|--------------------|-------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                 |  |  | <b>31.12.2011</b>  | <b>31.12.2012</b> |
| <b>Goodwill</b>                            |  |  | <b>294</b>         | <b>294</b>        |
| Frais de développement                     |  |  | 19 794             | 20 283            |
| Marques                                    |  |  |                    |                   |
| Autres immobilisations incorporelles       |  |  | 12 852             | 12 885            |
| <b>Total Immobilisations incorporelles</b> |  |  | <b>32 646</b>      | <b>33 168</b>     |

Les principaux investissements incorporels 2012 concernent les frais de développement pour 4 M€ et les systèmes d'information pour 3,1 M€. Aucune dépréciation correspondant à des pertes de valeur, ni reprise de dépréciation n'a été constatée en 2012 sur des actifs incorporels (cf. Note 5).

Pour mémoire les pertes de valeur enregistrées sur les actifs incorporels hors goodwill au 31.12.2012 s'élèvent à :

|  |  |  | <b>31.12.2012</b> |
|--|--|--|-------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                 |  |  |                   |
| Frais de développement                     |  |  | -173              |
| Marques                                    |  |  | -24 253           |
| Autres immobilisations incorporelles       |  |  | -23 561           |
| <b>Total Immobilisations incorporelles</b> |  |  | <b>-47 987</b>    |

## ► NOTE 3.2 - DÉTAIL DES GOODWILLS NETS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

|                            |  | <b>Montant net</b> |                   |
|----------------------------|--|--------------------|-------------------|
|                            |  | <b>31.12.2011</b>  | <b>31.12.2012</b> |
| <i>en milliers d'euros</i> |  |                    |                   |
| MANITOU PORTUGAL SA        |  | 71                 | 71                |
| EPL CENTRO                 |  | 6                  | 6                 |
| MANITOU ITALY (ex OMCI)    |  | 174                | 174               |
| Autres                     |  | 43                 | 43                |
| <b>Total</b>               |  | <b>294</b>         | <b>294</b>        |

## ► NOTE 3.3 - DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Les principaux critères retenus lors de l'élaboration des tests de dépréciation sont détaillés dans la Note 5.

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|  |  |                   |               |                | <b>Montant brut</b>           |                   |                   |
|--|--|-------------------|---------------|----------------|-------------------------------|-------------------|-------------------|
|  |  | <b>31.12.2011</b> | Acquisitions  | Cessions       | Var.<br>périmètre<br>& autres | Écart<br>de conv. | <b>31.12.2012</b> |
| <i>en milliers d'euros</i>                       |  |                   |               |                |                               |                   |                   |
| Terrains   |  | 23 919            | 668           | -899           | 207                           | -60               | 23 836            |
| Constructions                                    |  | 126 120           | 2 476         | -3 067         | 808                           | -497              | 125 839           |
| Installations techniques, matériel et outillages |  | 132 380           | 5 412         | -3 675         | 2 169                         | -533              | 135 753           |
| Autres immobilisations corporelles               |  | 59 104            | 8 707         | -3 056         | -6 167                        | 147               | 58 737            |
| Immobil. corporelles en cours                    |  | 1 038             | 2 964         |                | -1 858                        | -48               | 2 096             |
| <b>Total</b>                                     |  | <b>342 561</b>    | <b>20 227</b> | <b>-10 697</b> | <b>-4 841</b>                 | <b>-991</b>       | <b>346 260</b>    |

|  |  |                   |                |              | <b>Amortissements et pertes de valeur</b> |                   |                   |
|--|--|-------------------|----------------|--------------|---|-------------------|-------------------|
|  |  | <b>31.12.2011</b> | Dotation       | Reprise      | Var.<br>périmètre<br>& autres             | Écart<br>de conv. | <b>31.12.2012</b> |
| <i>en milliers d'euros</i>                       |  |                   |                |              |   |                   |                   |
| Terrains   |  | -5 289            | -364           |              | 94  | 10                | -5 549            |
| Constructions                                    |  | -59 863           | -5 289         | 2 893        | -94                                       | 137               | -62 217           |
| Installations techniques, matériel et outillages |  | -99 198           | -10 499        | 3 521        | 42  | 353               | -105 782          |
| Autres immobilisations corporelles               |  | -40 034           | -6 356         | 2 528        | 3 523                                     | -113              | -40 451           |
| Immobil. corporelles en cours                    |  |                   |                |              |   |                   |                   |
| <b>Total</b>                                     |  | <b>-204 385</b>   | <b>-22 508</b> | <b>8 941</b> | <b>3 565</b>                              | <b>388</b>        | <b>-213 998</b>   |

|  |  |  |  | <b>Montant net</b> |                   |
|--|--|--|--|--------------------|-------------------|
|  |  |  |  | <b>31.12.2011</b>  | <b>31.12.2012</b> |
| <i>en milliers d'euros</i>                       |  |  |  |                    |                   |
| Terrains   |  |  |  | 18 630             | 18 287            |
| Constructions                                    |  |  |  | 66 256             | 63 622            |
| Installations techniques, matériel et outillages |  |  |  | 33 181             | 29 971            |
| Autres immobilisations corporelles               |  |  |  | 19 070             | 18 285            |
| Immobil. corporelles en cours                    |  |  |  | 1 038              | 2 096             |
| <b>Total</b>                                     |  |  |  | <b>138 176</b>     | <b>132 262</b>    |

Les investissements réalisés en 2012 ont été de 20,2 M€ par rapport à 14,9 M€ en 2011. Ils ont consisté en 6,1 M€ d'infrastructures (dont 3,4 M€ pour les différents sites de Manitou BF), en 5,4 M€ d'outils industriels, en 3,7 M€ de matériel de flotte de location et enfin en 5,0 M€ d'autres projets.

## NOTE 5 - DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Le groupe a réalisé au 31.12.2012 des tests de dépréciation qui n'ont pas amené à constater de dépréciation complémentaire ni de reprise de dépréciation au 31.12.2012.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DE L'UGT COMPACT EQUIPEMENT

La valeur nette de l'Unité Génératrice de Trésorerie Compact Equipment, a été comparée au 31.12.2012 aux flux futurs de trésorerie les plus probables. Dans le cas où la valeur recouvrable constatée serait inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT considérée, une dépréciation serait enregistrée en résultat opérationnel en diminution de l'actif ou du groupe d'actifs concerné. Lorsque la valeur recouvrable représentée par les flux de trésorerie futurs est inférieure à la juste valeur des actifs ou groupes d'actifs concernés, ces derniers sont maintenus à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur des

actifs corporels, le groupe se base sur des estimations internes et externes.

Comme précisé dans la note 1.9, les flux futurs de trésorerie les plus probables ont été déterminés en utilisant les critères suivants :

- le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital qui est égal à 10,25% au 31.12.2012 contre 10% au 31.12.2011;
- le taux de croissance perpétuelle est de 1% à compter de la sixième année,
- le taux de marge sur coût des ventes de l'UGT est proche sur la durée du plan au taux de marge 2012 (+0,6% pour la dernière année du plan).

Les principales hypothèses retenues pour la détermination du coût moyen pondéré du capital sont les suivantes :

|                              | 31.12.2012          | 31.12.2011 (rappel) |
|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Taux sans risque             | 2,13%               | 3,11%               |
| Prime de risque              | 6,93%               | 7,77%               |
| Taux d'impôt cible           | 34,4%               | 34,4%               |
| Coût de la dette avant impôt | Euribor 3M + 250bps | Euribor 3M + 250bps |

Les flux de trésorerie déterminés sur cette base s'établissent à 149 M€ proche de la valeur nette totale de l'UGT de 143M€.

La sensibilité des flux de trésorerie aux variations des hypothèses d'actualisation et de croissance est détaillée dans le tableau ci-dessous

| <i>en millions d'euros</i>                                 | <b>Impact sur les flux de trésorerie (M€)</b> |
|--|---|
| Taux d'actualisation des flux de trésorerie +0,5%          | -9,9  |
| Taux de croissance à l'infini -0,5%                        | -2,7  |
| Taux de résultat opérationnel de la valeur terminale -0,5% | -10,5   |

Le montant de la dépréciation enregistrée étant limité à la juste valeur des actifs qui composent les UGT considérées, les variations des hypothèses sous-jacentes n'auraient aucun impact sur la dépréciation enregistrée.

## NOTE 6 - ENTREPRISES ASSOCIÉES

### ► NOTE 6.1 - ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| <i>en milliers d'euros</i>           | <b>31.12.2011</b> | Quote-part<br>du résultat net | Dividendes | Augmentation<br>de capital | Inc.<br>Monétaire | <b>31.12.2012</b> |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------|------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Manitou Finance France SAS           | 15 281            | 837                           |            |                            |                   | 16 119            |
| Manitou Finance Ltd.                 | 2 041             | 538                           |            | 503                        | 64                | 3 147             |
| Algomat                              | 251               |                               |            |                            | -14               | 237               |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment | 2 098             | -7                            |            |                            | -16               | 2 076             |
| <b>Total</b>                         | <b>19 672</b>     | <b>1 369</b>                  |            | <b>503</b>                 | <b>34</b>         | <b>21 578</b>     |

### ► NOTE 6.2 - QUOTE-PART DE RÉSULTAT ET DE CAPITAUX PROPRES DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| <i>en milliers d'euros</i>           | <b>Résultat</b>   |                   | <b>Capitaux propres</b> |                   |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
|                                      | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> | <b>31.12.2012</b>       | <b>31.12.2011</b> |
| Manitou Finance France SAS           | 837               | 700               | 3 548                   | 2 710             |
| Manitou Finance Ltd.                 | 538               | 378               | 1 162                   | 559               |
| Algomat                              |                   |                   | 163                     | 177               |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment | -7                | -116              | 824                     | 846               |
| <b>Total</b>                         | <b>1 369</b>      | <b>962</b>        | <b>5 696</b>            | <b>4 293</b>      |

## ► NOTE 6.3 - DÉTAIL PAR SOCIÉTÉ DES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

|                                      |             |                    |              |             |           |                    | <b>31.12.2012</b> |
|--------------------------------------|-------------|--------------------|--------------|-------------|-----------|--------------------|-------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>           | Activité    | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Actif net | Quote-part détenue |                   |
| Manitou Finance France SAS           | Financement | 8 626              | 1 709        | 161 274     | 32 895    | 49%                |                   |
| Manitou Finance Ltd.                 | Financement | 2 764              | 1 099        | 84 994      | 6 422     | 49%                |                   |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment | Production  | 2 959              | -14          | 6 550       | 4 151     | 50%                |                   |

|                                      |             |                    |              |             |           |                    | <b>31.12.2011</b> |
|--------------------------------------|-------------|--------------------|--------------|-------------|-----------|--------------------|-------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>           | Activité    | Chiffre d'affaires | Résultat net | Total bilan | Actif net | Quote-part détenue |                   |
| Manitou Finance France SAS           | Financement | 10 560             | 1 429        | 170 221     | 31 186    | 49%                |                   |
| Manitou Finance Ltd.                 | Financement | 1 741              | 772          | 54 902      | 4 166     | 49%                |                   |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment | Production  | 3 193              | -233         | 5 119       | 4 197     | 50%                |                   |

## NOTE 7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### ► NOTE 7.1 - RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN - ACTIF

| <i>en milliers d'euros</i>                                       | Titres disponibles à la vente | Prêts et créances | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | <b>Total bilan<br/>31.12.2011</b> |
|--|-------------------------------|-------------------|---|-----------------------------------|
| Actifs financiers non courants (Note 7.3)                        | 4 208                         |                   | 2 418   | 6 626                             |
| Actifs financiers courants (Note 7.4)                            |                               | 2 740             | 676   | 3 416                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 7.5)               |                               |                   | 21 908  | 21 908                            |
| Créances de financement des ventes - part non courante (Note 10) |                               | 4 743             |   | 4 743                             |
| Autres actifs non courants                                       |                               | 1 508             |   | 1 508                             |
| Clients (Note 9)   |                               | 224 462           |   | 224 462                           |
| Créances de financement des ventes - part courante (Note 10)     |                               | 9 515             |   | 9 515                             |
| Autres créances courantes (Note 12)                              |                               | 32 194            |   | 32 194                            |
| <b>Total</b>   | <b>4 208</b>                  | <b>275 161</b>    | <b>25 002</b>                                       | <b>304 371</b>                    |

| <i>en milliers d'euros</i>                                       | Titres disponibles à la vente | Prêts et créances | Actifs financiers à la juste valeur par le résultat | <b>Total bilan<br/>31.12.2010</b> |
|--|-------------------------------|-------------------|---|-----------------------------------|
| Actifs financiers non courants (Note 7.3)                        | 4 613                         | 28                | 864   | 5 505                             |
| Actifs financiers courants (Note 7.4)                            |                               | 2 709             | 472   | 3 181                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 7.5)               |                               |                   | 42 680  | 42 680                            |
| Créances de financement des ventes - part non courante (Note 10) |                               | 8 732             |   | 8 732                             |
| Autres actifs non courants                                       |                               | 2 648             |   | 2 648                             |
| Clients (Note 9)   |                               | 238 830           |   | 238 830                           |
| Créances de financement des ventes - part courante (Note 10)     |                               | 22 808            |   | 22 808                            |
| Autres créances courantes (Note 12)                              |                               | 31 029            |   | 31 029                            |
| <b>Total</b>   | <b>4 613</b>                  | <b>306 784</b>    | <b>44 016</b>                                       | <b>355 412</b>                    |

## ► NOTE 7.2 - TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent 7 M€ de créances vendues avec recours limité (valeur brute) non décomptabilisées au 31.12.2012, une partie du risque restant à la charge du groupe.

Les cessions de créances avec recours limité réalisées jusqu'en 2011 se sont accompagnées de la mise en place d'un « panier de pertes » ou « loss pool » de 5% du montant des créances cédées (mutualisé pour chaque

partenaire cessionnaire) restant à la charge du cédant en cas de sinistre. Le risque maximum associé aux « loss pools » encore en place s'élève à 1,7 M€ au 31.12.2012. Une dépréciation de créances est enregistrée pour un montant de 0,5 M€ au 31.12.2012.

Aucune créance n'a été cédée au cours de l'exercice 2012.

| <i>en milliers d'euros</i>                            | <b>Créances cédées initialement</b> | <b>Solde créances 31.12.2012</b> | <b>Dettes associées 31.12.2012</b> |
|---|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Cessions antérieures à 2009 (non soldées en totalité) | 111 434                             | 1 683                            | -2 092                             |
| Cessions 2009   | 21 854                              | 2 251                            | -2 431                             |
| Cessions 2010   | 10 755                              | 2 809                            | -2 982                             |
| Cessions 2011   | 4 871                               | 682                              | -728                               |
| <b>Total</b>  | <b>7 425</b>                        |                                  | <b>-8 233</b>                      |

## ► NOTE 7.3 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

| <i>en milliers d'euros</i>            | <b>31.12.2011</b> | Variation    | Juste valeur | Recyclage | Écart de conv. | Var. périmètre & autres | <b>31.12.2012</b> |
|---------------------------------------|-------------------|--------------|--------------|-----------|----------------|-------------------------|-------------------|
| Titres disponibles à la vente :       |                   |              |              |           |                |                         |                   |
| - Autres titres                       | 4 613             | 70           | -475         |           |                |                         | 4 208             |
| Dérivés                               |                   |              |              |           |                |                         |                   |
| Autres actifs financiers non courants | 892               | 1 751        |              |           | -57            | -168                    | 2 418             |
| <b>Total</b>                          | <b>5 505</b>      | <b>1 821</b> | <b>-475</b>  |           | <b>-57</b>     | <b>-168</b>             | <b>6 626</b>      |

Les sociétés SAVIM et Lucas G (détenues 100%) sont classifiées au 31.12.2012 en actifs financiers disponibles à la vente.

## ► NOTE 7.4 - ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur juste valeur à la date de clôture :

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2012</b> | <b>Montant net 31.12.2011</b> |
|----------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Prêts et avances           | 2 740             | 2 709                         |
| Divers                     | 676               | 472                           |
| <b>Total</b>               | <b>3 416</b>      | <b>3 181</b>                  |

## ► NOTE 7.5 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2012</b> | <b>Montant net 31.12.2011</b> |
|----------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Disponibilités             | 21 571            | 41 488                        |
| Dépôts à terme et autres   | 8                 | 522                           |
| SICAV monétaires & autres  | 329               | 670                           |
| <b>Total</b>               | <b>21 908</b>     | <b>42 680</b>                 |

## ► NOTE 7.6 - RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN – PASSIF

Les différentes catégories de passifs financiers à la date de clôture sont les suivantes. Elles sont détaillées dans la note 7.6 ci-dessous.

| <i>en milliers d'euros</i>                 | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Passifs financiers non courants (Note 7.7) | 11 536            | 65 445            |
| Autres passifs non courants                | 1 241             | 1 309             |
| Passifs financiers courants (Note 7.7)     | 116 916           | 65 928            |
| Fournisseurs (Note 16)                     | 149 749           | 203 444           |
| Autres dettes courantes (Note 16)          | 69 255            | 67 670            |
| <b>Total</b>                               | <b>348 698</b>    | <b>403 794</b>    |

## ► NOTE 7.7 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont définis en note 1.12.

| en milliers d'euros   | <b>Courant</b>    |                   |
|---|-------------------|-------------------|
|   | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
| Financements à court terme et découverts bancaires                      | 24 398            | 8 465             |
| Emprunts bancaires  | 77 660            | 27 975            |
| Emprunts sur locations financement                                      | 3 620             | 3 570             |
| Dette financière relative aux ventes avec recours (note 10)             | 5 928             | 23 289            |
| Dérivés passifs - change et taux  | 1 095             | 1 860             |
| Autres emprunts   | 3 644             | 282               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>116 345</b>    | <b>65 440</b>     |
| Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled) | 571               | 488               |
| <b>Total</b>  | <b>116 916</b>    | <b>65 928</b>     |

| en milliers d'euros   | <b>Non courant</b> |               |              |                   |
|---|--------------------|---------------|--------------|-------------------|
|   | <b>31.12.2012</b>  | un à cinq ans | + cinq ans   | <b>31.12.2011</b> |
| Emprunts bancaires  |                    |               |              | 56 332            |
| Emprunts sur locations financement                                      | 2 376              | 2 376         |              | 3 982             |
| Dette financière relative aux ventes avec recours (note 10)             | 2 305              | 2 305         |              | 3 456             |
| Dérivés passifs - taux  |                    |               |              | 1 673             |
| Emprunt obligataire   | 6 824              |               | 6 824        |                   |
| Autres emprunts   | 31                 | 31            |              | 1                 |
| <b>TOTAL</b>  | <b>11 536</b>      | <b>4 712</b>  | <b>6 824</b> | <b>65 444</b>     |
| Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled) |                    |               |              |                   |
| <b>Total</b>  | <b>11 536</b>      | <b>4 712</b>  | <b>6 824</b> | <b>65 444</b>     |

Les emprunts bancaires intègrent principalement un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ à l'origine, mis en place pour financer l'acquisition de Gehl et enregistré pour un coût amorti de 57,6 M€ en dette financière court terme au 31.12.2012.

### 7.7.1 Caractéristiques des principaux emprunts bancaires

| en milliers d'euros          | <b>31.12.2012</b> |             |         |          |               |
|------------------------------|-------------------|-------------|---------|----------|---------------|
|                              | Courant           | Non courant | Monnaie | Échéance | Taux effectif |
| Crédit syndiqué - France (1) | 57 610            |             | EUR     | T3/2013  | 3,49%         |
| Crédit syndiqué - France (1) | 20 050            |             | EUR     | T3/2013  | 1,17%         |
| Ventes avec recours limité   | 5 928             | 2 305       | USD     | variable | 5,84%         |

| en milliers d'euros          | <b>31.12.2011</b> |             |         |          |               |
|------------------------------|-------------------|-------------|---------|----------|---------------|
|                              | Courant           | Non courant | Monnaie | Échéance | Taux effectif |
| Crédit syndiqué - France (1) | 27 531            | 56 332      | EUR     | T3/2013  | 5,75%         |
| Crédit syndiqué - France (1) |                   |             | USD     | T3/2013  |               |
| Ventes avec recours limité   | 23 289            | 3 456       | USD     | variable | 5,67%         |

Les emprunts bancaires intègrent principalement :

(1) - Un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ mis en place pour financer l'acquisition de Gehl.

Cet accord de crédit porte sur un emprunt de 210 M€ à l'origine et amortissable de façon linéaire sur cinq ans, une ligne de crédit renouvelable de 40 M€, plus une ligne de crédit multi-devise de 45 MUSD ou équivalent en euros contre-garantie sur les créances de la société.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

- ratio de gearing (endettement net (1) / capitaux propres) inférieur à un sur la durée du crédit,

- ratio de leverage (EBITDA (2) / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011, 4,2 au 31.12.2011, entre 3 et 2,5 ultérieurement)

Au 31.12.2012, le ratio d'endettement net sur les capitaux propres (gearing) ressort à 23,5% selon les critères de la convention de crédit et le leverage s'établit à 1,54.

(1) selon la convention de crédit, l'endettement net et les capitaux propres sont retraités des impacts liés aux pactes d'actionnaires.

(2) EBITDA : résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et dotations aux dépréciations d'actifs.

### 7.7.2 caractéristiques de l'emprunt obligataire

La part de l'encours vis-à-vis des établissements financiers se répartit comme suit :

|                            | <b>31.12.2012</b> |             |         |          |               |
|----------------------------|-------------------|-------------|---------|----------|---------------|
| <i>en milliers d'euros</i> | Courant           | Non courant | Monnaie | Échéance | Taux effectif |
| Emprunt obligataire        |                   | 6 824       | EUR     | T4/2018  | 5,95%         |

Manitou BF a émis le 7 novembre 2012 un emprunt obligataire de 7 M€ d'euros entièrement souscrit par le fonds Micado France 2018. Les obligations porteront intérêt au taux fixe de 5,95% et sont remboursables in fine le 2 octobre 2018.

### 7.7.3 Encours vis-à-vis des établissements financiers

La part de l'encours vis-à-vis des établissements financiers se répartit comme suit :

|  | <b>31.12.2012</b> |                 | <b>31.12.2011</b> |                 |
|--|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| <i>en milliers d'euros</i>                       | Encours autorisé  | Encours utilisé | Encours autorisé  | Encours utilisé |
| Financements à court terme et découvert bancaire | 105 200           | 4 348           | 58 507            | 8 465           |
| Emprunts sur location financement                | 5 996             | 5 996           | 7 552             | 7 552           |
| Autres emprunts bancaires                        |                   |                 |                   |                 |
| - Emprunts à terme amortissables                 | 78 467            | 78 467          | 87 309            | 87 309          |
| - Crédits renouvelables                          | 74 106            | 20 050          | 64 345            |                 |

### ► NOTE 7.8 - DÉRIVÉS

Le groupe Manitou a décidé de gérer le risque d'intérêt sur la dette d'acquisition de Gehl (210 M€ amortissables à taux variable Euribor 04.09.2008-04.09.2013) afin de sécuriser un niveau maximum de frais financiers. Dans le cadre de cette politique, le groupe a mis en place des swaps et des caps de taux d'intérêt. Ces dérivés sont désignés comme

instruments de couverture de flux futurs de trésorerie. Ils sont considérés comme hautement efficaces au 31.12.2012.

Les caractéristiques des swaps au 31.12.2012 sont les suivantes :

|                                     | <b>31.12.2012</b>           |           |                               |
|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|-------------------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>          | Taux fixe payé<br>(moyenne) | Notionnel | Juste valeur au<br>31.12.2012 |
| Inférieur à un an                   | 2,95%                       | 42 000    |                               |
| 1 à 2 ans                           |                             |           |                               |
| 2 à 5 ans                           |                             |           |                               |
| <b>Total notionnel à la clôture</b> | <b>42 000</b>               |           | <b>-799</b>                   |

|                                     | <b>31.12.2011</b>           |           |                               |
|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|-------------------------------|
| <i>en milliers d'euros</i>          | Taux fixe payé<br>(moyenne) | Notionnel | Juste valeur au<br>31.12.2011 |
| Inférieur à un an                   | 2,78%                       | 75 000    |                               |
| 1 à 2 ans                           |                             |           |                               |
| 2 à 5 ans                           |                             |           |                               |
| <b>Total notionnel à la clôture</b> | <b>75 000</b>               |           | <b>-1 673</b>                 |

Au 31.12.2012, le groupe détient par ailleurs des contrats de ventes à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie GBP, AUD et ZAR en Euro pour un montant de 43 M€. Il détient également des contrats d'achats à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie USD en Euro pour un montant de 26 M€.

Ces couvertures sont considérées comme efficaces au sens des normes IFRS. La variation de juste valeur de ces instruments est en conséquence enregistrée au passif du bilan pour 1,1 M€ avec contrepartie fonds propres pour 1,1 M€, la valorisation des points de terme étant quant à elle enregistrée en résultat financier pour 33 K€.

## ► NOTE 7.9 - ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation des créances, des dettes, de la trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente au 31.12.2012 pour les principales devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité.

La sensibilité correspond à une variation de plus et moins 5% des devises concernées par rapport à leur cours de clôture.

| <i>Créances et dettes libellées en monnaie étrangère</i><br><i>Détail par monnaie de fonctionnement</i> | AUD/EUR +5% | GBP/EUR +5% | USD/EUR +5% | ZAR/EUR +5% |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>EUR</b>  |             |             |             |             |
| Créances (AUD, GBP, USD, ZAR)   | 635         | 478         | 152         | 358         |
| Dettes (AUD, GBP, USD, ZAR)   | -398        | -338        | -215        | 0           |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (AUD, GBP, USD, ZAR)   | 400         | 244         | 505         | 0           |
| S/ Total  | 636         | 384         | 441         | 358         |
| <b>USD</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             | -125        |             |             |
| Dettes (EUR)  |             | 103         |             |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)  |             | -7          |             |             |
| S/ Total  |             | -30         |             |             |
| <b>GBP</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             | -32         |             |             |
| Dettes (EUR)  |             | 24          |             |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)  |             | -11         |             |             |
| S/ Total  |             | -18         |             |             |
| <b>ZAR</b>  |             |             |             |             |
| Créances (EUR)  |             |             | 0           |             |
| Dettes (EUR)  |             |             | 199         |             |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie (EUR)  |             |             | -6          |             |
| S/ Total  |             |             | 193         |             |
| <b>Total</b>  | <b>636</b>  | <b>365</b>  | <b>412</b>  | <b>551</b>  |

## ► NOTE 7.10 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à la gestion des risques financiers sont développées dans le paragraphe 3.1 du rapport de gestion.

## NOTE 8 : STOCKS

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2011</b> | Variation<br>de périmètre<br>et reclassement | Mouvements   | Écart de conv. | <b>Montant brut</b> |
|----------------------------|-------------------|--|--------------|----------------|---------------------|
|                            |                   |  |              |                | <b>31.12.2012</b>   |
| Matières premières         | 140 399           |  | -24 179      | -561           | 115 660             |
| Encours de fabrication     | 24 930            |  | -2 325       | -181           | 22 425              |
| Produits finis             | 95 078            | 2 809  | 9 969        | -1 188         | 106 668             |
| Marchandises               | 69 327            | -1 509                                       | 22 485       | -375           | 89 928              |
| <b>Total</b>               | <b>329 734</b>    | <b>1 300</b>                                 | <b>5 951</b> | <b>-2 304</b>  | <b>334 680</b>      |

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2011</b> | Variation<br>de périmètre<br>et reclassement | Mouvements | Écart de conv. | <b>Provision</b>  |
|----------------------------|-------------------|--|------------|----------------|-------------------|
|                            |                   |  |            |                | <b>31.12.2012</b> |
| Matières premières         | -11 032           |  | 2 504      | 5              | -8 523            |
| Encours de fabrication     | -152              |  | -84        | 0              | -237              |
| Produits finis             | -1 444            | 172  | -1 033     | -3             | -2 308            |
| Marchandises               | -9 233            | -172   | -553       | 32             | -9 926            |
| <b>Total</b>               | <b>-21 862</b>    |  | <b>834</b> | <b>33</b>      | <b>-20 994</b>    |

**Montant net**

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2011</b> | Variation<br>de périmètre<br>et reclassement | Mouvements   | Ecart de conv. | <b>31.12.2012</b> |
|----------------------------|-------------------|--|--------------|----------------|-------------------|
| Matières premières         | 129 367           |  | -21 674      | -556           | 107 137           |
| Encours de fabrication     | 24 778            |  | -2 409       | -181           | 22 188            |
| Produits finis             | 93 634            | 2 981  | 8 936        | -1 191         | 104 360           |
| Marchandises               | 60 094            | -1 681                                       | 21 932       | -343           | 80 002            |
| <b>Total</b>               | <b>307 872</b>    | <b>1 300</b>                                 | <b>6 785</b> | <b>-2 271</b>  | <b>313 686</b>    |

Les reclassements concernent pour l'essentiel les matériels donnés en location et immobilisés qui sont transférés en stock à la fin du contrat de location pour être vendus comme matériel d'occasion.

## NOTE 9 : CLIENTS

| <i>en milliers d'euros</i> | <b>31.12.2011</b> | Variation<br>de périmètre<br>et reclassement | Mouvements     | Écart de conv. | <b>31.12.2012</b> |
|----------------------------|-------------------|--|----------------|----------------|-------------------|
| <b>COURANT</b>             |                   |  |                |                |                   |
| Clients - brut             | (Note 11)         | 253 804                                      | 70             | -13 469        | -1 998            |
| Clients - dépréciation     | (Note 11)         | -14 973                                      |                | 890            | 138               |
| Clients - net              |                   | 238 830                                      | 70             | -12 579        | -1 860            |
| <b>NON-COURANT</b>         |                   |  |                |                |                   |
| Clients - brut             |                   | 2 401  |                | -1 122         | 1 279             |
| Clients - dépréciation     |                   |  |                |                |                   |
| Clients - net              |                   | 2 401  |                | -1 122         | 1 279             |
| <b>Total</b>               | <b>241 231</b>    | <b>70</b>                                    | <b>-13 701</b> | <b>-1 860</b>  | <b>225 741</b>    |

En dehors du marché américain et britannique, le groupe a en général recours à une assurance crédit ou à du factoring pour sécuriser son encours clients. Dans certains cas, sur la base de la connaissance du client acquise par le groupe, l'encours pour un client donné peut être supérieur au montant garanti.

Sur le marché américain et conformément aux pratiques du secteur, Manitou Americas a avec ses distributeurs des accords de financement de stock (floor plan) pour des périodes variables pouvant aller jusqu'à neuf mois. Dans le cadre de ces « floor plans » les distributeurs doivent régler les machines dès qu'elles sont vendues au client final et au plus tard à l'issue de l'accord de financement de stock. Aucun droit de retour des machines en stock n'est accordé aux distributeurs.

Les créances échues font l'objet d'un suivi individualisé. Les critères de dépréciation sont essentiellement appréciés clients par clients en fonction de l'ancienneté des créances. Chaque entité effectue cette analyse en fonction des spécificités de ses marchés.

Les montants enregistrés au titre de la constitution et la reprise des provisions pour dépréciation de créances clients quant à eux sont inclus dans la ligne « Dotations aux provisions » du compte de résultat.

Les pertes sur créances clients se sont élevées à 1,3 M€ sur l'exercice 2012 et ont été enregistrées sur la ligne « Frais commerciaux, marketing et service » du compte de résultat. Ces pertes sont partiellement couvertes par une reprise de dépréciation enregistrée sur la même ligne.

## NOTE 10 : CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

Sont regroupées sur cette ligne, les créances représentatives de financements accordés aux clients finaux. Il s'agit soit de ventes via la mise en place de contrats de location-financement, soit dans le cas de Manitou Americas, de financement des ventes aux clients finaux.

| <i>en milliers d'euros</i>                               |           | <b>31.12.2011</b> | Variation de périmètre et autres | Mouvements     | Écart de conv. | <b>31.12.2012</b> |
|--|-----------|-------------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------|
| <b>Brut</b>  |           |                   |                                  |                |                |                   |
| Créances de location financement                         | (Note 11) | 3 991             |                                  | -469           | -117           | <b>3 405</b>      |
| Financement des clients finaux                           | (Note 11) | 40 105            |                                  | -24 313        | -138           | <b>15 655</b>     |
| <b>Créances de financement des ventes - Brut</b>         |           | <b>44 096</b>     |                                  | <b>-24 782</b> | <b>-255</b>    | <b>19 060</b>     |
| <b>Dépréciation</b>                                      |           |                   |                                  |                |                |                   |
| Créances de location financement                         | (Note 11) |                   |                                  |                |                |                   |
| Financement des clients finaux                           | (Note 11) | -12 557           |                                  | 7 715          | 40             | <b>-4 801</b>     |
| <b>Créances de financement des ventes - Dépréciation</b> |           | <b>-12 557</b>    |                                  | <b>7 715</b>   | <b>40</b>      | <b>-4 801</b>     |
| <b>Net</b>   |           |                   |                                  |                |                |                   |
| Créances de location financement                         |           | 3 991             |                                  | -469           | -117           | <b>3 405</b>      |
| Financement des clients finaux                           |           | 27 548            |                                  | -16 598        | -97            | <b>10 853</b>     |
| <b>Créances de financement des ventes - Net</b>          |           | <b>31 539</b>     |                                  | <b>-17 067</b> | <b>-214</b>    | <b>14 258</b>     |
| <b>Dont</b>  |           |                   |                                  |                |                |                   |
| Part non courante  |           | <b>8 732</b>      |                                  | <b>-3 887</b>  | <b>-101</b>    | <b>4 743</b>      |
| Part courante  |           | <b>22 808</b>     |                                  | <b>-13 180</b> | <b>-113</b>    | <b>9 515</b>      |

Les financements aux clients finaux concernent principalement Manitou Americas et comprennent 7 M€ de créances vendues avec recours limité (valeur brute) non décomptabilisées au 31.12.2012. Le montant inscrit au passif correspondant à ces opérations de vente avec recours limité est mentionné en note 7.6.

Au 31.12.2012, un test de valeur a été réalisé sur les créances de financement des ventes. Les critères de dépréciation sont basés sur une revue client par client pour les plus significatifs (la notion de significatif étant définie pour partie en fonction de l'encours et pour partie en fonction des retards de paiements). Par ailleurs, une dépréciation est calculée en fonction de données statistiques historiques pour les clients non analysés de façon unitaire.

Les pertes enregistrées sur l'exercice 2012 au titre des créances de financement des ventes se sont élevées à 2,5 M€, elles sont couvertes en totalité par des reprises de dépréciation.

L'échéancier des créances de financement des ventes non courantes est le suivant :

| <i>en milliers d'euros</i>                                    | <b>31.12.2012</b> | 1 à 2 ans    | 3 à 5 ans  | Plus de 5 ans |
|---|-------------------|--------------|------------|---------------|
| Créances de location financement - Net                        | 2 139             | 1 591        | 502        | 46            |
| Financement des clients finaux - Net                          | 2 604             | 2 478        | 126        |               |
| <b>Créances de financement des ventes - part non courante</b> | <b>4 743</b>      | <b>4 069</b> | <b>628</b> | <b>46</b>     |

## NOTE 11 : ACTIFS FINANCIERS - ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATION

### ► NOTE 11.1 - ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATIONS LIÉES

| <i>en milliers d'euros</i>                              | Non échu       | Échu <30 j    | Échu 31 - 90 j | Échu 91 - 120 j | Échu +120 j  | <b>31.12.2012</b> |
|---|----------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|-------------------|
| Créances clients  | 190 417        | 19 633        | 11 764         | 2 342           | 14 251       | 238 407           |
| Dépr. créances clients                                  | -977           | -73           | -148           | -1 337          | -11 411      | -13 945           |
| <b>Créances clients - Net</b>                           | <b>189 440</b> | <b>19 560</b> | <b>11 616</b>  | <b>1 006</b>    | <b>2 840</b> | <b>224 462</b>    |
| Créances de financement des clients finaux              | 5 052          | 1 085         | 944            | 87              | 4 730        | 11 898            |
| Dépr. créances de financement clients finaux            | -85            | -28           | -36            | -2              | -3 497       | -3 649            |
| <b>Créances de financement des clients finaux - Net</b> | <b>4 967</b>   | <b>1 057</b>  | <b>907</b>     | <b>85</b>       | <b>1 233</b> | <b>8 249</b>      |
| Créances de location financement                        |                | 1 266         |                |                 |              | 1 266             |
| Dépr. créances location financement                     |                |               |                |                 |              |                   |
| <b>Créances de location financement - Net</b>           |                | <b>1 266</b>  |                |                 |              | <b>1 266</b>      |
| <b>Total</b>  | <b>195 673</b> | <b>20 617</b> | <b>12 523</b>  | <b>1 091</b>    | <b>4 073</b> | <b>233 977</b>    |

## ► NOTE 11.2 - MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS FINANCIERS

|  | <b>31.12.2011</b> | Augmen-tation | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | Reclass/ autres | Écart de conv. | <b>31.12.2012</b> |
|--|-------------------|---------------|------------------|----------------------|-----------------|----------------|-------------------|
| Dépr. créances clients                       | -14 973           | -2 257        | 778              | 2 369                |                 | 138            | -13 945           |
| Dépr. créances de financement clients finaux | -12 557           |               | 5 605            | 2 110                |                 | 40             | -4 801            |
| Dont   |                   |               |                  |                      |                 |                |                   |
| - Courants                                   | -8 179            |               | 4 201            | 289                  |                 | 40             | -3 649            |
| - Non courants                               | -4 377            |               | 1 403            | 1 821                |                 | 0              | -1 153            |
| Dépr. créances location financement          |                   |               |                  |                      |                 |                |                   |

L'amélioration de l'activité aux Etats-Unis a amené Manitou Americas à reprendre une partie de sa provision pour dépréciation des créances de financement des clients finaux et des autres créances clients (4M€ non utilisés au 31.12.2012).

## NOTE 12 : AUTRES CRÉANCES COURANTES

| en milliers d'euros               | <b>31.12.2011</b> | Variation de périmètre & autres | Mouvements | Ecart de conv. | <b>31.12.2012</b> |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------------------|------------|----------------|-------------------|
| Créances fiscales et sociales     | 19 007            | 150                             | -143       | -16            | 18 998            |
| Autres créances                   | 6 377             | 99                              | -1 758     | 10             | 4 728             |
| Avances et acomptes sur commandes | 2 058             |                                 | 621        | 8              | 2 687             |
| Charges constatées d'avance       | 3 587             | 23                              | 2 195      | -25            | 5 781             |
| <b>Total</b>                      | <b>31 029</b>     | <b>272</b>                      | <b>915</b> | <b>-22</b>     | <b>32 194</b>     |

## NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

### ► NOTE 13.1 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social se compose de 39 548 949 actions au 31.12.2012.

### ► NOTE 13.2 - PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le Conseil d'administration propose une distribution de 0,45€ par action.

### ► NOTE 13.3 - TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

| en nombre d'actions   | Réalisations au<br><b>31.12.2011</b> | % du capital | Réalisations au<br><b>31.12.2012</b> | % du capital |
|---|--------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------|
| <b>Détentions à l'ouverture (plan d'actions)</b>              | <b>311 000</b>                       |              | <b>278 000</b>                       |              |
| Achats d'actions (Assemblée Générale Ordinaire du 01.06.2006) |                                      |              |                                      |              |
| Ventes d'actions  | -33 000                              |              |                                      |              |
| Levées d'options d'achat                                      |                                      |              |                                      |              |
| <b>Détention à la clôture (plan d'actions)</b>                | <b>278 000</b>                       | 0,70%        | <b>278 000</b>                       | 0,70%        |
| Couverture des options d'achats                               |                                      |              |                                      |              |
| Contrat de liquidité  | 33 237                               |              | 35 872                               |              |
| <b>Somme des titres en auto-contrôle</b>                      | <b>311 237</b>                       | 0,79%        | <b>313 872</b>                       | 0,79%        |

Le coût d'acquisition des titres achetés, ainsi que le produit de la cession des titres vendus, ont respectivement été inscrits en diminution et en augmentation de la situation nette.

Les actions d'autocontrôle ne donnent pas droit à distribution de dividendes.

## ► NOTE 13.4 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIÉS

Conformément à l'autorisation donnée par l'AGM du 09.06.2010, un plan de stock options avait été octroyé le 26 juillet 2011. Au 30.01.2012 17 320 options complémentaires ont été attribuées dans le cadre de ce plan.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a par ailleurs été octroyé le 28 juin 2012. Conformément aux principes énoncés dans la note 1.15 aux états financiers, ce plan d'attribution d'options a été valorisé à sa juste valeur à la date d'attribution. Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits de ce nouveau plan sont les suivants :

- durée d'acquisition de 4 ans à partir de la date d'octroi des actions (acquisition par quart) pour les salariés français, après une période de 4 ans pour les salariés étrangers du groupe ;
- période d'inaccessibilité de deux ans pour les salariés français ;

- condition de présence ;
- conditions internes : le Résultat Par Action (RPA) doit être au moins égal à 1 € (1 euro) au titre des résultats 2012, à 1,20 € (un euro et vingt centimes) au titre des résultats 2013, à 1,35 € (un euro et trente-cinq centimes) au titre des résultats 2014 et à 1,50 € (un euro et cinquante centimes) au titre des résultats 2015 ;
- cours à la date d'octroi : 12,83 € ;
- dividendes attendus sur une période de 4 ans ;
- taux : taux sans risque défini à la date d'octroi du plan pour une maturité de 1 à 5 ans.

La valorisation initiale du plan à la date d'octroi s'élève à 612 K€. La charge relative à ce plan enregistrée au 31.12.2012 s'élève à 117 K€.

### 13.4.1 Caractéristiques

Les principales caractéristiques des plans d'achat d'actions par certains salariés et des attributions gratuites d'actions sont les suivantes :

| <b>Options d'achat</b>                |              | Type de plan | Date de maturité | Date d'échéance du plan | Nombre de bénéficiaires (origine) | Prix moyen d'exercice (en €) | <b>Nombre d'actions par plan</b> |
|---------------------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| caractéristiques                      |              |              |                  |                         |                                   |                              |                                  |
| Plan du 05.09.2005                    | Achat        | 06.09.2009   | 05.09.2013       |                         | 15                                | 32,56                        | 30 500                           |
| Plan du 19.12.2005                    | Achat        | 20.09.2009   | 19.12.2013       |                         | 15                                | 31,88                        | 30 500                           |
| Plan du 10.07.2006                    | Achat        | 11.07.2010   | 10.07.2014       |                         | 16                                | 32,76                        | 44 000                           |
| Plan du 21.08.2006                    | Achat        | 22.08.2010   | 21.08.2014       |                         | 5                                 | 30,95                        | 5 000                            |
| Plan du 26.04.2007                    | Achat        | 27.04.2011   | 26.04.2015       |                         | 16                                | 39,8                         | 30 500                           |
| Plan du 10.10.2007                    | Achat        | 11.10.2011   | 10.10.2015       |                         | 16                                | 36,55                        | 16 500                           |
| Plan du 19.05.2010                    | Souscription | 20.05.2014   | 19.05.2018       |                         | 43                                | 13,6                         | 249 625                          |
| Plan du 26.07.2011                    | Souscription | 26.07.2015   | 26.07.2019       |                         | 60                                | 24                           | 188 492                          |
| <b>Total des options attribuées</b>   |              |              |                  |                         |                                   |                              | <b>595 117</b>                   |
| Options radiées - actions disponibles |              |              |                  |                         |                                   |                              | 121 000                          |
| Actions non attribuées                |              |              |                  |                         |                                   |                              |                                  |
| <b>Total des actions détenues</b>     |              |              |                  |                         |                                   |                              | <b>278 000</b>                   |

| <b>Actions gratuites</b>            |     | Type de plan | Date de maturité | Date d'échéance du plan | Nombre de bénéficiaires (origine) |  | <b>Nombre d'actions par plan</b> |
|-------------------------------------|-----|--------------|------------------|-------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|
| caractéristiques                    |     |              |                  |                         |                                   |  |                                  |
| Plan du 28.06.2012                  | AGA | 28.06.2012   | 28.06.2016       |                         | 151                               |  | 82 350                           |
| <b>Total des actions attribuées</b> |     |              |                  |                         |                                   |  | <b>82 350</b>                    |

### 13.4.2 Évolution du nombre d'options en cours de validité

| <i>en unités</i>   | <b>Options en circulation<br/>au 31.12.2011</b> | Options attribuées | Options exercées | Options radiées | <b>Options en circulation<br/>au 31.12.2012</b> |
|--------------------|---|--------------------|------------------|-----------------|---|
| Plan du 20.09.2004 | 13 500  |                    |                  | -13 500         |   |
| Plan du 13.12.2004 | 40 500  |                    |                  | -40 500         |   |
| Plan du 05.09.2005 | 30 500  |                    |                  |                 | 30 500  |
| Plan du 19.12.2005 | 30 500  |                    |                  |                 | 30 500  |
| Plan du 10.07.2006 | 44 000  |                    |                  |                 | 44 000  |
| Plan du 21.08.2006 | 5 000   |                    |                  |                 | 5 000   |
| Plan du 26.04.2007 | 30 500  |                    |                  |                 | 30 500  |
| Plan du 10.10.2007 | 16 500  |                    |                  |                 | 16 500  |
| Plan du 19.05.2010 | 261 550   |                    |                  | -11 925         | 249 625   |
| Plan du 26.07.2011 | 247 060   | 17 320             |                  | -75 888         | 188 492   |
| <b>Total</b>       | <b>719 610</b>                                  | <b>17 320</b>      |                  | <b>-141 813</b> | <b>595 117</b>                                  |

### 13.4.3 Évolution du nombre d'actions gratuites attribuées

| <i>en unités</i>   | <b>Actions en circulation<br/>au 31.12.2011</b> | Actions attribuées | Actions radiées | <b>Actions en circulation<br/>au 31.12.2012</b> |
|--------------------|---|--------------------|-----------------|---|
| Plan du 20.09.2004 |   | 82 350             | -1 700          | 80 650  |
| <b>Total</b>       |   | <b>82 350</b>      | <b>-1 700</b>   | <b>80 650</b>                                   |

### 13.4.3 Valorisation des plans

Conformément aux principes énoncés dans la note 1.15, les plans d'attribution d'options et d'actions gratuites sont évalués au 31.12.2012 à leur juste valeur à la date d'attribution.

| <i>en milliers d'euros</i>                                  | Plan 2012 | Plan 2011 | Plan 2010 | Plans 2007 | Plans 2006 | Plans 2005 | <b>TOTAL</b> |
|---|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|--------------|
| Valorisation initiale (après déduction des options radiées) | 626       | 1 331     | 653       | 565        | 586        | 635        | <b>4 396</b> |
| Charge de l'exercice 2012                                   | -117      | -555      | -96       |            |            |            | <b>-768</b>  |

La charge de l'exercice est enregistrée dans les charges de personnel.

#### Hypothèses plans de stock option

Les principaux critères retenus pour la valorisation et la comptabilisation des droits sont les suivants :

- prix d'exercice : prix fixé par le règlement des plans, soit la moyenne des 20 derniers jours d'ouverture du titre Manitou précédent la date d'attribution, décotée de 5% ;
- volatilité : volatilité historique du titre Manitou sur trois ans pour l'ensemble des plans ;

- taux de dividendes versés : taux de dividende moyen constaté sur les trois années précédant l'attribution de chaque plan ;
- durée de vie estimée de l'option : 5 ans ;
- taux : taux sans risque correspondant à la durée de vie de l'option, mesuré à la date d'attribution de chacun des plans ;
- durée de vesting : la durée de vesting est de 4 ans pour l'ensemble des plans existants.

## NOTE 14 : PROVISIONS

### ► NOTE 14.1 - DÉTAIL DES PROVISIONS

|  | 31.12.2012    | Dont part<br>à moins d'un an | Dont part<br>à plus d'un an |
|--|---------------|------------------------------|-----------------------------|
| Provisions - hors avantages au personnel         |               |                              |                             |
| Provisions pour garantie                         | 28 121        | 23 278                       | 4 843                       |
| Provisions pour restructuration                  | 198           | 196                          | 2                           |
| Provisions pour risques divers                   | 7 841         | 5 418                        | 2 423                       |
|  | <b>36 160</b> | <b>28 892</b>                | <b>7 268</b>                |
| Provisions pour avantages au personnel (Note 15) | 32 899        | 242                          | 32 657                      |
| <b>Total</b>                                     | <b>69 059</b> | <b>29 134</b>                | <b>39 925</b>               |

|  | 31.12.2011    | Dont part<br>à moins d'un an | Dont part<br>à plus d'un an |
|--|---------------|------------------------------|-----------------------------|
| Provisions - hors avantages au personnel         |               |                              |                             |
| Provisions pour garantie                         | 24 123        | 19 627                       | 4 497                       |
| Provisions pour restructuration                  | 239           | 196                          | 43                          |
| Provisions pour risques divers                   | 10 234        | 7 825                        | 2 409                       |
|  | <b>34 597</b> | <b>27 648</b>                | <b>6 949</b>                |
| Provisions pour avantages au personnel (Note 15) | 29 255        | 266                          | 28 989                      |
| <b>Total</b>                                     | <b>63 852</b> | <b>27 914</b>                | <b>35 938</b>               |

### ► NOTE 14.2 - MOUVEMENT DES PROVISIONS - HORS AVANTAGES AU PERSONNEL

| en milliers d'euros             | 31.12.2011    | Augmentation  | Reprise de provision utilisée | Reprise de provision non utilisée | Reclassement / Var. de périmètre | Ecarts de conversion | 31.12.2012    |
|---------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------|---------------|
| Provisions pour garantie        | 24 124        | 15 573        | -7 399                        | -4 117                            | 0                                | -60                  | 28 121        |
| Provisions pour restructuration | 239           |               | -229                          | -2                                | 190                              |                      | 198           |
| Provisions pour risques divers  | 10 234        | 1 296         | -1 559                        | -1 799                            | -267                             | -64                  | 7 841         |
|                                 | <b>34 597</b> | <b>16 869</b> | <b>-9 187</b>                 | <b>-5 918</b>                     | <b>-77</b>                       | <b>-124</b>          | <b>36 160</b> |

#### Garantie

Les montants enregistrés au titre de la constitution et de la reprise de provisions pour garantie sont principalement inclus dans la ligne « coût des biens et services vendus » du compte de résultat tout comme les coûts réels de garantie. Cette ligne inclut aussi des provisions constituées au titre de campagnes de rappels de matériels suite à des incidents de qualité fournisseur.

#### Risques divers

Les risques divers concernent principalement les litiges commerciaux, sociaux ou fiscaux.

## NOTE 15 : AVANTAGES AU PERSONNEL

### ► NOTE 15.1 - DÉFINITION

Les régimes à prestations définies qui donnent lieu à l'enregistrement d'une provision concernent :

- des indemnités de départ à la retraite ou de fin de contrat,
- d'autres avantages à long terme de type médailles du travail,

- des régimes de pensions et autres prestations de retraite pour certains employés,
- un régime de retraite chapeau pour certains membres du management aux Etat-Unis,
- un régime d'assistance médicale et d'assurance vie postérieur à l'emploi.

Ces régimes à prestations définies sont le plus souvent couverts par des fonds versés à des compagnies d'assurance, qui sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

La valeur de ces fonds est déduite de l'engagement évalué conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

## ► NOTE 15.2 - ÉVALUATION

### 15.2.1 Principales hypothèses actuarielles retenues

|                                      | 31.12.2012 |             |        |            |
|--------------------------------------|------------|-------------|--------|------------|
|                                      | France     | Royaume-Uni | Italie | Etats-Unis |
| Evolution des salaires               | 4,00%      | n/a         | n/a    | 4,44%      |
| Evolution des retraites              | n/a        | 5,00%       | n/a    | n/a        |
| Taux d'actualisation financière      | 3,30%      | 4,60%       | 3,30%  | 3,60%      |
| Taux de rendement attendu des actifs | 3,80%      | 5,00%       | n/a    | 6,62%      |

|                                      | 31.12.2011 |             |        |            |
|--------------------------------------|------------|-------------|--------|------------|
|                                      | France     | Royaume-Uni | Italie | Etats-Unis |
| Evolution des salaires               | 4,00%      | n/a         | n/a    | 4,44%      |
| Evolution des retraites              | n/a        | 5,00%       | n/a    | n/a        |
| Taux d'actualisation financière      | 5,40%      | 4,90%       | 5,40%  | 4,20%      |
| Taux de rendement attendu des actifs | 3,80%      | 5,00%       | n/a    | 7,47%      |

Une évolution de -0,5% du taux d'actualisation aurait l'impact suivant sur la dette actuarielle (DBO) et le coût d'une année supplémentaire (SC) :

| en milliers d'euros  | DBO          | SC         |
|----------------------|--------------|------------|
| Europe (inc. France) | 1 296        | 124        |
| Royaume-Uni          | 1 201        | NA         |
| Etats-Unis           | 2 678        | 10         |
| <b>Total</b>         | <b>5 175</b> | <b>134</b> |

Les hypothèses d'évolution de salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et des prévisions d'augmentations individuelles.

dette actuarielle (DBO) et de 12K€ sur le coût d'une année supplémentaire (SC).

Le taux de rotation et le taux de mortalité tiennent compte des spécificités de chaque pays et de chaque société. Le taux de rotation pris en compte diffère en fonction du statut et de l'âge des personnes concernées.

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière en France, les évaluations reposent sur un départ volontaire du salarié, ce qui implique que l'engagement calculé inclut les charges sociales. Les taux de charges sociales pris en compte pour l'évaluation de l'engagement 2012 se situent entre 47 et 51% en fonction des entités et des catégories professionnelles concernées.

Le taux utilisé pour actualiser les obligations est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

L'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul des indemnités de fin de carrière et des compléments de retraite a été déterminé en conformité avec les législations en vigueur dans les pays concernés.

Le taux retenu pour l'inflation médicale est de 7,5 % au 31.12.2012. Une variation de 1% de l'inflation médicale aurait un impact de 100K€ sur la

## 15.2.2 Composition des actifs de couverture (en %)

Au 31.12.2012, les actifs de couverture sont répartis de la façon suivante :

|              | 31.12.2012     |                |                |
|--------------|----------------|----------------|----------------|
|              | France         | Royaume-Uni    | États-Unis     |
| Actions      | 15,00%         | 55,94%         | 54,50%         |
| Obligations  | 5,00%          | 43,22%         | 26,65%         |
| Immobilier   | 80,00%         |                |                |
| Autres       |                | 0,84%          | 18,85%         |
| <b>Total</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> |

|              | 31.12.2011     |                |                |
|--------------|----------------|----------------|----------------|
|              | France         | Royaume-Uni    | États-Unis     |
| Actions      | 15,00%         | 58,00%         | 69,00%         |
| Obligations  | 5,00%          | 41,00%         | 28,00%         |
| Immobilier   | 80,00%         |                |                |
| Autres       |                | 1,00%          | 3,00%          |
| <b>Total</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> | <b>100,00%</b> |

## 15.2.3 Réconciliation des postes de bilan

|  | 31.12.2012 |               |             |               |            |         |
|--|------------|---------------|-------------|---------------|------------|---------|
| en milliers d'euros                        | France IFC | France Autres | Royaume-Uni | Autres Europe | Etats-Unis | Total   |
| Valeur actuelle de l'obligation            | 14 489     | 776           | 11 740      | 954           | 51 895     | 79 854  |
| Juste valeur des actifs financiers         | 6 714      |               | 10 980      |               | 27 447     | 45 141  |
| Coût des services passés                   | 1 866      |               |             |               | -52        | 1 814   |
| (Provisions) actifs nets reconnus au bilan | -5 909     | -776          | -760        | -954          | -24 500    | -32 899 |
|  |            |               | Dont :      | Provision     |            | -32 899 |
|  |            |               |             | Actif         |            | 0       |

|  | 31.12.2011 |               |             |               |            |         |
|--|------------|---------------|-------------|---------------|------------|---------|
| en milliers d'euros                        | France IFC | France Autres | Royaume-Uni | Autres Europe | Etats-Unis | Total   |
| Valeur actuelle de l'obligation            | 9 807      | 609           | 10 899      | 821           | 50 629     | 72 765  |
| Juste valeur des actifs financiers         | 6 628      |               | 9 592       |               | 25 466     | 41 686  |
| Coût des services passés                   | 1 963      |               |             |               | -2         | 1 961   |
| (Provisions) actifs nets reconnus au bilan | -1 216     | -609          | -1 307      | -821          | -25 165    | -29 118 |
|  |            |               | Dont :      | Provision     |            | -29 255 |
|  |            |               |             | Actif         |            | 137     |

## 15.2.4 Évolution des engagements et des actifs de couverture sur l'exercice

|                                       |                  |        |             |               | 31.12.2012 |         |
|---------------------------------------|------------------|--------|-------------|---------------|------------|---------|
| en milliers d'euros                   |                  | France | Royaume-Uni | Autres Europe | Etats-Unis | Total   |
| <b>Engagement</b>                     |                  |        |             |               |            |         |
|                                       | Début de période | 10 416 | 10 899      | 821           | 50 629     | 72 765  |
| Coût des services                     |                  | 724    |             |               | 86         | 810     |
| Coût de l'actualisation               |                  | 598    | 539         | 35            | 2 070      | 3 242   |
| Prestations payées                    |                  | -194   | -531        | -125          | -3 524     | -4 374  |
| Liquidation / réduction et autres     |                  |        |             |               | -266       | -266    |
| Coût des services passés              |                  |        |             |               | -85        | -85     |
| Entrée de périmètre                   |                  |        |             |               |            |         |
| Pertes (Gains) actuariels             |                  | 3 721  | 580         | 223           | 4 023      | 8 547   |
| Correction taux de change             |                  |        | 253         |               | -1 038     | -785    |
|                                       | Fin de période   | 15 265 | 11 740      | 954           | 51 895     | 79 854  |
| <b>Actifs de couverture</b>           |                  |        |             |               |            |         |
|                                       | Début de période | 6 628  | 9 592       |               | 25 466     | 41 686  |
| Cotisations de l'employeur            |                  | 33     | 973         |               | 3 714      | 4 720   |
| Prestations payées                    |                  | -194   | -531        |               | -3 524     | -4 249  |
| Rendement réel du fonds               |                  | 247    | 728         |               | 2 732      | 3 707   |
| Entrée de périmètre                   |                  |        |             |               | -383       | -383    |
| Liquidation                           |                  |        |             |               | -558       | -340    |
| Correction taux de change             |                  |        | 218         |               |            |         |
|                                       | Fin de période   | 6 714  | 10 980      |               | 27 447     | 45 141  |
| <b>Réconciliation de la provision</b> |                  |        |             |               |            |         |
|                                       | Début de période | -1 825 | -1 307      | -821          | -25 165    | -29 118 |
| Charge de l'année                     |                  | -1 278 | -97         | -35           | -191       | -1 601  |
| Cotisation employeur                  |                  |        | 973         |               | 3 348      | 4 321   |
| Prestations payées                    |                  | 33     |             | 125           | 250        | 408     |
| SORIE                                 |                  | -3 614 | -294        | -223          | -3 222     | -7 353  |
| Entrée de périmètre                   |                  |        |             |               |            |         |
| Correction taux de change             |                  |        | -35         |               | 480        | 445     |
|                                       | Fin de période   | -6 685 | -760        | -954          | -24 500    | -32 899 |

**31.12.2011**

| en milliers d'euros                   | France | Royaume-Uni | Autres Europe | Etats-Unis | Total   |
|---------------------------------------|--------|-------------|---------------|------------|---------|
| <b>Engagement</b>                     |        |             |               |            |         |
| Début de période                      | 9 348  | 8 712       | 945           | 48 149     | 67 154  |
| Coût des services                     | 626    |             |               | 187        | 813     |
| Coût de l'actualisation               | 521    | 479         | 38            | 2 225      | 3 263   |
| Prestations payées                    | -53    | -194        | -146          | -2 991     | -3 384  |
| Liquidation / réduction               |        |             |               | -1 391     | -1 391  |
| Coût des services passés              | 3      | 1 116       |               |            | 1 119   |
| Entrée de périmètre                   |        |             |               |            |         |
| Pertes (Gains) actuariels             | -29    | 448         | -16           | 2 812      | 3 215   |
| Correction taux de change             |        | 338         |               | 1 638      | 1 976   |
| Fin de période                        | 10 416 | 10 899      | 821           | 50 629     | 72 765  |
| <b>Actifs de couverture</b>           |        |             |               |            |         |
| Début de période                      | 6 416  | 8 698       |               | 26 817     | 41 931  |
| Cotisations de l'employeur            |        | 576         |               | 2 876      | 3 452   |
| Prestations payées                    |        | -194        |               | -2 991     | -3 185  |
| Rendement réel du fonds               | 212    | 223         |               | -1 034     | -599    |
| Entrée de périmètre                   |        |             |               |            |         |
| Liquidation                           |        |             |               | -922       | -922    |
| Correction taux de change             |        | 289         |               | 720        | 1 009   |
| Fin de période                        | 6 628  | 9 592       |               | 25 466     | 41 686  |
| <b>Réconciliation de la provision</b> |        |             |               |            |         |
| Début de période                      | -867   | -14         | -945          | -21 332    | -23 158 |
| Charge de l'année                     | -949   | -1 217      | -38           | -273       | -2 477  |
| Cotisation employeur                  |        | 576         |               | 2 331      | 2 907   |
| Prestations payées                    | 53     |             | 146           | 545        | 744     |
| SORIE                                 | -61    | -604        | 16            | -5 519     | -6 168  |
| Entrée de périmètre                   |        |             |               |            |         |
| Correction taux de change             |        | -48         |               | -917       | -965    |
| Fin de période                        | -1 825 | -1 307      | -821          | -25 165    | -29 118 |

### 15.2.5 Ventilation de la charge de la période

**31.12.2012**

| en milliers d'euros                          | France       | Royaume-Uni | Autres Europe | Etats-Unis | Total        |
|--|--------------|-------------|---------------|------------|--------------|
| <b>Ajustements méthodologiques</b>           |              |             |               |            |              |
| Coût des services rendus                     | 724          |             |               | 86         | 810          |
| Coûts de l'actualisation                     | 598          | 539         | 35            | 2 070      | 3 242        |
| Rendement attendu des actifs                 | -250         | -442        |               | -1 930     | -2 622       |
| Amortissement des pertes et gains actuariels | 108          |             |               |            | 108          |
| Coût des services passés                     | 98           |             |               | -5         | 93           |
| Réduction et autre                           |              |             |               | -30        | -30          |
| <b>Charge nette</b>                          | <b>1 278</b> | <b>97</b>   | <b>35</b>     | <b>191</b> | <b>1 601</b> |

Les nouvelles dispositions apportées par la révision d'IAS 19 seront appliquées de façon rétrospective par le groupe. Les principaux impacts sur les bilans consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et au 31 décembre 2012 ont été estimés respectivement à 2,0 M€ et 1,8 M€, ils correspondent à la reconnaissance

des coûts des services passés antérieurement non comptabilisés. L'impact estimé de l'application de la norme IAS19 révisée sur l'estimé de la dépense 2013 a été évalué à 1,2 M€, impact principalement lié à l'alignement du taux de rendement attendu des actifs sur le taux d'actualisation financière.

31.12.2011

| en milliers d'euros                          | France     | Royaume-Uni  | Autres Europe | Etats-Unis | Total        |
|--|------------|--------------|---------------|------------|--------------|
| Ajustements méthodologiques                  |            |              |               |            |              |
| Coût des services rendus                     | 626        |              |               | 188        | 814          |
| Coûts de l'actualisation                     | 521        | 479          | 38            | 2 226      | 3 264        |
| Rendement attendu des actifs                 | -258       | -379         |               | -1 673     | -2 310       |
| Amortissement des pertes et gains actuariels | -44        |              |               |            | -44          |
| Coût des services passés                     | 104        | 1 116        |               | 2          | 1 222        |
| Réduction                                    |            |              |               | -469       | -469         |
| <b>Charge nette</b>                          | <b>949</b> | <b>1 216</b> | <b>38</b>     | <b>274</b> | <b>2 477</b> |

## NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

| en milliers d'euros                      | 31.12.2011     | Reclassements | Mouvements     | Ecart de conv. | 31.12.2012     |
|--|----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Fournisseurs et comptes rattachés</b> | <b>203 444</b> | <b>-9</b>     | <b>-53 183</b> | <b>-503</b>    | <b>149 749</b> |
| Dettes fiscales et sociales              | 47 701         | 11            | 1 428          | -6             | 49 134         |
| Autres dettes d'exploitation             | 16 240         | -1 352        | 635            | -307           | 15 216         |
| Produits constatés d'avance              | 3 730          |               | 1 251          | -75            | 4 905          |
| <b>Autres dettes</b>                     | <b>67 671</b>  | <b>-1 341</b> | <b>3 314</b>   | <b>-388</b>    | <b>69 255</b>  |
| <b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>            | <b>271 115</b> | <b>-1 350</b> | <b>-49 869</b> | <b>-891</b>    | <b>219 004</b> |

## NOTE 17 : IMPÔTS

### ► NOTE 17.1 - VARIATION DES POSTES DE BILAN

| en milliers d'euros    | 31.12.2011    | Résultat       | Paiement      | Conversion  | Variations de périmètre & autres (1) | 31.12.2012    |
|------------------------|---------------|----------------|---------------|-------------|--------------------------------------|---------------|
| <b>Impôts courants</b> |               |                |               |             |                                      |               |
| Actifs                 | 26 031        |                |               |             |                                      | 27 845        |
| Passifs                | 4 857         |                |               |             |                                      | 2 067         |
| <b>Total</b>           | <b>21 175</b> | <b>-12 420</b> | <b>17 091</b> | <b>-67</b>  |                                      | <b>25 778</b> |
| <b>Impôts différés</b> |               |                |               |             |                                      |               |
| Actifs                 | 4 911         |                |               |             |                                      | 20 102        |
| Passifs                | 9 007         |                |               |             |                                      | 357           |
| <b>Total</b>           | <b>-4 097</b> | <b>20 799</b>  |               | <b>-496</b> | <b>3 538</b>                         | <b>19 745</b> |

(1) Les autres mouvements d'impôts courants et d'impôts différés se décomposent comme suit :

| en milliers d'euros  | 31.12.2012   | 31.12.2011    |
|--|--------------|---------------|
| Impôts sur annulation / cession des titres d'auto-contrôle   | -15          | -11           |
| Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - SORIE                                      | 4 374        | 408           |
| Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - Instrument de couverture de taux d'intérêt | -812         | 231           |
| Entrée de périmètre  |              | -135          |
| Autres   | -9           | -2 304        |
| <b>Total</b>   | <b>3 538</b> | <b>-1 811</b> |

### ► NOTE 17.2 - IMPÔTS ENREGISTRÉS EN COMPTE DE RÉSULTAT

La charge d'impôts enregistrée en compte de résultat comprend :

| en milliers d'euros   | 31.12.2012     | 31.12.2011     |
|---|----------------|----------------|
| <b>Impôts courants</b>  | <b>-12 420</b> | <b>-13 265</b> |
| Impôts différés de la période                                   | -746           | -1 699         |
| Changement de taux d'impôts différés                            | -328           | 178            |
| Pertes de valeur (+) et activation de déficits non reconnus (-) | 21 873         | 6 425          |
| <b>Total d'impôts différés</b>                                  | <b>20 799</b>  | <b>4 904</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>8 379</b>   | <b>-8 361</b>  |

- La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux différentes administrations fiscales au titre de l'exercice. Ces montants sont déterminés sur la base des taux d'imposition et des règles fiscales applicables dans les pays concernés.
- La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode énoncée dans la note 1.18.
- Au 31.12.2012, Manitou Americas a constaté un impôt différé actif de 23,9 M€ (pertes reportables et autres actifs d'impôts différés) relatif aux années antérieures. Ces 23,9 M€ ont été enregistrés pour 22,1 M€ en

compte de résultat et pour 1,8 M€ en réserves (impôt différé relatifs aux écarts actuariels), les conditions de comptabilisation telles que décrites par la norme IAS12 étant réunies. En effet le retour à meilleur fortune année après année de Manitou Americas (anciennement Gehl Company) depuis la crise de 2009 permet de considérer que le reliquat de déficits reportables de cette entité a une probabilité d'être imputé sur ses profits futurs, justifiant l'activation mentionnée ci-dessus.

Manitou Americas a utilisé 6 M€ de pertes reportables et autres actifs d'impôt différé sur l'exercice 2012.

#### ► NOTE 17.3 - RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>en milliers d'euros</i>  | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale | 36 397            | 43 908            |
| Taux d'impôt légal en France  | 36,10%            | 36,10%            |
| <b>Charge d'impôts théorique de l'exercice</b>                        | <b>13 139</b>     | <b>15 851</b>     |
| Autres impôts   | 1 884             | 1 955             |
| Dépréciation d'actifs   |                   |                   |
| Déficiences permanentes   | 352               | -1 119            |
| Augmentation / réduction des taux d'impôts (courants et différés)     | 266               | -174              |
| Activation de pertes reportables (pertes reportables non activées)    | -21 936           | -7 166            |
| Déficiences de taux à l'étranger et autres                            | -2 085            | -986              |
| <b>Total - Impôts sur le résultat</b>                                 | <b>-8 379</b>     | <b>8 361</b>      |

#### ► NOTE 17.4 - BASES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés constatés proviennent des différences temporelles suivantes :

| <i>en milliers d'euros - Actif / (Passif)</i>     | <b>Déficiences temporelles au 31.12.2012</b> | <b>Impôts différés au 31.12.2012</b> | <b>Déficiences temporelles au 31.12.2011</b> | <b>Impôts différés au 31.12.2011</b> |
|---|--|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Immobilisations incorporelles                     | -4 590                                       | -1 606                               | 72   | 25                                   |
| Immobilisations corporelles                       | -34 149                                      | -11 798                              | -36 494                                      | -12 256                              |
| Locations financement                             | -12 462                                      | -3 914                               | -11 616                                      | -3 653                               |
| Engagements envers le personnel                   | 33 357                                       | 11 644                               | 27 844                                       | 9 628                                |
| Provisions  | 25 335                                       | 8 441                                | 19 428                                       | 6 489                                |
| Stocks & créances                                 | 9 710  | 3 112                                | 2 738  | 395                                  |
| Divers  | -887   | -371                                 | 113  | -188                                 |
| <b>Sous-total</b>                                 | <b>16 316</b>                                | <b>5 508</b>                         | <b>2 085</b>                                 | <b>440</b>                           |
| Crédits d'impôts                                  |  |                                      |  |                                      |
| Déficits fiscaux reportables                      |  | 16 365                               |  | 14 641                               |
| Actifs d'impôts différés non reconnus à l'origine |  | -2 127                               |  | -19 178                              |
| <b>Total</b>                                      | <b>19 745</b>                                |                                      |  | <b>-4 097</b>                        |

## NOTE 18 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE, PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

### CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

| <i>en milliers d'euros</i>         | Ventes de biens  | Ventes de services | <b>31.12.2012</b> |
|------------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| RTH - Rough terrain Handling       | 849 878          | 6 742              | <b>856 620</b>    |
| IMH - Industrial Material Handling | 150 295          | 12 653             | <b>162 948</b>    |
| CE - Compact Equipment             | 245 020          | 183                | <b>245 203</b>    |
| <b>Total</b>                       | <b>1 245 193</b> | <b>19 578</b>      | <b>1 264 771</b>  |

### CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| <i>en milliers d'euros</i> | Ventes de biens  | Ventes de services | <b>31.12.2012</b> |
|----------------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| Europe du Sud              | 430 450          | 14 818             | <b>445 268</b>    |
| Europe du Nord             | 414 821          | 1 323              | <b>416 144</b>    |
| Amériques                  | 249 585          | 94                 | <b>249 679</b>    |
| Autres régions             | 150 337          | 3 343              | <b>153 680</b>    |
| <b>Total</b>               | <b>1 245 193</b> | <b>19 578</b>      | <b>1 264 771</b>  |

### CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (PÉRIMÈTRE COURANT)

| <i>en milliers d'euros</i> | Europe du Sud  | Europe du Nord | Amériques      | Autres régions | <b>31.12.2012</b> |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| RTH                        | 317 690        | 360 000        | 58 050         | 120 880        | <b>856 620</b>    |
| IMH                        | 120 466        | 22 870         | 5 477          | 14 135         | <b>162 948</b>    |
| CE                         | 7 112          | 33 273         | 186 152        | 18 665         | <b>245 203</b>    |
| <b>Total</b>               | <b>445 268</b> | <b>416 144</b> | <b>249 679</b> | <b>153 680</b> | <b>1 264 771</b>  |

| <i>en milliers d'euros</i> | Europe du Sud  | Europe du Nord | Amériques      | Autres régions | <b>31.12.2011</b> |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| RTH                        | 335 440        | 329 743        | 42 069         | 89 051         | <b>796 303</b>    |
| IMH                        | 116 375        | 15 211         | 4 263          | 11 089         | <b>146 938</b>    |
| CE                         | 10 173         | 28 187         | 131 778        | 17 766         | <b>187 904</b>    |
| <b>Total</b>               | <b>461 988</b> | <b>373 141</b> | <b>178 110</b> | <b>117 906</b> | <b>1 131 145</b>  |

La base clients du groupe est très fractionnée, le client le plus important ne représente pas plus de 1,8% du chiffre d'affaires total.

## NOTE 19 : CHARGES DE RESTRUCTURATION

| en milliers d'euros   | 31.12.2012  | 31.12.2011  |
|---|-------------|-------------|
| Coûts de personnel liés aux restructurations                  | -401        | -2 331      |
| Autres charges externes liées aux restructurations            | -80         | -538        |
| Dotation nette aux provisions pour charges de restructuration | 231         | 1 918       |
| <b>Total</b>  | <b>-250</b> | <b>-951</b> |

Les coûts de restructuration enregistrés en 2012 concernent pour l'essentiel la fin du transfert initié en 2011 de l'activité magasinage de la société MLM proche de Paris (95) ainsi que la réorganisation des activités IMH au sein de la société CFM.

## NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| en milliers d'euros   | DELOITE & ASSOCIÉS |            |      |      | RSM SECOWEC & Membres<br>du réseau RSM Internat. |            |      |      | Autres    |           |      |      | Total        |            |
|---|--------------------|------------|------|------|--|------------|------|------|-----------|-----------|------|------|--------------|------------|
|   | Montant            |            | %    |      | Montant  |            | %    |      | Montant   |           | %    |      | Montant      |            |
|   | 2012               | 2011       | 2012 | 2011 | 2012   | 2011       | 2012 | 2011 | 2012      | 2011      | 2012 | 2011 | 2012         | 2011       |
| <b>Audit</b>  |                    |            |      |      |  |            |      |      |           |           |      |      |              |            |
| – Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés                 |                    |            |      |      |  |            |      |      |           |           |      |      |              |            |
| - émetteur  | 173                | 189        | 25%  | 30%  | 173  | 189        | 64%  | 63%  |           |           |      |      | 346          | 378        |
| - filiales intégrées globalement  | 508                | 419        | 74%  | 66%  | 98   | 87         | 36%  | 29%  | 63        | 46        | 89%  | 85%  | 669          | 552        |
| – Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire aux comptes |                    |            |      |      |  |            |      |      |           |           |      |      |              |            |
| - émetteur  |                    | 25         |      | 4%   |  | 25         |      | 8%   |           |           |      |      |              | 50         |
| - filiales intégrées globalement  | 10                 |            | 1%   |      |  |            |      |      | 8         | 8         | 11%  | 15%  | 18           | 8          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>691</b>         | <b>633</b> | 100% | 100% | <b>271</b>                                       | <b>301</b> | 100% | 100% | <b>71</b> | <b>54</b> | 100% | 100% | <b>1 033</b> | <b>988</b> |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement                   |                    |            |      |      |  |            |      |      |           |           |      |      |              |            |
| <b>Total</b>  | <b>691</b>         | <b>633</b> |      |      | <b>271</b>                                       | <b>301</b> |      |      | <b>71</b> | <b>54</b> |      |      | <b>1 033</b> | <b>988</b> |

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

## NOTE 21 : CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

| en milliers d'euros  | 31.12.2012        | 31.12.2011        |
|--|-------------------|-------------------|
| Achats matières  | -847 459          | -752 737          |
| Main d'œuvre directe et indirecte                          | -118 412          | -98 645           |
| Dotations aux amortissements                               | -24 176           | -24 476           |
| Autres   | -97 112           | -81 674           |
| <b>Coût des biens et services vendus</b>                   | <b>-1 087 159</b> | <b>-957 532</b>   |
| Charges externes   | -60 946           | -50 262           |
| Frais de personnel   | -71 910           | -67 281           |
| Dotations nettes aux amortissements (hors production)      | -5 399            | -6 069            |
| Autres   | 6 097             | 1 262             |
| <b>Autres charges du résultat opérationnel courant</b>     | <b>-132 158</b>   | <b>-122 351</b>   |
| <b>CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b> | <b>-1 219 317</b> | <b>-1 079 883</b> |

## NOTE 22 – DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL

| en milliers d'euros  | 31.12.2012      | 31.12.2011      |
|--|-----------------|-----------------|
| Salaires, primes et commissions                            | -117 619        | -109 182        |
| Intéressement et participation                             | -8 483          | -3 950          |
| Avantages au personnel                                     | -4 473          | -4 960          |
| Charges sociales et taxes sur salaires                     | -47 739         | -38 119         |
| <b>Charges de personnel hors intérim et refacturations</b> | <b>-178 314</b> | <b>-156 211</b> |
| Intérim & autres   | -13 010         | -13 494         |
| <b>Total</b>   | <b>-191 325</b> | <b>-169 705</b> |

## NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

| en milliers d'euros             | 31.12.2012   | 31.12.2011    | Net |
|---------------------------------|--------------|---------------|-----|
| Cession d'actifs                | 454          | 216           |     |
| Gains et pertes de change       | 86           | 691           |     |
| Autres produits                 | 1 413        | 1 401         |     |
| Autres charges                  | 203          | -3 192        |     |
| Dotations nettes aux provisions | 1 305        | -710          |     |
| <b>Total</b>                    | <b>3 462</b> | <b>-1 594</b> |     |

Les autres produits et autres charges d'exploitation intègrent en 2012 des charges et des produits portant sur des litiges produits, les revenus liés à l'immeuble de placement ainsi qu'une reprise de provision partielle

Le produit de cession d'actifs concerne principalement la cession de la flotte de DLS dans le cadre de l'abandon de son activité de location locale.

## NOTE 24 : RÉSULTAT FINANCIER

| en milliers d'euros   | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| Revenus de placements   | 2 345             | 3 522             |
| Swaps de taux d'intérêt   | 212               | 705               |
| Ajustement de juste valeur  | -24               |                   |
| Autres produits financiers  | 5 273             | 5 300             |
| <b>Total Produits</b>   | <b>7 806</b>      | <b>9 527</b>      |
| Charges d'intérêt sur emprunts bancaires et lignes de financement | -5 897            | -10 235           |
| Swaps de taux d'intérêt   | -1 528            | -2 299            |
| Part inefficace des couvertures de change                         | 33                | -156              |
| Autres charges financières  | -10 479           | -5 865            |
| <b>Total Charges</b>  | <b>-17 871</b>    | <b>-18 555</b>    |

## NOTE 25 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

En application de la norme IAS 38, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et développement autres que ceux décrits dans la note 1.7 sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et représentent un montant de 21,6 M€ contre 16,6 M€ en 2011.

## NOTE 26 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

| en milliers d'euros                          | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Avals, cautions, nantissements (1)           | 5 453             | 18 147            |
| Engagements financiers (dont ventes à terme) | 42 704            | 74 676            |
| Engagements de reprises de matériels (2)     | 11 080            | 16 975            |
| Autres engagements donnés                    | 478               | 241               |

(1) La mise en place du financement de Manitou Americas par tirage de ligne chez Manitou BF est assortie d'une garantie sur les comptes clients. Aucune ligne n'étant tirée à cet effet, le montant de la garantie est nul au 31.12.2012 (idem 31.12.2011)

(2) Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement. Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

## NOTE 27 : INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques au sein du groupe Manitou est développée dans le paragraphe « Information sur la gestion des risques » du Rapport de Gestion.

## NOTE 28 : INFORMATIONS SUR LE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (D.I.F.)

Au cours de l'exercice 2012 ont été pris en charge les coûts afférents au DIF dans le cadre du plan de formation en cas d'accord entre l'employeur et le salarié.

Les demandes de formation au titre du D.I.F. ne faisant pas, au 31.12.2012, l'objet d'un accord d'une part, et s'imputant sur l'obligation légale de l'entreprise au titre de la formation professionnelle continue d'autre part, ne sont pas provisionnées.

A titre d'information, le total des droits ouverts à l'ensemble du personnel français du groupe n'ayant pas donné lieu à demande représente 167 624 heures au 31.12.2012.

**NOTE 29 : EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE**

|   | <b>2012</b>  | <b>2011</b>  |
|---|--------------|--------------|
| Manitou BF SA                                       | 1 781        | 1 649        |
| Compagnie Française de Manutention                  | 116          | 127          |
| Manitou Italia Srl.                                 | 252          | 235          |
| OMCI Attachments Srl.                               | 10           |              |
| Manitou Portugal SA                                 | 45           | 49           |
| EPL Centro  | 8            | 8            |
| Manitou Manutencion Espana SL                       | 9            | 9            |
| <b>Europe du Sud</b>                                | <b>2 211</b> | <b>2 087</b> |
| Manitou UK Ltd.                                     | 41           | 40           |
| Manitou Benelux SA                                  | 20           | 19           |
| Mile  | 6            | 2            |
| DLS   |              | 7            |
| Manitou Deutschland GmbH                            | 28           | 28           |
| Manitou Vostok                                      | 24           | 21           |
| Manitou Polska                                      | 11           | 11           |
| Manitou Nordics                                     | 2            |              |
| <b>Europe du Nord</b>                               | <b>132</b>   | <b>128</b>   |
| Manitou Americas                                    | 717          | 701          |
| Manitou Do Brasil                                   | 1            |              |
| <b>Amériques</b>                                    | <b>718</b>   | <b>701</b>   |
| Manitou Southern Africa PTY Ltd.                    | 68           | 62           |
| Manitou Australia PTY Ltd.                          | 12           | 8            |
| Manitou Asia PTE Ltd.                               | 36           | 32           |
| Manitou China                                       | 32           | 43           |
| Manitou South Asia                                  | 10           |              |
| <b>APAM : Asie – Pacific – Afrique Moyen-Orient</b> | <b>158</b>   | <b>145</b>   |
| <b>TOTAL groupe</b>                                 | <b>3 219</b> | <b>3 061</b> |

**NOTE 30 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES****► NOTE 30.1 - OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE**

|   | <b>2012</b> |          | <b>2011</b> |          |
|---|-------------|----------|-------------|----------|
| <i>en milliers d'euros</i>                  | Charges     | Produits | Charges     | Produits |
| Manitou Finance France SAS                  | 305         |          | 482         |          |
| Manitou Finance Ltd                         | 1 156       | 90 354   | 819         | 85 603   |
| Algomat                                     |             | 3 428    |             | 2 949    |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd | 1 587       | 1 170    | 2 244       | 813      |

## ► NOTE 30.2 - OPÉRATIONS AVEC LES PERSONNES PHYSIQUES

| en milliers d'euros                             | Intérêts 2012 | Solde au<br>31 décembre<br>2012 | 2012                  |               | Intérêts 2011 | Solde au<br>31 décembre<br>2011 | 2011                  |               |
|---|---------------|---------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|---------------------------------|-----------------------|---------------|
|   |               |                                 | Prix<br>d'acquisition | Intérêts 2011 |               |                                 | Prix<br>d'acquisition | Intérêts 2011 |
| <b>Comptes-courants d'associés :</b>            |               |                                 |                       |               |               |                                 |                       |               |
| Monsieur Marcel Braud                           | 54            | 3 545                           |                       |               |               |                                 |                       |               |
| Madame Jacqueline Himsworth                     | 6             | 100                             |                       |               | 16            | 108                             |                       |               |
| <b>Acquisition de titres de participation :</b> |               |                                 |                       |               |               |                                 |                       |               |
| Non applicable                                  |               |                                 |                       |               |               |                                 |                       |               |

## ► NOTE 30.3 - RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux :

| en milliers d'euros                        | Salaires | Mandats | Indemnités suppl. | Options attribuées | Valorisation des options attribuées | 2012           |                                    |
|--|----------|---------|-------------------|--------------------|-------------------------------------|----------------|------------------------------------|
|  |          |         |                   |                    |                                     | Options levées | Provisions au bilan et engagements |
| Mandataires sociaux non dirigeants         | 252      | 435     |                   |                    |                                     |                |                                    |
| Mandataires sociaux dirigeants             | 423      | 360     |                   | 7 000              | 55                                  | 0              |                                    |
| Membres du Comité Exécutif non mandataires | 1 841    |         | 65                | 19 250             | 151                                 | 0              | 1 900                              |

| en milliers d'euros                        | Salaires | Mandats | Indemnités suppl. | Options attribuées | Valorisation des options attribuées | 2011           |                                    |
|--|----------|---------|-------------------|--------------------|-------------------------------------|----------------|------------------------------------|
|  |          |         |                   |                    |                                     | Options levées | Provisions au bilan et engagements |
| Mandataires sociaux non dirigeants         | 323      | 455     |                   |                    |                                     |                |                                    |
| Mandataires sociaux dirigeants             | 472      | 360     |                   | 41 920             | 241                                 | 0              |                                    |
| Membres du Comité Exécutif non mandataires | 1 490    |         | 282               | 82 700             | 475                                 |                | 1 165                              |

## NOTE 31 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Évolution de la gouvernance annoncée le 6 mars 2013

En anticipation par rapport à l'échéance de juin 2013, le Conseil d'administration a annoncé qu'il proposera deux nouveaux noms à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 juin, en même temps que la prorogation du mandat des autres administrateurs actuels : M. Marcel-Claude Braud remplacera M. Serge Ghysdael et une administratrice remplacera M. Dominique Bamas. M. Marcel Braud continuera d'exercer les fonctions de Président non-exécutif, et Mme Jacqueline Himsworth celles de Vice-Présidente du Conseil.

Le Conseil d'administration annonce que M. Jean-Christophe Giroux, Directeur général, a démissionné de son mandat social en anticipation de son échéance du 6 juin. Il est remplacé à titre intérimaire par M. Dominique Bamas, administrateur indépendant depuis 2009 et proche de la société depuis plus de 25 ans. M. Henri Brisse, qui avait rejoint le groupe en septembre 2011 en tant que Directeur commercial et marketing, quittera également la société.

Le Conseil a rendu un hommage unanime à M. Giroux pour avoir géré la crise de 2009, initié les réformes indispensables et repositionné avec succès les divisions Compact Equipment et Manutention Industrielle sur de nouvelles trajectoires. Pour autant, le Conseil estime que l'environnement actuel requiert davantage un profil opérationnel et un meilleur équilibre entre la profitabilité et le développement. M. Giroux restera disponible jusqu'au 31 mars pour faciliter la transition.

M. Marcel Braud, Président du Conseil, a déclaré : « Nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire, qui n'aurait pas été possible sans la contribution de M. Giroux depuis 2009. De nombreux changements étaient nécessaires mais après trois années de transformation, nous avons besoin de faire une pause et de redéfinir nos priorités. M. Bamas nous aidera à consolider la situation pendant quelques mois, le temps pour nous d'identifier le nouveau Directeur général. Je souhaite également exprimer notre gratitude à M. Ghysdael qui a accompagné le Conseil pendant dix ans. Au nom des actionnaires familiaux et du Conseil d'administration, je veux enfin réaffirmer notre engagement sans faille à nos clients et nos concessionnaires, autant en termes de performance opérationnelle que de proximité humaine. »

## 8.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Manitou BF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 8.2.1 OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 17.2 de l'annexe intitulée « Impôts enregistrés en compte de résultat » qui précise l'activation par la filiale Manitou Americas d'impôts différés relatifs à des pertes reportables et autres actifs d'impôts différés, en application d'IAS 12.

### 8.2.2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Lors de l'arrêté des comptes, le Groupe Manitou a été conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges (note 1.2 de l'annexe).

Nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe sur ces postes, et notamment les modalités de valorisation et de dépréciation des actifs immobilisés (notes 1.6, 1.9 et 5 de l'annexe).

Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues par la Direction, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible, et avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les notes 1.16 et 14.2 de l'annexe aux comptes consolidés exposent le fait que votre groupe constitue des provisions au titre des garanties et campagnes données aux clients. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses définies par la Direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir sur une base de tests les calculs effectués par le groupe, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les notes 1.18 et 17.2 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les modalités de reconnaissance des impôts différés et l'incidence sur les comptes 2012 de l'activation d'impôts différés relatifs à des pertes reportables de la filiale américaine. Nos travaux ont notamment consisté à vérifier que les critères de comptabilisation étaient satisfais, à apprécier les données et les hypothèses relatives aux prévisions de bénéfices imposables et aux consommations de reports déficitaires sur lesquelles se fonde cette activation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation des hypothèses sous-tendant cette activation par la Direction. Nous avons également vérifié que les notes de l'annexe susvisées donnent une information appropriée.

#### Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1.7 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 8.2.3 VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Orvault et Nantes, le 26 avril 2013  
Les Commissaires aux comptes

**RSM Secovec**

Jean-Michel Picaud

**Deloitte & Associés**

Thierry de Gennes

## 8.3 COMPTES SOCIAUX

### 8.3.1 COMPTE DE RÉSULTAT

| en milliers d'euros  |         | <b>31.12.2012</b> | <b>31.12.2011</b> |
|--|---------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits d'exploitation (1) :</b>                             |         |                   |                   |
| Ventes de marchandises   |         | 243 083           | 305 059           |
| Production vendue (biens)  |         | 598 635           | 461 107           |
| Production vendue (services)                                     |         | 9 584             | 8 700             |
| <b>Montant net du chiffre d'affaires</b>                         | Note 18 | <b>851 302</b>    | <b>774 866</b>    |
| Production stockée et immobilisée                                |         | 7 965             | 19 448            |
| Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges | Note 19 | 27 473            | 21 200            |
| Autres produits  |         | 2 366             | 1 868             |
| <b>TOTAL</b>   |         | <b>889 106</b>    | <b>817 382</b>    |
| <b>Charges d'exploitation (2) :</b>                              |         |                   |                   |
| Achats et variations de stock                                    |         | 620 177           | 578 536           |
| Autres achats et charges externes                                |         | 121 703           | 96 659            |
| Impôts et taxes et assimilés                                     |         | 11 112            | 8 407             |
| Salaires et charges sociales                                     |         | 100 124           | 81 684            |
| Dotations aux amortissements et dépréciations                    |         | 31 675            | 29 847            |
| Dotations aux provisions   |         | 11 014            | 9 113             |
| Autres charges   |         | 1 757             | 1 325             |
| <b>TOTAL</b>   |         | <b>897 562</b>    | <b>805 571</b>    |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                   |         | <b>-8 456</b>     | <b>11 811</b>     |
| Produits financiers (3)  |         | 62 825            | 42 414            |
| Charges financières (4)  |         | 17 678            | 21 054            |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>  | Note 20 | <b>45 147</b>     | <b>21 360</b>     |
| <b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>                             |         | <b>36 691</b>     | <b>33 171</b>     |
| Produits exceptionnels   |         | 10 771            | 12 096            |
| Charges exceptionnelles  |         | 8 475             | 10 603            |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                     | Note 21 | <b>2 296</b>      | <b>1 493</b>      |
| Participation des salariés aux résultats                         |         |                   |                   |
| Impôts sur les bénéfices   | Note 22 | -822              | 5 148             |
| <b>RÉSULTAT NET</b>  |         | <b>39 809</b>     | <b>29 516</b>     |
| (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs           |         |                   |                   |
| (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs           |         |                   |                   |
| (3) Dont produits concernant les entreprises liées               |         | 18 661            | 28 352            |
| (4) Dont charges concernant les entreprises liées                |         | 58                | 389               |

## 8.3.2 TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros

|  | 31.12.2012     | 31.12.2011     |
|--|----------------|----------------|
| <b>RÉSULTAT NET</b>  | <b>39 809</b>  | <b>29 516</b>  |
| <i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i> |                |                |
| + Amortissements, dépréciations et provisions (1)  | 21 829         | 21 548         |
| - Reprises sur amortissements et provisions (1)  | -40 772        | -5 991         |
| - Produits de cession éléments de l'actif  | -2 715         | -3 093         |
| + Valeur nette comptable des éléments cédés  | 3 525          | 2 037          |
| - Subventions d'investissements inscrites en résultat  | -18            | -16            |
| +/- Flux de trésorerie liés aux fusions  | 4 530          |                |
| <b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>   | <b>21 658</b>  | <b>48 531</b>  |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation</i>                         |                |                |
| +/- Variations des stocks  | 6 385          | -48 729        |
| +/- Variations des créances clients  | 24 098         | -55 118        |
| +/- Variations des autres créances d'exploitation  | -16 611        | 17 464         |
| +/- Variations des dettes fournisseurs   | -37 668        | 41 354         |
| +/- Variations des autres dettes d'exploitation  | 20 989         | -16 352        |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>   | <b>18 851</b>  | <b>-12 850</b> |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>                     |                |                |
| + Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles  | 2 715          | 3 070          |
| + Cessions d'immobilisations financières   | 19             | 23             |
| - Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles   | -16 121        | -11 001        |
| - Acquisition d'immobilisations financières  | -1 114         | -12 677        |
| +/- Variations des dettes fournisseurs sur immobilisations   | 1 204          | -437           |
| +/- Flux de trésorerie lié aux fusions   | -673           | 0              |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>   | <b>-13 970</b> | <b>-21 022</b> |
| <i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>                       |                |                |
| + Augmentation de capital  | 15             |                |
| - Réduction de capital   | 0              | 0              |
| +/- Flux de trésorerie liés aux fusion   | 0              | 35 359         |
| - Distributions mises en paiement  | -11 773        |                |
| + Augmentation des dettes financières  | 27 279         | 170            |
| - Remboursement des dettes financières   | -28 568        | -37 166        |
| +/- Variations du capital souscrit appelé non versé  |                |                |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>   | <b>-13 062</b> | <b>-1 622</b>  |
| Trésorerie d'ouverture   | -1 784         | 33 710         |
| Trésorerie de clôture  | -9 965         | -1 784         |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>  | <b>-8 181</b>  | <b>-35 494</b> |

(1) Hors actif circulant

## 8.3.3 BILAN

### ■ ACTIF

| en milliers d'euros                               |         | 31.12.2012       | 31.12.2011                      |                |                |
|---|---------|------------------|---------------------------------|----------------|----------------|
|   |         | Montant Brut     | Amortissements et dépréciations | Montant Net    | Montant Net    |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                           |         |                  |                                 |                |                |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)                 | Note 2  | 56 780           | 29 598                          | 27 182         | 29 141         |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES                       | Note 3  | 199 572          | 137 617                         | 61 955         | 62 731         |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)                   |         | 364 091          | 59 701                          | 304 390        | 269 350        |
|   |         | <b>620 443</b>   | <b>226 916</b>                  | <b>393 527</b> | <b>361 222</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                            |         |                  |                                 |                |                |
| STOCKS ET EN-COURS                                | Note 6  | 168 323          | 14 647                          | 153 676        | 160 062        |
| AVANCES ET ACOMPTE VERSÉS SUR COMMANDES           |         | 27               |                                 | 27             | 38             |
| CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)                       | Note 7  | 211 350          | 967                             | 210 383        | 220 079        |
| DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT | Note 9  | 18 807           | 6 053                           | 12 754         | 5 342          |
| COMPTES DE RÉGULARISATION                         | Note 15 | 3 617            |                                 | 3 617          | 1 398          |
|   |         | <b>402 124</b>   | <b>21 667</b>                   | <b>380 457</b> | <b>386 919</b> |
| ÉCART DE CONVERSION ACTIF                         | Note 16 | 1 417            |                                 | 1 417          | 340            |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                              |         | <b>1 023 984</b> | <b>248 583</b>                  | <b>775 401</b> | <b>748 481</b> |
| (1) Dont droit au bail                            |         |                  |                                 | 0              | 0              |
| (2) Dont à moins d'un an                          |         |                  |                                 | 867            | 839            |
| (3) Dont à plus d'un an                           |         |                  |                                 | 0              | 0              |

### ■ PASSIF

| en milliers d'euros  |         | 31.12.2012     | 31.12.2011     |
|--|---------|----------------|----------------|
|  |         | Montant Net    | Montant Net    |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>  |         |                |                |
| Capital social   | Note 10 | 39 549         | 39 549         |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc                          |         | 43 667         | 43 667         |
| Ecarts de réévaluation   | Note 17 | 908            | 908            |
| Réserves et report à nouveau   |         | 297 281        | 279 537        |
| Résultat de l'exercice   |         | 39 809         | 29 516         |
| Subventions d'investissements  |         | 139            | 158            |
| Provisions réglementées  | Note 11 | 27 061         | 28 064         |
|  |         | <b>448 414</b> | <b>421 399</b> |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                                   | Note 11 | 21 993         | 17 318         |
| <b>DETTES (1)</b>  |         |                |                |
| DETTES FINANCIÈRES (2)   | Note 12 | 147 987        | 116 640        |
| DETTES D'EXPLOITATION  | Note 12 |                |                |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                             |         | 111 220        | 148 888        |
| Dettes fiscales et sociales  |         | 32 049         | 32 807         |
| Autres dettes d'exploitation   |         | 11 001         | 8 992          |
| DETTES DIVERSES  | Note 12 | 2 027          | 717            |
| COMPTES DE RÉGULARISATION  | Note 15 | 0              | 0              |
|  |         | <b>304 284</b> | <b>308 044</b> |
| ÉCART DE CONVERSION PASSIF   | Note 16 | 710            | 1 720          |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>   |         | <b>775 401</b> | <b>748 481</b> |
| (1) Dont à plus d'un an  |         | 7 000          | 58 467         |
| Dont à moins d'un an   |         | 297 284        | 249 577        |
| (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques |         | 22 718         | 7 126          |

## 8.3.4 ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

### INFORMATION GÉNÉRALE

#### ■ IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF est une société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 548 949 euros composé de 39 548 949 actions de 1 euro nominal.

Le siège social de la société, correspondant également au principal site de production est :

**430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - Ancenis Cedex France.**

La société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro :

**857 802 508 RCS Nantes - SIRET : 857 802 508 00047  
Code APE : 292 D - Code NAF : 2822Z.**

#### ■ INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de la société Manitou BF ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 06.03.2013.

#### ■ COMMENTAIRES SUR L'ANNEXE DU BILAN

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de 775 401 K€.

Le compte de résultat affiche :

- un total de produits de 962 702 K€,
- un total de charges de 922 893 K€,
- un résultat de 39 809 K€.

L'exercice considéré débute le 01.01.2012, finit le 31.12.2012 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### ■ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2012, Manitou BF, a finalisé l'intégration opérationnelle de ses anciennes filiales Aumont BSBH, CIMM et MLM avec lesquelles elle avait fusionné en 2011.

La société a par ailleurs initié un programme pluriannuel ambitieux de renforcement et de refonte de sa base fournisseurs et de sa chaîne logistique. Des efforts exceptionnels ont été menés dès le premier semestre pour réduire les délais de livraison de l'ensemble des chaînes de production.

Le ralentissement des prises de commandes constaté au cours du troisième trimestre a conduit à réduire les rythmes de production et les ressources associées sur la fin de l'exercice.

En 2012, la filiale Manitou Americas résultant de la fusion en 2011 de Gehl Company et Manitou Americas a connu, après plusieurs années difficiles un retour à meilleur fortune qui a permis de reprendre 32,6M€ de dépréciation sur titres de participation qui lui était associé.

Au cours du premier semestre 2012, le groupe a créé une filiale de distribution au Brésil, Manitou Brasil Manipulacao de Cargas LTDA détenue à

99,5% par Manitou BF et 0,5% par Manitou Americas. Au second semestre, la société Manitou Nordics filiale de distribution basée en Lettonie a été créée. Elle est détenue à 100% par Manitou BF.

Notons enfin que Manitou BF a versé en 2012 un dividende de 0,30 centimes par action. Ce retour au paiement d'un dividende est l'aboutissement naturel du rétablissement financier du groupe ainsi que la confiance qu'il a en l'avenir.

#### ■ NOTE SUR LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes de la société Manitou BF ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation. Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle devraient rester stables sur l'exercice 2013.

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

#### ► NOTE 1.1 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est toutefois rappelé qu'une réévaluation a été pratiquée en 1976, portant sur les immobilisations corporelles, incorporelles et titres de participation.

Un certain nombre de chapitres pouvant avoir un caractère significatif sont développés ci-après.

#### ► NOTE 1.2 – CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

#### ► NOTE 1.3 – ACTIF IMMOBILISÉ

##### FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Conformément au PCG art. 311-3-1 créé par l'article 2-6 du règlement CRC N° 2004-06, les coûts de développement engagés en 2010 par la société, se rapportant à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été immobilisés, les conditions d'activation précisées par le PCG étant remplies. S'agissant d'une méthode préférentielle, la société avait opté dès 2005 pour ce traitement comptable.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

##### LOGICIELS INFORMATIQUES

Ils comprennent essentiellement les coûts encourus dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré (ERP) pour la part relative à la conception détaillée du projet, à la programmation, aux tests et à la documentation.

Les frais enregistrés lors de l'étude préalable, la phase d'analyse fonctionnelle et pour la formation des utilisateurs sont enregistrés en charges.

##### AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Conformément aux règlements CRC 2002-10 (modifié par le CRC 2003-07) et CRC 2004-06, les méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de développement) sont les suivantes :

- la base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables,
- les durées d'amortissement ont été adaptées à la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire,
- les principales durées d'amortissement sont les suivantes :
  - fonds commercial : 5 ans,
  - brevets : 5 ans,
  - logiciels informatiques : 3 ans et 7 ans pour le système d'informations intégré (ERP),
  - frais de développement : 5 ans,
  - constructions : entre 20 ans et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
  - aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
  - installations techniques : 10 ans,
  - matériels industriels : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel
  - outillages industriels et moules : 3 ans,
  - matériels de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
  - matériels de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement,
  - mobilier de bureau : 10 ans.

La différence constatée entre les amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif et les amortissements linéaires définis sur la durée probable d'utilisation, est inscrite en provisions réglementées (amortissements dérogatoires). Pour les frais de développement, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés, comme prévu par les textes, à compter de la date d'inscription du bien à l'actif.

## DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

## ► NOTE 1.4 TITRES DE PARTICIPATION

Afin de présenter des capitaux propres homogènes entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société avait opté, lors de la clôture des comptes de l'exercice 1990, conformément à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1985 et à l'article 11 du décret du 17 février 1986, pour la valorisation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en fonction de la quote-part des capitaux propres déterminés d'après les règles de consolidation que ces titres représentent.

Conformément à l'article 332-4 du PCG, si à la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation globale du portefeuille est constituée. Une provision pour risque global de portefeuille est également constituée si la valeur globale d'équivalence est négative.

Les frais d'acquisition sont activés. Conformément aux textes fiscaux en vigueur, ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5 ans de manière linéaire.

## ► NOTE 1.5 - ACTIONS PROPRES

Les actions Manitou BF sont comptabilisées, le jour de leur livraison, à leur prix d'acquisition hors frais de transaction.

Les actions propres sont inscrites en « Valeurs mobilières de placement »

lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attributions d'actions et en « Autres immobilisations financières » dans les autres cas.

Pour les plans jugés exercables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des "Valeurs mobilières de placement".

Lorsque la valeur de marché des actions Manitou devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Aucune dépréciation n'est enregistrée pour les actions classées en titres immobilisés destinées à être annulées ainsi que pour les actions classées au sous-compte spécifique des valeurs mobilières de placement (plans jugés exercables). Ces dernières contribuent au calcul d'un passif déterminé comme expliqué ci-dessous.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 06.11.2008 et le règlement 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 30.12.2008, la charge relative aux plans d'options et d'attribution d'actions de performance portant sur des actions Manitou BF est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Elle est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Salaires et charges sociales » en contrepartie d'une provision pour charges au bilan.

Cette charge correspond pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur et pour les plans d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

## ► NOTE 1.6 - STOCKS

### Évaluation

- Marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré
- Matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré
- Produits semi-ourvés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

### Dépréciation

- Marchandises : comme les années précédentes, les marchandises ont fait l'objet d'une dépréciation calculée statistiquement en fonction de la rotation et de la perte probable.
- Matières premières : la méthode précédente, c'est-à-dire la dépréciation d'articles à faible rotation a été poursuivie.
- Produits finis : les matériels ont fait l'objet d'un examen, élément par élément, les matériels concernés étant des matériels d'occasion ainsi que des matériels de démonstration, en dépôt ou à rotation lente, le taux de dépréciation étant déterminé par famille de produits.

## ► NOTE 1.7 - CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, apprécier au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptabilisée.

## ► NOTE 1.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

### ► NOTE 1.9 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement est calculé conformément à la recommandation 2003-R-01 du 1.04.2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS19. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

Les engagements de retraite sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêts des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies au sein de Manitou BF, ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 11 aux états financiers.

### ► NOTE 1.10 - MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'engagement a été calculé, comme pour l'exercice précédent, conformément à la recommandation 2003-R-01 du 01.04.2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

### ► NOTE 1.11 - CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

## NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| en milliers d'euros                        | <b>31.12.2011</b> | Acquisitions | Virements de poste à poste | <b>MONTANTS BRUTS</b> |                   |
|--|-------------------|--------------|----------------------------|-----------------------|-------------------|
|  |                   |              |                            | Cessions              | <b>31.12.2012</b> |
| Frais de recherche et développement (1)    | 10 638            |              | 9 077                      |                       | 19 715            |
| Concessions, brevets, licences             | 25 655            | 1 005        |                            | 154                   | 26 506            |
| Fonds commercial                           | 4 921             |              |                            | 1 192                 | 3 729             |
| Autres immobilisations incorporelles       | 0                 |              |                            |                       | 0                 |
| Immobilisations incorporelles en cours (2) | 12 238            | 3 739        | -9 077                     | 70                    | 6 830             |
| Avances et acomptes                        | 0                 |              |                            |                       | 0                 |
| <b>Total</b>                               | <b>53 452</b>     | <b>4 744</b> | <b>0</b>                   | <b>1 416</b>          | <b>56 780</b>     |

| en milliers d'euros                    | <b>31.12.2011</b> | Dotations    | Autres Diminutions | <b>AMORTISSEMENTS</b> |                   |
|--|-------------------|--------------|--------------------|-----------------------|-------------------|
|  |                   |              |                    |                       | <b>31.12.2012</b> |
| Frais de recherche et développement    | 7 874             | 2 572        |                    |                       | 10 446            |
| Concessions, brevets, licences         | 14 873            | 2 869        | 154                |                       | 17 588            |
| Fonds commercial                       | 1 564             |              |                    |                       | 1 564             |
| Autres immobilisations incorporelles   | 0                 |              |                    |                       | 0                 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 0                 |              |                    |                       | 0                 |
| Avances et acomptes                    | 0                 |              |                    |                       | 0                 |
| <b>Total</b>                           | <b>24 311</b>     | <b>5 441</b> | <b>154</b>         |                       | <b>29 598</b>     |

| en milliers d'euros                    | <b>31.12.2011</b> | <b>MONTANTS NETS</b> |                   |
|--|-------------------|----------------------|-------------------|
|  |                   |                      | <b>31.12.2012</b> |
| Frais de recherche et développement    |                   | 2 764                | 9 269             |
| Concessions, brevets, licences         |                   | 10 782               | 8 918             |
| Fonds commercial                       |                   | 3 357                | 2 165             |
| Autres immobilisations incorporelles   |                   | 0                    | 0                 |
| Immobilisations incorporelles en cours |                   | 12 238               | 6 830             |
| Avances et acomptes                    |                   | 0                    | 0                 |
| <b>Total</b>                           | <b>29 141</b>     |                      | <b>27 182</b>     |

### Frais de recherche et développement

Les frais de développement au 31.12.2011 s'élevaient à 22 876 K€ se répartissant en projets en cours pour 12 238 K€ et projets terminés pour 10 638 K€. Les frais de développement, engagés directement par la société et activés en 2012 s'élèvent à 1 774 K€ portant ainsi le montant total des frais activés au 31.12.2012 à 24 650 K€. Ce montant se répartit en projets en cours pour 4 935 K€ et projets terminés pour 19 715 K€.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus ont été enregistrés en charges au cours

de l'exercice 2012 pour un montant de 9 466 K€ contre 8 187 K€ au cours de l'exercice 2011.

### Autres immobilisations incorporelles en cours

Ce poste comprend principalement les frais de développement pour un montant de 4 935 K€ et les frais de mise en place d'une nouvelle version de l'ERP pour 1 695 K€.

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

| en milliers d'euros                             | 31.12.2011     | Acquisitions  | Virements de poste à poste | MONTANTS BRUTS |                |
|---|----------------|---------------|----------------------------|----------------|----------------|
|   |                |               |                            | Cessions       | 31.12.2012     |
| Terrains  | 12 647         | 124           | 0                          | 596            | 12 175         |
| Constructions                                   | 43 589         | 53            | 365                        | 653            | 43 354         |
| Installations, agencements et aménagements      | 29 324         | 2 197         | 261                        | 1 809          | 29 973         |
| Installations techniques, matériels industriels | 94 267         | 4 943         | 1 463                      | 1 924          | 98 749         |
| Autres immobilisations corporelles              | 12 538         | 2 325         | 25                         | 368            | 14 520         |
| Immobilisations corporelles en cours            | 1 180          | 1 735         | -2 114                     |                | 801            |
| <b>Total</b>                                    | <b>193 545</b> | <b>11 377</b> | <b>0</b>                   | <b>5 350</b>   | <b>199 572</b> |

| en milliers d'euros                           | 31.12.2011     | Dotations     | Autres diminutions | AMORTISSEMENTS |  |
|---|----------------|---------------|--------------------|----------------|--|
|   |                |               |                    | 31.12.2012     |  |
| Terrains                                      | 4 951          | 316           |                    | 5 267          |  |
| Constructions                                 | 19 262         | 2 003         | 600                | 20 665         |  |
| Installations, agencements et aménagements    | 20 458         | 1 518         | 1 704              | 20 272         |  |
| Installations techniques, matériel industriel | 75 019         | 6 731         | 1 906              | 79 844         |  |
| Autres immobilisations corporelles            | 11 124         | 805           | 360                | 11 569         |  |
| <b>Total</b>                                  | <b>130 814</b> | <b>11 373</b> | <b>4 570</b>       | <b>137 617</b> |  |

| en milliers d'euros                           | 31.12.2011 | 31.12.2012    | MONTANTS NETS |               |
|---|------------|---------------|---------------|---------------|
|   |            |               |               |               |
| Terrains                                      |            | 7 696         |               | 6 908         |
| Constructions                                 |            | 24 327        |               | 22 689        |
| Installations, agencements et aménagements    |            | 8 866         |               | 9 701         |
| Installations techniques, matériel industriel |            | 19 248        |               | 18 906        |
| Autres immobilisations corporelles            |            | 1 414         |               | 2 950         |
| Immobilisations corporelles en cours          |            | 1 180         |               | 801           |
| <b>Total</b>                                  |            | <b>62 731</b> |               | <b>61 955</b> |

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

| en milliers d'euros                         | 31.12.2011     | Réévaluation | Acquisitions | Virements de poste à poste | MONTANTS BRUTS |                |
|---|----------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------|----------------|
|   |                |              |              |                            | Diminutions    | 31.12.2012     |
| Participations                              | 23 567         |              | 579          |                            | 0              | 24 146         |
| Créances rattachées à des participations    | 0              |              |              |                            |                | 0              |
| Participations évaluées par équivalence (1) | 339 362        | 0            | 514          |                            | 811            | 339 065        |
| Prêts                                       | 42             |              |              |                            | 19             | 23             |
| Autres immobilisations financières          | 836            |              | 21           |                            | 0              | 857            |
| <b>Total</b>                                | <b>353 390</b> | <b>0</b>     | <b>1 114</b> | <b>0</b>                   | <b>830</b>     | <b>364 091</b> |

**(1) Informations sur les titres de participation (mouvements en 2012)**

| sociétés                             | 31.12.2011     | Acquisitions<br>2012 | Cessions   | 31.12.2012     |
|--------------------------------------|----------------|----------------------|------------|----------------|
| CFM                                  | 1 716          |                      |            | 1 716          |
| Manitou UK Ltd                       | 598            |                      |            | 598            |
| Manitou Italia                       | 34 460         |                      |            | 34 460         |
| Manitou Benelux                      | 631            |                      |            | 631            |
| Manitou Asia                         | 1 309          |                      |            | 1 309          |
| Manitou TR                           | 811            |                      | 811        | 0              |
| Manitou Portugal                     | 2 963          |                      |            | 2 963          |
| Manitou Deutschland                  | 8 712          |                      |            | 8 712          |
| Manitou Southern Africa              | 2 219          |                      |            | 2 219          |
| Chariots Elevateurs Manitou Canada   | 13             |                      |            | 13             |
| Manitou Australia                    | 358            |                      |            | 358            |
| Manitou Hangzhou Material Handling   | 5 705          |                      |            | 5 705          |
| Manitou Manutencion Espana SLU       | 200            |                      |            | 200            |
| Manitou Vostok                       | 10             |                      |            | 10             |
| Manitou Polska                       | 53             |                      |            | 53             |
| Manitou Americas                     | 278 973        |                      |            | 278 973        |
| Manitou Interface & Logistics Europe | 495            |                      |            | 495            |
| Manitou South Asia Private Ltd       | 136            |                      |            | 136            |
| Manitou Brasil                       |                | 270                  |            | 270            |
| Manitou Nordics SIA                  |                | 244                  |            | 244            |
| <b>Total</b>                         | <b>339 362</b> | <b>514</b>           | <b>811</b> | <b>339 065</b> |

Pour son développement commercial, Manitou BF a créé deux nouvelles filiales , Manitou Brasil basée à Sao Paulo au Brésil et Manitou Nordics SIA basée à Riga en Lettonie.

La filiale Turque Manitou TR a été dissoute le 18/10/2012.

| en milliers d'euros                         | 31.12.2011    | Dotations  | Reprises      | DÉPRÉCIATIONS<br>31.12.2012 |
|---|---------------|------------|---------------|-----------------------------|
| Participations évaluées par équivalence (2) | 90 898        |            | 35 222        | 55 676                      |
| Autres participations                       | 3 551         | 475        |               | 4 026                       |
| Autres immobilisations financières          | 8             | 0          | 8             | 0                           |
| <b>Total</b>                                | <b>94 457</b> | <b>475</b> | <b>35 230</b> | <b>59 702</b>               |

(2) A la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition. Conformément à l'article 332-4 du PCG, une reprise de 35 222 K€ à été comptabilisée sur l'exercice 2012 portant ainsi le montant total de la provision au 31.12.2012 à 55 676 K€.

**NOTE 5 : PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE (EN MILLIERS D'EUROS)**

| sociétés                                | % détenu | 31.12.2011  |                              |                             | 31.12.2012 |   |                              |                             |
|---|----------|---|------------------------------|-----------------------------|------------|---|------------------------------|-----------------------------|
|   |          | Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976) | Valeur d'équi-valence (IFRS) | Ecart d'équi-valence (IFRS) | % détenu   | Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976) | Valeur d'équi-valence (IFRS) | Ecart d'équi-valence (IFRS) |
| CFM                                     | 100,00%  | 1 716   | 25 052                       | 23 336                      | 100,00%    | 1 716   | 24 425                       | 22 709                      |
| Manitou UK Ltd.                         | 99,42%   | 598   | 6 464                        | 5 866                       | 99,42%     | 598   | 4 044                        | 3 446                       |
| Manitou Italia                          | 100,00%  | 34 460  | 63 272                       | 28 812                      | 100,00%    | 34 460  | 69 952                       | 35 492                      |
| Manitou Benelux SA                      | 98,00%   | 631   | 6 700                        | 6 069                       | 98,00%     | 631   | 5 529                        | 4 898                       |
| Manitou Asia Pte Ltd.                   | 100,00%  | 1 310   | 4 898                        | 3 588                       | 100,00%    | 1 310   | 5 473                        | 4 163                       |
| Manitou TR                              | 99,64%   | 811   | 21                           | -790                        | 99,64%     | 0   | 0                            | 0                           |
| Manitou Portugal                        | 100,00%  | 2 963   | 7 737                        | 4 774                       | 100,00%    | 2 963   | 6 436                        | 3 473                       |
| Manitou Deutschland GmbH                | 100,00%  | 8 712   | 10 370                       | 1 658                       | 100,00%    | 8 712   | 7 409                        | -1 303                      |
| Manitou Southern Africa Pty Ltd.        | 100,00%  | 2 219   | 11 187                       | 8 968                       | 100,00%    | 2 219   | 13 996                       | 11 777                      |
| Chariots Elevateurs Manitou Canada Inc. | 100,00%  | 13  | 107                          | 94                          | 100,00%    | 13  | 67                           | 54                          |
| Manitou Australia Pty Ltd.              | 86,00%   | 358   | 2 996                        | 2 638                       | 86,00%     | 358   | 4 073                        | 3 715                       |
| Manitou Hangzhou Material Handling      | 100,00%  | 5 705   | 3 196                        | -2 509                      | 100,00%    | 5 705   | 2 388                        | -3 317                      |
| Manitou Manutencion Espana SLU          | 100,00%  | 200   | 375                          | 175                         | 100,00%    | 200   | 395                          | 195                         |
| Manitou Vostok                          | 100,00%  | 10  | 597                          | 587                         | 100,00%    | 10  | 519                          | 509                         |
| Manitou Polska                          | 100,00%  | 53  | 140                          | 87                          | 100,00%    | 53  | 244                          | 191                         |
| Manitou Americas                        | 100,00%  | 278 973   | 104 951                      | -174 022                    | 100,00%    | 278 973   | 137 568                      | -141 405                    |
| Manitou Interface & Logistics Europe    | 99,00%   | 495   | 264                          | -231                        | 99,00%     | 495   | 447                          | -48                         |
| Manitou South Asia Private Ltd          | 100,00%  | 137   | 137                          | 0                           | 100,00%    | 137   | 106                          | -31                         |
| Manitou Brasil                          |          | 0   | 0                            | 0                           | 99,50%     | 270   | 77                           | -193                        |
| Manitou Nordics SIA                     |          | 0   | 0                            | 0                           | 100,00%    | 244   | 241                          | -3                          |
| <b>Total</b>                            |          | <b>339 362</b>                                    | <b>248 464</b>               | <b>-90 898</b>              |            | <b>339 065</b>                                    | <b>283 389</b>               | <b>-55 676</b>              |

**NOTE 6 : STOCKS**

| en milliers d'euros    | Total brut     | Dépréciation  | 31.12.2011     |                |               | 31.12.2012     |  |  |
|------------------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|----------------|--|--|
|                        |                |               | Net            | Total brut     | Dépréciation  | Net            |  |  |
| Matières premières     | 73 430         | 6 634         | 66 796         | 57 948         | 4 841         | 53 107         |  |  |
| Encours de fabrication | 15 794         |               | 15 794         | 14 515         |               | 14 515         |  |  |
| Produits finis         | 35 972         | 550           | 35 422         | 42 760         | 784           | 41 976         |  |  |
| Marchandises           | 50 443         | 8 393         | 42 050         | 53 100         | 9 022         | 44 078         |  |  |
| <b>Total</b>           | <b>175 639</b> | <b>15 577</b> | <b>160 062</b> | <b>168 323</b> | <b>14 647</b> | <b>153 676</b> |  |  |

**NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION**

| en milliers d'euros                | 31.12.2011     | MONTANTS BRUTS  |                |            | PROVISIONS      |            |  |
|------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|------------|-----------------|------------|--|
|                                    |                | Mouvements 2012 | 31.12.2012     | 31.12.2011 | Mouvements 2012 | 31.12.2012 |  |
| Clients et comptes rattachés       | 164 795        | -23 392         | 141 403        | 261        | 706             | 967        |  |
| Autres créances                    | 14 275         | 1 636           | 15 911         | 0          |                 | 0          |  |
| Créances diverses                  | 41 270         | 12 766          | 54 036         | 0          |                 | 0          |  |
| Capital souscrit appelé, non versé | 0              |                 | 0              | 0          |                 | 0          |  |
| <b>Total</b>                       | <b>220 340</b> | <b>-8 990</b>   | <b>211 350</b> | <b>261</b> | <b>706</b>      | <b>967</b> |  |

|                                    | <b>MONTANTS NETS</b> |                   |
|------------------------------------|----------------------|-------------------|
|                                    | <b>31.12.2011</b>    | <b>31.12.2012</b> |
| <i>en milliers d'euros</i>         |                      |                   |
| Clients et comptes rattachés (1)   | 164 534              | 140 436           |
| Autres créances                    | 14 275               | 15 911            |
| Créances diverses                  | 41 270               | 54 036            |
| Capital souscrit appelé, non versé | 0                    | 0                 |
| <b>Total</b>                       | <b>220 079</b>       | <b>210 383</b>    |
| (1) Dont effets de commerce        | 2 153                | 90                |

## NOTE 8 : VENTILATION DES CRÉANCES

| <i>en milliers d'euros</i>                    | Total brut     | A moins d'un an | de 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|----------------|-----------------|--------------|---------------|
| <b>De l'actif immobilisé</b>                  |                |                 |              |               |
| Créances rattachées à des participations (1)  |                |                 |              |               |
| Prêts (1) (2)                                 | 23             | 10              | 13           |               |
| Autres immobilisations financières            | 857            | 857             |              |               |
| <b>De l'actif circulant</b>                   |                |                 |              |               |
| Clients doutex ou litigieux                   | 1 588          | 1 588           |              |               |
| Autres créances clients                       | 139 815        | 139 815         |              |               |
| Personnel et comptes rattachés                | 8              | 8               |              |               |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux | 40             | 40              |              |               |
| Impôt sur les bénéfices                       | 25 425         | 25 425          |              |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                    | 11 787         | 11 787          |              |               |
| Divers  | 43             | 43              |              |               |
| Groupe et associés (2)                        | 27 571         | 27 571          |              |               |
| Débiteurs divers                              | 5 073          | 5 073           |              |               |
| Charges constatées d'avance                   | 3 617          | 3 617           |              |               |
| <b>Total</b>                                  | <b>215 847</b> | <b>215 834</b>  | <b>13</b>    | <b>0</b>      |
| (1) Prêts accordés au cours de l'exercice     | 0              |                 |              |               |
| (1) Prêts remboursés au cours de l'exercice   | 19             |                 |              |               |
| (2) Prêts consentis aux associés              | 0              |                 |              |               |

## NOTE 9 : DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées au cours du 31 décembre.

Les SICAV monétaires ont fait l'objet d'un « acheté-vendu » à cette date, et les intérêts courus sur les autres placements ont été comptabilisés à la fin de l'exercice.

| <i>en milliers d'euros</i>  | <b>2011</b>  | <b>2012</b>   |
|---|--------------|---------------|
| - SICAV monétaires (évaluées au cours du 31.12.2012, valeur d'acquisition à cette date) | 669          | 329           |
| - Actions société cotée   | 736          | 736           |
| - Provision pour dépréciation actions   | -582         | -582          |
| - Actions propres de la société (1)   | 8 844        | 8 844         |
| - Provision pour dépréciation actions propres (1)                                       | -5 557       | -5 446        |
| <b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>  | <b>4 110</b> | <b>3 881</b>  |
| - Disponibilités  | 1 232        | 8 873         |
| <b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT &amp; DISPONIBILITÉS</b>                       | <b>5 342</b> | <b>12 754</b> |

### (1) Actions propres

Au 31.12.2012, les actions propres détenues par la société en couverture d'option d'achat d'actions (278 000) sont inscrites en valeurs mobilières de placement pour le prix 'acquisition de 8 844 K€, soit un prix moyen de 31,81 € par action.

Au 31 décembre 2012, le cours moyen de décembre de la valeur de marché de ces actions est de 12,22 € pour des prix d'exercice compris entre 13 € et 39 €, le caractère exercisable des plans a été jugé peu probable.

En conséquence, les actions propres détenues ont fait l'objet d'une dépréciation au 31.12.2012 de 5 446 K€ (différence entre le prix d'acquisition et la valeur marché des actions au 31 décembre 2012).

Pour l'exercice 2012, une reprise de provision pour dépréciation de 111 K€ a été constatée en résultat exceptionnel.

## NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

### ► NOTE 10.1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| en milliers d'euros                                     | Capital       | Primes        | Ecart de réévaluation | Réserve légale | Autres réserves | Report à nouveau | Résultat de l'exercice | Subventions et provisions réglementées | Total de capitaux propres |
|---|---------------|---------------|-----------------------|----------------|-----------------|------------------|------------------------|--|---------------------------|
| <b>31.12.2011</b>                                       | <b>39 549</b> | <b>43 667</b> | <b>908</b>            | <b>3 781</b>   | <b>337 365</b>  | <b>-61 608</b>   | <b>29 516</b>          | <b>28 221</b>                          | <b>421 399</b>            |
| Augmentation de capital                                 |               |               |                       |                |                 |                  | 29 516                 | -29 516                                |                           |
| Résultats 2011  |               |               |                       |                |                 |                  |                        |  |                           |
| Dividendes  |               |               |                       |                | -11 865         | 92               |                        |  | -11 773                   |
| Résultats 2012  |               |               |                       |                |                 |                  | 39 809                 |  | 39 809                    |
| Impacts des écarts d'équivalence                        |               |               |                       |                |                 |                  |                        |  |                           |
| Variation subventions investissements                   |               |               |                       |                |                 |                  |                        | -18                                    | -18                       |
| Variation de la provision hausse des prix               |               |               |                       |                |                 |                  |                        | -212                                   | -212                      |
| Variation des amortissements dérogatoires de l'exercice |               |               |                       |                |                 |                  |                        | -791                                   | -791                      |
| <b>31.12.2012</b>                                       | <b>39 549</b> | <b>43 667</b> | <b>908</b>            | <b>3 781</b>   | <b>325 500</b>  | <b>-32 000</b>   | <b>39 809</b>          | <b>27 200</b>                          | <b>448 414</b>            |

### ► NOTE 10.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

|   | Valeur nominale | Nombre            | Montant             |
|---|-----------------|-------------------|---------------------|
| Composition du capital au début de l'exercice | 1,00 €          | 39 548 949        | 39 548 949 €        |
| Augmentation de capital                       | 1,00 €          |                   |                     |
| Options de souscription d'actions             | 1,00 €          |                   |                     |
| <b>CAPITAL AU 31.12.2012</b>                  | <b>1,00 €</b>   | <b>39 548 949</b> | <b>39 548 949 €</b> |

## NOTE 11 : PROVISIONS

| en milliers d'euros                          | <b>AUGMENTATIONS</b><br><b>31.12.2011</b> | <b>REPRISES</b> |               |               | <b>31.12.2012</b> |
|--|---|-----------------|---------------|---------------|-------------------|
|  |   | Dotations       | Utilisées     | Non utilisées |                   |
| <b>Provisions réglementées</b>               |   |                 |               |               |                   |
| Provision pour hausse des prix               | 929                                       |                 | 212           |               | 717               |
| Amortissements dérogatoires                  | 27 136                                    | 4 539           | 5 330         |               | 26 345            |
| Autres provisions réglementées               |   |                 |               |               |                   |
| Total  | <b>28 064</b>                             | <b>4 539</b>    | <b>5 542</b>  |               | <b>27 061</b>     |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>    |   |                 |               |               |                   |
| Litiges                                      | 3 579                                     | 346             | 70            | 790           | 3 065             |
| Garanties données aux clients (1)            | 10 665                                    | 6 041           | 4 416         | 1 042         | 11 248            |
| Pertes de change                             | 340                                       | 1 417           | 340           |               | 1 417             |
| Pensions et obligations similaires (2)       | 566                                       | 161             |               |               | 727               |
| Autres provisions pour risques & charges (3) | 1 043                                     | 117             | 1 041         |               | 119               |
| Provisions pour engagements de retraite (4)  | 1 123                                     | 4 466           | 173           |               | 5 416             |
| Total  | <b>17 317</b>                             | <b>12 548</b>   | <b>6 040</b>  | <b>1 832</b>  | <b>21 993</b>     |
| <b>Provisions pour dépréciations</b>         |   |                 |               |               |                   |
| Immobilisations corporelles                  | 1   |                 |               |               | 1                 |
| Titres de participation                      | 94 449                                    | 475             | 35 223        |               | 59 701            |
| Stocks et encours                            | 15 578                                    | 13 986          | 14 105        | 812           | 14 647            |
| Comptes clients                              | 261                                       | 875             | 169           |               | 967               |
| Autres (5)                                   | 6 148                                     | 24              | 119           |               | 6 053             |
| Total  | <b>116 437</b>                            | <b>15 360</b>   | <b>49 616</b> | <b>812</b>    | <b>81 369</b>     |
| TOTAL GÉNÉRAL                                | <b>161 818</b>                            | <b>32 447</b>   | <b>61 198</b> | <b>2 644</b>  | <b>130 423</b>    |

Dont dotations et reprises :

|                   |        |        |
|-------------------|--------|--------|
| - d'exploitation  | 25 992 | 21 054 |
| - financières     | 1 916  | 35 562 |
| - exceptionnelles | 4 539  | 7 226  |

## (1) Garanties

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur mise en service par les réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas ou dans le cadre de campagnes. Cette provision est calculée selon une approche statistique.

## (2) Pensions et obligations similaires

Ce poste correspond au montant de la provision pour médailles du travail.

## (3) Autres provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour risque sur les attributions gratuites d'actions de 117 K€ ainsi qu'une provision pour charge de 2 K€ destinée à couvrir les coûts liés aux départs volontaires des salariés dans le cadre des accords signés avec les partenaires sociaux.

## (4) Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagement de retraite ont été évaluées selon les principes décrits dans la note 1.9. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation de ces engagements sont les suivantes :

|   |              | <b>31.12.2011</b>   | <b>31.12.2012</b>   |
|---|--------------|---|---|
| Age de départ                           | - cadres     | 62/67 ans   | 62/67 ans   |
|   | - non cadres | 62/67 ans   | 62/67 ans   |
|   |              | Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 42 ans en 2016 | Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 42 ans en 2016 |
| Taux de progression annuel des salariés |              | 4,00%   | 4,00%   |
| Taux d'actualisation                    |              | 5,40%   | 3,30%   |
| Taux de rendement des actifs            |              | 4,00%   | 3,80%   |
| Taux de mortalité                       |              | TGH05/TGF05   | TGH05/TGF05   |
| Taux de rotation du personnel           | - cadres     | 2,50%   | 2,50%   |
|   | - non cadres | 1,00%   | 1,00%   |

Les écarts actuariels ont été pris en compte en totalité dans le résultat.

La provision pour Indemnité de Fin de Carrière a évolué comme suit :

| <i>en milliers d'euros</i>   | <b>31.12.2011</b> | <b>31.12.2012</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Engagement fin de période  | 9 224             | 13 640            |
| Actifs de couverture fin de période                                    | 6 388             | 6 466             |
| Situation financière   | -2 836            | -7 174            |
| Coût des services passés (évolution convention collective 08.2010) (1) | 1 850             | 1 758             |
| (Provision) / montant payé d'avance                                    | -986              | -5 416            |

L'impact résultat enregistré dans les comptes en 2011 et en 2012 se décompose comme suit :

| <i>en milliers d'euros</i>                   | <b>31.12.2011</b> | <b>31.12.2012</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| - Ajustement méthodologique                  |                   |                   |
| - Coût des services                          | 502               | 618               |
| - Coût d'actualisation                       | 441               | 527               |
| - Rendement attendu des actifs de couverture | -234              | -241              |
| - Réduction                                  | -36               | -173              |
| - Coût des services passés (1)               | 57                | 92                |
| Sous total                                   | 730               | 823               |
| Transfert acquisition                        | 0                 | 0                 |
| Ecart actuariel calculé                      | 90                | 3 470             |
| <b>Total</b>                                 | <b>820</b>        | <b>4 293</b>      |

## (5) Autres

Dépréciations des titres en auto-contrôle (Voir note 9).

## NOTE 12 : VENTILATION DES DETTES

| en milliers d'euros                             | Total brut     | A moins d'un an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|----------------|-----------------|--------------|---------------|
| Emprunts et dettes établissements de crédit (1) | 108 464        | 101 464         |              | 7 000         |
| Emprunts et dettes financières diverses         | 3 645          | 3 645           |              |               |
| Fournisseurs et comptes rattachés               | 111 220        | 111 220         |              |               |
| Personnel et comptes rattachés                  | 15 989         | 15 989          |              |               |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux   | 13 706         | 13 706          |              |               |
| Impôt sur les bénéfices                         |                |                 |              |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                      | 67             | 67              |              |               |
| Autres impôts et taxes                          | 2 288          | 2 288           |              |               |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 1 707          | 1 707           |              |               |
| Groupe et associés                              | 35 878         | 35 878          |              |               |
| Autres dettes                                   | 11 320         | 11 320          |              |               |
| Produits constatés d'avance                     |                |                 |              |               |
| <b>Total</b>                                    | <b>304 284</b> | <b>297 284</b>  |              | <b>7 000</b>  |
| (1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice   | 7 000          |                 |              |               |
| (1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice  | 28 398         |                 |              |               |

Les emprunts bancaires intègrent principalement un emprunt à terme amortissable syndiqué de 210 M€ mis en place pour financer l'acquisition de Gehl.

Cet accord de crédit porte sur un emprunt de 210 M€ à l'origine et amortissable de façon linéaire sur cinq ans, une ligne de crédit renouvelable de 40 M€, plus une ligne de crédit multi-devise de 45 MUSD ou équivalent en euros contre-garantie sur les créances de la société.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

- ratio de gearing (endettement net (1) / capitaux propres) inférieur à un sur la durée du crédit,
- ratio de leverage (EBITDA (2) / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011, 4,2 au 31.12.2011, entre 3 et 2,5 ultérieurement)

Au 31.12.2012, le ratio d'endettement net sur les capitaux propres (gearing) ressort à 23,5% selon les critères de la convention de crédit et le leverage s'établit à 1,54.

Manitou BF a en outre émis le 7 novembre 2012 un emprunt obligataire de 7 M€ d'euros entièrement souscrit par le fonds Micado France 2018. Les obligations porteront intérêt au taux fixe de 5,95% et sont remboursables in fine le 2 octobre 2018.

(1) Selon la convention de crédit, l'endettement net et les capitaux propres sont retraités des impacts liés aux pactes d'actionnaires.

(2) EBITDA : résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et dotations aux dépréciations d'actifs.

## NOTE 13 : ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

| en milliers d'euros                         | 31.12.2011 | 31.12.2012 |
|---|------------|------------|
| Participations évaluées par équivalence (1) | 339 362    | 339 065    |
| Créances rattachées à des participations    |            |            |
| Autres participations                       | 23 544     | 24 123     |
| Créances clients et comptes rattachés       | 71 371     | 76 860     |
| Autres créances                             | 14 973     | 29 143     |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés    | 25 195     | 25 111     |
| Dettes immobilisations                      |            | 65         |
| Autres dettes                               | 23 039     | 38 578     |
| Charges financières                         | 389        | 58         |
| Produits de participations                  | 27 770     | 18 312     |
| Autres produits financiers                  | 583        | 349        |
| (1) Dont écart d'équivalence :              | 0          | 0          |

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché.

## NOTE 14 : PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

### ► NOTE 14.1 - PRODUITS À RECEVOIR

| en milliers d'euros                      | 31.12.2011 | 31.12.2012 |
|--|------------|------------|
| Créances rattachées à des participations |            |            |
| Autres immobilisations financières       |            |            |
| Créances clients et comptes rattachés    | 585        | 4 976      |
| Autres créances                          | 2 412      | 4 031      |
| Disponibilités                           | 3          | 1          |

### ► NOTE 14.2 - CHARGES À PAYER

| en milliers d'euros                             | 31.12.2011 | 31.12.2012 |
|---|------------|------------|
| Emprunts et dettes établissements de crédit     | 175        | 348        |
| Emprunts et dettes financières divers           |            |            |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés        | 40 417     | 29 072     |
| Dettes fiscales et sociales                     | 26 001     | 24 891     |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 121        | 922        |
| Autres dettes                                   | 9 195      | 11 259     |

## NOTE 15 : PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

| en milliers d'euros              | Charges      | Produits |
|----------------------------------|--------------|----------|
| Charges / Produits exploitation  | 3 617        |          |
| Charges / Produits financiers    |              |          |
| Charges / Produits exceptionnels |              |          |
| <b>Total</b>                     | <b>3 617</b> |          |

## NOTE 16 : ÉCARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

(hors zone EURO)

| en milliers d'euros            | Ecarts d'actif (1) | Ecarts de passif |
|--------------------------------|--------------------|------------------|
| Emprunts et dettes financières | 605                | 627              |
| Clients                        | 801                | 4                |
| Fournisseurs                   | 11                 | 79               |
| <b>Total</b>                   | <b>1 417</b>       | <b>710</b>       |

(1) Couverts par une provision pour risque constituée pour 1 417 K€

## NOTE 17 : ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

| en milliers d'euros                           | 31.12.2011 | 31.12.2012 |
|---|------------|------------|
| <b>Actif</b>                                  |            |            |
| Terrains                                      | 354        | 354        |
| Participations                                | 554        | 554        |
| <b>Total</b>                                  | <b>908</b> | <b>908</b> |
| <b>Passif</b>                                 |            |            |
| Réserve de réévaluation (1976)                | 908        | 908        |
| Autres écarts (écarts de mise en équivalence) |            |            |
| <b>Total</b>                                  | <b>908</b> | <b>908</b> |

## NOTE 18 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| en milliers d'euros                            | 2011           | 2012           |
|--|----------------|----------------|
| <b>A - Répartition par activité</b>            |                |                |
| Production (Société Manitou BF)                | 466 772        | 604 619        |
| Négoce pièces de rechange                      | 125 134        | 129 737        |
| Négoce matériels                               | 182 960        | 116 946        |
| <b>Total</b>                                   | <b>774 866</b> | <b>851 302</b> |
| <b>B - Répartition par marché géographique</b> |                |                |
| France   | 293 420        | 294 125        |
| Export   | 481 446        | 557 177        |
| <b>Total</b>                                   | <b>774 866</b> | <b>851 302</b> |

## NOTE 19 : RÉSULTAT D'EXPLOITATION

| en milliers d'euros                              | Charges | Produits      |
|--|---------|---------------|
| Reprise provision pour risques                   |         | 5 969         |
| Reprise provision dépréciation actifs circulants |         | 15 086        |
| Transfert de charges d'exploitation (1)          |         | 6 418         |
| <b>Total</b>                                     |         | <b>27 473</b> |

(1) Le poste de transfert de charge comprend principalement des refacturations de management fees à la filiale Manitou Italia pour 3 888 K€, des frais de personnel imputés sur la formation continue pour 550 K€, des indemnités d'assurance pour 564 K€ ainsi que diverses refacturations de frais.

## NOTE 20 : RÉSULTAT FINANCIER

| en milliers d'euros                          | Charges       | Produits      |
|--|---------------|---------------|
| Revenus de titres                            |               | 18 312        |
| Gains de change                              |               | 8 677         |
| Reprise de provision dépréciation titres (1) |               | 35 222        |
| Autres produits                              |               | 614           |
| Intérêts sur emprunts                        | 1 514         |               |
| Pertes de change                             | 12 479        |               |
| Autres charges                               | 3 685         |               |
| <b>Total</b>                                 | <b>17 678</b> | <b>62 825</b> |

(1) La mise en équivalence des titres de participation a donné lieu à une reprise de provision en 2012 pour 35 222 K€ ramenant ainsi la provision au 31.12.2012 de 90 898 K€ à 55 676 K€.

## NOTE 21 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

| en milliers d'euros                                       | Charges      | Produits      |
|---|--------------|---------------|
| Produits de cession immobilisations corporelles (1)       |              | 2 715         |
| Reprise amortissements dérogatoires                       |              | 5 330         |
| Reprise provision pour risque (2)                         |              | 1 684         |
| Divers  |              | 1 042         |
| Charges nettes s/cessions immobilisations corporelles (1) | 2 644        |               |
| Charges nettes s/cessions immobilisations financières (2) | 811          |               |
| Dotations aux amortissements dérogatoires                 | 4 539        |               |
| Divers  | 481          |               |
| <b>Total</b>  | <b>8 475</b> | <b>10 771</b> |

(1) Cession des terrains et des bâtiments du site de Saint-Ouen l'Aumône.

(2) Dont 811 K€ liés à la sortie des titres de la filiale Turque Manitou TR.

## NOTE 22 : IMPÔT

### ► NOTE 22.1 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

| en milliers d'euros    | Résultat avant impôts | Impôts | Résultat après impôts |
|------------------------|-----------------------|--------|-----------------------|
| Résultat courant       | 36 691                | -642   | 37 333                |
| Résultat exceptionnel  | 2 296                 | -180   | 2 476                 |
| Résultat net comptable | 38 987                | -822   | 39 809                |

Le résultat fiscal 2012 fait ressortir une perte reportable de 3 861 K€ et n'a donné lieu à aucune comptabilisation de charge d'impôt dans les comptes 2012.

Le montant du crédit d'impôt de 822 K€ comprend l'impôt différé relatif au mali technique de fusion de MLM pour un montant de 673 K€ suite à la cession en 2012 des terrains et des bâtiments du site de Saint Ouen l'Aumône et un montant de crédit d'impôt recherche de 149 K€.

### ► NOTE 22.2 - CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de 2012 est de 200 K€.

### ► NOTE 22.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

| en milliers d'euros                                       | Montant       |
|---|---------------|
| <b>NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES</b>                 |               |
| <b>ACCROISSEMENTS</b>                                     |               |
| Provisions réglementées au 31.12.2012                     | 27 061        |
| Autres évaluations dérogatoires                           |               |
| <b>Total</b>  | <b>27 061</b> |
| <b>ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS</b>          |               |
| <b>ALLÈGEMENTS</b>  |               |
| Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation | 6 054         |
| Autres (1)  | 3 409         |
| <b>Total</b>  | <b>9 463</b>  |
| <b>ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS</b>            |               |
|   | <b>3 416</b>  |

(1) Le déficit fiscal de l'exercice 2012 est de 3 861 K€. Le montant total des déficits reportables restant à imputer au 31.12.2012 est de 9 442 K€ laissant ainsi apparaître un allégement de la dette future d'impôt de 3 409 K€.

## NOTE 23 : CRÉDIT-BAIL

Aucun contrat crédit-bail immobilier ne subsiste au 31.12.2012.

## NOTE 24 : ENGAGEMENTS DONNÉS

| en milliers d'euros                     | 31.12.2012 |
|---|------------|
| Effets escomptés non échus              |            |
| Avals, cautions, nantissements          | 121        |
| Hypothèques                             |            |
| Pactes d'actionnaires                   | 571        |
| Ventes de devises à terme               | 69 847     |
| Swaps de taux d'intérêts                | 152 000    |
| Engagements de reprise de matériels (1) | 7 052      |

(1) Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement. Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

## NOTE 25 : INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

| en milliers d'euros   | 31.12.2012    |
|---|---------------|
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>   | <b>39 809</b> |
| Impôt sur les bénéfices   | -822          |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>  | <b>38 987</b> |
| Variation des provisions réglementées   | -1 003        |
| Autres évaluations dérogatoires   |               |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS, HORS INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES</b> | <b>37 984</b> |

## NOTE 26 : EFFECTIF MOYEN

| personnel salarié                 | 2011         | 2012         |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Cadres                            | 258          | 333          |
| Agents de maîtrise et techniciens | 50           | 54           |
| Employés                          | 354          | 420          |
| Ouvriers                          | 815          | 912          |
| <b>Total</b>                      | <b>1 477</b> | <b>1 718</b> |

## NOTE 27 : INFORMATION SUR LE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (D.I.F.)

Au cours de l'exercice 2012 ont été pris en charge les coûts afférents au D.I.F. dans le cadre du plan de formation dans les cas d'accord entre l'employeur et le salariée.

A titre d'information, l'ensemble des droits ouverts à l'ensemble du personnel n'ayant pas donné lieu à demande représentent 160 472 heures au 31.12.2012.

## NOTE 28 : INFORMATION RELATIVE AUX RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2012 :

| en milliers d'euros ou nombre de titres | Salaires | Mandats | Indemnités compl. | Nombre de stock-options attribuées | Stock-options levées | Autres prov. et engagements |
|---|----------|---------|-------------------|------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Mandataires sociaux non dirigeants      | 153      | 435     |                   |                                    |                      |                             |
| Mandataires sociaux dirigeants          | 423      | 360     | 0                 | 0                                  | 0                    | 0                           |

## NOTE 29 : INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF, et donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30.12.2008.

## NOTE 30 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Evolution de la gouvernance annoncée le 6 mars 2013.

En anticipation par rapport à l'échéance de juin 2013, le Conseil d'administration a annoncé qu'il proposera deux nouveaux noms à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 juin, en même temps que la prorogation du mandat des autres administrateurs actuels : M. Marcel-Claude Braud remplacera M. Serge Ghysdael et une administratrice remplacera M. Dominique Bamas. M. Marcel Braud continuera d'exercer les fonctions de Président non-exécutif, et Mme Jacqueline Himsorth celles de Vice-Présidente du Conseil.

Le Conseil d'administration annonce que M. Jean-Christophe Giroux, Directeur général, a démissionné de son mandat social en anticipation de

son échéance du 6 juin. Il est remplacé à titre intérimaire par M. Dominique Bamas, administrateur indépendant depuis 2009 et proche de la société depuis plus de 25 ans. M. Henri Brisse, qui avait rejoint le groupe en septembre 2011 en tant que Directeur commercial et marketing, quittera également la société.

Le Conseil a rendu un hommage unanime à M. Giroux pour avoir géré la crise de 2009, initié les réformes indispensables et positionné avec succès les divisions Compact Equipment et Manutention Industrielle sur de nouvelles trajectoires. Pour autant, le Conseil estime que l'environnement actuel requiert davantage un profil opérationnel et un meilleur équilibre entre la profitabilité et le développement. M. Giroux restera disponible jusqu'au 31 mars pour faciliter la transition.

M. Marcel Braud, Président du Conseil, a déclaré : « Nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire, qui n'aurait pas été possible sans la contribution de M. Giroux depuis 2009. De nombreux changements étaient nécessaires mais après trois années de transformation, nous avons besoin de faire une pause et de redéfinir nos priorités. M. Bamas nous aidera à consolider la situation pendant quelques mois, le temps pour nous d'identifier

le nouveau Directeur général. Je souhaite également exprimer notre gratitude à M. Ghysdael qui a accompagné le Conseil pendant dix ans. Au nom des actionnaires familiaux et du Conseil d'administration, je veux enfin réaffirmer notre engagement sans faille à nos clients et nos concessionnaires, autant en termes de performance opérationnelle que de proximité humaine. »

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2012

Comme pour la valorisation des titres mis en équivalence (notes a.2.2 et b.4), les comptes consolidés de l'exercice 2012 ayant été établis selon les normes IFRS, les valeurs retenues pour la présentation de ce tableau sont établies sur la base des normes IFRS.

| SOCIÉTÉS<br><i>en milliers d'euros ou en devises</i>                     | Capital<br>Réserves<br>et report<br>à nouveau<br>affect. du<br>résultat | Quote-part<br>de capital<br>détenu<br>avant<br>en % | VALEURS COMPTABLES<br>DES TITRES DÉTENUS |         |                        | Prêts et<br>avances<br>consentis<br>et non<br>cautions<br>et avals | Montants<br>des<br>cautions<br>et avals<br>et rem-<br>boursés | Chiffre<br>d'affaires<br>hors<br>taxes | Bénéfice<br>ou<br>Pertes<br>(-) | Dividendes<br>encaissées |  |  |  |  |  |  |  |
|--|---|---|--|---------|------------------------|--|---|--|---------------------------------|--------------------------|--|--|--|--|--|--|--|
|  |   |   | Brute                                    | Nette   | Mise en<br>équivalence |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>I - Renseignements détaillés</b>                                      |   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>A - FILIALES (50 % au moins du capital<br/>détenu par la société)</b> |   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| CFM  | 1 320   | 23 105  | 100,00%                                  | 1 716   | 1 716                  | 24 425   |   | 69 602                                 | 2 439                           | 2 970                    |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Italia   | 5 000   | 69 860  | 100,00%                                  | 34 460  | 34 460                 | 69 952   |   | 178 961                                | 6 149                           |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Benelux SA   | 500   | 5 142   | 98,00%                                   | 631     | 631                    | 5 529  |   | 79 946                                 | 889                             | 2 940                    |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Portugal   | 600   | 5 864   | 100,00%                                  | 2 963   | 2 963                  | 6 436  |   | 11 111                                 | 268                             | 1 500                    |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Deutschland GmbH   | 800   | 6 809   | 100,00%                                  | 8 712   | 8 712                  | 7 409  |   | 86 425                                 | 2 039                           | 5 000                    |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Manutencion Espana SLU   | 200   | 195   | 100,00%                                  | 200     | 200                    | 395  |   | 1 118                                  | 19                              |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Interface & Logistics Europe                                     | 500   | -53   | 99,00%                                   | 495     | 495                    | 447  | 11 499  | 38 140                                 | 305                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Lucas G  | 1 000   | 2 016   | 100,00%                                  | 7 790   | 3 984                  |  | 2 724   | 23 972                                 | 30                              |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| SAVIM  | 290   | -62   | 100,00%                                  | 228     | 8                      |  |   | 8 427                                  | -220                            |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | GBP   | GBP                                      |         |                        |  |   | GBP                                    | GBP                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou UK Ltd   | 230   | 3 886   | 99,42%                                   | 598     | 598                    | 4 044  | 4 629   | 81 523                                 | 2 072                           | 4 929                    |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | USD   | USD                                      |         |                        |  |   | USD                                    | USD                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Americas Inc   | 361 165   | -179 674  | 100,00%                                  | 278 973 | 278 973                | 137 568  |   | 352 829                                | 46 065                          |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | SGD   | SGD                                      |         |                        |  |   | SGD                                    | SGD                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Asia Pte Ltd   | 400   | 8 418   | 100,00%                                  | 1 310   | 1 310                  | 5 473  | 714   | 35 768                                 | 580                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | ZAR   | ZAR                                      |         |                        |  |   | ZAR                                    | ZAR                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Southern Africa Pty Ltd  | 938   | 155 437   | 100,00%                                  | 2 219   | 2 219                  | 13 996   |   | 426 598                                | 42 113                          | 268                      |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | CAD   | CAD                                      |         |                        |  |   | CAD                                    | CAD                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Chariots Eléveurs Manitou Canada Inc                                     | 20  | 68  | 100,00%                                  | 13      | 13                     | 67   | 64  | 0                                      | -54                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | AUD   | AUD                                      |         |                        |  |   | AUD                                    | AUD                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Australia Pty Ltd  | 400   | 4 778   | 86,00%                                   | 358     | 358                    | 4 073  | 7 941   | 60 379                                 | 1 746                           | 705                      |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | CNY   | CNY                                      |         |                        |  |   | CNY                                    | CNY                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou China Ltd  | 59 938  | -40 309   | 100,00%                                  | 5 705   | 5 705                  | 2 388  |   | 11 725                                 | -6 446                          |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | RUB   | RUB                                      |         |                        |  |   | RUB                                    | RUB                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Vostok   | 338   | 20 577  | 100,00%                                  | 10      | 10                     | 519  |   | 652 686                                | -4 003                          |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | PLN   | PLN                                      |         |                        |  |   | PLN                                    | PLN                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Polska   | 200   | 793   | 100,00%                                  | 53      | 53                     | 244  |   | 5 218                                  | 368                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | INR   | INR                                      |         |                        |  |   | INR                                    | INR                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou South Asia Private Ltd   | 9 400   | 0   | 100,00%                                  | 137     | 137                    | 106  |   | 20 000                                 | -1 707                          |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | BRL   | BRL                                      |         |                        |  |   | BRL                                    | BRL                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Brasil   | 600   | 0   | 99,50%                                   | 270     | 270                    | 77   |   | 0                                      | -407                            |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | LVL   | LVL                                      |         |                        |  |   | LVL                                    | LVL                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Nordics SIA  | 170   | 0   | 100,00%                                  | 244     | 244                    | 241  |   | 54                                     | -2                              |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>B - PARTICIPATIONS (10 à 50 %)</b>                                    |   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Finance France SAS   | 4 682   | 28 213  | 49,00%                                   | 12 571  | 12 571                 |  |   | 72 467                                 | 1 709                           |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | GBP   | GBP                                      |         |                        |  |   | GBP                                    | GBP                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Manitou Finance Ltd  | 2 870   | 2 371   | 49,00%                                   | 1 987   | 1 987                  |  |   | 3 686                                  | 891                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | DZD   | DZD                                      |         |                        |  |   | DZD                                    | DZD                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Algomat  | 20 000  | 60 423  | 30,40%                                   | 74      | 74                     |  |   | 0                                      | 0                               |                          |  |  |  |  |  |  |  |
|  |   | CNY   | CNY                                      |         |                        |  |   | CNY                                    | CNY                             |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment                                     | 27 880  | 6 248   | 50,00%                                   | 1 448   | 1 448                  |  |   | 23 981                                 | -112                            |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>II - Renseignements globaux</b>                                       |   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| A - FILIALES non reprises au paragraphe I                                | Néant   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |
| B - PARTICIPATIONS non reprises au paragraphe I                          | Néant   |   |  |         |                        |  |   |  |                                 |                          |  |  |  |  |  |  |  |

## INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

| SOCIÉTÉ   | Nature et nominal  | Devise | Nombre de parts ou d'actions | Valeur comptable d'origine | Valeur en équivalence |
|---|--------------------|--------|------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| <i>en nombre de parts ou d'actions ou en milliers d'euros</i> |                    |        |                              |                            |                       |
| CFM   | Actions de 20      | EUR    | 6 600                        | 1 716                      | 24 425                |
| Manitou Finance France SAS                                    | Actions de 1000    | EUR    | 12 571                       | 12 571                     | 12 571                |
| Manitou UK Ltd.   | Actions de 1       | GBP    | 228 670                      | 598                        | 4 044                 |
| Manitou Italia  | Actions de 1       | EUR    | 5 000 000                    | 34 460                     | 69 952                |
| Manitou Benelux SA  | Parts de 500       | EUR    | 980                          | 631                        | 5 529                 |
| Manitou Asia Pte Ltd.   | Actions de 1       | SGD    | 400 000                      | 1 310                      | 5 473                 |
| Manitou Portugal  | Actions de 5       | EUR    | 120 000                      | 2 963                      | 6 436                 |
| Manitou Deutschland Gmbh                                      | Action de 800 000  | EUR    | 1                            | 8 712                      | 7 409                 |
| Manitou Southern Africa Pty Ltd.                              | Parts de 1         | ZAR    | 937 500                      | 2 219                      | 13 996                |
| Manitou Finance Ltd.  | Parts de 1         | GBP    | 980 000                      | 1 987                      | 1 987                 |
| Algomat   | Actions de 1 000   | DZD    | 6 080                        | 74                         | 74                    |
| Chariots Elev. Manitou Canada Inc.                            | Actions de 1       | CAD    | 20 000                       | 13                         | 67                    |
| Manitou Americas  | Actions de 361 101 | USD    | 1                            | 278 973                    | 137 568               |
| Manitou Australia Pty Ltd.                                    | Actions de 1       | AUD    | 344 000                      | 358                        | 4 073                 |
| Manitou Hangzhou Material Handling                            |                    |        |                              | 5 705                      | 2 388                 |
| Manitou Manutencion Espana SLU                                | Actions de 1       | EUR    | 200 000                      | 200                        | 395                   |
| Hangzhou Manitou Machinery Equipment                          |                    |        |                              | 1 448                      | 1 448                 |
| Manitou Vostok  | Actions de 1       |        |                              | 10                         | 519                   |
| Manitou Polska  | Parts de 1         | PLN    | 400                          | 53                         | 244                   |
| Manitou Interface & Logistics Europe                          | Actions de 500     | EUR    | 495                          | 495                        | 447                   |
| Manitou South Asia Private Ltd                                | Action de 10       | INR    | 939 999                      | 137                        | 106                   |
| Manitou Brasil  | Action de 1        | BRL    | 597 000                      | 270                        | 77                    |
| Manitou Nordics SIA   | Action de 1        | LVL    | 170 000                      | 244                        | 241                   |
| Lucas G   | Actions de 42      | EUR    | 23 800                       | 7 790                      | 7 790                 |
| SAVIM   | Actions de 15      | EUR    | 19 000                       | 228                        | 228                   |
| <b>Total</b>  |                    |        |                              | <b>363 165</b>             | <b>307 487</b>        |

## RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Nature des indications  | 2008          | 2009        | 2010        | 2011        | 2012        |
|---|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>en euros</i>   |               |             |             |             |             |
| <b>I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>   |               |             |             |             |             |
| a) Capital social   | 37 809 040    | 37 564 540  | 37 564 540  | 39 548 949  | 39 548 949  |
| b) Nombre d'actions émises  | 37 809 040    | 37 564 540  | 37 564 540  | 39 548 949  | 39 548 949  |
| c) Nombre d'obligations convertibles en actions   |               |             |             |             |             |
| <b>II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>   |               |             |             |             |             |
| a) Chiffre d'affaires hors taxes  | 1 036 837 302 | 433 075 596 | 544 957 041 | 774 866 291 | 851 301 672 |
| b) Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et participation des salariés            | 93 037 984    | -26 803 644 | 26 250 478  | 54 125 075  | 24 288 590  |
| c) Impôt sur les bénéfices  | 10 019 107    | -20 460 145 | -1 228 671  | 5 147 938   | -821 743    |
| d) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés            | 40 801 349    | -99 348 904 | -2 631 409  | 29 516 469  | 39 808 642  |
| e) Montant des bénéfices distribués   | 0             | 0           | 0           | 0           | 11 864 685  |
| <b>III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE SEULE ACTION</b>                                |               |             |             |             |             |
| a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements, provisions et participation des salariés | 2,20          | -0,17       | 0,73        | 1,24        | 0,63        |
| b) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés            | 1,08          | -2,64       | -0,07       | 0,75        | 1,01        |
| c) Dividende versé à chaque action  |               |             |             | 0,30        | 0,45        |
| <b>IV - PERSONNEL</b>   |               |             |             |             |             |
| a) Nombre de salariés   | 1 458         | 1 323       | 1 214       | 1 477       | 1 718       |
| b) Montant de la masse salariale  | 48 557 081    | 41 126 453  | 41 987 074  | 58 211 261  | 64 735 908  |
| c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux                                  | 20 043 791    | 16 621 998  | 17 779 581  | 23 472 392  | 35 388 501  |

# 8.4 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2012

## 8.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Manitou BF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ■ 8.4.1.1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### ■ 8.4.1.2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Estimations comptables**

La note 1.4 de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Du fait de l'application obligatoire des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés du groupe, les capitaux propres retenus pour la valorisation des titres mis en équivalence dans les comptes sociaux sont déterminés en application de ce référentiel.

La note 11 de l'annexe expose le fait que votre société constitue des provisions au titre des garanties données aux clients. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses définies par la Direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir sur une base de tests les calculs effectués par la société, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

#### **Principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons également examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1.3 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ■ 8.4.1.3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Orvault et Nantes, le 26 avril 2013  
Les Commissaires aux comptes

**RSM Secovec**

Jean-Michel Picaud

**Deloitte & Associés**

Thierry de Gennes

## 8.4.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### ■ 8.4.2.1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

#### **CONVENTION AVEC MONSIEUR (Président du Conseil d'administration) ET MADAME BRAUD**

##### **Compte-courant**

Lors de sa séance du 28 juin 2012, le Conseil d'administration a donné son accord pour la mise en place d'un compte-courant d'associé détenu par monsieur et madame Braud au bénéfice de la société. Le compte-courant a été ouvert pour une durée indéterminée et conjointement au nom de Monsieur et Madame Braud. Les avances en compte-courant sont rémunérées au taux égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à 2 ans, permettant à la société de faire valoir la déductibilité fiscale de cette rémunération.

Le montant du compte-courant de monsieur et madame Braud s'élève au 31 décembre 2012 à 3 545 223 euros (y compris les intérêts nets des prélèvements). Ce compte-courant a été rémunéré au taux de 3,39 %. Le montant des intérêts pris en charges en 2012 par votre société s'élève à ce titre à 53 961 euros.

### ■ 8.4.2.2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **CONVENTION AVEC MADAME JACQUELINE HIMSWORTH, Vice-Présidente du Conseil d'administration**

##### **Compte courant**

Le montant du compte-courant de madame Jacqueline Himsorth s'élève au 31 décembre 2012 à 100 045 euros (y compris les intérêts nets des prélèvements). Ce compte-courant a été rémunéré au taux de 3,39 %. Le montant des intérêts pris en charges en 2012 par votre société s'élève à ce titre à 6 450 euros.

#### **CONVENTION DE CRÉDIT AVEC LA SOCIÉTÉ GENEVAL, GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, actionnaire de la société Manitou BF**

Votre société a signé, en date du 4 septembre 2008, une convention de crédit avec la Société Générale en qualité d'agent (tel que ce terme est défini dans ladite convention) et avec d'autres banques et établissements de crédit. Cette convention porte sur trois lignes de crédit :

- Un emprunt sur 5 ans, d'un montant de EUR 210 000 000,
- Deux crédits revolving de EUR 40 000 000 et USD 45 000 000.

Elle a fait l'objet d'avenants en date des 21 octobre 2008, 26 février 2009, 23 juillet 2009 et 16 septembre 2010.

Le solde de l'emprunt s'élève à 58 466 887 euros au 31 décembre 2012.

Le solde du crédit revolving utilisé au 31 décembre 2012 est de 20 millions d'euros (contre un solde nul au 31 décembre 2011).

Le montant des intérêts pris en charge au titre de l'emprunt de 210 M€ en 2012 s'élève à 1 219 576 euros et celui des intérêts sur le crédit revolving en euros à 176 235 euros.

Les clauses restrictives associées à ce contrat sont les suivantes :

- ratio de gearing (endettement net / capitaux propres) inférieur à un sur la durée du crédit,
- ratio de leverage (EBITDA / endettement net) dégressif à compter du 30.06.2011 (<6 au 30.06.2011, 4,2 au 31.12.2011, entre 3 et 2,5 ultérieurement).

## **CONVENTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ LUCAS G**

La société Lucas G est une filiale à 100 % de la société Manitou BF.

Lors de sa réunion du 24 juin 2010, votre Conseil d'administration a autorisé les projets de collaboration suivants entre votre société et la société Lucas G :

### **Distribution par Manitou BF d'un produit « chargeuse articulée » fabriqué par Lucas G**

L'accord de distribution, signé le 1<sup>er</sup> novembre 2010, est un accord exclusif croisé selon lequel Lucas G concède à Manitou BF le droit, exclusif, pour tous les pays, de distribuer ces produits, Manitou BF s'interdisant d'approvisionner ledit produit chez un tiers ou de le produire en propre. Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans et a démarré en 2011.

### **Fourniture par Lucas G à Manitou BF d'une gamme d'accessoires**

Les produits concernés sont les bennes et godets pour les applications agricoles et la construction. Ce projet n'a pas démarré à la date de notre rapport et n'a, par conséquent, pas produit d'effet sur l'exercice 2012.

Orvault et Nantes, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

**RSM Secovec**

Jean-Michel Picaud

**Deloitte & Associés**

Thierry de Gennes



# 9. ANNEXES RÉGLEMENTAIRES

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>9.1</b> Documents accessibles au public   | 145 |  |
| <b>9.2</b> Reponsable du document de référence                                     | 146 |  |
| <b>9.3</b> Table de concordance conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 | 147 |  |
| <b>9.4</b> Table de concordance du Rapport financier annuel                        | 149 |  |



## 9.1 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Le document de référence est disponible au siège social de la Société,

430, rue de l'Aubinière - BP 10 249  
44 158 Ancenis Cedex – France  
Téléphone +33 (0)2 40 09 10 11

ainsi que sur le site internet de [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com) / relations investisseurs. Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de Manitou :

- les statuts de la Société ;
- tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques ;
- les informations financières historiques de Manitou pour chacun des deux exercices précédent la publication du document de référence.

### ■ INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

En application de l'Article 28 du règlement CE N°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Le document E établi à l'occasion de l'opération de fusion Manitou - SFERT, déposé auprès de l'AMF le 9 mai 2011 sous numéro D.11.025.

Le document de référence 2011 enregistré par l'AMF le 11/01/2013 sous le numero R.13-001.

Les Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des Commissaires aux comptes figurent dans le rapport financier annuel de Manitou 2010 ([www.manitou-group.com/relations\\_investisseurs](http://www.manitou-group.com/relations_investisseurs)).

Les parties non incluses de ce document sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit dudit document de référence.

## 9.2 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Dominique Bamas, Directeur Général

### ■ ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au chapitre 2 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Dans leur rapport sur les comptes consolidés 2012, les Commissaires aux comptes ont attiré l'attention sur la note 17.2 de l'annexe intitulée « Impôts enregistrés en compte de résultat » qui précise l'activation par la filiale

Manitou Americas d'impôts différés relatifs à des pertes reportables et autres actifs d'impôts différés, en application d'IAS 12.

Dans leur rapport sur les comptes consolidés 2011, les Commissaires aux comptes ont attiré l'attention sur la note 1.4 de l'annexe intitulée « Présentation des états financiers : compte de résultat par destination » qui expose le changement de présentation des comptes (évolution d'une présentation du compte de résultat par nature à une présentation par destination) et la définition des principales lignes du compte de résultat par destination. Les Commissaires aux comptes ont également attiré l'attention sur la note 2 de l'annexe intitulée « Mouvements de périmètre » qui expose les conséquences sur les comptes du groupe de la fusion-absorption par Manitou BF de sa holding de contrôle familial, la société SFERT.

Fait à Ancenis le 30 avril 2013,

**Dominique Bamas**

Directeur général.



### ■ RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte et Associés (RCS Nantes 572 028 041)  
représentée par M. Thierry de Gennes  
Impasse Augustin Fresnel Saint Herblain – 44800 Saint-Herblain

RSM SECOVEC (RCS Nantes 864 800 388)  
représentée par Monsieur Jean-Michel Picaud  
213 route de Rennes, L'Arpège Orvault – 44702 Orvault Cedex

Monsieur Patrick Denis Messus  
213 route de Rennes, L'Arpège Orvault – 44702 Orvault Cedex

Monsieur Alain Pons  
185 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes titulaire

Commissaire aux comptes titulaire

Commissaire aux comptes suppléant

Commissaire aux comptes suppléant

### ■ RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Dominique Bamas, Directeur général,  
Hervé Rochet, Directeur financier.

MANITOU  
430, rue de l'Aubinière - BP 10 249  
44 158 Ancenis Cedex – France  
Téléphone +33 (0)2 40 09 10 11

## 9.3 TABLE DE CONCORDANCE CONFORMÉMENT À L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT CE 809/2004

|           |  |                             |
|-----------|--|-----------------------------|
| <b>01</b> | <b>PERSONNES RESPONSABLES</b>  |                             |
| 1.1       | Nom et fonction des responsables du document   | 146                         |
| 1.2       | Déclaration des personnes responsables du document   | 146                         |
| <b>02</b> | <b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>  |                             |
| 2.1       | Noms et adresses des contrôleurs légaux  | 146                         |
| 2.2       | Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné ou n'ayant pas été renouvelés  | Na                          |
| <b>03</b> | <b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>  |                             |
| 3.1       | Informations historiques   | 4, 83, 83 et 122            |
| 3.2       | Informations intermédiaires  | Na                          |
| <b>04</b> | <b>FACTEURS DE RISQUES</b>   | 27 à 36                     |
| <b>05</b> | <b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>  |                             |
| 5.1       | Histoire et évolution de la société  | 5                           |
| 5.1.1     | Raison sociale et nom de la société  | 69 et 89                    |
| 5.1.2     | Lieu et numéro d'enregistrement  | 69 et 89                    |
| 5.1.3     | Date de constitution et durée de vie   | 69                          |
| 5.1.4     | Siège social et forme juridique  | 69                          |
| 5.1.5     | Événements importants dans le développement de la société  | 5, 25, 26, 34, 95, 120, 125 |
| 5.2       | Investissements, politique d'investissement  | 19                          |
| 5.2.1     | Principaux investissements réalisés  | 19                          |
| 5.2.2     | Principaux investissements en cours  | 20                          |
| 5.2.3     | Principaux investissements à réaliser  | 20                          |
| <b>06</b> | <b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>  |                             |
| 6.1       | Principales activités  | 6                           |
| 6.1.1     | Nature des opérations  | 6, 7, 8                     |
| 6.1.2     | Nouveau service lancé  | Na                          |
| 6.2       | Principaux marchés   | 13 à 16, 34 à 36            |
| 6.3       | Événements exceptionnels   | Na                          |
| 6.4       | Dépendance de l'émetteur   | 32, 33                      |
| 6.5       | Position concurrentielle   | 15, 16                      |
| <b>07</b> | <b>ORGANIGRAMME</b>  |                             |
| 7.1       | Description sommaire du groupe   | 11                          |
| 7.2       | Liste des filiales importantes   | 9 et 10                     |
| <b>08</b> | <b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>  |                             |
| 8.1       | Immobilisations corporelles  | 12                          |
| 8.2       | Question environnementale  | 38 à 41                     |
| <b>09</b> | <b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>  |                             |
| 9.1       | Situation financière   | 13 à 19                     |
| 9.2       | Résultat d'exploitation  | 13 à 19                     |
| 9.2.1     | Facteurs importants  | 13 à 19, 25, 32 et 34       |
| 9.2.2     | Changements importants relatifs au chiffre d'affaires  | 13 à 16                     |
| 9.2.3     | Autres facteurs influant les opérations  | 23, 25, 32 à 35             |
| <b>10</b> | <b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>  |                             |
| 10.1      | Capitaux de l'émetteur   | 4, 70, 71, 72, 84, 105, 133 |
| 10.2      | Source et montant des flux de trésorerie   | 86 et 123                   |
| 10.3      | Conditions d'emprunt et structure de financement   | 27 à 29, 99 à 101, 135      |
| 10.4      | Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influer sur les opérations de l'émetteur | Na                          |
| 10.5      | Sources de financement attendues   | 27, 28 et 86                |
| <b>11</b> | <b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES</b>   | 23 et 24                    |
| <b>12</b> | <b>INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>   |                             |
| 12.1      | Principales tendances récentes   | 23, 25, 26                  |
| 12.2      | Tendances susceptibles d'influer l'exercice en cours   | 24, 25, 26, 27, 32 et 73    |
| <b>13</b> | <b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>   |                             |
| 13.1      | Hypothèses   | Na                          |
| 13.2      | Rapport des contrôleurs légaux   | Na                          |
| 13.3      | Prévisions ou estimations  | Na                          |
| 13.4      | Prévisions ou estimations antérieures en cours   | Na                          |
| <b>14</b> | <b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, DIRECTION GÉNÉRALE</b>   |                             |
| 14.1      | Organes d'administration et de direction   | 56 à 64                     |
| 14.2      | Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction   | 60                          |

|           |  |                            |
|-----------|--|----------------------------|
| <b>15</b> | <b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>   |                            |
| 15.1      | Rémunération et avantages en nature  | 64 à 67                    |
| 15.2      | Pensions, retraites et autres avantages  | 67                         |
| <b>16</b> | <b>FONCTIONNEMENTS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>  |                            |
| 16.1      | Date d'expiration des mandats actuels  | 60 et 67                   |
| 16.2      | Contrat de service liant les membres des organes d'administration  | 60                         |
| 16.3      | Comité d'audit et comité des rémunérations   | 77                         |
| 16.4      | Régime de gouvernement d'entreprise  | 76                         |
| <b>17</b> | <b>SALARIÉS</b>  |                            |
| 17.1      | Effectifs  | 4, 41, 42, 43, 119         |
| 17.2      | Participation et stock-options   | 64 à 67, 106 et 107 et 117 |
| 17.3      | Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur   | 70                         |
| <b>18</b> | <b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>   |                            |
| 18.1      | Nom des personnes détenant des droits de vote  | 71                         |
| 18.2      | Définitions de droits de vote  | 70                         |
| 18.3      | Contrôle de l'émetteur   | 71                         |
| 18.4      | Accord risquant d'entraîner un changement de contrôle  | 73                         |
| <b>19</b> | <b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>  | 73                         |
| <b>20</b> | <b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b> |                            |
| 20.1      | Informations financières historiques   | 4, 83 à 86 et 141          |
| 20.2      | Informations financières pro forma   | Na                         |
| 20.3      | États financiers 2012  | 83 à 120 et 122 à 141      |
| 20.4      | Vérification des informations financières  | 89, 121, 142               |
| 20.4.1    | Attestation des contrôleur légaux sur les informations financières historiques                                   | 121 et 142                 |
| 20.4.2    | Autres informations vérifiées par les contrôleur légaux  | Na                         |
| 20.4.3    | Informations financières non vérifiées par les contrôleur légaux   | Na                         |
| 20.5      | Date des dernières informations financières  | 89                         |
| 20.6      | Informations financières intermédiaires et autres  | Na                         |
| 20.6.1    | Informations financières trimestrielles ou semestrielles publiées post-clôture                                   | Na                         |
| 20.6.2    | Informations financières intermédiaires post-clôture   | Na                         |
| 20.7      | Politique de distribution des dividendes   | 73                         |
| 20.7.1    | Dividendes par action  | 73                         |
| 20.8      | Procédures judiciaires et d'arbitrage  | 73                         |
| 20.9      | Changement significatif de la situation commerciale ou financière  | 73                         |
| <b>21</b> | <b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>  |                            |
| 21.1      | Capital social   | 70                         |
| 21.1.1    | Montant du capital souscrit  | 70                         |
| 21.1.2    | Actions non représentatives du capital   | Na                         |
| 21.1.3    | Autocontrôle   | 105                        |
| 21.1.4    | Montant des valeurs mobilières convertibles  | Na                         |
| 21.1.5    | Engagements visant à augmenter le capital social   | Na                         |
| 21.1.6    | Informations relatives à des options   | 106 et 107                 |
| 21.1.7    | Historique du capital social   | 70 et 141                  |
| 21.2      | Acte constitutif et statuts  | 69                         |
| 21.2.1    | Objet social de l'émetteur   | 69                         |
| 21.2.2    | Dispositions concernant les membres des organes d'administration   | 56 à 64                    |
| 21.2.3    | Droits relatifs à chaque catégorie d'actions   | Na                         |
| 21.2.4    | Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires  | 78                         |
| 21.2.5    | Conditions de convocation des Assemblées Générales   | 78                         |
| 21.2.6    | Dispositions relatives à un changement de contrôle   | 71                         |
| 21.2.7    | Seuils statutaires   | 73                         |
| 21.2.8    | Conditions de modification du capital  | 70                         |
| <b>22</b> | <b>CONTRATS IMPORTANTS</b>   | 32                         |
| <b>23</b> | <b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS</b>                         |                            |
| 23.1      | Identité des tiers   | 146                        |
| 23.2      | Attestation de reproduction fidèle des informations  | 146                        |
| <b>24</b> | <b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>   | 146                        |
| <b>25</b> | <b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>   | 9, 10 et 104               |

## 9.4 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

|           |  |            |
|-----------|--|------------|
| <b>01</b> | COMPTES CONSOLIDÉS   | 83 à 120   |
| <b>02</b> | COMPTES SOCIAUX  | 120 à 141  |
| <b>03</b> | RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION   | 14 à 26    |
| <b>04</b> | DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL                                       | 146        |
| <b>05</b> | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS                              | 121        |
| <b>06</b> | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX                                 | 142        |
| <b>07</b> | RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS  | 143 et 144 |
| <b>08</b> | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  | 68         |
| <b>09</b> | RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN APPLICATION DE L'ART. 225-37 DU CODE DU COMMERCE          | 76         |
| <b>10</b> | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 81         |











# **MANITOU** **GROUP**

## Manitou BF

Société Anonyme  
au capital de 39 548 949 euros  
RCS Nantes B857 802 508  
Siret 857 802 508 00047  
APE 292 D / APE - NAF 2822Z

Siège social :  
430 rue de l'Aubinière  
BP 10249 - 44158 Ancenis  
cedex - France  
Tél. : + 33 (0)2 40 09 10 11  
Fax : + 33 (0)2 40 09 21 90

[www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com)

